

# Rapport annuel 2002

BANQUE CENTRALE  
DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST





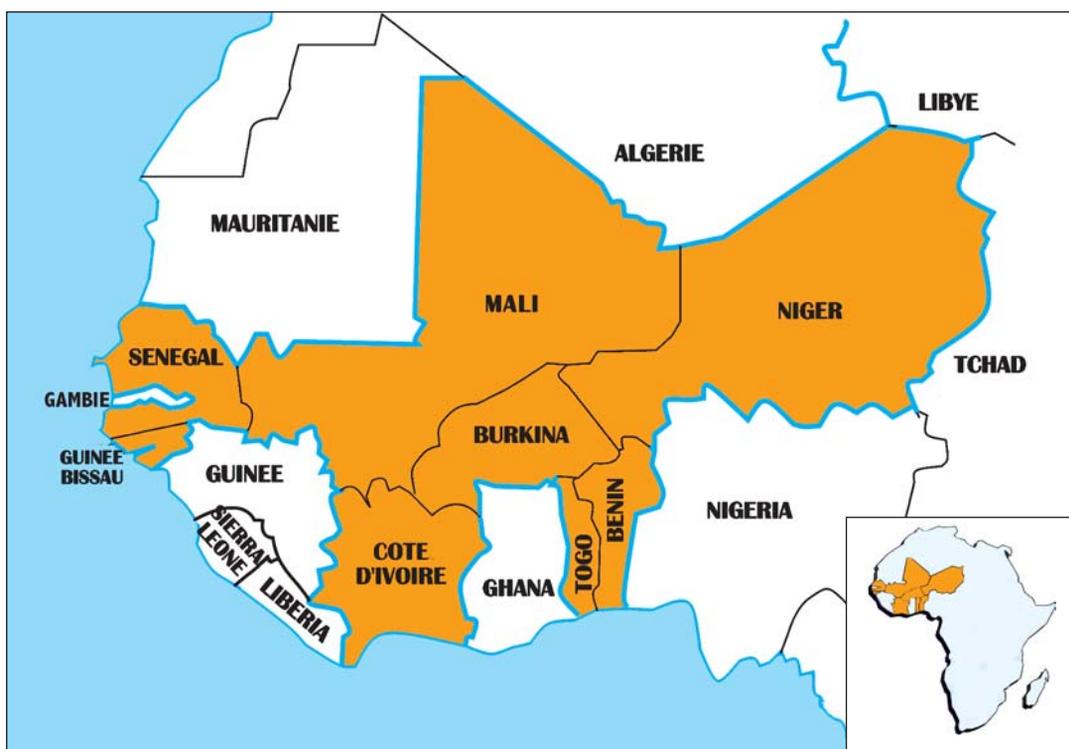
# SOMMAIRE

CARTE DE L'UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE .....	vii
LES TEMPS FORTS DE LA BCEAO EN 2002 .....	viii
COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMME DE LA BCEAO .....	xi
MESSAGE DU GOUVERNEUR .....	1
VUE D'ENSEMBLE .....	3
<b>I - L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER .....</b>	<b>5</b>
1 - ENVIRONNEMENT EXTERIEUR .....	5
1.1 Conjoncture économique internationale .....	5
1.2 Marchés des changes .....	6
1.3 Evolution des taux d'intérêt .....	9
1.4 Evolution des marchés financiers .....	9
2 - ENVIRONNEMENT INTERIEUR .....	10
2.1 Production .....	10
2.1.1 Produit intérieur brut .....	10
2.1.2 Production agricole .....	11
a) Cultures d'exportation .....	11
b) Cultures vivrières .....	11
2.1.3 Élevage .....	11
2.1.4 Exploitation forestière .....	13
2.1.5 Pêche .....	13
2.1.6 Mines .....	13
2.1.7 Production d'énergie électrique .....	14
2.1.8 Production industrielle .....	14
2.1.9 Tourisme .....	15
2.2 Revenus et prix .....	15
2.2.1 Revenus .....	15
2.2.2 Prix .....	16
2.3 Finances publiques .....	21
2.3.1 Evolution globale .....	21
2.3.2 Evolution par pays .....	22
2.4 Secteur extérieur .....	26
2.4.1 Evolution de la balance des paiements .....	26
a) Evolution d'ensemble .....	26
b) Evolution par Etat .....	26

2.4.2	Marchés des matières premières .....	30
2.4.3	Mobilisation des ressources extérieures .....	32
2.4.4	Situation de la dette extérieure .....	32
<b>II</b>	<b>- LA MONNAIE ET LE CREDIT .....</b>	<b>35</b>
1	- POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT .....	35
1.1	Objectifs généraux .....	35
1.2	Moyens .....	35
1.2.1	Politique des taux d'intérêt .....	35
1.2.2	Politique des réserves obligatoires .....	36
1.2.3	Mise en œuvre du dispositif des accords de classement .....	38
1.2.4	Opérations sur les titres d'Etat .....	38
2	- EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES .....	39
2.1	Avoirs extérieurs nets .....	39
2.1.1	Evolution d'ensemble .....	39
2.1.2	Evolution par pays .....	40
2.2	Crédit intérieur .....	41
2.2.1	Position nette des gouvernements .....	41
2.2.2	Crédits à l'économie .....	42
2.2.3	Evolution des crédits recensés à la Centrale des risques .....	42
2.3	Masse monétaire .....	44
2.4	Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne .....	49
2.4.1	Evolution d'ensemble .....	49
2.4.2	Evolution par pays .....	49
2.5	Concours de la Banque Centrale .....	49
2.5.1	Evolution d'ensemble .....	49
2.5.2	Evolution par pays .....	51
2.6	Opérations du marché monétaire .....	54
2.7	Opérations du marché interbancaire .....	54
2.8	Opérations du marché des titres de créances négociables .....	55
2.9	Base monétaire .....	57
<b>III</b>	<b>- LES AUTRES ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE .....</b>	<b>61</b>
1	- GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE .....	61
1.1	Prélèvements et versements aux guichets .....	61
1.1.1	Prélèvements .....	61
1.1.2	Versements .....	61
1.2	Composition des billets et pièces en circulation .....	61

2 - EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA .....	62
2.1 Mouvements de billets externes aux guichets des Agences .....	62
2.2 Transferts entre les Etats membres de l'UMOA .....	63
3 - EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR .....	64
3.1 Opérations sur billets .....	64
3.2 Transferts scripturaux .....	64
4 - EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER .....	64
4.1 Evolution du réseau bancaire .....	64
4.2 Exécution des programmes de restructuration du système bancaire .....	65
4.3 Dispositions réglementaires .....	66
4.4 Evolution de l'activité des banques et des établissements financiers de l'UMOA .....	66
4.4.1 Evolution d'ensemble .....	66
4.4.2 Evolution par nature d'établissements .....	67
4.5 Activités des chambres de compensation .....	69
4.6 Activités sur le marché financier régional .....	69
5 - COOPERATION MONETAIRE ET FINANCIERE .....	69
5.1 Relations avec les Institutions de Bretton Woods .....	69
5.2 Relations avec les autres Institutions .....	70
6 - AUTRES ACTIVITES .....	71
6.1 Intégration économique des Etats membres de l'UMOA .....	71
6.2 Centrale des Bilans .....	71
6.3 Centralisation des Incidents de Paiement .....	73
6.4 Promotion des institutions de financement décentralisées .....	74
6.5 Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement .....	75
<b>IV - L'EVENEMENT DE L'ANNEE POUR LA BCEAO :</b>	
<b>LE QUARANTIEME ANNIVERSAIRE .....</b>	<b>79</b>
1 - LA JOURNEE "PORTES OUVERTES" .....	79
1.1 La séance de projection du film documentaire sur la BCEAO .....	79
1.2 Le tour des stands d'exposition .....	79
1.3 La visite du Musée de la Monnaie .....	80
1.4 Le point de presse du Gouverneur .....	80
1.5 Réunion de famille au Siège .....	80
2 - DES CEREMONIES REHAUSSEES PAR LA PRESENCE DU PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE L'UMOA .....	81
2.1 Une séance en visio-conférence .....	81
2.2 L'inauguration du Bâtiment Annexe .....	81
2.3 La visite du Musée de la Monnaie .....	82

3 - LE SYMPOSIUM DU 40 <sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE .....	82
3.1 Objectifs du Symposium .....	83
3.2 Synthèse des débats .....	83
<b>V - L'ADMINISTRATION ET LES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE .....</b>	<b>91</b>
1 - VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES .....	91
1.1 Conférence des Chefs d'Etat de l'Union .....	91
1.2 Conseil des Ministres de l'UMOA .....	93
1.3 Conseil d'Administration de la BCEAO .....	99
2 - PERSONNEL ET SERVICE .....	104
2.1 Organigramme et mesures individuelles .....	104
2.1.1 Effectif .....	104
2.1.2 Formation .....	105
2.2 Informatisation .....	106
2.3 Réseau .....	106
3 - COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE .....	107
3.1 Analyse du bilan .....	107
3.2 Compte de pertes et profits .....	109
3.2 Contrôle des comptes .....	110
RAPPORT SUR LE CONTROLE DES ETATS FINANCIERS .....	112
RAPPORT D'OPINION DES AUDITEURS .....	112
BILAN .....	113
COMPTE DE PERTES ET PROFITS .....	114
NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS .....	117
LISTE DES ENCADRES	
Encadré n° 1 : L'impact des taux directeurs de la BCEAO sur l'inflation et la croissance dans les pays de l'UMOA	
Encadré n° 2 : Le dispositif de centralisation des risques dans l'UMOA	
Encadré n° 3 : Le marché de titres publics dans l'UEMOA	
Encadré n° 4 : Le dispositif de centralisation des bilans des entreprises dans les pays de l'UMOA	
ANNEXE STATISTIQUE .....	A.1 à A.109



L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, regroupe les huit pays membres suivants, situés en Afrique de l'Ouest :

BENIN	MALI
BURKINA	NIGER
COTE D'IVOIRE	SENEGAL
GUINEE-BISSAU	TOGO

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dont le quarantième exercice d'activité est ici retracé, est l'Institut d'émission commun de l'UMOA, chargé notamment d'assurer la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (Franc CFA), celle de leurs réserves de change et de mettre en œuvre la politique monétaire commune.

---

N.B. - En l'absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en francs CFA.

# LES TEMPS FORTS DE LA BCEAO EN 2002

L'exercice écoulé a été marqué pour la BCEAO, par les temps forts ci-après :

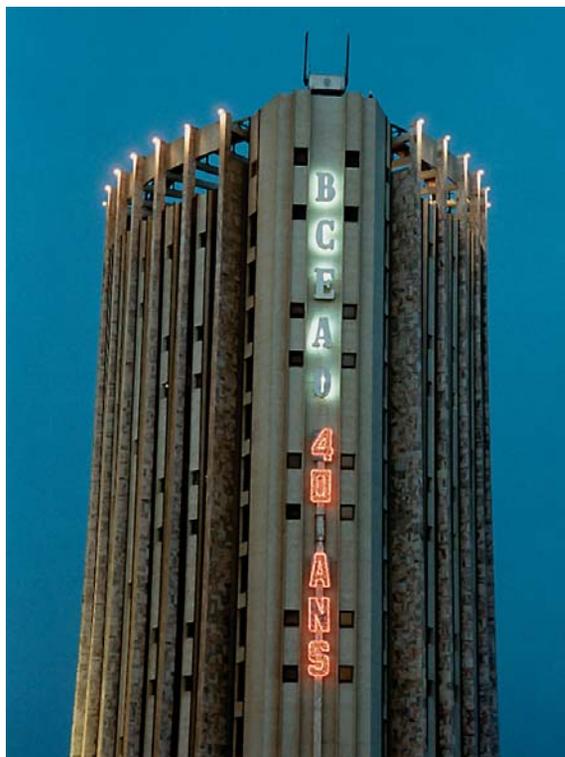
## Le quarantième anniversaire de la BCEAO

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a soufflé ses 40 bougies marquant ainsi 40 ans d'intégration monétaire, 40 ans au service des économies des Etats membres de l'UMOA et 40 ans de solidarité vivante. C'est en effet le 12 mai 1962 que la BCEAO a été constituée sous sa forme juridique actuelle d'établissement public de droit international par des Etats souverains. L'événement, qui s'est déroulé du 08 au 14 mai 2002, a été marqué par l'organisation de diverses manifestations, notamment des journées "Portes Ouvertes" dans les Agences et au Siège, un symposium international sur "La conduite de la politique monétaire dans une zone monétaire intégrée", l'inauguration du Bâtiment Annexe du Siège et l'ouverture du musée de la monnaie.

En guise de lancement des manifestations, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de l'UMOA, a délivré un message le jeudi 9 mai 2002, diffusé dans tous les pays de l'Union, au cours de la principale édition des journaux télévisés du soir. Dans son adresse aux populations de l'Union, le Président WADE, après avoir souligné que la BCEAO constitue le symbole vivant de la solidarité et de la volonté politique des Etats membres de l'UMOA de mettre en commun leur destin monétaire, a relevé que l'Institut d'émission demeure un label de crédibilité et de vitalité, un pôle d'excellence et de transparence. Il a ensuite rendu hommage au travail sérieux et fécond que le Gouverneur et les agents de la BCEAO accomplissent au service des pays et des populations. Le Chef de l'Etat sénégalais a en outre souhaité que l'Union puisse constituer le noyau dur autour duquel se bâtirait une coopération monétaire d'abord à l'échelle de la sous-région ouest africaine, ensuite du continent tout entier. Il a conclu son message en lançant un appel aux pays de l'Union à manifester leur attachement à l'idéal d'intégration, seule voie de sortie de la pauvreté, dans le contexte actuel de mondialisation des économies et de globalisation des marchés.

## Le projet de création de la Banque Régionale de Solidarité (BRS)

En collaboration avec la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la Commission de l'UEMOA, la BCEAO a organisé le 11 février 2002 au Siège à Dakar, une Table ronde sur le projet de création d'une Banque Régionale de Solidarité (BRS) dans l'UEMOA. Cette rencontre a enregistré la participation d'une soixantaine de délégués venus des Ministères des Finances des Etats membres de l'UEMOA, des Associations Professionnelles



*Bâtiment principal du Siège de la BCEAO  
décoré à l'occasion des festivités  
du 40<sup>ème</sup> anniversaire.*

des Banques et Etablissements Financiers, des Systèmes Financiers Décentralisés, des Organisations de coopération, des Institutions financières internationales, des Organisations paysannes et artisanales, etc.

Cette cérémonie a été présidée par Monsieur le Gouverneur Charles Konan BANNY qui avait à ses côtés Monsieur Younoussi TOURE, représentant le Président de la Commission de l'UEMOA, et Monsieur Falilou FASSASSI, représentant le Président de la BOAD. Les participants ont échangé sur le champ d'intervention de la BRS, sa complémentarité avec les systèmes financiers décentralisés, le partenariat avec les structures relais-financiers, les conditions d'intervention de la BRS, la composition de son capital, la contribution des Etats, la place du secteur rural etc. A l'issue de la Table ronde, les participants ont pris la mesure des véritables enjeux du projet et ont félicité la BCEAO pour la qualité du travail accompli. Messieurs BANNY, TOURE et FASSASSI ont animé une conférence de presse pour faire le point sur l'état d'avancement du projet.

### **La modernisation des moyens de paiement**

Dans le cadre du projet de réforme des systèmes et moyens de paiement et plus particulièrement de la mise en place d'un système interbancaire de paiement par carte, les Groupes de travail sous-régionaux ont tenu du 16 au 18 avril 2002 au Siège de la BCEAO à Dakar, une deuxième réunion en vue de discuter des documents juridiques de la monétique interbancaire sous-régionale à savoir le contrat constitutif de la structure interbancaire, le règlement intérieur, les contrats "porteur" et "accepteur" et le protocole d'accord interbancaire. Au total, 31 participants représentant 21 institutions de l'UEMOA ont pris part à cette rencontre. A l'issue des travaux, les participants ont validé les différents documents juridiques et ont élaboré un calendrier prévisionnel des diligences relatives à la mise en œuvre du Groupement Interbancaire Monétique (GIM-UEMOA) et du Centre de Traitement Monétique (CTM). Ces documents ont été soumis à la validation des directions générales des institutions bancaires et financières de l'UEMOA. Signalons que l'un des objectifs principaux de la mise en place d'un système sous-régional de paiement par cartes bancaires est la promotion de l'interbancaire au niveau de l'Union, de façon à faire jouer son véritable rôle d'instrument de paiement à la carte bancaire, c'est-à-dire acceptée par tous les commerçants affiliés et tous les distributeurs automatiques de billets de la sous-région, à l'instar de la monnaie fiduciaire.

A cet égard, il s'est tenu le 10 septembre 2002 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, la deuxième réunion des Directeurs Généraux des banques et établissements financiers de l'UEMOA. Au total, 44 personnes représentant 55 institutions ont réfléchi sur les conditions de financement du Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA (GIM-UEMOA) et sur les règles de prise de décision (répartition des droits de vote). Cette forte participation a favorisé des débats approfondis et constructifs. A l'issue de la rencontre, la plupart des participants ont validé et signé les actes constitutifs de l'interbancaire monétique régionale. Par ailleurs, aux fins de traiter toutes les questions se rapportant au Centre de Traitement Monétique (CTM), il a été mis en place, un Comité de Suivi dont les membres seront désignés par les représentants des établissements bancaires et financiers au sein des groupes de travail régionaux. Ce comité sera notamment chargé de valider les travaux de mise en œuvre du CTM et de traiter la question des relations avec les émetteurs internationaux.

Eu égard à l'importance du projet, le Fonds Africain de Développement (FAD) du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) a accepté d'apporter son appui financier à la BCEAO.

### **L'élaboration du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux**

Le Siège de la BCEAO à Dakar a accueilli du 07 au 08 février 2002, un séminaire de validation de la directive relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux dans les Etats membres de l'UEMOA. Une soixantaine de délégués en provenance des Ministères chargés des Finances, de la Justice, de la Sécurité, des Associations Professionnelles des Banques et

Etablissements Financiers, de la Commission de l'UEMOA, du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment de l'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), du Programme des Nations Unies pour le Contrôle International des Drogues (PNUCID) et des partenaires de la Zone Franc, ont assisté à cette rencontre. Les débats ont permis de dégager des convergences de vues sur la plupart des dispositions du projet de Directive et des recommandations pertinentes ont été formulées en vue d'améliorer la cohérence d'ensemble du texte et faciliter l'insertion harmonieuse et uniforme de cette législation dans l'ordonnancement juridique interne des Etats membres de l'UEMOA.

### La mise en place du dispositif de prévention des risques fiduciaires

Par décision n° 060-04-02 du 17 avril 2002 du Gouverneur, un Comité Stratégique chargé de la Sécurité Fiduciaire (COSEFI) a été créé. Cette structure consultative de la BCEAO a pour mission de procéder à des analyses de nature à concourir à la prévention des risques fiduciaires et, le cas échéant, à la gestion des menaces et attaques fiduciaires et de formuler des avis et conseils au Gouvernement de la Banque, portant sur la sécurité de la circulation fiduciaire au sein de l'Union Monétaire Ouest Africaine.



*Gamme de billets de la BCEAO.*

### L'adoption du Statut du personnel

La BCEAO a adopté le 02 février 2002, un nouvel outil de gestion de ses ressources humaines, qui fixe des règles communes pour l'ensemble des agents répartis dans tous ses sites et quelles que soient leurs catégories professionnelles. Transcendant les conditions d'emploi en vigueur dans les différents pays de l'Union, ce Statut unique constitue une avancée notable, notamment pour le personnel non cadre qui bénéficie de conditions d'emploi plus favorables que précédemment. Dans son message adressé aux agents à cette occasion, Monsieur le Gouverneur a relevé que ce Statut du personnel permet une meilleure lisibilité des dispositions applicables aux agents, l'amélioration du profil de carrière, l'harmonisation progressive des conditions d'emploi et le renforcement du cadre de concertation nécessaire à une plus grande productivité.

## **COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMME DE LA BCEAO**



# COMPOSITION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE L'UMOA

au 31 décembre 2002

*PRESIDENT : Son Excellence **Abdoulaye WADE**,  
Président de la République du Sénégal.*

Son Excellence **Mathieu KEREKOU**,  
*Président de la République du Bénin ;*

Son Excellence **Blaise COMPAORE**,  
*Président du Burkina Faso ;*

Son Excellence **Laurent GBAGBO**,  
*Président de la République de Côte d'Ivoire ;*

Son Excellence **Kumba YALA**,  
*Président de la République de Guinée-Bissau ;*

Son Excellence **Amadou Toumani TOURE**,  
*Président de la République du Mali ;*

Son Excellence **Mamadou TANDJA**,  
*Président de la République du Niger ;*

Son Excellence **Abdoulaye WADE**,  
*Président de la République du Sénégal ;*

Son Excellence **Gnassingbé EYADEMA** ,  
*Président de la République togolaise.*

# COMPOSITION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA

au 31 décembre 2002

**PRESIDENT : Mme Ayawovi Demba TIGNOKPA,**  
*Ministre de l'Economie, des Finances et des Privatisations de la République togolaise.*

## République du Bénin

MM. Grégoire LAOUROU, Ministre des Finances et de l'Economie ;  
Bruno AMOUSSOU, Ministre d'Etat chargé de la Coordination de  
l'Action Gouvernementale, de la Prospective et du Développement.

## Burkina Faso

MM. Jean-Baptiste COMPAORE, Ministre des Finances et du Budget ;  
Jean de Dieu SOMDA, Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération Régionale, chargé de la Coopération  
Régionale.

## République de Côte d'Ivoire

MM. Bohoun BOUABRE, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances ;  
Léon Emmanuel MONNET, Ministre des Mines et de l'Energie.

## République de Guinée-Bissau

MM. Augusto Ussumane SO, Ministre de l'Economie et des Finances ;  
Domingos Simões PEREIRA, Ministre de l'Equipement Social.

## République du Mali

MM. Bassary TOURE, Ministre de l'Economie et des Finances ;  
Oumar Hammadoun DICKO, Ministre Délégué auprès du Ministre des  
Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, chargé des Maliens  
de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine.

## République du Niger

MM. Ali Badjo GAMATIE, Ministre des Finances et de l'Economie ;  
Seyni OUMAROU, Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé.

## République du Sénégal

MM. Abdoulaye DIOP, Ministre de l'Economie et des Finances ;  
Cheikh Hadjibou SOUMARE, Ministre Délégué auprès  
du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.

## République togolaise

Mme Ayawovi Demba TIGNOKPA, Ministre de l'Economie, des Finances et des  
Privatisations ;  
M. M'ba LEGZIM, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie,  
des Finances et des Privatisations, chargé du Budget.

# COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

au 31 décembre 2002

**PRESIDENT : M. Charles Konan BANNY**  
*Gouverneur de la BCEAO.*

## République du Bénin

- Mme Adidjath MATHYS, Directrice Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- M. Junior Emmanuel ASSILAMEHOO, Secrétaire Technique de la Commission Nationale de Suivi de l'Application du Programme d'Ajustement Structurel auprès du Ministre des Finances et de l'Economie.

## Burkina Faso

- MM. Lucien Marie Noël BEMBAMBA, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique ;  
Etienne Songré YAMEOGO, Directeur Général de la Coopération au Ministère des Finances et du Budget.

## République de Côte d'Ivoire

- MM. Charles Koffi DIBY, Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor ;  
Kouamé KOUASSI, Directeur Général du Budget et des Finances.

## République de Guinée-Bissau

- MM. Francisco CAMALA, Directeur Général du Trésor ;  
Amizade Fara MENDES, Conseiller du Secrétaire d'Etat au Trésor, chargé des Affaires Douanières.

## République du Mali

- MM. Sambou WAGUE, Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique ;  
Bangaly N'ko TRAORE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

## République du Niger

- MM. Boubacar Moumouni SAIDOU, Directeur Général chargé des Programmes au Ministère des Finances et de l'Economie ;  
Adamou SALAOU, Directeur Général des Ressources Internes au Ministère des Finances et de l'Economie.

## République du Sénégal

- MM. Falilou Mbacké DIAGNE, Trésorier Général, Agent Comptable Central du Trésor ;  
Adama DIEYE, Conseiller Technique au Ministère de l'Economie et des Finances.

## République togolaise

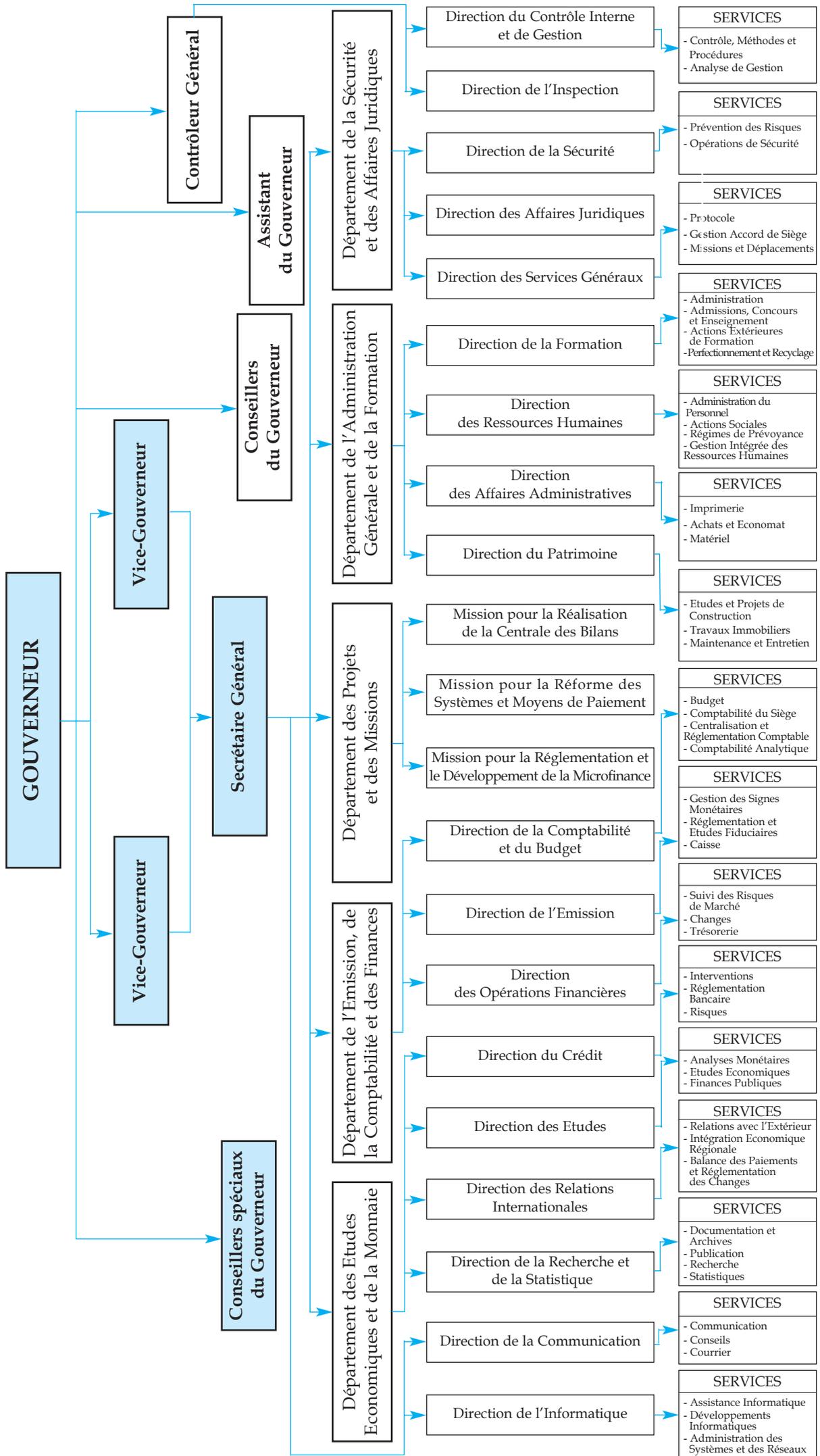
- MM. Essowedéou AGBA, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, des Finances et des Privatisations ;  
Hémou Badibawu BAKALI, Directeur Général des Douanes.

## République française

- M. Jean-Pierre JOUYET, Directeur du Trésor au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie ;
- Mme Mireille GUIGAZ, Directrice du Développement et de la Coopération Technique au Ministère des Affaires Etrangères.

# ORGANIGRAMME DU SIEGE DE LA BCEAO

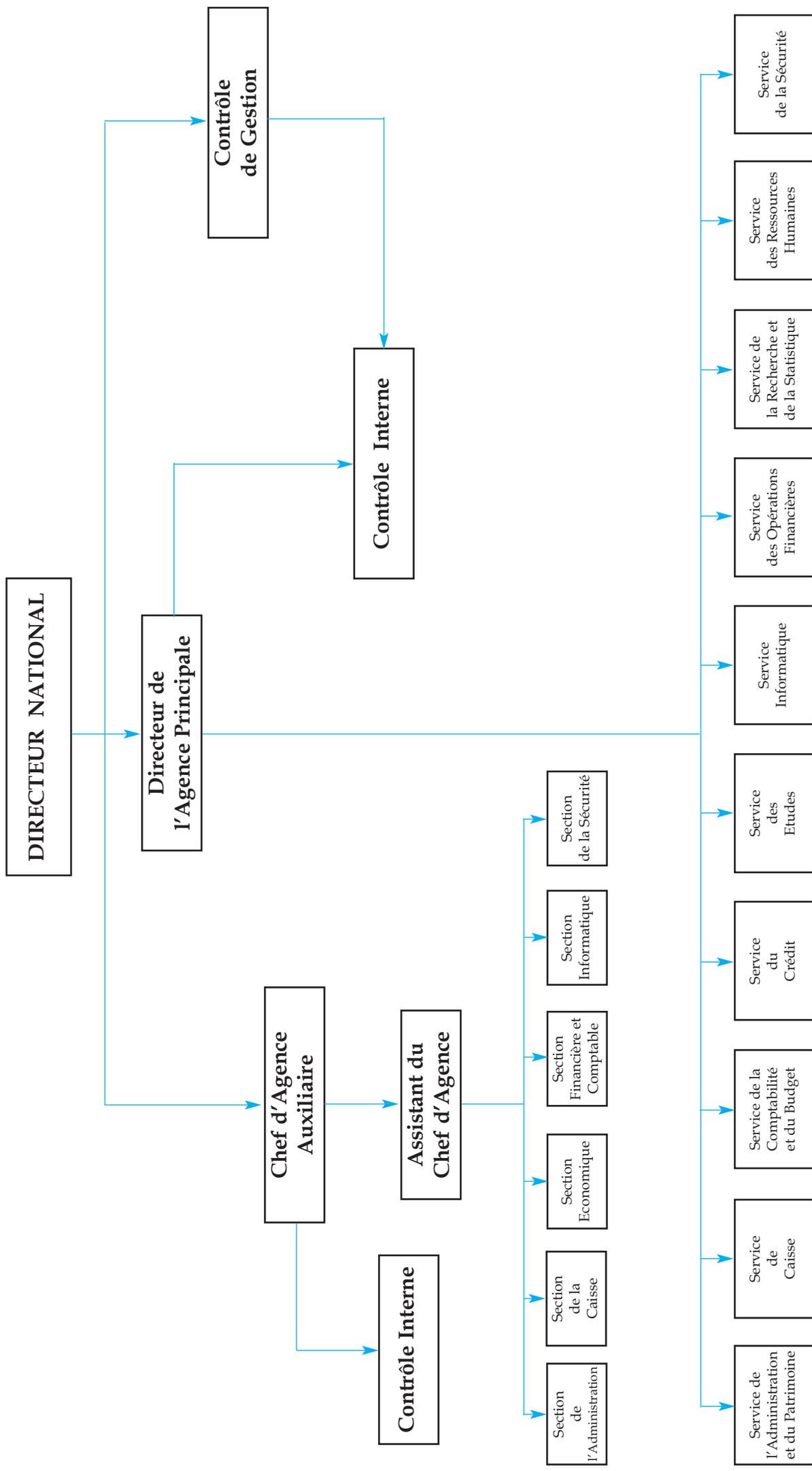
AU 31 DECEMBRE 2002



☐ : Membres du Gouvernement.

# ORGANIGRAMME DES DIRECTIONS NATIONALES

AU 31 DECEMBRE 2002



# BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

## **GOUVERNEMENT**

Gouverneur	: M. Charles Konan BANNY
Vice-Gouverneur	: M. Boukary ADJI
Vice-Gouverneur	: M. Damo Justin BARO
Secrétaire Général	: M. Amadou Sadickh DIOP
Conseillers Spéciaux du Gouverneur	: M. Mamadou DIOP M. Tiémoko Meyliet KONE

## **CONSEILLERS DU GOUVERNEUR**

: Mme Elisabeth DIAW
: M. Pascal Irénée KOUPAKI

## **CONTROLE GENERAL**

Contrôleur Général	: M. Tiémoko Meyliet KONE
--------------------	---------------------------

## **ASSISTANT DU GOUVERNEUR**

: M. Alain KOUTANGNI
----------------------

## **DEPARTEMENTS**

Directeur du Département de l'Administration Générale et de la Formation	: M. Sosthène Boureima BAMBARA
---	--------------------------------

Directeur du Département de l'Emission, de la Comptabilité et des Finances	: M. Mamadou DIOP
---	-------------------

Directeur du Département des Etudes Economiques et de la Monnaie	: M. Pascal Irénée KOUPAKI
---	----------------------------

Directeur du Département des Projets et des Missions	: Vacant
---	----------

Directeur du Département de la Sécurité et des Affaires Juridiques	: Mme Elisabeth DIAW
---	----------------------

## **DIRECTIONS DES SERVICES CENTRAUX**

Directeur des Affaires Administratives	: Mme Rahamou GAZOBI
Directeur des Affaires Juridiques	: M. Elpidio FREITAS
Directeur de la Communication	: M. Venance Adamah KANGNI
Directeur de la Comptabilité et du Budget	: M. Sidi Sosso DIARRA
Directeur du Contrôle Interne et de Gestion	: M. Soumaïla OUEDRAOGO
Directeur du Crédit	: M. Vilévo Biova DEVO
Directeur de l'Emission	: M. Amadou BACHIR
Directeur des Etudes	: M. Kablan YAO SAHI
Directeur de la Formation	: Mme Marie-Ferdinande DESCLERCS
Directeur de l'Informatique	: M. Abdoulaye SECK
Directeur de l'Inspection	: Vacant
Directeur des Opérations Financières	: M. Oumar Tatam LY

Directeur du Patrimoine	: M. Siriki KONE
Directeur de la Recherche et de la Statistique	: M. Ambroise KONE
Directeur des Relations Internationales	: M. Jean-Claude BROU
Directeur des Ressources Humaines	: Mme Moulicatou AGALHEIR
Directeur de la Sécurité	: Mme Sockna BEYE SAKHO
Directeur des Services Généraux	: M. Aguinaldo EMBALO

## MISSIONS

Chargé de Mission pour la Réalisation de la Centrale des Bilans	: M. Jacques SOULI
Chargé de Mission pour la Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement	: Mme Fatimatou Zahra DIOP
Chargé de Mission pour la Réglementation et le Développement de la Microfinance	: M. Eric Amah EKUE

## REPRESENTATIONS

Représentant de la BCEAO auprès des Institutions Européennes de Coopération	: M. Souleymane CISSE
Représentant-Résident du Gouverneur auprès de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)	: M. Jérôme BRO GREBE

## DIRECTIONS NATIONALES

Directeur National pour le Bénin	: M. Idriss Lyassou DAOUDA
Directeur National pour le Burkina	: M. Célestin Kouka ZALLE
Directeur National pour la Côte d'Ivoire	: M. Lansina BAKARY
Directeur National par intérim pour la Guinée-Bissau	: M. Hugo Henrique D. R. BORGES
Directeur National pour le Mali	: M. Idrissa TRAORE
Directeur National pour le Niger	: M. Abdoulaye SOUMANA
Directeur National pour le Sénégal	: M. Seyni NDIAYE
Directeur National pour le Togo	: M. Ayéwanou GBEASOR

# ADRESSES DES DIFFERENTS SITES

## SIEGE SOCIAL

**Dakar**, Avenue Abdoulaye FADIGA - Boîte Postale : n° 3108  
Tél. (221) 839 05 00 – Fax (221) 823 93 35 et 822 61 09  
Télex : BCEAO 21 833 SG, 21 597 SG, 21 815 SG, 21 530 SG  
Site internet : <http://www.bceao.int>

## BENIN

**Cotonou**, Avenue Jean-Paul II  
01 Boîte Postale : n° 325 RP  
Téléphone : (229) 31 24 66 et 31 37 82  
Télex : 5 211 BCEAO COTONOU  
Téléfax : (229) 31 24 65  
*Directeur de l'Agence Principale : M. Marcel DE SOUZA*

**Parakou**, Boîte Postale : n° 201  
Téléphone : (229) 61 03 25 et 61 29 79  
Télex : 5 099 BCEAO PARAKOU  
Téléfax : (229) 61 10 91  
*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Evariste BONOU*

## BURKINA

**Ouagadougou**, Avenue Gamal Abdel NASSER  
Boîte Postale : n° 356  
Téléphone : (226) 30 60 15/16/17  
Télex : 5 205 BCEAO BF  
Téléfax : (226) 31 01 22  
*Directeur de l'Agence Principale : M. Tiémoko DIARRA*

**Bobo-Dioulasso**, Boîte Postale : n° 603  
Téléphone : (226) 97 04 44/45/46  
Télex : 8 228 BCEAO-BF  
Téléfax : (226) 97 04 58  
*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Lallé COULIBALY*

## COTE D'IVOIRE

**Abidjan**, Angle Bd Roussel, Avenue Delafosse  
Boîte Postale : n° 01 1769 ABIDJAN 01  
Téléphone : (225) 20 20 84 00 et 20 20 85 00  
Télex : BC ABJ CI 23 474 - 23 761 - 23 607  
Téléfax : (225) 20 22 28 52 et 20 22 00 40  
*Directeur de l'Agence Principale : Mme Acka ALLOUKO*

**Abengourou**, Boîte Postale : n° 905  
Téléphone : (225) 35 91 37 15 et 35 91 39 15  
Télex : 59 103 ABENGOUROU CI  
Téléfax : (225) 35 91 31 76  
*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Grégoire GONAT*

**Bouaké**, Boîte Postale : n° 773  
Téléphone : (225) 31 63 33 13 et 31 63 33 14  
Télex : BCEAO BOUAKE 69 109  
Téléfax : (225) 31 63 38 31  
*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Angoua Célestin NANGOH*

**Daloa**, Boîte Postale : n° 46  
Téléphone : (225) 32 78 38 85  
Télex : BCEAO DALOA  
Téléfax : (225) 32 78 13 10  
*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Eugène BOTY-BI ZORO*

**Korhogo**, Boîte Postale : n° 54  
Téléphone : (225) 36 86 01 10 et 36 86 01 11  
Télex : 63 106 KORHOGO CI  
Téléfax : (225) 36 86 15 30  
*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Kouadio BOMBO*

**Man**, Boîte Postale : n° 1017  
Téléphone : (225) 33 79 02 67  
Télex : BCEAO MAN 89 106  
Téléfax : (225) 33 79 02 28  
*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. N'guessan ABBY*

**San Pedro**, Boîte Postale : n° 387  
Téléphone : (225) 34 71 21 74  
Télex : BCEAO 91 130 SAN PEDRO  
Téléfax : (225) 34 71 24 48  
*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Adjoumani KOUAKOU*

## GUINEE-BISSAU

**Bissau**, Boîte Postale : n° 38  
Téléphone : (245) 21 55 48 - 21 41 73 et 21 14 82  
Télex : 289 BCGB 1  
Téléfax : (245) 20 13 05 et 20 13 21  
*Adjoint au Directeur National : M. H. BORGES*

## MALI

**Bamako**, Boulevard du 22 Octobre 1946  
Boîte Postale : n° 206  
Téléphone : (223) 222 25 41 et 222 54 06  
Télex : 2 574 BCEAO BAMAKO  
Téléfax : (223) 222 47 86  
*Directeur de l'Agence Principale : M. Métanga SANOGO*

**Mopti**, Boîte Postale : n° 180  
Téléphone : (223) 43 01 02 et 43 05 65  
Télex : BCEAOMPT 8001 MJ  
Téléfax : (223) 43 05 07  
*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Idrissa Matoti TOURE*

**Sikasso**, Boîte Postale : n° 453  
Téléphone : (223) 62 06 57  
Télex :  
Téléfax : (223) 62 08 79  
*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Soumaïla KIDA*

## NIGER

**Niamey**, rue de l'Uranium

Boîte Postale : n° 487

Téléphone : (227) 72 33 30 et 72 33 40

Télex : BCEAO 5 218 NI

Téléfax : (227) 73 47 43

*Directeur de l'Agence Principale : M. Oumarou GAGERE*

**Maradi**, Boîte Postale : n° 265

Téléphone : (227) 41 00 96

Télex : BCEAO 8 244 NI

Téléfax : (227) 41 00 45

*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Badagé BAWA*

**Zinder**, Boîte Postale : n° 133

Téléphone : (227) 51 00 94

Télex : BCEAO 8 226 NI

Téléfax : (227) 51 07 24

*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Sahaka MAHAMAN SALAH*

## SENEGAL

**Dakar**, Boulevard Général De Gaulle x Triangle Sud

Boîte Postale : n° 3159

Téléphone : (221) 823 13 30 et 823 53 84

Télex : BCEAO SG 21 839

Téléfax : (221) 823 57 57

*Directeur de l'Agence Principale : M. Modienne GUISSÉ*

**Kaolack**, Boîte Postale : n° 79

Téléphone : (221) 941 13 86 et 941 13 87

Télex : BCEAO SG 74 071

Téléfax : (221) 941 33 23

*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Serge Alain NICOD*

**Ziguinchor**, Boîte Postale : n° 317

Téléphone : (221) 991 10 39

Télex : BCEAO SG 73027

Téléfax : (221) 991 16 59

*Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Abdoulaye BA*

## TOGO

**Lomé**, rue Abdoulaye FADIGA

Boîte Postale : n° 120

Téléphone : (228) 221 53 84

Télex : 5 216 BCEAO TO

Téléfax : (228) 221 76 02

*Directeur de l'Agence Principale : M. Kokou Seretti GOZAN*

**Kara**, Boîte Postale : n° 75

Téléphone : (228) 660 60 79 et 660 61 37

Télex : 7 202

Téléfax : (228) 660 62 69

*Chef de l'Agence Auxiliaire p.i. : M. Novignon GABOUTOU*

## REPRESENTATION DE LA BCEAO AUPRES DES INSTITUTIONS EUROPEENNES DE COOPERATION

29, rue du Colisée, 75 008, **Paris, France**

Téléphone : (33) 01 42 25 71 60

Télex : BCEAO PARIS 650 087

téléfax : (33) 01 42 56 00 37

## REPRESENTATION DU GOUVERNEUR AUPRES DE LA COMMISSION DE L'UEMOA

Av. Gamal Abdel NASSER, **Ouagadougou,  
Burkina**

Boîte Postale : 64 OUAGADOUGOU 01

Téléphone : (226) 30 60 15

Télex : BCEAO 5 205 BF

Téléfax : (226) 30 63 76



*M. Charles Konan BANNY, Gouverneur de la BCEAO.*

## *Message du Gouverneur de la BCEAO*

**L**A BANQUE CENTRALE des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a célébré, le 12 mai 2002, son quarantième anniversaire. Symbole de la maturité, cet anniversaire consacre quatre décennies de labeur pour construire une Banque Centrale toujours plus moderne, forte et efficace, au service des huit Etats membres et des populations de l'Union Monétaire Ouest Africaine.

La commémoration de cet événement a été l'occasion de marquer un temps d'introspection et de réflexion prospective, au cours du symposium organisé sur le thème central : " La conduite de la politique monétaire dans une zone monétaire intégrée" .

Quatre décennies de politique monétaire vertueuse ont permis d'asseoir la stabilité monétaire et de contribuer de façon décisive à la construction d'un système financier solide et de plus en plus diversifié.

Le bilan globalement satisfaisant de l'action monétaire contraste avec les moindres performances macroéconomiques des Etats de l'Union. En effet, au cours des dernières années, la croissance réelle des économies de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est restée inférieure au niveau de 7% communément admis comme nécessaire pour lutter efficacement contre la pauvreté. En particulier, en 2002, le taux de croissance réel du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Union est ressorti à 1,6% contre 3,6% en 2001. En outre, aucun Etat n'a respecté l'ensemble des critères de convergence édictés dans le cadre du dispositif de surveillance multilatérale des politiques économiques de l'UEMOA.

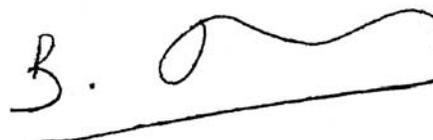
Cette situation est imputable aux rigidités structurelles qui continuent de pénaliser les économies de l'Union, caractérisées par une forte vulnérabilité aux chocs internes et externes, la faible diversification des activités productives, la persistance des déséquilibres financiers du secteur public et une unification insuffisante des espaces économiques nationaux.

Des efforts restent ainsi à faire pour asseoir durablement les fondements économiques de la monnaie commune, par la mise en œuvre rapide, par les Etats, de réformes structurelles ainsi que des politiques aptes à assurer la convergence des performances économiques, autour d'une discipline budgétaire renforcée, visant la soutenabilité des déficits publics. Il revient aux Etats de l'Union de faire du respect des critères de convergence une exigence forte, de manière à donner un gage de qualité aux politiques économiques.

Ces actions devront être complétées par des mesures visant à instaurer, au plan national et régional, la stabilité sociale, la paix et la concorde, indispensables pour garantir les libertés fondamentales et l'approfondissement de la démocratie.

*A l'orée du troisième millénaire, forte des acquis et de la maturité que lui confèrent quarante années d'expérience de politique monétaire commune, la BCEAO, pour sa part, veillera à poursuivre sa modernisation et à renforcer ses modes d'action, afin de les conformer aux normes et pratiques internationales ainsi qu'aux exigences de la globalisation économique et financière, de manière à assurer durablement la stabilité monétaire et contribuer à la création des conditions pérennes de la stabilité macroéconomique.*

**Charles Konan BANNY**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B.' followed by a wavy line and a horizontal underline.

*Gouverneur de la Banque Centrale  
des Etats de l'Afrique de l'Ouest,  
Président du Conseil d'Administration*

## VUE D'ENSEMBLE

En 2002, l'économie mondiale a été marquée par une morosité des perspectives économiques imputable principalement au ralentissement du rythme de progression de l'activité dans les principaux pays industrialisés.

En effet, les taux de croissance dans la plupart des économies avancées se sont maintenus à des niveaux modestes ou ont accusé une baisse. Aussi, tenant compte de la relative maîtrise de l'inflation, les politiques monétaires ont-elles été assouplies, en soutien aux efforts de relance économique.

Dans les pays en développement, la situation est différenciée. En Asie du Sud-Est, le produit intérieur brut (PIB) s'est accru de 6,5%, en accélération par rapport à l'année précédente. En Amérique latine, le taux de croissance s'est fixé à 0,1% contre 0,6% en 2001. En Afrique, le rythme de la croissance s'est décéléré pour se situer à 3,4% contre 3,6% un an auparavant.

Sur le marché des changes, le dollar s'est déprécié par rapport aux principales devises, notamment l'euro, en raison de l'aggravation du déficit budgétaire des Etats-Unis et de la reprise moins forte que prévue de l'économie américaine.

L'évolution des marchés financiers s'est ressentie de la faiblesse du dynamisme de l'économie mondiale, de la faillite et de la falsification des comptes de certaines grandes entreprises. Ainsi, pour la troisième année consécutive, les cotations ont enregistré des baisses notables.

Sur les marchés internationaux des produits de base, les cours des principaux produits d'exportation de l'Union se sont raffermis en liaison avec la réduction de l'offre en provenance de l'Amérique latine et les perturbations des campagnes agricoles engendrées par les crises socio-politiques au Venezuela et en Côte d'Ivoire.

Dans ce contexte, les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ont enregistré une augmentation de leur produit intérieur brut (PIB) en termes réels de 1,6% contre 3,6% en 2001. En moyenne annuelle, l'inflation a atteint 2,9% contre 4,1% un an auparavant.

Le déficit global des finances publiques, hors dons, est ressorti à 714,4 milliards, en hausse de 30,9 milliards par rapport à 2001. En proportion du PIB, il s'est fixé à 3,5%. L'encours de la dette extérieure est ressorti à 15.589,2 milliards, en baisse de 359,8 milliards. A fin décembre 2002, le rapport de la dette au PIB s'est établi à 75,8%.

La balance des paiements extérieurs a dégagé un excédent de 753,1 milliards, à la suite notamment de l'évolution favorable du compte de capital et d'opérations financières, dont l'effet a été atténué par le déficit du solde des transactions courantes.

Au plan monétaire, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est renforcée de 688,6 milliards, pour se fixer à 2.850,9 milliards. Les réserves de change se sont chiffrées à 3.657,8 milliards, induisant un taux de couverture de l'émission monétaire de 117,2%. Le crédit intérieur s'est accru de 116,1 milliards pour s'établir à 3.876,1 milliards, en liaison exclusivement avec l'accroissement des crédits à l'économie, la position nette débitrice des gouvernements s'étant améliorée de 53,6 milliards. Les interventions de la Banque Centrale se sont repliées de 33,5 milliards, pour se situer à 439,8 milliards, sous les effets conjugués du recul de 4,5 milliards et de 29,0 milliards des concours aux Trésors nationaux et des refinancements en faveur des banques et établissements financiers. Reflétant globalement l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 737,4 milliards pour se chiffrer à 5.475,2 milliards.

Tenant compte de l'évolution de l'environnement international et de la conjoncture économique interne, la Banque Centrale a maintenu inchangés son taux d'escompte et celui des prises en pension respectivement à 6,50% et 6,00%. Le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques est demeuré inchangé dans tous les Etats, à l'exception de celui du Mali qui a été relevé de 3,00% à 9,00%.

Sur le marché monétaire, le taux marginal de l'adjudication de reprise de liquidités de janvier, organisée dans le prolongement des appels d'offres du dernier trimestre 2001, est ressorti à 5,00%. Aucune adjudication d'injection de liquidités n'a été effectuée en 2002.

La Banque Centrale a, par ailleurs, poursuivi sa contribution au renforcement du processus d'intégration, à travers notamment les travaux du Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) et du Comité des Gouverneurs des Banques Centrales des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Elle a contribué à la consolidation du dispositif de surveillance multilatérale des politiques économiques et à l'analyse des programmes pluriannuels de convergence, élaborés dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

Le nouveau Statut du personnel qui fixe les règles communes pour l'ensemble des agents quel que soit leur lieu d'emploi a été achevé et adopté. Les chantiers relatifs à la modernisation des systèmes et moyens de paiements et à la conception d'un cadre légal et réglementaire uniforme pour le capital-risque ont été poursuivis. Parallèlement, la Banque Centrale a conduit des actions dans les domaines de la centralisation des bilans, de la promotion des institutions de financement décentralisées et de la coopération monétaire régionale.

Toutes ces actions et celles passées qui fondent la bonne réputation de l'Institut d'émission ont été portées à la connaissance du public à l'occasion des festivités de son 40ème anniversaire. Cette fête de la maturité, qui a mobilisé l'ensemble du personnel, a été célébrée dans la ferveur, la joie, l'ouverture et la réflexion. Durant quarante ans, la BCEAO, symbole vivant de l'intégration dans la sous-région, a sans relâche œuvré à la maîtrise de l'inflation, à la stabilité des taux de change, à la réduction des coûts des transactions entre les Etats membres de l'Union et à l'instauration de la crédibilité de la politique monétaire à travers sa capacité à adapter ses instruments à l'évolution de l'environnement interne et externe. Le bilan positif de l'action monétaire a été obtenu grâce à la consolidation constante de la cohésion et à la détermination de l'ensemble des agents à perpétuer le label de compétence, de savoir-faire et de bonne vertu de la Banque Centrale.

Au terme de l'année 2002, la BCEAO a soumis, en application de l'article 64 de ses Statuts, ses comptes à la vérification des Contrôleurs Nationaux et du Commissaire - Contrôleur nommé par le Conseil des Ministres. Celui-ci a, en outre, procédé, conjointement avec le Contrôleur désigné par la France, à l'examen de l'application de la convention de compte d'opérations.

# I - L'environnement économique et financier

## 1 - ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

L'accélération de la croissance économique mondiale, attendue au cours de l'année 2002, ne s'est pas réalisée. En effet, la progression de l'activité a été moins forte que prévue dans la plupart des pays développés. Le rythme d'expansion de 3,0% enregistré par l'économie mondiale est lié à la performance des pays émergents d'Asie. Dans les autres régions du monde, les taux de croissance se sont maintenus à des niveaux modestes ou ont accusé un recul, entraînant des baisses sur les marchés financiers et des évolutions contrastées des principales devises. Face à la croissance modérée de l'économie mondiale et dans un contexte marqué par une relative stabilité des prix, les banques centrales des pays industrialisés ont poursuivi l'assouplissement de leur politique monétaire.

### 1.1 Conjoncture économique internationale

Aux Etats-Unis, le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 2,4% en moyenne annuelle après un taux de 0,3% en 2001. Les dépenses publiques et celles des ménages, stimulées par l'assouplissement des politiques budgétaire et monétaire, ont été les principales locomotives de la croissance. Le redressement de l'économie américaine a toutefois été affecté, au deuxième semestre, par les incertitudes sur l'environnement économique et financier, nourries par les menaces terroristes, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et les faillites de certaines grandes entreprises. Dans ces conditions, les investissements se sont, de nouveau, inscrits en recul de 5,8% après une baisse de 5,2% en 2001.

Au Japon, l'activité économique a amorcé une phase de redressement au cours de l'année 2002, à la faveur de la reprise des exportations vers certains pays émergents d'Asie dont la croissance a été soutenue par une nette expansion de la demande intérieure. Toutefois, le taux de croissance du produit intérieur brut est resté relativement

modeste ressortant à 0,3% après une réalisation de 0,4% en 2001, la reprise de l'activité ayant été de courte durée et d'une ampleur limitée.

Dans la zone euro, l'activité économique a enregistré un net ralentissement, pour la deuxième année consécutive. Le taux de progression du produit intérieur brut est ressorti, en moyenne annuelle, à 0,8% contre 1,4% en 2001. Outre le recul des investissements et le tassement de la demande extérieure, l'affaiblissement de la consommation privée explique le niveau relativement faible de la croissance. A l'instar des pays de la zone euro, l'activité économique au Royaume-Uni a connu un ralentissement, le taux de croissance du produit intérieur brut ressortant à 1,6% après 2,0% en 2001. La contraction de 9,3% des investissements des entreprises et le repli de 1,1% des exportations ont atténué l'incidence de la vigueur des dépenses des ménages et des investissements publics sur la croissance.

Les pays en développement ont connu en 2002 des évolutions contrastées. En effet, les pays d'Asie ont renoué avec une croissance plus forte. Par contre, les pays d'Europe de l'Est ont été confrontés au ralentissement de la croissance mondiale, tandis que les pays d'Amérique latine ont enregistré une quasi récession.

Dans les économies émergentes d'Asie, la croissance s'est accélérée, passant de 5,7% en 2001 à 6,5%. Les exportations, en particulier celles de composants électroniques vers les Etats-Unis, ont été le moteur de cette expansion. Ces pays ont également tiré profit de la hausse de la demande intérieure de la Chine dont le produit intérieur brut a connu une progression de 8,0% en 2002 contre 7,3% un an plus tôt.

Les économies d'Amérique latine restent encore fragilisées par les turbulences monétaires et financières des années 1998 et 1999. En 2002, le produit intérieur brut global des pays de la région s'est inscrit en baisse de

0,1% après un taux de croissance de 0,6% en 2001. Cette récession est due à la propagation, aux autres pays d'Amérique latine, de la crise économique survenue en Argentine et à la montée des incertitudes liées à la transition politique au Brésil, contribuant à freiner les investissements directs étrangers. Le Venezuela, aux prises avec une grève générale sans précédent, a également contribué à l'affaiblissement du rythme de la croissance dans cette zone.

En Afrique, la croissance économique s'est située à 3,4% en 2002 contre 3,6% un an auparavant. Ce rythme d'expansion modéré reflète l'impact des crises socio-politiques sur les performances de certains pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et d'Afrique australe. Il est également imputable à la hausse des prix de l'énergie consécutive à l'accentuation des tensions au Moyen-Orient.

La détérioration de la conjoncture économique internationale a induit une remontée du chômage. Aux Etats-Unis, le taux de chômage a augmenté de 4,8% en 2001 à 5,8%. Dans la zone euro, le taux de chômage est passé de 8,0% en 2001 à 8,3%. Le chômage a atteint un nouveau taux record au Japon où le nombre de personnes sans emploi s'est élevé à 5,4% de la population active contre 5,0% en 2001, en liaison avec la poursuite de l'assainissement et la restructuration des entreprises.

Le ralentissement de la demande a contribué à modérer les pressions inflationnistes dans de nombreux pays. Aux Etats-Unis, l'inflation, mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation, s'est établie à 1,6%, soit une nette décélération par rapport au taux de 2,8% en 2001. Dans la zone euro, le rythme de progression des prix à la consommation a été un peu plus élevé qu'aux Etats-Unis, malgré un ralentissement plus marqué de la croissance. Le taux d'inflation moyen annuel s'est fixé à 2,3%, en légère atténuation par rapport au taux de

2,6% observé en 2001. La situation déflationniste à laquelle est confronté le Japon depuis 1998 s'est aggravée. Le niveau général des prix à la consommation a de nouveau reculé de 0,9% en 2002 après la baisse de 0,7% enregistrée l'année précédente.

Dans les pays en développement, les prix ont globalement connu une hausse modérée. En particulier en Asie, leur rythme de progression a été contenu à 2,0% après 2,5% en 2001. En Afrique, pour la première fois depuis le début des années 80, l'inflation est passée sous la barre symbolique des 10,0%, ressortant à 9,5% en moyenne. A l'inverse, en Amérique latine, le taux d'inflation a atteint 18,5% après un niveau de 5,2% en 2001, en liaison avec l'impact de la crise à laquelle la région a été confrontée.

## 1.2 Marchés des changes

L'évolution des marchés des changes a été caractérisée par une appréciation de l'euro vis-à-vis des principales devises, en particulier le dollar des Etats-Unis. En effet, la monnaie américaine a été fragilisée par le niveau du déficit budgétaire et l'aggravation du déficit courant extérieur des Etats-Unis. En moyenne annuelle, le billet vert s'est déprécié de 9,3%, 4,9% et 5,4% vis-à-vis respectivement du franc suisse, de la livre sterling et de l'euro. En revanche, les incertitudes sur la relance de l'économie japonaise n'ont pas permis au yen de se raffermir face au dollar.

L'euro a franchi la parité avec le dollar le 15 juillet 2002 et a atteint son niveau le plus haut, soit 1,0332 dollar, le 17 décembre 2002. Sur l'ensemble de l'année, la monnaie unique européenne s'est appréciée de 8,0% par rapport au yen. Par contre, elle a reculé de 1,3% face à la livre sterling.

Du fait de son ancrage nominal à l'euro, le franc CFA a connu, par rapport aux principales monnaies, un raffermissement dans la même proportion que celui de la monnaie unique européenne.

**UMOA - Variation des taux de change moyens annuels**

	<b>2 0 0 1</b>	<b>2 0 0 2</b>	<b>Variations</b>
	francs CFA par unité monétaire		%
Droit de tirage spécial (1 DTS)	934,1538	899,6329	-3,6954
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	734,7598	694,8703	-5,4289
Franc suisse (1 CHF)	421,4080	447,4186	6,1723
Livre sterling (1 GBP)	1027,7349	1040,9595	1,2868
Yen japonais (1 JPY)	6,0361	5,5538	-7,9903

Source : BCEAO.

**UMOA - Evolution des taux de change moyens trimestriels**

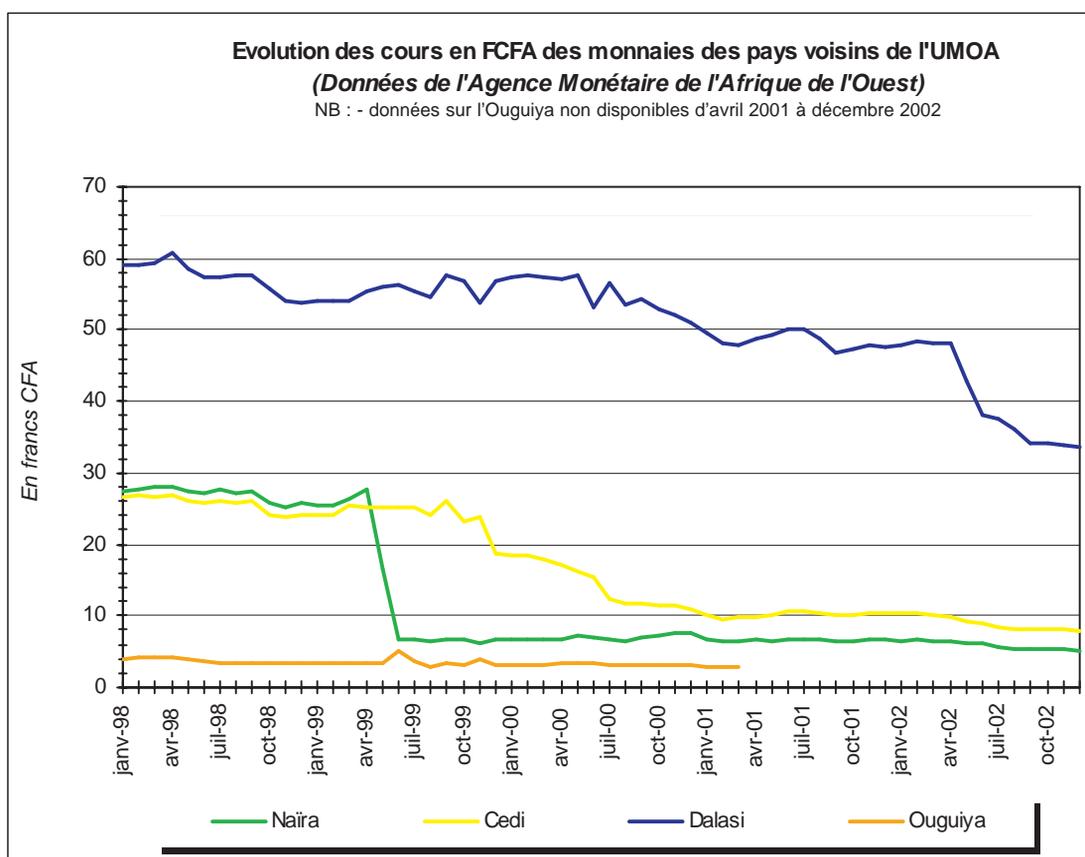
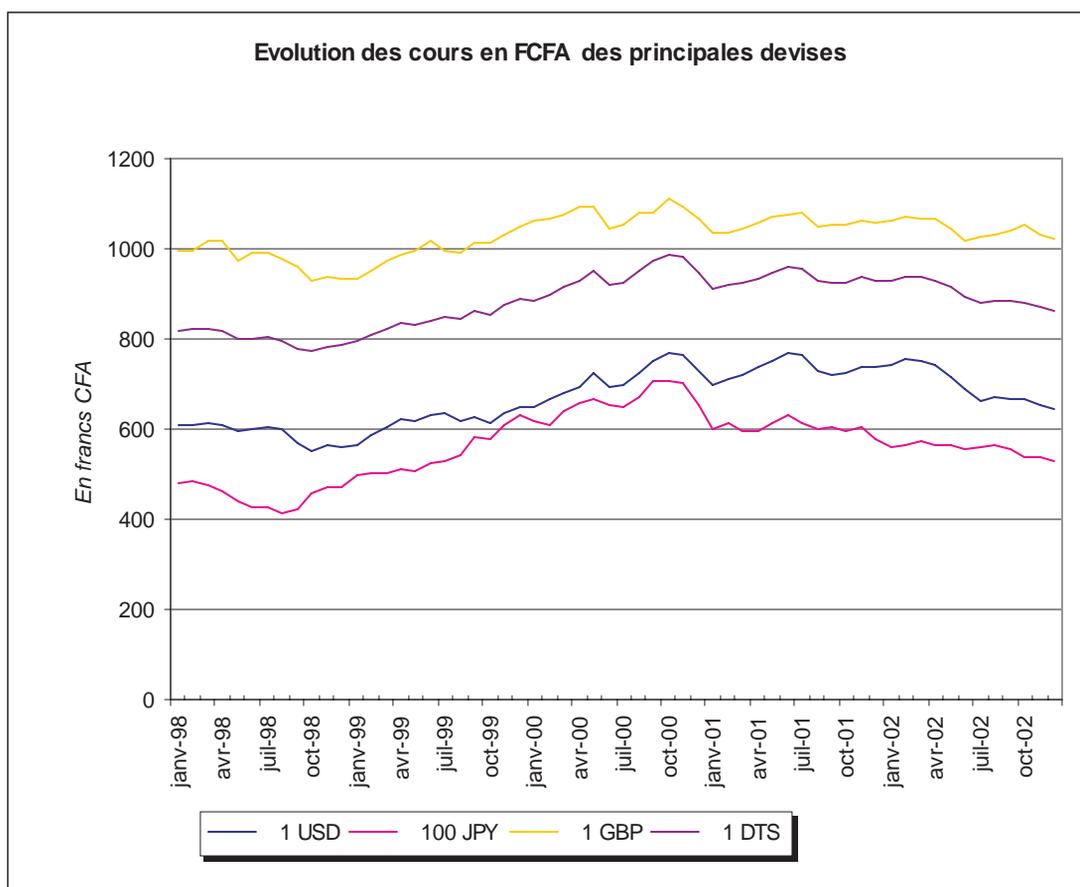
	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre	4 <sup>ème</sup> trimestre
<b>A N N E E 2 0 0 1</b>				
francs CFA par unité monétaire				
Droit de tirage spécial (1 DTS)	920,0175	946,9812	937,4274	932,1892
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	713,0518	752,2366	736,7409	737,0100
Franc suisse (1 CHF)	408,4600	419,6100	424,8966	432,6660
Livre sterling (1 GBP)	1030,9191	1070,7136	1059,1037	950,2033
Yen japonais (1 JPY)	6,0512	6,0942	6,0790	5,9200

**A N N E E 2 0 0 2**

francs CFA par unité monétaire

Droit de tirage spécial (1 DTS)	935,0967	912,7221	881,9119	868,8008
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	748,5707	714,1922	665,8082	650,9101
Franc suisse (1 CHF)	445,2091	447,7087	448,1682	448,5886
Livre sterling (1 GBP)	1067,6003	1035,9320	1033,3436	1026,9622
Yen japonais (1 JPY)	5,6538	5,6327	5,5746	5,3541

Source : BCEAO.



Source : BCEAO.

### 1.3 Evolution des taux d'intérêt

Dans un contexte de faible inflation, les banques centrales des pays industrialisés ont poursuivi l'assouplissement de leur politique monétaire en 2002, en vue de soutenir la reprise de l'activité économique.

Ainsi, après avoir maintenu inchangés ses taux directeurs durant les huit premiers mois de l'année, la Réserve Fédérale a réduit de 50 points de base son taux objectif des fonds fédéraux et son taux d'escompte, le 6 novembre 2002, pour les fixer respectivement à 1,25% et à 0,75%. La Banque Centrale Européenne a également diminué ses taux d'intérêt, le 5 décembre 2002, après les avoir baissés à quatre reprises un an plus tôt. Ainsi, le taux de refinancement, le taux de dépôt et le taux des prêts marginaux ont été établis respectivement à 2,75%, 1,75% et 3,75%. Ne disposant plus de marge de manœuvre, la Banque du Japon n'a pu imprimer un mouvement de baisse de son taux directeur en 2002. En revanche, elle a procédé à une injection massive de liquidités dans l'économie pour soutenir la croissance. Ainsi, le taux d'escompte est resté inchangé à 0,10% durant l'année 2002. La Banque d'Angleterre a également laissé son taux d'intervention inchangé à 4,0% durant l'année 2002.

Les incertitudes sur l'environnement économique et financier ont renforcé l'attrait des investisseurs pour les marchés obligataires. Dans le prolongement de la tendance observée en 2001, les taux à long terme ont poursuivi leur baisse, principalement dans les pays industrialisés, en raison du regain d'intérêt des emprunts obligataires dans un contexte d'effondrement des cours des actions.

Aux Etats-Unis, le rendement des emprunts à 10 ans est passé de 5,07% à 4,65% d'une année à l'autre. En France, le taux à 10 ans s'est détendu de 12 points de base à 4,86% en moyenne, tandis qu'en Allemagne, il s'est replié de 21 points de base à 3,82%. Dans la zone euro, la moyenne des rendements des emprunts d'Etat s'est établie à 4,92% en 2002 contre 5,03% un an plus tôt.

Sur le marché des eurodevises, la baisse des taux directeurs des banques centrales s'est traduite par un repli généralisé du loyer de l'argent sur le compartiment à trois mois. Le taux servi sur les prêts en dollar est ressorti en moyenne à 1,74% contre 3,7% en 2001. Les placements en euro se sont négociés en moyenne annuelle à 3,29% contre 4,24% en 2001.

### 1.4 Evolution des marchés financiers

Sur les marchés financiers, les cours des valeurs se sont inscrits en recul pour la troisième année consécutive. Les principaux indices ont enregistré de fortes baisses en liaison avec la vague de faillites de certaines grandes entreprises, les problèmes de fiabilité des comptes des entreprises et les perspectives économiques globalement moroses.

A New York, la chute des cours boursiers, amorcée en 2000 s'est accentuée, induisant un effondrement des principaux indices. Le Dow Jones a reculé de 16,8% pour retomber à 8.341,6 points après une perte de 7,1% en 2001. La chute du Nasdaq, indice des valeurs de haute technologie, s'est amplifiée de 31,5%, après un recul de 21,1% en 2001.

A Londres, la baisse de l'indice Footsie s'est accentuée, passant de 16,5% en 2001 à 24,5%. Cette évolution est imputable à la détérioration des résultats des banques et des sociétés d'assurance, dont les profits ont été érodés par le financement de nombreux sinistres liés à des inondations survenues en Europe.

L'effondrement des marchés des actions a été plus marqué en Allemagne et en France. A Francfort, le Dax s'est replié de 43,9% à 2.812,3 points, après une perte de 19,8% l'année précédente. A Paris, le CAC 40 a terminé l'année à 3.063,8 points, en baisse de 33,8%. Outre la détérioration plus sensible des perspectives économiques en Europe, les contre-performances s'expliquent par le rapatriement de capitaux par les fonds d'investissement américains.

A Tokyo, l'indice Nikkei a accusé une baisse de 18,6%, s'établissant à 8.578,9 points

à fin décembre 2002. Les replis les plus marqués ont été enregistrés durant le deuxième semestre 2002 dans le sillage de l'effondrement des places financières américaines. L'assainissement de la situation des grands groupes bancaires a pesé sur l'indice Nikkei.

## 2 - ENVIRONNEMENT INTERIEUR

En 2002, les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont été confrontés aux effets d'une répartition inégale des pluies et aux difficultés engendrées par les troubles socio-politiques en Côte d'Ivoire. La situation économique (production, revenus, finances publiques et comptes extérieurs) en a été affectée.

### 2.1 Production

La situation de la production en 2002 est appréciée globalement par l'évolution du PIB, puis spécifiquement à travers les principales branches.

#### 2.1.1 Produit intérieur brut

Le produit intérieur brut de l'UEMOA a progressé, en termes réels, de 1,6 % contre 3,6% un an auparavant. Cette contre-performance est liée au fléchissement de l'activité en Côte d'Ivoire et à ses répercussions dans les Etats limitrophes. Néanmoins, le secteur primaire est demeuré le principal moteur de la croissance, en relation avec la bonne tenue des cours mondiaux des principaux produits d'exportation. La décélération de l'activité s'est traduite par un recul de la consommation privée. Le taux d'épargne est ressorti à 14,8% contre 14,2% en 2001. En revanche, le taux d'investissement est passé de 17,1% en 2001 à 16,2%.

Par pays, la situation se présente comme suit.

Au **Bénin**, le taux de croissance du PIB, en termes réels, est estimé à 4,6% contre 5,0% un an plus tôt. La décélération de l'activité est imputable au secteur primaire, notamment à la chute de la production cotonnière. Les taux d'épargne et d'investissement se sont établis respectivement à 11,4% et 20,1% contre 10,5% et 18,8% en 2001.

Au **Burkina**, le taux de progression du produit intérieur brut est ressorti à 4,6% contre 5,7% un an plus tôt. Cette évolution est due à la progression modérée de la valeur ajoutée du secteur primaire et à la reprise des activités dans les secteurs secondaire et tertiaire. Du point de vue de la demande, le ralentissement du rythme de la croissance s'est manifesté par la relative stabilité de la consommation finale publique qui a limité l'incidence des augmentations enregistrées au niveau de la consommation finale privée et des investissements. Les taux d'épargne et d'investissement se sont respectivement élevés à 10,1% et 24,8% contre 11,8% et 27,5% un an auparavant.

En **Côte d'Ivoire**, le taux de croissance du PIB, en termes réels, s'est inscrit à -1,2% contre un léger redressement de 0,1% en 2001. Ce résultat est induit par la contre-performance des secteurs secondaire et tertiaire affectés par les troubles socio-politiques déclenchés le 19 septembre 2002. Au niveau des emplois, le fléchissement de la croissance s'est traduit par le recul de la consommation finale des ménages en rapport avec le comportement prudent et attentiste des consommateurs à la suite des événements du 19 septembre. Les taux d'épargne intérieure et d'investissement se sont fixés respectivement à 19,6% et 9,6% contre 19,4% et 10,9% en 2001.

En **Guinée-Bissau**, le taux de croissance de l'économie est ressorti à -4,2% après une progression de 0,2% en 2001. Le recul global de l'activité est lié à l'atonie dans le secteur tertiaire. Du côté des emplois, il a induit un ralentissement marqué de la consommation des ménages et des exportations, en liaison avec la baisse de la production de noix de cajou. Les taux d'épargne intérieure et d'investissement se sont établis respectivement à 2,2% et 23,8% contre 4,5% et 15,9% un an plus tôt.

Au **Mali**, l'activité a progressé de 3,9%, contre 12,0% un an auparavant. Cette évolution est imputable à un ralentissement du rythme de l'activité dans les secteurs secondaire et tertiaire. Du côté de la demande, la consommation finale privée est demeurée le principal moteur de la croissance. Le taux

d'épargne intérieure et celui d'investissement sont ressortis respectivement à 18,7% et 20,1% contre 14,8% et 25,1% en 2001.

Au **Niger**, le taux de croissance du PIB s'est situé à 2,7%, après une progression de 5,9% enregistrée en 2001. La décélération du rythme de croissance est en rapport avec la quasi-stagnation de la production agricole. Elle s'est traduite par un ralentissement des investissements dont l'effet a été partiellement atténué par la relance de la consommation. Le taux d'épargne intérieure et le taux d'investissement se sont fixés respectivement à 9,9% et 19,3% en 2002 contre 13,2% et 21,7% l'année précédente.

Au **Sénégal**, le taux de progression du PIB s'est établi à 2,4% contre 5,6% en 2001. Cette évolution est liée à l'atonie de l'activité dans le secteur primaire, notamment dans la sous branche "agriculture et pêche". Au plan de la demande, le ralentissement du rythme de croissance économique s'est manifesté par la baisse de la consommation finale et des exportations en relation avec la réduction des productions agricoles. Le taux d'épargne intérieure et le taux d'investissement se sont situés respectivement à 11,6% et 19,6% contre 8,9% et 17,7% en 2001.

Au **Togo**, le rythme de progression de l'activité économique s'est accéléré, atteignant 4,2% contre 0,6% enregistré en 2001. Ce résultat est dû à la bonne tenue du secteur primaire. Au niveau des emplois, il est lié à la hausse de la consommation finale privée. Le taux d'épargne intérieure et le taux d'investissement se sont fixés à 2,5% et 18,4% contre 1,6% et 17,9% un an auparavant.

### 2.1.2 Production agricole

Globalement, la campagne agricole 2001-2002 s'est soldée par un recul de la production des principales cultures de rente à l'exception de celles du cacao et du coton, et par une hausse de l'offre de produits vivriers.

#### a) Cultures d'exportation

La commercialisation de cacao a porté sur 1.270.168 tonnes, en hausse de 4,3% par rapport à celle de la campagne précédente, en liaison avec l'amélioration de 4,3% de la

production ivoirienne. Les quantités de coton commercialisées se sont accrues de 38,9%, passant de 1.291.585 tonnes en 2000-2001 à 1.794.425 tonnes en 2001-2002. La production cotonnière est ressortie en hausse dans tous les pays membres de l'Union, sauf au Bénin et au Niger. Celle du caoutchouc a atteint 137.517 tonnes, soit une augmentation de 7,5%.

En revanche la collecte de café s'est établie à 187.981 tonnes, en baisse de 40,1% par rapport à la campagne précédente. Ce repli est imputable à la chute de la production en Côte d'Ivoire et au Togo.

#### b) Cultures vivrières

Le retard et l'irrégularité des précipitations dans certains pays de l'Union ont entraîné une baisse de la production vivrière, notamment dans les pays du Sahel, induisant une situation alimentaire contrastée.

Ainsi, au **Mali**, la production vivrière s'est élevée à 2.571.120 tonnes, en diminution de 2,1%. Au **Sénégal**, la récolte des produits vivriers s'est située à 896.528 tonnes, en recul de 20,8%. Par contre, au **Burkina** et au **Niger**, les récoltes de produits vivriers ont progressé respectivement de 0,6% et de 7,4% en ressortant à 3.119.100 tonnes et à 2.820.886 tonnes.

Dans les pays du golfe de Guinée, de bonnes performances ont été enregistrées. Au **Bénin**, la production vivrière a atteint 6.330.555 tonnes, en hausse de 19,0%. En **Côte d'Ivoire**, les récoltes des produits vivriers se sont situées à 8.314.900 tonnes, en progression de 3,2%. Au **Togo**, la production vivrière s'est élevée à 3.094.500 tonnes, en hausse de 4,0%. Par contre, en **Guinée-Bissau**, la production céréalière s'est contractée de 1,8% pour se situer à 165.063 tonnes.

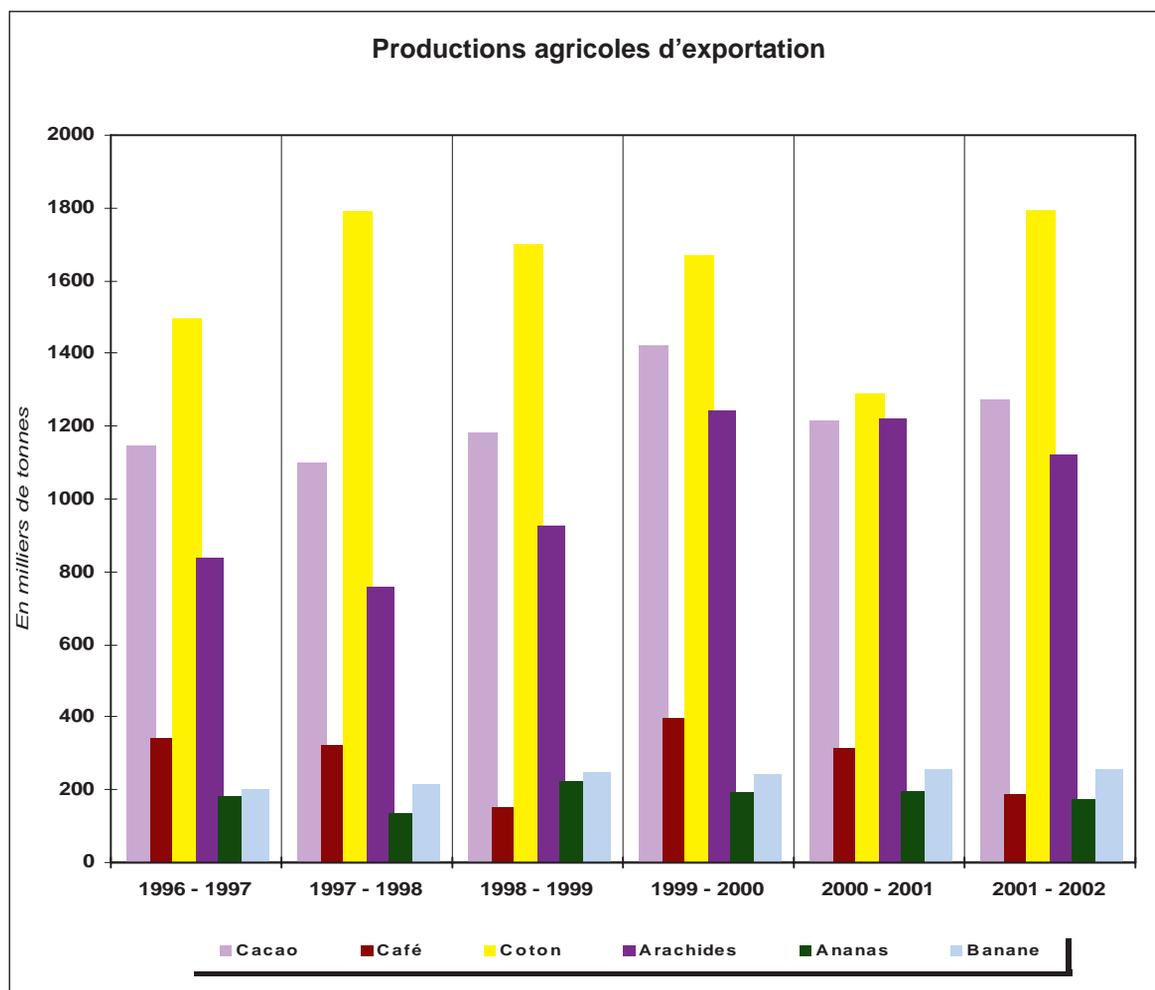
### 2.1.3 Élevage

La croissance de la production de l'élevage s'est poursuivie, tirée par une demande soutenue et par les retombées positives des réformes pour accroître l'offre.

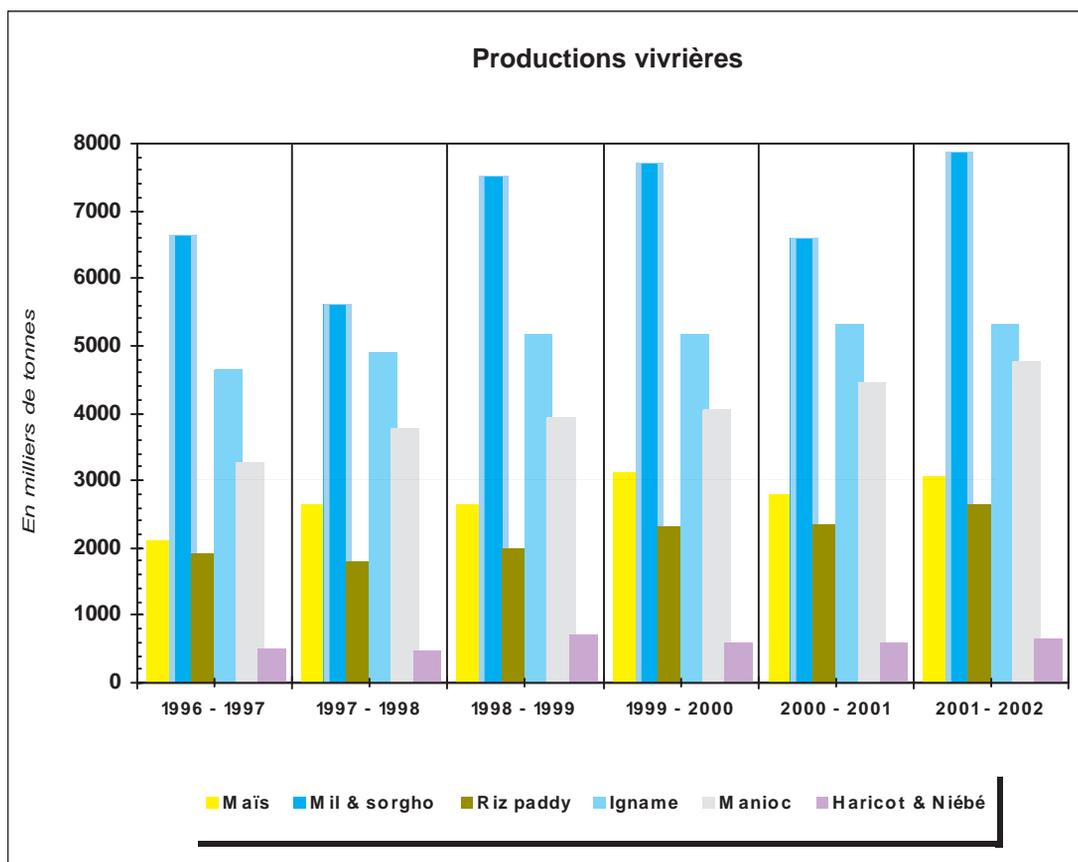
Au **Bénin**, l'effectif du cheptel est estimé à 1.568.928 têtes pour les bovins, 1.900.810 têtes pour les ovins et les caprins,

249.986 têtes pour les porcins et 10.955.803 têtes pour la volaille, soit une augmentation de 3,3% pour les bovins, les porcins, la volaille et 2,0% pour les ovins et caprins. Au **Burkina**, le cheptel des bovins s'est accru de 2,0% à 4.992.000 têtes. Celui des ovins et caprins et de la volaille ont augmenté chacun de 3,0% pour ressortir à 16.370.000 têtes et 23.786.000 têtes. En **Côte d'Ivoire**, les bovins, les ovins et caprins, les porcins et la volaille sont évalués respectivement à 39.654 tonnes, 9.610 tonnes, 8.532 tonnes et 22.714 tonnes, en accroissement respectif de 67,0%, 23,0%, 15,0% et 1,0%. En **Guinée-Bissau**, les bovins, les ovins et caprins et la volaille sont évalués à 538.000 têtes, 644.000 têtes et 754.000 têtes, en accroissement respectif de 2,5%, 3,0% et 7,0%. Au **Mali**, les effectifs des bovins et les ovins et caprins ont crû respectivement de 8,0% et de 15,5%, pour se fixer à 8.451.000

têtes et 26.730.000 têtes. Au **Niger**, le taux de croît des bovins a été de 2,0%, et l'effectif s'est élevé à 3.543.000 têtes. En ce qui concerne les ovins et les caprins, ils ont été estimés à 7.029.000 têtes et 8.992.000 têtes, en hausse respective de 3,0% et de 2,5%. Au **Sénégal**, les ovins et caprins ont enregistré un croît de 3,0% pour se situer à 8.933.000 têtes. Les effectifs des bovins et de la volaille ont augmenté de 7,9% et de 5,0% pour se chiffrer respectivement à 3.388.000 têtes et à 27.853.000 têtes. Quant aux porcins, leur effectif est passé de 280.000 à 291.000 têtes, soit un croît de 3,9%. Au **Togo**, le nombre des bovins et des ovins et caprins s'est élevé respectivement à 278.800 têtes et 2.498.600, en progression de 6,4%. L'effectif des porcins s'est accru de 6,4% pour atteindre 405.700 têtes et celui de la volaille est estimé à 9.962.700, en hausse de 6,4%.



Source : BCEAO.



Source : BCEAO.

#### 2.1.4 Exploitation forestière

En **Côte d'Ivoire**, les exportations de bois ont accusé une baisse de 14,9% en s'établissant à 575.642 mètres cubes. Cette évolution est due à la quasi-cessation des activités forestières en liaison avec les troubles socio-politiques. En **Guinée-Bissau**, le volume de bois exporté a chuté de 44,0% pour se chiffrer à 2.350 tonnes. Au **Togo**, les ventes de bois grumes sont passées de 23.630,0 mètres cubes à 56.000 mètres cubes. Celles de bois débités se sont fixées à 413,0 mètres cubes, en recul de 5,2%.

#### 2.1.5 Pêche

La production halieutique a enregistré des évolutions favorables. Au **Bénin**, elle s'est établie à 38.900 tonnes, soit une progression de 1,3%. En **Guinée-Bissau**, la production de la pêche s'est inscrite en hausse de 1,5% pour se fixer à 28.617,6 tonnes. Au **Niger**, les débarquements de la pêche se sont chiffrés à 30.000 tonnes, en accroissement de 44,1%. Cette performance s'explique par le retour progressif des eaux du

lac Tchad qui s'était complètement asséché en 1978, à la suite de longues périodes successives de sécheresse. Au **Sénégal**, la production de la pêche artisanale et industrielle a reculé de 10,3% pour se situer à 341.433 tonnes. Au **Togo**, la production halieutique s'est accrue de 3,0%, à 15.844,5 tonnes.

#### 2.1.6 Mines

Les données disponibles sur la production minière traduisent des résultats différenciés selon les pays. En **Côte d'Ivoire**, l'extraction de pétrole brut s'est établie à 5.457.200 barils contre 2.099.300 barils en 2001. Le quasi triplement de la production ivoirienne est dû à la remise en activité, depuis février 2002, du gisement "Espoir" aux côtés des deux autres dénommés "Foxtrot" et "Lion-panthère". Suivant la même tendance, la production de gaz est ressortie à 53.519,5 milliards de BTU, soit une hausse de 19,6%. En revanche, les achats cumulés d'or ont atteint 3.569,8 kilogrammes contre 3.672,0 kilogrammes un an plus tôt. Ceux de diamant ont porté sur 306.443 carats, en repli de 0,8%. Au **Mali**, la

production d'or issue des mines de Morila, Sadiola et Yatéla a enregistré une hausse de 23,1%, en ressortant à 66.068 kilogrammes. Par contre, au **Burkina**, elle s'est contractée de 8,8% pour se situer à 208,9 kilogrammes. Au **Niger**, la production d'uranium s'est accrue de 3,6% pour s'établir à 3.022,4 tonnes. Au **Sénégal**, la production de phosphates s'est réduite de 9,4%, en ressortant à 1.547.000 tonnes. En revanche, au **Togo**, elle s'est située à 1.379.879 tonnes, en augmentation de 29,4%.

### 2.1.7 Production d'énergie électrique

Au **Bénin**, la production d'énergie hydroélectrique a progressé de 18,0% pour s'établir à 580,2 GWH. Cette augmentation s'explique par l'accroissement de la demande consécutive notamment à l'extension du réseau électrique et à l'augmentation des besoins d'énergie électrique des consommateurs. Au **Burkina**, la production d'énergie hydroélectrique et thermique s'est inscrite en hausse de 3,8%, en s'établissant à 364,7 GWH. Cette progression est liée à l'affermissement de l'ordre de 7,0% de la demande. En **Côte d'Ivoire**, la production d'électricité s'est élevée à 5.276,4 GWH contre 4.866,8 GWH en 2001, en relation avec l'amélioration de la production thermique. Au **Mali**, la production d'énergie électrique est ressortie à 578,8 GWH, en augmentation de 11,1%, du fait de la hausse de 15,8% des productions d'énergie de source thermique. Au **Niger**, la quantité d'énergie électrique consommée a progressé de 6,3% en ressortant à 409,0 GWH. Au **Sénégal**, l'offre d'électricité s'est élevée à 1.724,4 GWH contre 1.651,3 GWH en 2001. Cette évolution porte l'empreinte des mesures prises par les Autorités pour faire face aux perturbations dans la fourniture d'électricité. Au **Togo**, la production d'énergie électrique a atteint 448,2 GWH contre 425,8 GWH en 2001. Par contre, en **Guinée-Bissau**, l'offre d'électricité s'est contractée de 4,7% pour se fixer à 17,9 MWH.

### 2.1.8 Production industrielle

Les données relatives à l'évolution de l'indice de la production industrielle traduisent une hausse de l'activité dans tous les pays, à l'exception de la Côte d'Ivoire.

Au **Bénin**, l'activité industrielle s'est inscrite en hausse de 11,2% en 2002, du fait

d'une augmentation de 7,3% de la production manufacturière et de 16,7% de la production et de la distribution d'électricité et d'eau. Ce raffermissement reflète le regain de dynamisme des industries agro-alimentaires, chimiques ainsi que celui des industries du tabac dont la production est respectivement en hausse de 13,6%, 7,9% et 29,0%. Il est également lié à la hausse des activités des huileries de palme et de celles de graines de coton ainsi qu'au rebond de la demande de boissons. La production de bières et de boissons gazeuses a augmenté de 12,6%, ressortant à 912.575 hectolitres.

Au **Burkina**, l'activité industrielle a progressé de 5,2% au cours de la période sous revue, sous l'impulsion des industries manufacturières (7,6%), notamment de la production de textiles (32,6%), d'électricité, de gaz et d'eau (4,4%). Les industries agro-alimentaires se sont par contre inscrites en retrait de 5,7%.

En **Côte d'Ivoire**, l'indice de la production industrielle a enregistré une baisse de 4,4% en 2002 contre -2,9% un an auparavant. Cette évolution a concerné exclusivement le secteur manufacturier, notamment les industries agro-alimentaires, les textiles et chaussures, le bois et les industries diverses dont les productions se sont réduites respectivement de 16,5%, 23,7%, 4,2% et de 52,4%, sous l'effet principalement des perturbations induites par la crise socio-politique.

Au **Mali**, la production industrielle, en enregistrant une hausse de 34,3% en 2002, a confirmé sa tendance au redressement notée un an auparavant. Cette évolution reflète essentiellement le dynamisme des industries agro-alimentaires et de production de tabac. Pour leur part, le produit des activités extractives s'est accru de 27,4%, sous l'effet notamment des performances enregistrées par les sociétés d'exploitation des mines d'or. En outre, la production d'électricité, de gaz et d'eau a progressé de 19,7%.

Au **Niger**, l'activité industrielle s'est inscrite en hausse de 0,4% durant la période sous revue, après celle de 3,4% en 2001. Cette évolution marque le regain de dynamisme des unités extractives dont la production est en hausse de 10,1% contrastant avec le recul de 3,7% de la production des



*Usine SONACOS : table d'accumulation, entrée étiqueteuse (Sénégal).*

industries manufacturières, singulièrement la baisse de 17,0% de la production des industries agro-alimentaires.

Au **Sénégal**, l'indice de la production industrielle a enregistré une hausse de 3,5% consécutive au raffermissement de la production des industries manufacturières (3,6%). Cette progression reflète notamment le dynamisme des industries chimiques et celui des autres produits minéraux non métalliques.

Au **Togo**, l'indice de la production industrielle s'est inscrit en hausse de 5,0% en 2002 par rapport à l'année précédente. L'évolution la plus significative concerne la production des industries extractives qui s'accroît de 22,9% du fait de la restructuration du secteur des phosphates et de la relance de la production de clinker. En revanche, le niveau de l'activité manufacturière est en recul de 11,8%, la production de ciment ayant enregistré une baisse de 29,7%.

### 2.1.9 Tourisme

Au **Bénin**, le chiffre d'affaires du secteur touristique a atteint 26,4 milliards, en hausse de 5,6% par rapport à 2001. Les arrivées se sont élevées à 170.529 contre 166.581

l'année précédente. En **Côte d'Ivoire**, les arrivées de touristes se sont élevées à 306.215 personnes, contre 435.430 un an plus tôt. De même au **Togo**, les recettes touristiques ont régressé de 3,6% pour ressortir à 6,5 milliards. Les arrivées et les nuitées se sont situées respectivement à 66.521 et 133.249 unités, soit des baisses respectives de 10,2% et 15,3%. Le taux d'occupation des hôtels s'est replié en se chiffrant à 12,0% contre 14,5% en 2001.

## 2.2 Revenus et prix

### 2.2.1 Revenus

La masse salariale de la fonction publique a augmenté de 8,6% pour s'établir à 1.125,7 milliards, en raison des revalorisations des traitements et des glissements indiciaires opérés dans certains Etats.

A l'exception du Sénégal, les revenus versés au monde rural se sont globalement inscrits en hausse. Au **Bénin**, ils sont ressortis à 77,0 milliards contre 67,3 milliards en 2001, du fait de la hausse des revenus tirés de la production cotonnière. En **Côte d'Ivoire**, les revenus perçus par les paysans ont progressé de 40,4% à 1.239,9 milliards,

impulsés par l'amélioration des revenus générés par le cacao. En **Guinée-Bissau**, les paysans ont reçu 17,9 milliards, en accroissement de 24,4% à la suite du relèvement de 42,9% des prix au producteur de noix de cajou. Au **Mali**, les revenus versés au monde rural se sont chiffrés à 102,0 milliards après 49,2 milliards encaissés en 2001. Cette augmentation du revenu paysan est liée au niveau record de la production de coton et à la progression de 20,0% du prix au producteur. Au **Niger**, les revenus sont demeurés stables à 1,5 milliard. Au **Togo**, les revenus versés au monde rural sont ressortis à 98,2 milliards, en accroissement de 12,4%. Par contre au **Sénégal**, ils se sont chiffrés à 55,2 milliards, en réduction de 37,3%. Cette évolution est due à la baisse des prix au producteur et de façon subéquente à la chute de la production d'arachide.

pays sahéliens après le déficit vivrier de la campagne 2000 - 2001 et à l'augmentation de la demande extérieure de céréales au Bénin et au Togo au cours de la saison 2001-2002. En outre, la désorganisation des circuits d'approvisionnement et de distribution au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger, occasionnée par la crise ivoirienne, a contribué aussi à la hausse des prix des produits alimentaires dans plusieurs pays de l'Union. Par ailleurs, le relèvement des tarifs de l'électricité au Bénin, au Mali, au Sénégal et au Togo ainsi que de ceux de l'eau au Bénin, au Burkina, au Mali et au Niger a alimenté une légère poussée inflationniste au niveau de la composante hors alimentation du niveau général des prix.

UMOA - Variation des prix en 2002 (en %)

	Glissement annuel en décembre		Variation annuelle en moyenne	
	2001	2002	2001	2002
Bénin	2,3	1,2	4,0	2,4
Burkina	1,0	3,9	4,9	2,3
Côte d'Ivoire	4,8	4,4	4,3	3,1
Guinée-Bissau *	-1,5	7,6	3,3	3,9
Mali	5,2	4,1	5,2	5,0
Niger	3,2	0,6	4,0	2,6
Sénégal	4,0	1,4	3,0	2,3
Togo	6,9	1,6	3,9	3,1
UMOA **	4,2	2,9	4,1	2,9

\* : indice alimentaire.  
 \*\* : non compris la Guinée-Bissau.  
 Source : Instituts Nationaux de la Statistique (INS).

### 2.2.2 Prix

Le niveau des prix à la consommation dans l'Union Monétaire Ouest Africaine, mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), a augmenté de 2,9% en variation moyenne, au cours de l'année 2002, contre 4,1% l'année précédente. Bien qu'en décélération par rapport à l'année 2001, le niveau général des prix demeure élevé. Cette situation est due essentiellement à l'insuffisance de l'offre des produits alimentaires, liée à la reconstitution des stocks dans les

Au **Bénin**, le taux d'inflation est ressorti, en moyenne annuelle, à 2,4% après avoir atteint 4,0% en 2001. Le ralentissement du rythme de croissance du niveau général des prix est dû à l'amélioration sensible de l'offre de céréales et de tubercules après les récoltes de la campagne agricole 2002-2003, ainsi qu'à la révision à la baisse du coût des carburants et du gaz. Toutefois, la modération des prix a été affaiblie par le renchérissement des céréales et des tubercules au premier trimestre, sous l'effet de l'augmentation de la demande en provenance du Nigeria. La hausse des prix a été également entretenue par le relèvement du tarif de

l'eau et de l'électricité et de ses effets induits sur les coûts des autres biens et services.

Au **Burkina**, l'inflation s'est située à 2,3% en moyenne contre 4,9% en 2001. La décélération des prix est liée à la hausse de l'offre de céréales au cours du dernier trimestre 2002. Toutefois, l'allure modérée du taux d'inflation a été limitée par la reconstitution des stocks après le déficit céréalier de la campagne 2001-2002, le relèvement du coût de l'eau courante, des carburants et des lubrifiants.

En **Côte d'Ivoire**, l'inflation est ressortie à 3,1% en moyenne contre 4,3% en 2001. L'affaiblissement du rythme d'augmentation du niveau général des prix est lié à l'abondance de l'offre de céréales et de tubercules, notamment au premier semestre, ainsi qu'à la réduction du coût du carburant en mars. Toutefois, la tendance à la décélération des prix a été limitée essentiellement par le renchérissement des produits de grande consommation au premier trimestre, consécutif au réarmement tarifaire lié à l'harmonisation du

taux de la TVA et des droits d'accises, intervenu en juillet 2001. Ce renchérissement a été accentué par les troubles socio-politiques qui ont engendré une contraction de la production et une désorganisation des circuits de commercialisation au cours du dernier trimestre.

En **Guinée-Bissau**, la hausse des prix des produits alimentaires s'est fixée, en moyenne annuelle, à 3,9%, contre 3,3% en 2001. Cette progression des prix est liée à l'accroissement des prix du pain, des légumes et des tubercules, ainsi qu'à une insuffisance de l'offre de produits halieutiques pendant la période d'hivernage. Par ailleurs, la poursuite des délestages électriques a contribué à la montée des prix.

Au **Mali**, l'inflation s'est située à 5,0% en moyenne annuelle contre 5,2% en 2001. La persistance des tensions inflationnistes est en relation avec l'augmentation de la demande extérieure, l'insuffisance de l'offre de produits vivriers et la reconstitution de stocks céréaliers. La poussée inflationniste a

#### UMOA - Variation des indices harmonisés des prix à la consommation - Indice général - (IHPC)

Base 100 = 1996 (1)

	COTONOU	OUAGA- DOUGOU	ABIDJAN	BAMAKO	NIAMEY	DAKAR	LOME	UMOA*
Pondérations par pays en %	8,94	6,88	39,02	8,78	6,3	23,2	6,88	100
<i>Variations cumulées depuis décembre 2001 (en %)</i>								
Janvier	-1,8	0,4	1,4	-0,6	-0,4	-0,8	1,8	0,3
Février	-1,7	2,7	1,5	0,1	0,1	-0,1	1,0	0,7
Mars	-1,4	2,6	1,5	1,4	0,4	0,1	2,2	0,9
Avril	0,1	3,4	1,8	1,8	1,1	0,1	4,2	1,5
Mai	-0,2	5,1	1,9	2,4	3,1	-0,1	5,6	1,9
Juin	1,5	6,7	3,0	3,9	5,0	-0,9	5,1	2,6
Juillet	3,4	6,1	1,9	5,8	4,6	0,1	3,1	2,5
Août	0,7	7,4	1,8	5,6	3,6	1,1	1,7	2,3
Septembre	-0,8	4,8	1,9	4,2	2,3	2,1	0,4	2,0
Octobre	-0,5	4,4	2,5	5,5	1,9	0,9	0,9	2,1
Novembre	0,9	4,7	3,3	5,4	2,5	1,3	0,7	2,7
Décembre	1,2	3,9	4,4	4,1	0,6	1,4	1,6	2,9
<i>Glissements annuels en 2002 (en %)</i>								
Janvier	2,6	1,0	4,4	5,9	3,8	2,8	6,6	3,9
Février	3,7	3,3	3,9	6,8	4,9	3,7	4,4	4,1
Mars	2,4	0,7	3,4	6,3	3,4	4,1	4,2	3,5
Avril	2,7	2,6	3,3	5,2	2,1	4,3	5,0	3,6
Mai	0,7	2,6	2,2	5,1	3,7	4,4	5,2	3,1
Juin	2,9	2,3	2,7	5,0	4,2	2,0	4,3	2,9
Juillet	4,5	1,7	1,9	4,8	2,4	1,8	0,5	2,3
Août	2,8	2,7	1,8	4,8	1,9	1,1	-0,5	1,9
Septembre	1,6	3,1	2,5	3,8	0,5	2,1	1,3	2,3
Octobre	1,8	1,1	2,9	4,2	2,0	-0,4	2,8	2,0
Novembre	2,3	2,8	3,6	4,6	2,4	1,1	1,6	2,7
Décembre	1,2	3,9	4,4	4,1	0,6	1,4	1,6	2,9
Année 2001 (moyenne)	4,0	4,9	4,3	5,2	4,0	3,0	3,9	4,1
Année 2002 (moyenne)	2,4	2,3	3,1	5,0	2,6	2,3	3,1	2,9

(1) : l'indice général harmonisé en base 1996 de la Guinée-Bissau, n'est pas disponible.

(\*) : données de l'UMOA hors Guinée-Bissau.

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique (INS).

**UMOA - Variation des indices harmonisés des produits alimentaires**  
Base 100 =1996 (1)

	COTONOU	OUAGA- DOUGOU	ABIDJAN	BISSAU	BAMAKO	NIAMEY	DAKAR	LOME	UMOA *
Pondérations par pays en %	9,22	6,16	33,20	-	11,60	7,51	25,42	6,89	100,00
<i>Variations cumulées depuis décembre 2001 (en %)</i>									
Janvier	-4,5	1,3	3,4	3,9	-1,1	-0,7	-0,7	5,1	0,8
Février	-4,1	6,3	4,1	5,3	-0,3	0,1	0,5	2,2	1,6
Mars	-2,3	5,4	4,5	6,2	1,3	0,3	1,5	5,0	2,5
Avril	0,3	5,6	6,2	8,1	1,2	1,2	1,2	9,8	3,6
Mai	0,8	9,6	7,4	9,2	2,3	4,9	0,1	13,5	4,7
Juin	3,5	14,6	9,5	12,2	5,4	8,5	-1,9	13,0	6,0
Juillet	8,5	12,9	6,9	8,8	8,7	7,8	0,2	7,4	6,0
Août	1,2	14,1	6,5	9,3	8,2	5,7	2,5	2,4	5,3
Septembre	-4,6	8,1	6,6	9,5	5,2	2,9	5,0	-2,9	4,1
Octobre	-3,7	6,4	7,7	7,9	7,9	1,7	1,8	-3,2	3,9
Novembre	-0,0	7,7	9,5	9,3	7,2	2,2	2,6	-3,5	5,1
Décembre	0,0	4,9	12,1	7,6	4,1	-1,7	3,0	-0,9	5,4
<i>Glissements annuels en 2002 (en %)</i>									
Janvier	4,3	4,8	5,9	3,8	10,5	9,3	6,9	12,8	7,1
Février	8,1	9,7	5,4	5,3	12,5	10,9	8,5	6,5	7,9
Mars	6,3	0,6	4,1	5,5	10,3	7,4	10,1	8,6	6,7
Avril	6,5	4,1	5,4	4,3	7,3	5,0	10,3	9,8	7,0
Mai	3,2	2,9	4,1	5,0	7,4	7,3	9,8	9,9	6,3
Juin	8,3	3,5	3,9	4,2	7,2	6,7	4,1	8,2	5,2
Juillet	12,4	2,2	2,8	3,5	6,3	3,7	3,1	-1,1	3,9
Août	7,5	1,5	2,9	0,4	6,6	2,8	1,8	-4,2	2,9
Septembre	2,7	2,5	4,8	1,2	4,5	-0,6	4,0	-0,9	3,5
Octobre	2,4	-1,2	7,3	-0,4	6,0	2,3	-1,7	0,5	3,1
Novembre	4,2	2,1	9,5	6,9	5,7	2,1	1,9	-1,4	5,0
Décembre	0,0	4,9	12,1	7,6	4,1	-1,7	3,0	-0,9	5,4
Année 2001 (moyenne)	2,4	8,8	5,6	3,3	8,0	7,3	4,9	5,2	5,6
Année 2002 (moyenne)	5,5	3,1	5,7	3,9	7,3	4,5	5,0	3,9	5,3

(1) : sauf l'indice de l'alimentation de la Guinée-Bissau qui est toujours en ancienne base (100 = février 1986).  
\* : données de l'UMOA hors Guinée-Bissau.  
Sources : Instituts Nationaux de la Statistique (INS).

été induite aussi par le renchérissement de l'eau, de l'électricité, des transports locaux et des carburants. Elle a été accentuée par les troubles socio-politiques en Côte d'Ivoire et, dans une moindre mesure, par les tensions liées à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2002. Toutefois, l'amélioration de l'approvisionnement des marchés en céréales, à partir de septembre 2002, a atténué l'augmentation des prix.

Au **Niger**, l'inflation s'est élevée en moyenne annuelle à 2,6% contre 4,0% en 2001. La décélération des prix est due à la baisse du

coût des médicaments, au repli du tarif des transports et à l'amélioration de l'offre de céréales à la suite des bonnes récoltes de la campagne agricole 2002-2003. Cependant, la baisse des prix a été limitée par le renchérissement des céréales au premier trimestre, en relation avec l'augmentation de la demande extérieure en provenance du Nigeria, le relèvement du tarif de l'eau, des services postaux, du coût des services hospitaliers et d'enseignement et l'impact de la crise en Côte d'Ivoire.

Au **Sénégal**, le niveau général des prix a augmenté de 2,3% en moyenne, contre 3,0%

**UMOA - Variation des indices harmonisés des prix hors produits alimentaires**  
**Base 100 =1996 (1)**

	COTONOU	OUAGA- DOUGOU	ABIDJAN	BAMA KO	NIAMEY	DAKAR	LOME	UMOA *
Pondérations par pays en %	8,94	6,88	39,02	8,78	6,30	23,20	6,88	100,00
<i>Variations cumulées depuis décembre 2001 (en %)</i>								
Janvier	-0,1	-0,1	0,5	0,0	-0,2	-0,9	0,1	0,0
Février	-0,2	1,0	0,2	0,5	0,1	-0,6	0,3	0,1
Mars	-0,8	1,3	0,0	1,4	0,5	-1,0	0,7	0,0
Avril	-0,1	2,3	-0,3	2,3	0,9	-0,8	1,1	0,2
Mai	-0,8	3,0	-0,6	2,4	1,4	-0,2	1,4	0,2
Juin	0,2	2,8	0,0	2,4	1,8	-0,2	0,8	0,5
Juillet	0,2	2,8	-0,4	3,0	1,6	0,0	0,8	0,4
Août	0,4	4,2	-0,4	3,2	1,7	0,1	1,3	0,6
Septembre	1,6	3,3	-0,3	3,2	1,7	-0,0	2,1	0,7
Octobre	1,6	3,4	0,1	3,3	2,2	0,3	3,1	1,1
Novembre	1,5	3,3	0,4	3,7	2,7	0,3	3,0	1,2
Décembre	2,0	3,4	0,8	4,0	2,7	0,2	2,9	1,4
<i>Glissements annuels en 2002 (en %)</i>								
Janvier	1,5	-0,8	3,7	1,8	-0,8	-0,1	3,3	2,0
Février	1,2	0,3	3,2	1,8	-0,1	0,3	3,3	2,0
Mars	0,1	0,8	3,0	2,7	0,1	-0,1	2,0	1,7
Avril	0,4	1,9	2,2	3,4	-0,4	0,1	2,3	1,6
Mai	-0,8	2,4	1,2	3,0	0,5	0,7	2,6	1,2
Juin	-0,3	1,6	2,1	3,0	1,9	0,6	2,0	1,6
Juillet	-0,3	1,4	1,4	3,4	1,2	0,8	1,4	1,2
Août	0,0	3,3	1,3	3,0	1,0	0,5	1,7	1,3
Septembre	0,9	3,3	1,4	3,1	1,5	0,7	2,5	1,6
Octobre	1,4	2,2	0,9	2,4	1,7	0,7	4,0	1,3
Novembre	1,2	3,1	0,8	3,4	2,6	0,5	3,2	1,4
Décembre	2,0	3,4	0,8	4,0	2,7	0,2	2,9	1,4
Année 2001 (moyenne)	5,0	3,0	3,8	2,6	1,2	1,7	3,2	3,1
Année 2002 (moyenne)	0,6	1,9	1,8	2,9	1,0	0,4	2,6	1,5

(1) : sauf l'indice de l'alimentation de la Guinée-Bissau qui est toujours en ancienne base (100 = février 1986).  
\* : données de l'UMOA hors Guinée-Bissau.  
Sources : Instituts Nationaux de la Statistique (INS).

en 2001. Cette modération de l'inflation provient du recul du prix des carburants et lubrifiants. Cependant, elle a été atténuée par l'augmentation des prix des céréales et des tubercules, induite par la baisse de 20,0% de la production agricole. L'insuffisance de l'offre de produit de la pêche a exacerbé la tension sur les prix. Par ailleurs, l'impact inflationniste de l'harmonisation du taux de la TVA et des droits d'accises, opérée en 2001, s'est ressenti en 2002, avec le relèvement du prix des boissons et de certains services, notamment la hausse du tarif de l'électricité.

Au Togo, l'inflation s'est située à 3,1% en moyenne au cours de l'année 2002 contre 3,9% un an auparavant. La décélération du niveau général des prix s'explique par l'abondance de l'offre de céréales et de tubercules au deuxième semestre, ainsi qu'au repli des coûts des produits halieutiques. Cependant, la contraction de la production vivrière de la campagne 2001-2002, le relèvement du tarif de l'électricité intervenu en novembre 2001, le renchérissement des médicaments et des services hospitaliers et la hausse du coût des transports, ont contribué à entretenir l'inflation.

### Encadré n° 1 : L'impact des taux directeurs de la BCEAO sur l'inflation et la croissance dans les pays de l'UMOA\*

Depuis 1989, avec la mise en place du nouveau dispositif de gestion monétaire de l'UMOA, la politique monétaire de la BCEAO s'appuie sur l'utilisation active des taux d'intérêt, avec le soutien du système de réserves obligatoires. Ainsi, le recours privilégié aux mécanismes de marché, confère aux taux d'intérêt directeurs, une place prépondérante en tant qu'instrument de régulation de la liquidité. Par ailleurs, à leurs fonctions traditionnelles de loyer de l'argent et d'indicateur du niveau de rémunération de l'épargne, s'ajoute celle de signal envoyé aux opérateurs économiques, concernant les orientations données à la politique monétaire. Une étude de la BCEAO s'est attachée à décrire et à évaluer l'impact des mouvements des taux directeurs de la BCEAO sur la croissance et l'inflation entre 1989 et 1999. A cet égard, un modèle a été spécifié, dont les principaux résultats sont présentés et discutés selon la procédure ci-après :

- dans un premier temps, une approche en termes de modèle à correction d'erreur a permis d'identifier les effets de court et long terme de la modification des taux directeurs, sur chaque économie.

- dans un second temps, l'utilisation d'un Modèle Vectoriel Auto-Régressif (VAR) a permis de mesurer les délais de réaction des économies de l'Union, suite à une modification des taux directeurs de la BCEAO.

#### I - Principaux résultats du modèle à correction d'erreur

Les estimations économétriques effectuées à partir d'un modèle à correction d'erreur permettent d'aboutir aux résultats ci-après :

1. En ce qui concerne l'inflation, l'impact d'une variation du taux du marché monétaire est significatif aussi bien à court qu'à long terme et présente le signe négatif attendu dans l'Union prise globalement. En revanche, le taux de prise en pension exerce un impact significatif contraire au sens attendu, aussi bien à court qu'à long terme, dans l'Union et dans les différents pays, sauf au Bénin et au Niger. En effet, dans ces deux pays, une augmentation du taux de prise en pension engendre, à long terme, une diminution significative de l'inflation, conformément à l'effet théorique attendu.

2. L'estimation de l'équation de croissance révèle l'existence d'un impact significatif mais relativement faible, à court et long terme, des modifications des taux d'intérêt de la BCEAO. En effet, à court terme, une relation significative et négative existe entre la variation du taux du marché monétaire et le taux de croissance du PIB dans l'Union et dans l'ensemble des pays, à l'exception du Niger. A long terme, c'est le taux de prise en pension qui exerce un effet significatif dans le sens attendu sur la croissance économique, à la fois dans l'Union prise globalement et dans les pays pris individuellement, à l'exception de la Côte d'Ivoire. Dans ce dernier pays, c'est l'impact du taux du marché monétaire qui reste significatif à long terme sur la croissance.

3. Les effets sur l'inflation et la croissance des taux d'intérêt directeurs de la BCEAO semblent être indissociables l'un de l'autre. En effet, l'omission du taux de prise en pension dans les équations, fait perdre toute significativité statistique au taux du marché monétaire. Ce constat suggère l'existence d'une forte complémentarité entre les deux taux d'intérêt directeurs.

4. Par ailleurs, il convient de noter, tant pour l'équation d'inflation que pour celle de croissance, que les coefficients de correction d'erreur sont différents d'un pays à l'autre. Ces divergences dans les forces de rappel, traduisent une hétérogénéité entre les économies, du point de vue de leur capacité à retrouver leur niveau d'équilibre de long terme, en réponse à une décision de politique monétaire.

## II - Résultats du modèle VAR

Afin de déterminer les délais, la persistance et l'ampleur de l'impact des variations des taux d'intérêt directeurs, une estimation à l'aide d'un modèle Vectoriel Auto-régressif (VAR) a été effectuée. Les principaux résultats peuvent être résumés comme suit :

1. Une hausse des taux directeurs de la BCEAO se traduit par un effet négatif sur le PIB, effet dont l'ampleur maximale se situe à la fin du premier trimestre. Le PIB remonte ensuite pendant quatre ans (16 trimestres), puis dépasse sa tendance de long terme avant de se stabiliser à son niveau initial au bout de six ans et ½ (26 trimestres). L'effet du taux du marché monétaire et celui de prise en pension, se conjuguent et suivent la même trajectoire durant toute la durée de l'impact.

2. La réponse de l'inflation au même choc monétaire est tout aussi marquée. En effet, les deux taux directeurs exercent des influences identiques, provoquant l'effet dépressif attendu sur les prix. L'impact du taux du marché monétaire s'avère plus important à court terme que celui du taux de prise en pension. Les deux effets ont une ampleur maximale dès la fin du premier trimestre, puis ils remontent et dépassent leur tendance de long terme au bout d'un an et ½ ; ils amorcent ensuite leur retour au niveau initial de l'inflation, mouvement qui s'estompe au bout de cinq ans (20 trimestres).

L'augmentation des taux d'intérêt directeurs de la BCEAO engendre, dans tous les pays de l'UEMOA, une diminution de l'inflation. Ce résultat, conforme au sens attendu, montre que les économies de l'Union réagissent comme prévu aux décisions des autorités monétaires.

## III - Enseignements de l'étude

Il convient de noter qu'une amélioration de la connaissance des mécanismes de transmission de la politique monétaire au secteur réel dans le cadre de l'UEMOA s'avère indispensable. Elle est conditionnée par un certain nombre de facteurs que met en évidence l'étude. En effet, ses résultats plaident pour :

- la nécessité d'évaluer l'importance de la structure financière sur la sensibilité des économies de l'Union aux chocs monétaires, en vue d'aboutir, à terme, à une homogénéité et une convergence des comportements des différentes économies face aux décisions de politique monétaire ;
- une utilisation active du taux du marché monétaire comme instrument de régulation à court terme de la liquidité au sein de l'Union ;
- la nécessité d'envisager des leviers complémentaires de politique monétaire susceptibles d'accroître l'efficacité de la régulation indirecte, à travers l'utilisation des taux directeurs ;
- la poursuite de l'approfondissement du marché financier, en vue d'améliorer l'efficacité des mécanismes de transmission de la politique monétaire au sein de l'UMOA.

\* : Ce document d'Etude et de Recherche a été publié dans les Notes d'Information et Statistiques (NIS) N° 526 - Juin 2002.

## 2.3 Finances publiques

### 2.3.1 Evolution globale

L'évolution des finances publiques a été caractérisée par une dégradation de 30,9 milliards du déficit global hors dons, base engagements, qui s'est établi à 714,4 milliards, soit 3,5% du PIB. Les recettes et dons ont atteint 3.798,8 milliards, en amélioration de 9,7%. Les recettes fiscales ont progressé

de 9,0% pour se chiffrer à 2.981,8 milliards, du fait essentiellement de l'amélioration des performances des régies financières. Le taux de pression fiscale est ainsi passé de 14,1% en 2001 à 14,5%. Les recettes non fiscales ont augmenté de 28,8% pour s'établir à 374,4 milliards. Les recettes budgétaires ont représenté 16,5% du PIB contre 15,8% en 2001. En revanche, les dons se sont contractés de 34,5 milliards pour se fixer à 372,4 milliards.

Les dépenses et prêts nets se sont accrus de 10,7% pour se situer à 4.140,8 milliards. Cette hausse a été induite principalement par les dépenses courantes qui ont augmenté de 7,5%. Elles ont représenté 14,0% du PIB en 2002 contre 13,9% un an plus tôt. Les intérêts de la dette publique se sont accrus de 3,7% pour s'établir à 405,3 milliards. Les dépenses d'investissement ont progressé de 20,4% en se fixant à 1.197,6 milliards. Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes se sont inscrites en hausse de 139,9 milliards pour ressortir à 537,1 milliards. Rapportées aux recettes fiscales, elles ont représenté 18,0% contre 14,5% en 2001. L'épargne propre s'est consolidée, passant de 1,9% du PIB en 2001 à 2,5%.

En application de la décision de gel des concours monétaires, les avances statutaires de la Banque Centrale se sont quasiment stabilisées en se situant à fin décembre 2002, à 389,8 milliards contre 388,8 milliards un an auparavant. En outre, des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs ont été apurés par les Etats, pour des montants respectifs de 126,9 milliards et 333,4 milliards en 2002.

### 2.3.2 Evolution par pays

Au **Bénin**, les recettes et dons se sont chiffrés à 328,2 milliards contre 321,6 milliards un an plus tôt, soit une progression de 2,1%. Les recettes fiscales se sont accrues de 14,2% pour s'établir à 282,5 milliards, en liaison avec les performances des centres de perception des impôts et taxes. Ainsi, le taux de pression fiscale s'est amélioré, passant de 14,2% en 2001 à 14,4%. Les recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 1,8 milliard pour ressortir à 35,7 milliards. Par rapport à 2001, les dons mobilisés se sont contractés de 30,4 milliards pour s'établir à 10,0 milliards.

Les dépenses et prêts nets ont augmenté de 10,9% pour se situer à 368,1 milliards. Cette évolution est imputable aux dépenses courantes qui sont passées de 231,7 milliards à 269,1 milliards, sous l'effet de l'accroissement de 13,8% de la masse salariale. Les charges courantes ont représenté 13,7% du PIB contre 13,3% en 2001.

Les dépenses en capital ont été ramenées à 95,9 milliards contre 99,8 milliards un an plus tôt. En conséquence, le taux d'investissement public a fléchi de 0,8 point de pourcentage à 4,9%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit global hors dons, base engagements, de 50,0 milliards, en diminution de 0,7 milliard par rapport à l'année précédente. Le solde global dons compris, base caisse, est ressorti déficitaire de 55,5 milliards contre 1,6 milliard en 2001.

Au **Burkina**, les recettes et dons se sont établis à 378,0 milliards contre 313,2 milliards en 2001, en hausse de 64,8 milliards. Les recettes fiscales se sont accrues de 13,0% pour se chiffrer à 240,9 milliards. Le taux de pression fiscale est passé de 12,0% en 2001 à 12,5%. Les recettes non fiscales ont progressé de 3,8 milliards pour se situer à 18,5 milliards. Les dons mobilisés sont ressortis à 118,6 milliards, en hausse de 39,0%.

Les dépenses et prêts nets se sont fixés à 485,1 milliards contre 380,6 milliards en 2001, soit une augmentation de 104,5 milliards. Les dépenses courantes se sont redressées de 19,7% pour se chiffrer à 257,5 milliards, en liaison principalement avec l'accroissement de 33,8% des dépenses de fonctionnement. Les dépenses en capital se sont améliorées de 38,3% en se situant à 230,3 milliards.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit global hors dons, base engagements, de 225,7 milliards en aggravation de 73,0 milliards par rapport aux réalisations de 2001.

En **Côte d'Ivoire**, les recettes et dons se sont élevés à 1.520,3 milliards, en hausse de 143,7 milliards. Les recettes fiscales se sont accrues de 5,8% pour se chiffrer à 1.236,4 milliards, en liaison avec la progression de 80,2 milliards des droits et taxes sur les transactions internationales, à la faveur de l'augmentation du niveau du droit unique de sortie (DUS) prélevé sur les exportations de cacao. Les recettes non fiscales ont progressé de 63,5 milliards pour s'établir à 231,4 milliards, en raison de l'accroissement des revenus tirés des produits pétroliers et des redevances de téléphonie

cellulaire qui se sont situés à 79,6 milliards. Les dons mobilisés ont enregistré une baisse de 11,9 milliards pour se fixer à 28,4 milliards.

Les dépenses et prêts nets ont atteint 1.579,8 milliards, soit une hausse de 272,9 milliards, imputable à l'accroissement des dépenses courantes et des investissements publics. L'augmentation des dépenses courantes a été induite par le relèvement simultané des salaires et traitements et des autres dépenses de fonctionnement qui ont progressé respectivement de 39,4 milliards et 99,1 milliards. Les dépenses en capital ont enregistré une croissance de 80,0% pour se situer à 265,1 milliards, dont 153,8 milliards financés sur ressources internes.

Le solde global hors dons, base engagements, est ressorti déficitaire de 87,9 milliards après un excédent de 29,4 milliards en 2001. Les arriérés de paiement ont été apurés à hauteur de 400,6 milliards et 100,8 milliards respectivement au titre des dettes extérieure et intérieure.

En **Guinée-Bissau**, les recettes et dons se sont chiffrés à 23,6 milliards contre 50,6 milliards en 2001, soit une diminution de 27,0 milliards. Les recettes fiscales ont enregistré une baisse de 19,0% pour ressortir à 11,9 milliards en relation avec la persistance des difficultés de relance de l'activité économique. Le taux de pression fiscale est passé de 10,1% en 2001 à 7,9%. Les recettes non fiscales ont été mobilisées à hauteur de 9,8 milliards, en baisse de 4,0 milliards.

Les dépenses et prêts nets se sont élevés à 36,2 milliards, en retrait de 30,1 milliards en liaison avec la chute des dépenses courantes et de celles en capital. Les dépenses courantes ont représenté 20,4% du PIB contre 28,4% en 2001. Pour leur part, les dépenses en capital se sont contractées de 17,7 milliards en ressortant à 5,4 milliards. Les investissements financés sur ressources extérieures sont passés de 2,5 milliards en 2001 à 0,7 milliard.

Le déficit global hors dons, base engagements, s'est atténué en se fixant à 14,5 milliards en 2001. L'Etat a accumulé des arriérés extérieurs et intérieurs respectivement à hauteur de 10,0 milliards et 5,3 milliards. Le

solde global dons compris, base caisse, est ressorti déficitaire de 5,9 milliards contre 15,7 milliards en 2001.

Au **Mali**, les recettes et dons ont progressé de 12,8% à 474,2 milliards. Les recettes budgétaires ont enregistré une hausse de 21,3% pour se chiffrer à 388,8 milliards, à la faveur de l'application du nouveau mécanisme de taxation des produits pétroliers mis en œuvre en juillet 2001 et de l'accroissement des recettes perçues sur le secteur minier.

Les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 558,0 milliards contre 531,4 milliards un an plus tôt, soit une augmentation de 5,0%. Les dépenses courantes se sont accrues de 16,3% pour se situer à 283,3 milliards en liaison avec les subventions en faveur de la filière cotonnière et les dépenses sociales financées par les allègements de la dette au titre de l'Initiative PPTE. Les dépenses en capital se sont fixées à 212,4 milliards, en recul de 10,0%.

Le déficit global hors dons, base engagements, s'est établi à 169,6 milliards, en amélioration de 41,7 milliards.

Au **Niger**, les recettes et dons se sont accrus de 29,9 milliards pour se fixer à 214,3 milliards, du fait de la bonne orientation des recettes fiscales. Celles-ci se sont inscrites en hausse de 15,1% pour s'établir à 143,8 milliards. Le taux de pression fiscale est ressorti à 10,6% contre 9,8% en 2001. Les recettes non fiscales ont atteint, pour leur part, 3,8 milliards contre 4,1 milliards en 2001. Les dons mobilisés se sont situés à 54,3 milliards, en hausse de 2,1 milliards.

Les dépenses et prêts nets se sont élevés à 258,9 milliards, soit un accroissement de 20,9 milliards. Les dépenses courantes et celles en capital ont progressé respectivement de 4,1% et 20,1% pour se chiffrer à 153,2 milliards et 97,8 milliards. Le taux d'investissement public a ainsi évolué de 6,4% en 2001 à 7,2%.

Le déficit global hors dons, base engagements, s'est amélioré en passant de 105,8 milliards à 98,9 milliards. L'Etat a remboursé 35,5 milliards d'arriérés de paiement intérieurs. Le déficit global dons compris, base

caisse, s'est situé à 78,7 milliards contre 70,6 milliards l'année précédente.

Au **Sénégal**, les recettes et dons se sont chiffrés à 731,9 milliards contre 664,4 milliards en 2001, soit une progression de 10,2%. Cette évolution est essentiellement imputable à l'amélioration des recettes fiscales qui se sont accrues de 8,8% pour se fixer à 627,3 milliards, du fait notamment des performances des administrations fiscales. Le taux de pression fiscale est ressorti à 17,7% contre 17,1% en 2001. Les recettes non fiscales ont progressé de 8,8 milliards pour se chiffrer à 34,7 milliards en 2002, en liaison avec la mobilisation des ressources au titre des accords de pêche. Les dons se sont élevés à 69,9 milliards contre 61,7 milliards en 2001.

Les dépenses totales et prêts nets se sont établis à 719,3 milliards, en baisse de 1,9%, en rapport avec la diminution du niveau des subventions accordées aux entreprises publiques à la suite de l'assainissement de la situation financière de la Société Nationale d'Electricité (SENELEC) et de la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS). Les dépenses ont augmenté de 59,1 milliards pour s'établir à 276,3 milliards, en liaison avec la mise en œuvre du programme de lutte contre la pauvreté.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit global hors dons, base engagements, de 57,3 milliards, en amélioration de 73,0 milliards par rapport à l'année précédente.

Au **Togo**, les recettes et dons sont évalués à 128,3 milliards en 2002 contre 132,1 milliards l'année précédente, soit une réduction de 3,8 milliards. Les recettes fiscales ont augmenté de 7,3 milliards pour s'établir à 115,5 milliards. Les dons mobilisés se sont situés à 3,5 milliards, en recul de 1,1 milliard.

Les dépenses et prêts nets se sont repliés de 16,5 milliards par rapport aux réalisations de 2001, pour s'établir à 135,3 milliards. Cette évolution résulte de la baisse de 5,7% des dépenses courantes chiffrées à 120,9 milliards et de celle de 36,8% des dépenses d'investissement. Les dépenses courantes ont représenté 11,8% du PIB contre 14,2% un an plus tôt, tandis que le taux d'investissement public est ressorti à 1,4% contre 2,5% en 2001.

Les opérations consolidées de l'Etat ont dégagé un déficit global hors dons, base engagements, de 10,5 milliards contre 24,3 milliards l'année précédente, soit une amélioration de 13,8 milliards. L'Etat a accumulé des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs pour des montants respectifs de 1,7 milliard et 47,2 milliards. Le solde global dons compris, base caisse, est ressorti excédentaire de 9,1 milliards contre 15,8 milliards en 2001.

## UMOA - Tableau consolidé des opérations financières des Etats

	1999	2000	2001	2002
	Milliards de FCFA			
RECETTES ET DONNS	3 253,4	3 216,9	3 463,3	3 798,8
RECETTES TOTALES	2 783,0	2 811,5	3 056,4	3 426,4
Recettes courantes	2 782,9	2 811,5	3 056,4	3 426,4
Recettes fiscales	2 523,2	2 509,5	2 735,1	2 981,8
Recettes non fiscales	229,8	274,1	290,6	374,4
Autres recettes non classées	29,9	27,9	30,7	70,2
<i>Recettes en capital</i>	0,1	0,0	0,0	0,0
DONS	470,4	405,4	406,9	372,4
DEPENSES ET PRÊTS NETS	3 673,4	3 571,7	3 739,9	4 140,8
DEPENSES TOTALES	3 653,8	3 558,3	3 741,5	4 155,1
Dépenses courantes	2 370,3	2 460,6	2 674,1	2 875,0
Salaires et traitements	920,6	982,7	1 036,8	1 122,6
Autres dépenses de fonctionnement	1 019,0	1 046,4	1 246,6	1 347,1
Intérêts sur la dette publique	430,7	431,5	390,7	405,3
Intérieure	53,5	46,5	40,9	43,2
Extérieure	377,2	385,0	349,8	362,1
Dépenses en capital	1 251,7	1 068,0	994,6	1 197,6
Sur financement interne	487,7	372,1	397,2	537,1
Sur financement externe	764,0	695,9	596,6	660,5
Autres dépenses en capital	0,0	0,0	0,8	0,0
Dépenses des fonds spéciaux	31,8	29,7	72,8	82,5
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	19,6	13,4	-1,6	-14,3
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	355,7	410,3	375,8	419,6
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-890,4	-760,2	-683,5	-714,4
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-420,0	-354,8	-276,6	-342,0
AJUSTEMENT BASE CAISSE	49,3	-84,4	39,9	12,9
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	46,0	-101,5	22,9	-10,3
Sur dette intérieure	12,2	0,3	11,8	-26,1
Intérêts	2,1	7,9	-13,9	-38,5
Dépenses engagées non payées	10,1	-7,6	25,7	12,4
Sur dette extérieure	33,8	-101,8	11,1	15,8
Paiement période complémentaire	3,3	17,1	17,0	23,2
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-370,7	-439,2	-236,7	-329,1
FINANCEMENT	414,1	430,7	273,3	318,8
INTERIEUR NET	214,1	-66,3	-124,2	-190,5
Bancaire	90,3	-180,0	-123,5	-94,8
Non bancaire	-8,1	-49,9	30,7	114,7
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)	0,0	54,0	0,5	-100,8
Recettes de privatisation	77,9	56,2	-30,9	32,9
Autres	54,0	53,4	-1,0	-142,5
EXTERIEUR	200,0	497,0	397,5	509,3
Tirages sur emprunts	481,1	489,2	468,3	749,9
Amortissements dus	-559,6	-586,4	-583,0	-773,3
Allègements obtenus	216,7	375,1	324,0	852,9
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)	61,8	214,6	186,4	-359,2
Autres	0,0	4,5	1,8	39,0
ERREURS ET OMISSIONS	-43,4	8,5	-36,6	10,3
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

## 2.4 Secteur extérieur

### 2.4.1 Evolution de la balance des paiements

#### a) Evolution d'ensemble

Les paiements extérieurs des Etats membres de l'UEMOA ont dégagé un excédent de 753,1 milliards, contre 559,6 milliards en 2001. Cette évolution a résulté d'un excédent du compte de capital et d'opérations financières de 997,7 milliards, dont l'effet a été atténué par le déficit du solde des transactions courantes de 234,6 milliards.

Le solde négatif des transactions courantes est dû aux déficits enregistrés au niveau des services et des revenus qui se sont fixés respectivement à 1.012,7 milliards et 732,7 milliards. La balance commerciale et celle des transferts courants sont excédentaires respectivement de 1.204,0 milliards et 306,4 milliards. La situation du solde commercial est liée à la progression de 16,9% des exportations et au repli de 0,9% des importations. L'accroissement des exportations a été soutenu par une bonne tenue des cours des principaux produits d'exportation, nonobstant la baisse des prix internationaux du coton et de la noix de cajou. La contraction des importations est consécutive à la décélération de l'investissement et de la consommation dans le secteur privé, en liaison avec le ralentissement de l'activité dans l'Union. Le solde excédentaire des transferts courants est en rapport avec les entrées de ressources au titre des transferts publics et privés, bien qu'en net retrait par rapport au niveau atteint en 2001.

Le déficit des services est lié à la baisse des recettes au titre des voyages, à l'atonie de l'activité dans le secteur du tourisme et aux départs de résidents étrangers de l'Union. Parallèlement, sous l'effet de la hausse des charges d'intérêt sur la dette extérieure et des sorties des bénéficiaires, notamment sur les investissements miniers, le solde déficitaire de la balance des revenus s'est accru.

Ainsi, hors transferts officiels, le déficit courant a représenté 2,3% du PIB contre 6,4% en 2001.

L'excédent de 997,7 milliards du compte de capital et d'opérations financières a été essentiellement porté par le financement exceptionnel, dont le montant (y compris les allègements de la dette au titre de l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés) s'est établi à 598,4 milliards.

#### b) Evolution par Etat

Au **Bénin**, les transactions avec l'extérieur se sont soldées par un déficit de 50,7 milliards contre un excédent de 130,1 milliards en 2001. Ce solde négatif est induit par le déficit de 83,3 milliards des transactions courantes dont l'effet a été atténué par l'excédent de 32,6 milliards du compte de capital et d'opérations financières.

La dégradation du compte courant est attribuable à l'évolution défavorable du solde des services et des revenus dont les déficits se sont chiffrés respectivement à 33,2 milliards et 10,3 milliards, le déficit commercial s'étant contracté de 3,1 milliards du fait du recul de 3,8% des importations, notamment de biens d'équipement. La détérioration du compte des services est due au renchérissement du fret, ainsi qu'à la chute des recettes de voyages en liaison avec le ralentissement de l'activité touristique. Quant au solde des transferts courants, il est ressorti excédentaire de 88,6 milliards contre 119,2 milliards en 2001, en liaison essentiellement avec la contraction des ressources au titre de l'aide budgétaire.

Hors transferts officiels, le déficit courant s'est établi à 6,2% du PIB contre 6,7% en 2001.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est situé à 32,6 milliards contre 182,3 milliards en 2001, du fait de la réduction des autres investissements qui sont ressortis déficitaires de 21,8 milliards. Cette évolution est liée au retard accusé dans la conclusion des programmes avec les Institutions de Bretton Woods. En effet, le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) et l'approbation du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) du Bénin, initialement prévus en décembre 2002 ne sont intervenus qu'en mars 2003.

Au **Burkina**, les comptes extérieurs se sont soldés par un excédent de 12,4 milliards contre 4,4 milliards en 2001. L'excédent de 228,4 milliards du compte de capital et d'opérations financières a permis de couvrir le déficit de 218,5 milliards du solde des transactions courantes et de consolider la position extérieure.

Le solde déficitaire de la balance des transactions courantes est imputable aux balances des biens, des services et des revenus. En effet, le déficit commercial s'est chiffré à 217,5 milliards, en hausse par rapport à 2001, à la suite de l'augmentation de 2,3% des importations, notamment des produits pétroliers et des biens d'équipement nécessaires au bitumage des routes nationales. Les exportations se sont élevées à 164,2 milliards, en progression de 0,2%. Le solde déficitaire de la balance des services est ressorti à 75,9 milliards, en quasi-stabilité par rapport à 2001. Le déficit du solde des revenus s'est établi à 13,1 milliards en 2002, contre 17,9 milliards un an auparavant. Cette évolution est liée à la réduction de 2,9 milliards des intérêts dus au titre de la dette extérieure publique.

Les entrées nettes au titre des transferts courants sans contrepartie se sont situées à 88,0 milliards, en contraction de 2,8 milliards par rapport à l'année précédente. Cette évolution est exclusivement imputable aux transferts publics ramenés à 56,7 milliards contre 65,0 milliards en 2001.

Hors transferts officiels, le déficit courant a représenté 13,7% du PIB contre 15,3% en 2001.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est chiffré à 228,4 milliards, soit un accroissement de 13,0 milliards imputable à la consolidation de l'excédent du compte des opérations financières, en liaison essentiellement avec la hausse des tirages publics. Le financement exceptionnel constitué essentiellement de ressources provenant des allègements au titre de l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) s'est élevé à 20,6 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, la balance des paiements s'est soldée par un excédent global de 559,6 milliards, impulsé par les transactions

courantes et le compte de capital et d'opérations financières qui sont ressortis excédentaires respectivement de 532,8 milliards et de 47,8 milliards.

L'évolution favorable des transactions courantes est induite par la bonne tenue du commerce extérieur, dont la balance est excédentaire de 1.905,9 milliards, sous l'effet d'un accroissement de 24,5% des exportations dû au redressement des cours du cacao sur les marchés internationaux. Parallèlement, les importations se sont fixées à 1.695,1 milliards en recul de 4,4%. La contraction des importations est en rapport avec le ralentissement de l'activité provoqué par les troubles socio-politiques sur le dernier trimestre 2002. Ces événements ont été à l'origine de la dégradation des comptes déficitaires des services, des revenus et des transferts courants. En effet, le ralentissement de l'activité touristique et le départ de résidents étrangers ont poussé à la hausse le solde déficitaire des services qui s'est situé à 596,7 milliards contre 507,5 milliards en 2001. Le solde déficitaire des revenus s'est fixé à 438,6 milliards, sous l'effet des charges d'intérêt sur la dette extérieure. S'agissant du déficit des transferts sans contrepartie, il s'est accru de 110,4 milliards, passant de 227,4 milliards à 337,8 milliards, en raison de la faiblesse de l'aide publique en 2002 et de la hausse des sorties au titre des transferts privés.

Ainsi, le solde courant, hors transferts officiels, dont le déficit a représenté 0,9% du PIB en 2001 est ressorti excédentaire à 6,4%.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est établi à 47,8 milliards, contre 301,8 milliards l'année précédente. L'évolution défavorable du compte de capital et d'opérations financières est liée à la contraction des autres investissements, suite notamment à l'apurement d'arriérés de paiements extérieurs de 400,6 milliards.

En **Guinée-Bissau**, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 15,1 milliards contre 0,9 milliard une année plus tôt, sous l'effet notamment du quasi équilibre des transactions courantes après une année de déficit.

Le solde des transactions courantes

s'est chiffré à 0,3 milliard contre un déficit de 6,7 milliards en 2001, du fait de l'amélioration du compte des transferts courants, partiellement compensée par le déficit de la balance commerciale. L'excédent des transferts courants sans contrepartie, y compris les recettes au titre des conventions de pêche avec l'Union Européenne, s'est situé à 26,4 milliards contre 18,7 milliards en 2001. Les transferts privés sont passés de 7,6 milliards en 2001 à 13,9 milliards en liaison avec les entrées de fonds pour appuyer le processus de démobilisation des anciens combattants. La balance commerciale a enregistré un déficit en raison d'une contraction des exportations plus forte que celle des importations. Ces dernières se sont chiffrées à 40,8 milliards, en repli de 4,5 milliards par rapport à l'année 2001. La réduction de 8,3 milliards des exportations est imputable essentiellement à la chute de la production et du prix de l'anacarde. Les soldes structurellement déficitaires des services et des revenus se sont repliés respectivement de 17,4 milliards à 16,6 milliards et de 8,7 milliards à 6,5 milliards.

Le déficit courant, hors dons, a atteint 8,1% du PIB, contre 12,1% en 2001.

Le solde excédentaire du compte de capital et d'opérations financières s'est chiffré à 4,9 milliards contre 7,5 milliards une année plus tôt. Cette évolution est induite par la dégradation du solde des opérations financières atténuée par l'amélioration des transferts en capital, notamment du secteur privé. La détérioration du solde des opérations financières masque toutefois la hausse du financement exceptionnel de 4,2 milliards à 26,0 milliards, dont 10,0 milliards d'arriérés de paiement extérieurs et 16,0 milliards de rééchelonnement de la dette.

Au **Mali**, le solde des paiements extérieurs est ressorti excédentaire de 86,9 milliards, contre 28,0 milliards en 2001. Cette évolution est imputable à l'amélioration du solde du compte courant dont le déficit s'est inscrit en baisse de 227,3 milliards à 92,1 milliards, le solde excédentaire du compte de capital et d'opérations financières étant passé de 248,5 milliards en 2001 à 173,6 milliards.

L'amélioration du solde des transactions courantes est due à l'évolution favorable du solde commercial ressorti excédentaire de 140,7 milliards contre un déficit de 7,0 milliards une année plus tôt. Cette performance a découlé de l'augmentation de 107,1 milliards des exportations en liaison avec l'accroissement des ventes d'or et de coton, ainsi que du repli de 40,6 milliards des importations.

La réduction de 30,9 milliards du déficit structurel de la balance des services évalué à 167,2 milliards est imputable à l'allègement du fret sur les importations. Quant au déficit des revenus, il s'est situé à 160,9 milliards en hausse de 39,2 milliards, à la suite des retours sur investissements étrangers dans le secteur minier.

Le déficit courant, hors transferts officiels, rapporté au PIB, a été ramené à 5,5% contre 12,5% l'année précédente.

Le solde excédentaire du compte de capital et d'opérations financières s'est établi à 173,6 milliards, sous l'effet de la diminution des flux créditeurs de capitaux privés. Le financement exceptionnel est ressorti à 27,5 milliards contre 23,1 milliards en 2001, en progression de 4,4 milliards, du fait de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

Au **Niger**, les paiements extérieurs ont dégagé un déficit de 8,1 milliards, contre un excédent de 32,7 milliards en 2001, en liaison avec la dégradation du solde des transactions courantes ressorti déficitaire de 111,1 milliards, le compte de capital et d'opérations financières étant excédentaire de 109,6 milliards.

La détérioration du déficit courant est due au solde négatif de la balance commerciale, des services et des revenus. En effet, le déficit de la balance commerciale s'est chiffré à 60,4 milliards contre 43,1 milliards en 2001, du fait d'un accroissement de 12,6 milliards des importations conjugué au repli de 4,7 milliards des exportations. Le solde déficitaire des services s'est situé à 75,8 milliards, en raison notamment de la hausse du fret. Le déficit de la balance des revenus s'est amélioré de 1,2 milliard pour se situer à 9,8 milliards.

Les ressources extérieures mobilisées au titre des transferts sans contrepartie se sont élevées à 34,9 milliards, en nette régression de 17,8 milliards, du fait de la baisse concomitante des transferts privés et publics.

Rapporté au PIB, le déficit courant, hors transferts officiels, est estimé à 10,3%, contre 8,6% l'année précédente.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est chiffré à 109,6 milliards, en rapport avec les tirages de capitaux publics et privés. Le financement exceptionnel s'est situé à 43,7 milliards, dont 28,1 milliards de rééchelonnement et 10,5 milliards de remise de dette au titre de l'Initiative PPTE.

Au **Sénégal**, les transactions avec l'extérieur se sont soldées par un excédent de 123,7 milliards, contre 76,0 milliards en 2001, en relation avec l'amélioration de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières et la réduction du déficit des transactions courantes.

L'évolution favorable des transactions courantes est due à la baisse du déficit des services et à la hausse de l'excédent des transferts courants. Le déficit commercial s'est inscrit en relative stabilité, s'établissant à 312,5 milliards contre 311,8 milliards un an plus tôt, en liaison avec une hausse plus prononcée des importations (38,1 milliards) par rapport aux exportations (37,4 milliards).

Le solde des services est ressorti déficitaire de 9,1 milliards, en amélioration cependant de 2,3 milliards par rapport à 2001. Le déficit des revenus s'est détérioré de 1,3 milliard pour se situer à 78,1 milliards, en raison principalement de la hausse des revenus des investissements. Par contre, le solde excédentaire des transferts courants s'est établi à 243,0 milliards, soit une progression de 23,0 milliards liée aux transferts privés, notamment le rapatriement des économies des travailleurs émigrés.

Rapporté au PIB, le déficit courant, hors dons, s'est fixé à 5,8% contre 6,7% un an auparavant.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est chiffré à 280,4 milliards, en liaison principalement avec les opérations financières dont le solde s'est inscrit en hausse de 42,1 milliards, les transferts de capital s'étant réduits de 11,5 milliards pour se fixer à 95,6 milliards.

Le financement exceptionnel de 54,8 milliards est constitué d'un rééchelonnement de la dette extérieure à hauteur de 40,6 milliards et des économies de 14,2 milliards obtenues au titre de l'Initiative PPTE.

Au **Togo**, le solde des paiements extérieurs est ressorti excédentaire de 14,4 milliards, contre 8,0 milliards en 2001. Ce résultat est imputable à la contraction du déficit des transactions courantes dont l'impact a été partiellement atténué par la baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit des transactions courantes s'est situé à 106,0 milliards, en repli de 17,9 milliards par rapport au niveau atteint en 2001. Cette évolution est liée aux effets conjugués de la réduction des déficits des services, de celui des revenus et de la hausse du compte des transferts courants. Le déficit des services s'est fixé à 38,2 milliards contre 42,6 milliards en 2001, en relation avec l'accroissement des entrées nettes au titre des voyages et des prestations de services. Parallèlement, le solde déficitaire des revenus a été ramené de 21,5 milliards à 15,4 milliards, en raison du recul des charges d'intérêt sur la dette extérieure. Quant à l'excédent des transferts sans contrepartie, il s'est chiffré à 68,0 milliards, du fait des entrées au titre des transferts privés. Le déficit de la balance commerciale s'est établi à 120,4 milliards, impulsé par la progression de 36,5 milliards des importations, en particulier celle des produits pétroliers.

Hors transferts officiels, le déficit courant rapporté au PIB est ressorti à 11,6% contre 15,4% en 2001.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est situé à 120,9 milliards contre 135,6 milliards en 2001. Cette évolution est imputable principalement aux investissements directs et aux autres investissements qui ont été ramenés

respectivement de 51,9 milliards à 33,9 milliards et de 68,3 milliards à 64,8 milliards. Le repli des autres tirages est lié à la contraction des tirages sur emprunts publics.

Le financement exceptionnel, constitué essentiellement d'arriérés de paiement sur la dette extérieure, s'est situé à 44,9 milliards.

#### 2.4.2 Marchés des matières premières

Les cours des principales matières premières exportées par les pays de l'UEMOA se sont raffermis en 2002, à l'exception de ceux du coton, contrastant avec le repli d'ensemble observé en 2001. Ce redressement résulte de la conjonction de plusieurs facteurs à la fois d'ordre climatique et géopolitique qui ont affecté l'offre. Il s'agit, d'une part, des mauvaises conditions météorologiques qui ont prévalu aussi bien en Amérique du Sud, en Afrique qu'en Asie, et d'autre part, des crises socio-politiques au Venezuela et en Côte d'Ivoire, respectivement 4ème pays producteur de pétrole et 1er pays producteur de cacao.

Le marché du cacao a poursuivi sa tendance haussière au cours de l'année 2002. Le prix de la livre de cacao, calculé par l'Organisation Internationale de Cacao (O.I.C.C.), en ressortant en moyenne annuelle à 80,63 cents, s'est inscrit en progression de 63,4% par rapport aux réalisations de l'année 2001. Cette embellie résulte principalement des anticipations d'un déficit de l'offre globale pour la troisième année consécutive. La crise socio-politique en Côte d'Ivoire, survenue à la fin du troisième trimestre 2002, a accentué les tensions sur les prix du cacao. Le cours mondial de la fève a atteint, en octobre 2002, 100,68 cents, soit le niveau le plus élevé depuis seize ans.

Après trois années consécutives de baisse, les cours du café Robusta ont amorcé, en 2002, une tendance au redressement, singulièrement depuis le mois de septembre. Reflétant cette évolution, le prix indicatif, calculé par l'Organisation Internationale du Café (O.I.C.), est ressorti en progression de 7,4%, s'établissant à 29,71 cents la livre contre 27,66 cents un an plus tôt. Cette hausse des cours est consécutive à

la baisse des exportations, induite par le repli de la production au Vietnam et par la politique de rétention du café mise en œuvre par les producteurs au Brésil.

Les cours du coton se sont inscrits en baisse pour la deuxième année consécutive, sur le marché de New York. Ils ont enregistré un repli de 3,6%, ressortant à 43,65 cents la livre, après celui de 26,9% observé en 2001.

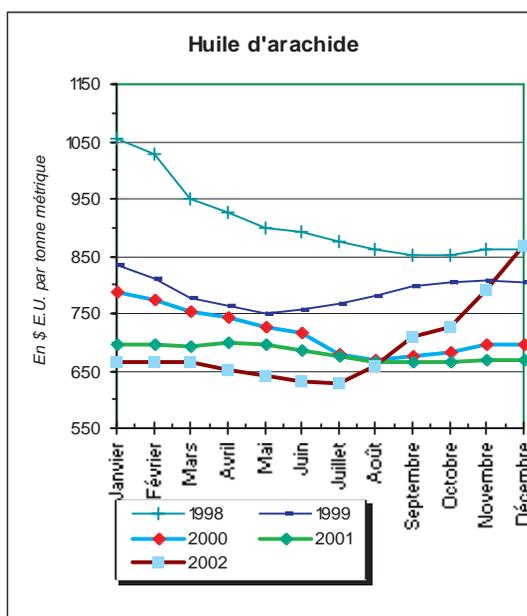
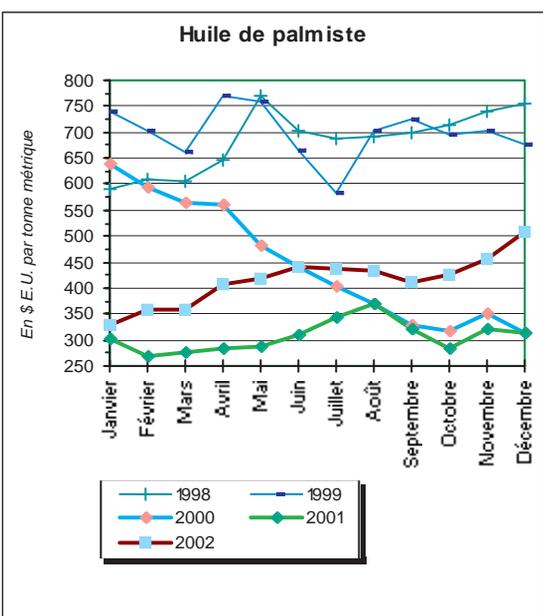
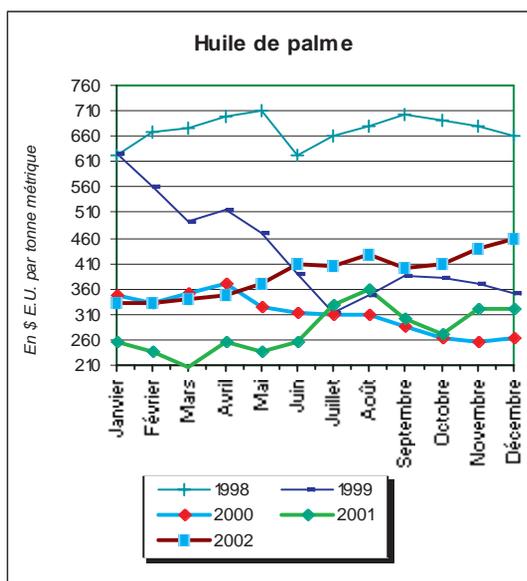
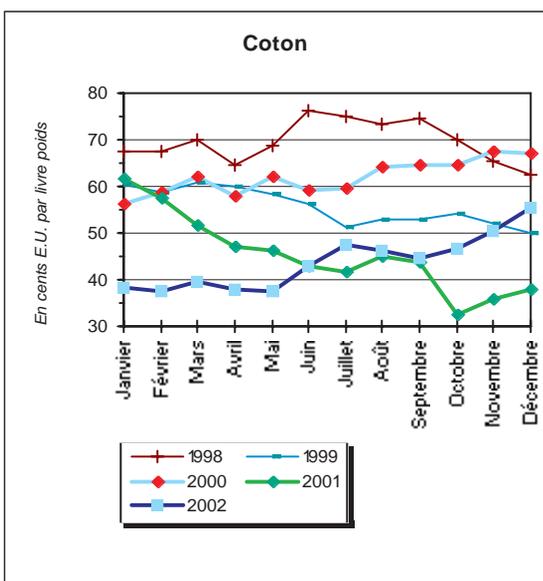
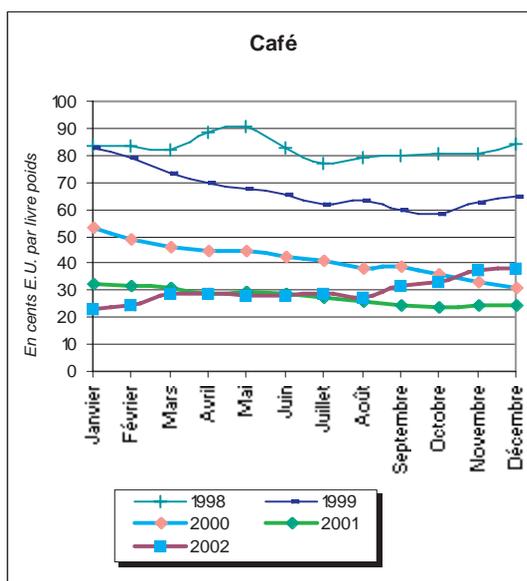
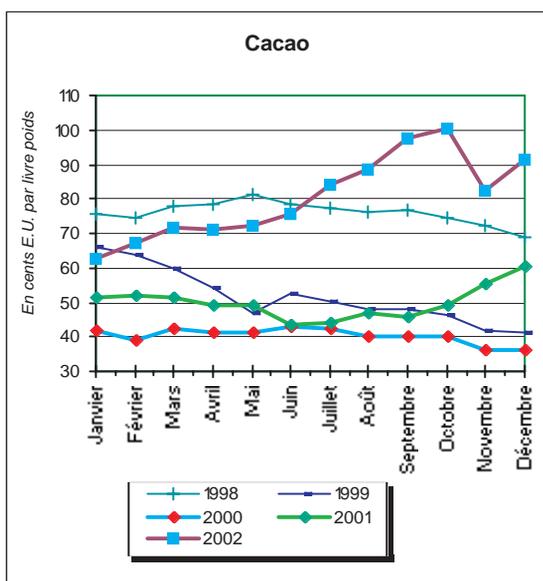
Les cours du caoutchouc ont enregistré un redressement continu, ressortant en moyenne annuelle à 86,7 eurocents. L'accord tripartite entre l'Indonésie, la Thaïlande et la Malaisie, signé en décembre 2001 a permis de réguler l'offre. Par ailleurs, la production a été réduite en raison des facteurs climatiques, notamment la sécheresse en Thaïlande et les pluies importantes en Malaisie et en Indonésie.

Les marchés internationaux des huiles végétales ont enregistré un regain de vigueur à la faveur de la confirmation d'un déséquilibre entre l'offre et la demande des principaux produits oléagineux, en particulier le soja, qui a accentué la pression sur les stocks mondiaux. Ainsi, les cours mondiaux de l'huile d'arachide, de l'huile de palme et de l'huile de palmiste se sont raffermis de 1,7%, 37,9% et 40,8%, par rapport à 2001, s'établissant à 692,3, 389,5 et 415,6 dollars la tonne métrique.

Sur le New York Mercantile Exchange (N.Y.M.EX), le cours moyen du baril de pétrole s'est établi à 26,07 dollars, en légère augmentation de 0,5% par rapport à 2001. Cette évolution masque un retournement de la tendance à la baisse des cours du brut observé à partir du mois de septembre en liaison avec la résurgence des tensions géopolitiques dans le golfe persique, la crise du secteur pétrolier au Venezuela ainsi que le niveau historiquement bas des stocks de brut américains.

Sur le marché de Londres, les cours de l'once d'or ont enregistré une hausse de 14,8% s'établissant en moyenne annuelle à 311,15 dollars en 2002. La faiblesse des marchés boursiers, la dépréciation du dollar et les incertitudes géopolitiques ont permis à l'or de renouer avec son rôle de valeur refuge.

### Evolution des cours des matières premières



Source : BCEAO.

### 2.4.3 Mobilisation des ressources extérieures

Les Etats membres de l'UEMOA ont continué de bénéficier du soutien financier de la communauté internationale aux programmes de redressement économique, mis en place notamment avec l'appui des Institutions de Bretton Woods. Les entrées brutes de ressources sont ressorties à 539,8 milliards en 2002, en hausse de 63,7% par rapport à l'année précédente.

Les concours des organismes multilatéraux se sont élevés à 464,8 milliards contre 321,0 milliards en 2001. En particulier, les ressources mobilisées auprès des Institutions de Bretton Woods se sont établies à 332,4 milliards, contre 240,4 milliards reçus un an plus tôt. Les contributions du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) ont plus que doublé par rapport à l'année précédente pour se situer à 86,1 milliards. Celles de l'Union Européenne sont ressorties à 5,2 milliards contre 17,4 milliards en 2001. Pour sa première année de participation financière directe aux efforts de redressement économique des Etats membres de l'UMOA, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a déboursé 5,4 milliards.

Les apports des partenaires bilatéraux se sont élevés à 75,0 milliards en 2002, contre 8,8 milliards un an plus tôt. La France a été le principal donateur avec 70,2 milliards, suivie de l'Arabie Saoudite (2,4 milliards), du Koweït (2,0 milliards) et de Taïwan (0,4 milliard).

Dans l'ensemble, l'amélioration observée dans les relations avec les Institutions de Bretton Woods et la mise en œuvre des programmes économiques dans la plupart des Etats se sont traduites par une augmentation des concours mobilisés par les Etats membres de l'UMOA en 2002, principalement auprès des partenaires multilatéraux. Toutefois, en terme relatif, le taux de mobilisation s'est fixé à 66,9% des montants prévus contre 80,1% un an plus tôt.

### 2.4.4 Situation de la dette extérieure

L'encours de la dette extérieure des Etats membres de l'Union est ressorti à 15.589,6 milliards contre 15.949,0 milliards à fin 2001, soit une réduction de 363,4 milliards. Cette évolution s'explique par les réductions de dette consenties par le Club de Paris à la Côte d'Ivoire. Elle traduit également l'impact de la dépréciation du dollar des Etats-Unis, monnaie dans laquelle est libellée près de la moitié de l'encours de la dette. En conséquence, le ratio de l'encours de la dette sur le PIB a connu une nette amélioration en ressortant à 75,8% contre 82,5% une année plus tôt.

Le service dû s'est chiffré à 1.229,0 milliards, en hausse de 197,5 milliards par rapport à 2001. Il a représenté 20,3% des exportations de biens et services non-facteurs contre 17,9% un an auparavant. Compte tenu des allègements de dette de 852,9 milliards obtenus par certains Etats et de l'apurement des arriérés de paiement à hauteur de 343,4 milliards, le service réglé s'est fixé à 719,5 milliards, soit une augmentation de 41,1%. Il a absorbé 24,1% des recettes fiscales contre 18,6% l'année précédente.

Au titre de l'Initiative PPTE, le Burkina a atteint son point d'achèvement en avril 2002. Il devrait bénéficier d'un allègement total de dette de 553,0 millions de dollars des Etats-Unis en valeur nominale à fin décembre 2002. Il en résulterait des économies de charges de 19,4 milliards par an, pendant 25 ans. Cinq autres Etats membres, en l'occurrence le Bénin, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Sénégal, avaient atteint leurs points de décision au titre de l'Initiative PPTE renforcée au cours de l'année 2000. La Côte d'Ivoire qui avait atteint le point de décision au titre de l'Initiative originelle n'a pu mettre en œuvre les mesures nécessaires pour accéder au point de décision de l'Initiative renforcée. Cependant, elle avait bénéficié, dans cette perspective, d'un allègement de dette de 877,0 milliards par le Club de Paris en juin 2002.

## UMOA - Situation de la dette extérieure (en milliards de FCFA)

	ANNEE 2001								
	BENIN	BURKINA	COTE D'IVOIRE	GUINEE-BISSAU	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO	UMOA
SERVICE DU	38,7	44,7	629,3	29,6	61,0	67,5	104,6	56,1	1 031,5
Principal	27,2	32,2	393,6	17,4	47,2	43,4	80,9	39,8	681,7
dont Rachats FMI	7,1	5,1	49,3	0,0	10,8	2,1	16,7	7,6	98,7
Intérêts	11,5	12,5	235,7	12,2	13,8	24,1	23,7	16,3	349,8
ALLEGEMENTS OBTENUS	16,6	0,0	209,7	26,0	23,1	32,8	15,8	0,0	324,0
Rééchelonnement	0,0	0,0	209,7	26,0	23,1	32,8	15,8	0,0	307,4
Remises/annulations	16,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	16,6
Moratoire/différé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Initiative PPTE									
VARIATIONS DES ARRIERES	0,0	0,0	157,1	2,8	0,0	0,0	0,0	37,6	197,5
SERVICE REGLE *	22,1	44,7	262,5	0,8	37,9	34,7	88,8	18,5	510,0
Principal	10,6	32,2	26,8	0,5	24,1	10,6	65,1	2,2	172,1
Intérêts	11,5	12,5	235,7	0,3	13,8	24,1	23,7	16,3	337,9
TIRAGES	62,6	104,7	28,4	4,6	136,4	61,0	124,7	15,4	537,8
dont FMI	7,5	15,6	0,0	0,0	17,0	7,9	21,4	0,0	69,4
ENCOURS DECAISSE	1 097,8	1 006,2	7 104,5	544,2	2 035,9	973,7	2 312,7	874,0	15 949,0
STOCK D'ARRIERES	0,0	17,6		2,0	0,0		0,0	130,0	150,4
RATIOS CARACTERISTIQUES									
Encours/PIB (%)	63,2	55,4	90,3	373,0	92,4	76,2	68,4	96,7	82,5
Service dû/exportations BS (%)	13,6	23,6	20,3	57,9	10,1	30,7	10,5	17,5	17,9
Service réglé/exportations BS (%)	7,8	23,6	8,5	1,6	6,3	15,8	8,9	5,8	8,8
Service dû/recettes fiscales (%)	15,7	21,0	53,9	201,4	21,7	54,0	18,1	51,8	37,7
Service réglé/recettes fiscales (%)	8,9	21,0	22,5	5,4	13,5	27,8	15,4	17,1	18,6

	ANNEE 2002								
	BENIN	BURKINA	COTE D'IVOIRE	GUINEE-BISSAU	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO	UMOA
SERVICE DU	40,2	45,1	794,8	28,3	68,7	68,8	129,5	53,6	1 229,0
Principal	27,6	32,2	552,4	21,8	52,4	47,6	94,1	38,8	866,9
dont Rachats FMI	5,9	4,8	51,0	1,1	10,8	1,4	13,1	5,5	93,6
Intérêts	12,6	12,9	242,4	6,5	16,3	21,2	35,4	14,8	362,1
ALLEGEMENTS OBTENUS	17,8	0,0	763,5	16,0	27,5	28,1	0,0	0,0	852,9
Rééchelonnement	0,0	0,0	763,5	16,0	27,5	28,1	0,0	0,0	835,1
Remises/annulations	17,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	17,8
Moratoire/différé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Initiative PPTE									
VARIATIONS DES ARRIERES	0,0	0,0	-400,6	10,0	0,0	0,0	0,0	47,2	-343,4
SERVICE REGLE *	22,4	45,1	431,9	2,3	41,2	40,7	129,5	6,4	719,5
Principal	9,8	32,2	189,5	0,0	24,9	19,5	94,1	0,0	370,0
Intérêts	12,6	12,9	242,4	2,3	16,3	21,2	35,4	6,4	349,5
TIRAGES	51,9	130,3	338,8	4,7	108,6	87,4	118,0	7,9	847,6
dont FMI	3,6	10,2	54,6	0,0	6,0	14,9	8,4	0,0	97,7
ENCOURS DECAISSE	1 139,8	1 104,4	6 416,1	549,0	2 119,7	1 041,7	2 336,6	881,9	15 589,2
STOCK D'ARRIERES	0,0	17,6		12,8	0,0		0,0	177,2	207,6
RATIOS CARACTERISTIQUES									
Encours/PIB (%)	58,2	55,1	78,6	361,5	89,8	76,9	65,8	86,3	75,8
Service dû/exportations BS (%)	14,6	23,5	24,7	65,3	9,4	31,7	12,2	16,4	20,3
Service réglé/exportations BS (%)	8,1	23,5	13,4	5,2	5,7	18,7	12,2	2,0	11,9
Service dû/recettes fiscales (%)	14,2	18,7	64,3	237,5	21,2	47,8	20,6	46,4	41,2
Service réglé/recettes fiscales (%)	7,9	18,7	34,9	19,0	12,7	28,3	20,6	5,6	24,1

\* : Service exigible.

Sources : Services nationaux de la dette, FMI.



*Halles Félix-Houphouët-Boigny à Bamako (Mali).*



*Usine Filtissac d'Abobo-Adjamé (Côte d'Ivoire).*

## II - La monnaie et le crédit

### 1 - POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT

#### 1.1 Objectifs généraux

Les directives de politique de la monnaie et du crédit pour l'année 2002 s'appuient essentiellement sur les recommandations issues de la réunion du Conseil des Ministres de l'UMOA, tenue le 6 juillet 2001, relatives aux priorités d'actions des Etats membres de l'Union. Elles s'articulent notamment autour de l'accélération de la convergence des politiques et performances économiques, conformément au respect des engagements pris par les Etats de l'Union dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. Elles visent également la mise en œuvre diligente de stratégies pour organiser une stabilité économique durable, propice à la réalisation d'une croissance forte et non inflationniste, et par voie de conséquence à la réduction de la pauvreté. En rapport avec ces exigences, les principaux objectifs retenus ont été une croissance en termes réels de 4,2%, une inflation de 2,0%, une réduction du déficit des paiements extérieurs courants, hors dons, à 5,0% du PIB, correspondant à la norme communautaire et un recyclage accru des liquidités bancaires, susceptible d'alléger les pressions sur la monnaie centrale et de consolider le système monétaire et financier.

Pour atteindre ces objectifs, l'orientation prudente imprimée à l'action monétaire au cours des dernières années devait être maintenue, en vue de contribuer à la maîtrise des tensions inflationnistes, à la relance de la croissance, à la consolidation de l'épargne et au renforcement des réserves de change. Dans cette optique, une haute priorité devait être accordée à la modération du rythme d'expansion des financements des banques et à la surveillance de la qualité de leur portefeuille, à la promotion d'un marché dynamique de titres publics, dans la perspective de l'abandon des concours monétaires directs de la Banque Centrale aux Etats à fin décembre 2002.

Au plan macro-économique, les priorités des Etats devaient être centrées sur la mise en application effective des réformes structurelles, l'accroissement de la productivité et de la compétitivité des économies, le renforcement des infrastructures de base et la finalisation diligente des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Par ailleurs, les Autorités nationales devaient intensifier les efforts d'élimination des entraves à une intégration plus poussée des structures de production et des marchés.

#### 1.2 Moyens

##### 1.2.1 Politique des taux d'intérêt

La politique des taux d'intérêt de la Banque Centrale vise à assurer la stabilité des prix par la régulation de la demande de monnaie, la promotion de l'épargne ainsi que le recyclage optimal des liquidités disponibles dans l'Union. Elle est mise en œuvre à travers le marché monétaire et les interventions sur les guichets permanents.

A l'instar de l'année précédente, en 2002 la Banque Centrale n'a procédé à aucune modification de ses taux directeurs, maintenus à 6,50% pour le taux d'escompte et 6,00% pour le taux de pension.

Cette constance des taux d'intérêt est intervenue dans un environnement international caractérisé par la maîtrise des pressions inflationnistes et la poursuite du ralentissement de l'activité économique mondiale, en dépit des assouplissements des conditions monétaires et des mesures d'incitation budgétaire prises par la plupart des banques centrales des pays industrialisés.

Sur le marché monétaire, la Banque Centrale n'a organisé qu'une adjudication en janvier 2002, dans le prolongement des appels d'offres entamés au cours du troisième trimestre 2001. D'un montant de 20,0 milliards, cette adjudication à taux variables et d'une durée de deux semaines, a été effectuée sous forme de reprise de liquidités par émission de bons de la BCEAO. Le taux marginal est ressorti à 5,00%. Aucune opé-

ration d'injection de liquidités n'a été effectuée. Pour leur part, les taux de base bancaire se sont sensiblement repliés, s'établissant en moyenne à 10,03% en 2002 contre 10,10% un an plus tôt. Par contre, les taux réglementés applicables à l'épargne sur livrets sont restés inchangés à 3,50% durant l'exercice 2002.

Les taux interbancaires sont ressortis en moyenne à 4,86% à un jour, 4,59% à une semaine, 4,58% à deux semaines, 5,15% à un mois, 5,38% à trois mois, 5,36% à six mois et 4,75% à douze mois, marquant d'une année à l'autre, un net repli sur l'ensemble des échéances.

### 1.2.2 Politique des réserves obligatoires

Institué depuis octobre 1993, le système des réserves obligatoires vise à renforcer l'efficacité des taux d'intérêt au sein du dispositif de gestion monétaire de la Banque Centrale en influençant la liquidité des banques et leur capacité à accorder des crédits.

Au total les coefficients des réserves obligatoires des banques ont évolué comme suit :

En avril 2002, compte tenu de la progression des crédits à l'économie au-delà des repères fixés dans le programme monétaire et de la persistance des pressions inflationnistes, ainsi que de l'abondance de la liquidité bancaire, la Banque Centrale a relevé de 3,0% à 9,0% le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques du Mali. Dans les autres pays, les coefficients ont été maintenus inchangés. Ainsi, ils sont demeurés à 9,0% au Bénin et au Sénégal, à 5,0% au Niger

Le nombre de banques assujetties au dispositif des réserves obligatoires est ressorti, comme en 2001, à soixante-cinq (65) unités, le retrait de la Banque Malienne de Crédit et de Dépôt (BMCD) suite à son absorption par la BDM-SA ayant été compensé par le démarrage des activités de la BOA Sénégal. Cinq (5) établissements financiers ont été soumis au système des réserves obligatoires contre sept (7) en 2001, à la suite du retrait d'agrément de la Coopérative Ivoirienne d'Epargne et de Crédit Automobile (CIVECA) et de la Société

	Du 16 oct. 93 au 15 août 1998	Du 16 août au 15 nov. 1998	Du 16 nov. au 15 déc. 1998	Du 16 déc. 98 au 15 avril 2000	Du 16 avril au 15 août 2000	Du 16 août au 15 sept. 2000	Du 16 sept. au 15 avril 2002	Depuis le 16 avril 2002
Bénin	1,5	9,0	9,0	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0
Burkina	1,5	9,0	9,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Côte d'Ivoire	1,5	9,0	1,5	1,5	3,0	3,0	5,0	5,0
Guinée-Bissau	-	5,0	5,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Mali	1,5	9,0	9,0	3,0	3,0	3,0	3,0	9,0
Niger	1,5	5,0	5,0	1,5	3,0	5,0	5,0	5,0
Sénégal	1,5	5,0	1,5	1,5	3,0	9,0	9,0	9,0
Togo	1,5	9,0	3,0	1,5	3,0	3,0	3,0	3,0

Source : BCEAO.

Depuis l'aménagement intervenu le 16 avril 2000, l'assiette du dispositif des réserves obligatoires des banques est composée des dépôts à vue, des crédits à court terme, y compris les crédits de campagne, ainsi que des avoirs bruts détenus par les banques à l'extérieur. Celle des établissements financiers est demeurée constituée par les crédits à l'économie diminués des concours obtenus auprès des banques.

Financière d'Equipement du Sénégal (SFE).

La moyenne des réserves requises pour les banques a augmenté de 37,5 milliards pour s'établir à 257,5 milliards. Le montant moyen des réserves effectivement constituées s'est accru, passant de 466,8 milliards à 648,3 milliards, dont 198,1 milliards de titres d'Etat. Ainsi, l'excédent global moyen, net des déficits constatés, s'est renforcé de 157,2 milliards pour se situer à 390,8 milliards.

Au titre des établissements financiers, les coefficients applicables aux réserves obligatoires sont demeurés inchangés à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 1er octobre 1993.

Le montant moyen des réserves requises est resté stable à 0,9 milliard pour des réserves constituées de 1,0 milliard,

dégageant ainsi un excédent global moyen net de 0,1 milliard.

Au total, le système des réserves obligatoires, complément indispensable de la politique de taux d'intérêt, s'est ressenti en 2002 de la surliquidité du système bancaire, révélant une surcapacité des banques à constituer les réserves requises.

#### UMOA - Evolution des réserves constituées par les banques (en millions de FCFA)

Périodes	Réserves requises	Réserves constituées Total	Réserves constituées dont titres	Déficit brut (1)	Excédent brut (2)	Excédent (+) ou déficit (-) net (3) = (2) - (1)
16-12-2001 au 15-01-2002	215 691	442 698	189 300	2 374	229 381	227 007
16-01-2002 au 15-02-2002	224 405	547 081	201 688	666	323 342	322 676
16-02-2002 au 15-03-2002	235 819	597 390	206 121	1 052	362 623	361 571
16-03-2002 au 15-04-2002	234 803	673 975	211 715	1 985	441 157	439 172
16-04-2002 au 15-05-2002	267 598	715 381	210 533	6 095	453 878	447 783
16-05-2002 au 15-06-2002	268 503	710 829	212 118	1 512	443 838	442 326
16-06-2002 au 15-07-2002	273 463	694 214	198 209	2 028	422 779	420 751
16-07-2002 au 15-08-2002	273 744	717 347	189 706	975	444 578	443 603
16-08-2002 au 15-09-2002	275 103	729 251	190 643	3 043	457 191	454 148
16-09-2002 au 15-10-2002	273 020	685 948	189 238	1 405	414 333	412 928
16-10-2002 au 15-11-2002	272 621	652 869	189 238	2 913	383 161	380 248
16-11-2002 au 15-12-2002	274 920	612 755	189 238	2 819	340 654	337 835
<b>MOYENNE</b>	<b>257 475</b>	<b>648 312</b>	<b>198 146</b>	<b>2 239</b>	<b>393 076</b>	<b>390 837</b>

Source : BCEAO.

#### UMOA - Evolution des réserves obligatoires constituées par les établissements financiers (en millions de FCFA)

Périodes	Réserves requises	Réserves constituées	Déficit brut (1)	Excédent brut (2)	Excédent (+) ou déficit (-) net (3) = (2) - (1)
01-01-2002 au 30-03-2002	899	991	176	268	92
01-04-2002 au 30-06-2002	1 009	1 572	166	729	563
01-07-2002 au 30-09-2002	993	868	183	58	-125
01-10-2002 au 31-12-2002	617	537	201	121	-80
<b>MOYENNE</b>	<b>880</b>	<b>992</b>	<b>182</b>	<b>294</b>	<b>112</b>

Source : BCEAO.

### 1.2.3 Mise en œuvre du dispositif des accords de classement

Les accords de classement constituent un outil de contrôle qualitatif et a posteriori des crédits distribués par les banques et établissements financiers.

Au cours de l'exercice 2002, cent dix (110) dossiers de demande d'accord de classement ont été examinés pour un montant global de 516,7 milliards, parmi lesquels soixante treize (73) ont reçu une décision favorable pour un montant total de 261,4 milliards. Par rapport à l'année 2001, le nombre de dossiers instruits a diminué de 14,7 %. Quant à l'encours global des demandes, il a reculé de 19,7 %.

Par pays, la situation se présente comme suit :

Au **Bénin**, le seul dossier examiné pour un montant de 554,0 millions n'a pas été agréé. En 2001, quatre demandes avaient été agréées pour un montant total de 403,2 millions.

Au **Burkina**, neuf (9) demandes ont été instruites et agréées pour un montant total de 80,8 milliards, contre 66,4 milliards en 2001.

En **Côte d'Ivoire**, trente et un (31) dossiers ont été examinés parmi lesquels onze (11) ont reçu une décision favorable pour un montant total de 55,9 milliards, en baisse de 10,8 % par rapport à l'année précédente.

Au **Mali**, quatre dossiers (4) ont été étudiés. Deux (2) ont été acceptés pour un montant de 22,4 milliards, contre 188,3 millions un an auparavant.

Au **Niger**, vingt (20) demandes sur vingt-neuf (29) ont reçu une suite favorable pour un montant de 12,5 milliards, contre 5,3 milliards en 2001.

Au **Sénégal**, huit (8) dossiers sur douze (12) instruits ont été agréés pour 80,7 milliards, contre 82,3 milliards en 2001.

Au **Togo**, sur vingt-quatre (24) demandes examinées, vingt-trois (23) ont reçu une décision favorable pour un montant de 10,8 milliards, en hausse de 14,9 % par rapport à l'année précédente.

### 1.2.4 Opérations sur les titres d'Etat

Dans le cadre de la restructuration du système bancaire, les Etats ont émis des titres en représentation des concours précédemment consolidés par la Banque Centrale.

D'une valeur nominale totale à l'émission de 440,2 milliards, l'encours des titres d'Etat émis en représentation des concours consolidés est ressorti à 147,2 milliards au 31 décembre 2002, compte tenu des remboursements semestriels effectués depuis fin décembre 1994 pour un montant cumulé de 293,0 milliards. Les cessions aux investisseurs de l'Union sont revenues de 160,0 milliards à 128,2 milliards à fin décembre 2002, représentant 87,1% de l'encours des titres émis contre 86,9% un an plus tôt.

Eu égard à l'objectif de neutralisation des excédents de liquidités bancaires, le bilan de la titrisation est apparu globalement satisfaisant. Par ailleurs, les titres émis

UMOA - Situation des titres au 31 décembre 2002 (en millions de FCFA)

Pays	Montant des titres émis (1)	Répartition par détenteur des cessions nettes de titres d'Etat émis localement					Répartition par détenteur des titres d'Etat émis par des pays tiers			Répartition par détenteur de l'encours des titres d'Etat au 31 décembre 2002				TOTAL (14)
		Investisseurs locaux		Investisseurs UMOA		Cessions nettes (6)	Banques (7)	Autres (8)	Cessions nettes (9)	Banques (10)	Autres (11)	Cessions nettes (12)	Titres détenus par la BCEAO (13)	
		Banques (2)	Autres (3)	Banques (4)	Autres (5)									
Bénin	44 329,8	13 912,0	0,0	150,0	0,0	14 062,0	12 450,0	0,0	12 450,0	26 362,0	0,0	26 362,0	650,0	27 012,0
Burkina	9 000,0	2 800,0	0,0	0,0	0,0	2 800,0	29 750,0	300,0	30 050,0	32 550,0	300,0	32 850,0	0,0	32 850,0
C. I.	186 128,1	4 250,0	0,0	50 950,0	300,0	55 500,0	0,0	0,0	0,0	4 250,0	0,0	4 250,0	7 161,3	11 411,3
Mali	23 900,0	5 400,0	0,0	600,0	0,0	6 000,0	8 950,0	0,0	8 950,0	14 350,0	0,0	14 350,0	1 900,0	16 250,0
Niger	25 877,7	2 350,0	0,0	5 700,0	0,0	8 050,0	1 600,0	0,0	1 600,0	3 950,0	0,0	3 950,0	361,1	4 311,1
Sénégal	143 739,1	32 765,6	600,0	7 350,0	0,0	40 715,6	11 050,0	0,0	11 050,0	43 815,6	600,0	44 415,6	7 250,0	51 665,6
Togo	7 239,9	750,0	0,0	350,0	0,0	1 100,0	1 300,0	0,0	1 300,0	2 050,0	0,0	2 050,0	1 617,8	3 667,8
Total	440 214,6	62 227,6	600,0	65 100,0	300,0	128 227,6	65 100,0	300,0	65 400,0	127 327,6	900,0	128 227,6	18 940,2	147 167,8

Formules de calcul : (6) = (2)+(3)+(4)+(5) ; (9) = (7)+(8) ; (10) = (7)+(2) ; (11) = (8)+(3) ; (12) = (10)+(11) ; (14) = (12)+(13).

Source : BCEAO.

dans ce cadre servent de supports aux opérations du marché interbancaire. Enfin, cette expérience a suscité des initiatives analogues, dans les Etats. Le montant cumulé des titres émis en représentation de la dette publique dans l'Union s'est élevé à 665,6 milliards. A fin décembre 2002, l'encours s'est situé à 236,2 milliards.

## 2 - EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES

La situation monétaire a été caractérisée en 2002 par une amélioration des avoirs extérieurs nets, un accroissement du crédit intérieur et une expansion de la masse monétaire.

de la BCEAO, en appui aux programmes de réformes macroéconomiques, ont atteint 539,8 milliards contre 329,8 milliards un an plus tôt. Le solde des transferts via la BCEAO est ressorti excédentaire de 335,6 milliards au 31 décembre 2002, contre 144,6 milliards l'année précédente. Les entrées brutes se sont établies à 1.910,5 milliards, en hausse de 243,3 milliards par rapport à l'année 2001 tandis que les sorties brutes ont connu une progression de 52,3 milliards, s'établissant à 1.574,9 milliards. La consolidation de la position extérieure a concerné aussi bien l'Institut d'émission que les banques. Les avoirs extérieurs nets de la

UMOA - Situation monétaire intégrée (fin décembre)				
	1999	2000	2001	2002*
	Milliards de FCFA			
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>1 135,3</b>	<b>1 492,1</b>	<b>2 162,3</b>	<b>2 850,9</b>
Banque Centrale	1 043,1	1 348,2	2 000,8	2 597,1
Banques	92,2	143,9	161,5	253,8
<b>Crédit intérieur</b>	<b>3 632,0</b>	<b>3 696,8</b>	<b>3 760,1</b>	<b>3 876,1</b>
Position nette des Gouvernements	1 181,0	1 000,3	887,3	833,7
Crédits à l'économie	2 451,0	2 696,5	2 872,8	3 042,4
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>4 767,3</b>	<b>5 188,9</b>	<b>5 922,4</b>	<b>6 727,0</b>
<b>Masse monétaire</b>	<b>3 988,3</b>	<b>4 251,7</b>	<b>4 737,8</b>	<b>5 475,2</b>
Circulation fiduciaire	1 361,2	1 464,7	1 704,4	2 013,0
Dépôts en banque	2 584,6	2 736,2	2 979,1	3 405,6
Dépôts en CNE et CCP	42,5	50,8	54,3	56,6
<b>Autres éléments nets</b>	<b>779,0</b>	<b>937,2</b>	<b>1 184,6</b>	<b>1 251,8</b>

\* : données provisoires.  
Source : BCEAO.

### 2.1 Avoirs extérieurs nets

#### 2.1.1 Evolution d'ensemble

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus de 688,6 milliards, pour s'inscrire à 2.850,9 milliards à fin décembre 2002. Ce renforcement de la position extérieure est essentiellement imputable à l'augmentation des recettes d'exportation et à la mobilisation des ressources extérieures en appui aux programmes économiques et financiers. Il s'explique également par les intérêts perçus sur les avoirs en compte d'opérations.

Sur l'ensemble de l'année 2002, les ressources extérieures mobilisées par le canal

BCEAO ont augmenté de 596,3 milliards d'une année à l'autre, pour se situer à 2.597,1 milliards. En particulier, les réserves officielles de change se sont accrues de 554,1 milliards, pour se situer à 3.657,8 milliards à fin décembre 2002. Le taux de couverture de l'émission monétaire s'est établi à 117,2% à fin décembre 2002.

Les avoirs extérieurs nets des banques se sont accrus de 92,3 milliards pour ressortir à 253,8 milliards, sous le double effet d'une hausse de 19,6 milliards des avoirs extérieurs bruts et d'une diminution de 72,7 milliards des engagements extérieurs.

## UMOA - Evolution des avoirs extérieurs nets (fin décembre)

	1999	2000	2001	2002*
	Milliards de FCFA			
Bénin	291,4	341,4	467,2	416,5
Burkina	163,5	125,8	128,1	138,4
Côte d'Ivoire	-27,9	-6,2	279,7	844,6
Guinée-Bissau	13,6	28,5	31,5	48,3
Mali	113,3	167,7	198,1	286,0
Niger	-22,8	-10,2	24,3	15,4
Sénégal	103,9	88,7	169,6	296,8
Togo	15,2	45,8	54,8	69,3
UMOA**	1 135,3	1 492,1	2 162,3	2 850,9

(\*) : données provisoires.  
(\*\*) : y compris avoirs non répartis et ajustements.  
Source : BCEAO.

### 2.1.2 Evolution par pays

Au **Bénin**, en s'établissant à 416,5 milliards à fin décembre 2002, les avoirs extérieurs nets ont enregistré une baisse de 50,6 milliards par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique essentiellement par le repli de 53,2 milliards de la position extérieure nette de la BCEAO en relation avec le reflux de fonds mobilisés au titre de l'aide budgétaire. Les avoirs extérieurs nets des banques ont, pour leur part, augmenté de 2,5 milliards pour atteindre 107,2 milliards.

Au **Burkina**, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont inscrits en hausse de 10,2 milliards pour se situer à 138,4 milliards. Cette évolution a concerné aussi bien l'Institut d'émission que les banques dont les avoirs extérieurs nets ont augmenté respectivement de 4,4 milliards et de 5,8 milliards. L'amélioration de la position extérieure nette de la Banque Centrale s'explique essentiellement par l'afflux de ressources extérieures mobilisées sous forme d'appui budgétaire dans le cadre de l'exécution du programme économique et financier. Ces fonds se sont élevés à 86,0 milliards contre 75,9 milliards en 2001. La consolidation de la position extérieure des banques s'est traduite essentiellement par la baisse des engagements vis-à-vis des correspondants.

En **Côte d'Ivoire**, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est fixée à 844,6 milliards, en hausse de 564,9 milliards,

en raison de l'accroissement de 406,5 milliards et de 158,4 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et des banques. Ce résultat s'explique par l'amélioration des recettes tirées des exportations de cacao dont les cours mondiaux se sont orientés à la hausse et par le repli des importations consécutif aux contraintes induites par la crise socio-politique survenue dans ce pays.

En **Guinée-Bissau**, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont chiffrés à 48,3 milliards à fin décembre 2002, en redressement de 16,7 milliards par rapport à l'année précédente. La position extérieure nette de la BCEAO s'est renforcée de 14,0 milliards et celle des banques de 2,7 milliards en liaison avec des financements exceptionnels obtenus.

Au **Mali**, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont situés à 286,0 milliards à fin décembre 2002, en hausse de 87,9 milliards. Cette évolution est imputable à la Banque Centrale dont les avoirs extérieurs nets se sont accrus de 123,9 milliards, en raison essentiellement du rapatriement des recettes d'exportation. En revanche, les avoirs extérieurs nets des banques ont enregistré une baisse de 36,0 milliards.

Au **Niger**, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est inscrite en baisse de 8,9 milliards pour se fixer à 15,4 milliards à fin décembre 2002. La réduction des avoirs extérieurs nets est portée exclusivement par la Banque Centrale dont la position extérieure s'est dégradée de 9,4 milliards, à la suite du recul des ressources

extérieures mobilisées. Les avoirs extérieurs des banques se sont consolidés de 0,5 milliard pour se situer à 13,9 milliards.

Au **Sénégal**, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 296,8 milliards, soit un accroissement de 127,2 milliards par rapport à fin décembre 2001. Les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et ceux des banques primaires ont augmenté respectivement de 71,0 milliards et de 56,2 milliards. L'accroissement des avoirs extérieurs nets des banques est en rapport avec l'augmentation de leurs avoirs en devises et la baisse de leurs engagements extérieurs.

Au **Togo**, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est accrue de 14,5 milliards pour s'inscrire à 69,3 milliards à fin décembre 2002, à la suite de l'amélioration des entrées nettes de capitaux privés et au titre des voyages et des services reçus. Ainsi, les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et des banques se sont accrus respectivement de 14,2 milliards et de 0,3 milliard.

## 2.2 Crédit intérieur

L'encours du crédit intérieur s'est établi à 3.876,1 milliards à fin décembre 2002, en hausse de 116,1 milliards, soit 3,1%, par rapport à l'année précédente. Cette évolution résulte principalement d'un accroissement de 5,9% des crédits au secteur privé.

### 2.2.1 Position nette des gouvernements

La Position nette débitrice des gouvernements s'est établie à 833,7 milliards contre 887,3 milliards un an plus tôt, à la faveur d'un renforcement de 56,2 milliards des dépôts publics, l'encours de la dette des Etats vis-à-vis du système bancaire n'ayant augmenté que de 2,6 milliards.

Les concours de la Banque Centrale sont passés de 1.202,6 milliards à fin décembre 2001 à 1.188,5 milliards un an plus tard, soit une baisse de 1,2%. L'encours des avances statutaires s'est quasiment stabilisé à 389,8 milliards.

Au **Bénin**, la position nette créditrice du gouvernement s'est fixée à 110,4 milliards, contre 113,0 milliards à fin décembre 2001. Les engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire et les dépôts publics ont enregistré une baisse concomitante de 9,6 milliards et 12,3 milliards respectivement.

Au **Burkina**, la position nette débitrice du gouvernement s'est améliorée de 43,9 milliards, en se situant à 14,9 milliards. Cette évolution est consécutive à un accroissement de 55,4 milliards des dépôts publics, en particulier auprès de l'Institut d'émission.

En **Côte d'Ivoire**, la position nette du gouvernement s'est détériorée de 24,8 milliards, en liaison avec la baisse de 26,8 milliards des dépôts publics.

En **Guinée-Bissau**, la position nette débitrice du gouvernement a augmenté de 3,2 milliards pour se chiffrer à 18,6 milliards, en raison de la baisse de 3,2 milliards des dépôts publics.

Au **Mali**, la position nette créditrice du gouvernement s'est renforcée de 13,7 milliards, à 27,8 milliards à fin décembre 2002. Cette évolution favorable résulte essentiellement d'une mobilisation accrue de ressources extérieures et intérieures.

Au **Niger**, la position nette débitrice du gouvernement s'est accrue de 5,1 milliards, en se fixant à 53,1 milliards. Cette dégradation résulte d'une hausse de 13,9 milliards des dettes de l'Etat auprès du système bancaire, partiellement compensée par une augmentation de 8,8 milliards des créances. L'accroissement du niveau des dettes provient essentiellement des deux tirages effectués auprès du FMI en février et août 2002, tandis que celui des créances traduit le maintien en dépôts auprès de la BCEAO d'une partie des ressources extérieures mobilisées, en attente d'affectation.

Au **Sénégal**, la position nette débitrice du gouvernement s'est inscrite en nette amélioration, s'établissant à 104,7 milliards contre 181,9 milliards en décembre 2001. Les engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire sont passés de 409,3 milliards à fin décembre 2001 à 357,8 milliards, en liaison avec le remboursement de 27,4 milliards des bons du Trésor émis dans le cadre de l'assainissement de la situation financière de la Société Nationale d'Electricité (SENELEC) et des amortissements des autres titres d'Etat détenus par le système bancaire pour un montant de 15,2 milliards. Les dépôts publics auprès de la Banque Centrale ont augmenté de 23,4 milliards, à la suite de la mobilisation de ressources auprès de la

Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement (BAD) au titre de l'appui à la réforme tarifaire et à la compétitivité.

Au **Togo**, la position nette débitrice du gouvernement s'est réduite de 15,4 milliards pour s'établir à 35,8 milliards. Cette évolution favorable résulte de la baisse de 12,5 milliards des engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire. En effet, les concours au titre de l'article 16 ont baissé de 5,3 milliards, tandis que l'encours des concours du FMI s'est contracté de 5,5 milliards.

### 2.2.2 Crédits à l'économie

L'encours des crédits à l'économie est passé de 2.872,8 milliards à fin 2001 à 3.042,4 milliards, soit une progression de 169,6 milliards, imputable aussi bien aux concours ordinaires qu'aux crédits de campagne qui se sont accrus respectivement de 137,9 milliards et 31,7 milliards.

Au **Bénin**, les crédits à l'économie se sont consolidés de 29,4 milliards pour s'établir à 222,2 milliards, en relation avec la hausse de 12,0 milliards des concours ordinaires et de 17,4 milliards des crédits de campagne.

Au **Burkina**, l'encours des crédits à l'économie s'est accru de 46,0 milliards pour se fixer à 295,6 milliards, résultant de la hausse de 36,7 milliards des concours ordinaires et de 9,3 milliards des crédits de campagne. L'évolution des crédits ordinaires est en relation avec la mise en œuvre d'une politique de soutien à la production de certaines sociétés et de groupements villageois dans le cadre de la campagne cotonnière 2002/2003.

En **Côte d'Ivoire**, les crédits à l'économie se sont chiffrés à 1.216,5 milliards, en recul de 6,6 milliards. Cette situation est liée au repli de 26,6 milliards des crédits ordinaires, atténué par la progression de 20,0 milliards des crédits de campagne.

En **Guinée-Bissau**, les crédits à l'économie sont ressortis à 4,2 milliards, en baisse de 0,2 milliard.

Au **Mali**, l'encours des crédits à l'économie s'est accru de 68,8 milliards, pour atteindre 412,2 milliards, en liaison avec l'accroissement de 78,8 milliards des crédits ordinaires, les crédits de campagne ayant baissé de 10,0 milliards.

Au **Niger**, les crédits à l'économie se

sont fixés à 75,8 milliards, en hausse de 9,8 milliards, en liaison avec l'expansion des crédits ordinaires.

Au **Sénégal**, les crédits au secteur privé ont augmenté de 32,1 milliards, pour s'établir à 687,6 milliards. Cette évolution est imputable aux crédits ordinaires, qui ont enregistré une hausse de 36,2 milliards, les crédits de campagne étant en baisse de 4,1 milliards.

Au **Togo**, les crédits à l'économie ont baissé de 9,6 milliards pour ressortir à 128,3 milliards. Cette situation traduit une baisse concomitante de 8,8 milliards et 0,8 milliard des crédits ordinaires et de campagne.

### 2.2.3 Evolution des crédits recensés à la Centrale des risques

L'encours des utilisations de crédits recensés à la Centrale des risques a atteint 2.845,0 milliards à fin décembre 2002 contre 2.683,8 milliards un an plus tôt, soit une progression de 161,2 milliards.

Cette évolution résulte de la hausse des financements en faveur des secteurs de l'agriculture (77,3 milliards), de l'industrie manufacturière (65,5 milliards), des assurances et affaires immobilières (31,0 milliards), des bâtiments et travaux publics (8,2 milliards), de l'énergie (3,8 milliards), du commerce (1,8 milliard) et des transports (0,6 milliard). En revanche, les encours de crédits recensés au profit des services divers et des industries extractives ont connu des replis respectifs de 26,1 milliards et 1,0 milliard.

La part relative des financements à court terme s'est accrue en s'établissant à 72,5 %, contre 67,5 % en 2001. Les crédits d'exploitation se sont ainsi fixés à 2.062,3 milliards contre 1.812,9 milliards un an auparavant, en hausse de 249,4 milliards. Les crédits d'investissement se sont contractés de 88,3 milliards pour se situer à 782,7 milliards.

L'évolution par pays des crédits déclarés à la Centrale des risques se présente comme suit :

Au **Bénin**, l'encours des risques déclarés s'est inscrit en hausse de 23,4 milliards par rapport à fin décembre 2001, en s'établissant à 180,6 milliards. Ce résultat est consécutif à l'accroissement des financements en faveur des secteurs du commerce (21,0 milliards), des services divers (5,5 mil-

liards), de l'industrie manufacturière (2,8 milliards) et de l'agriculture (1,5 milliard). A l'inverse, les crédits se sont contractés dans les secteurs des transports (3,0 milliards), des assurances et affaires immobilières (2,5 milliards), de l'énergie (1,3 milliard), des bâtiments et travaux publics (0,4 milliard) et des industries extractives (0,2 milliard). Les crédits à court terme ont augmenté de 28,5 milliards tandis que ceux à long et moyen termes ont diminué de 5,1 milliards.

Au **Burkina**, les crédits déclarés se sont élevés à 249,4 milliards, soit une croissance de 61,5 milliards par rapport au niveau enregistré un an auparavant. Les principales activités bénéficiaires des crédits additionnels sont le commerce (31,9 milliards), l'industrie manufacturière (8,6 milliards), l'agriculture (6,9 milliards), les bâtiments et travaux publics (6,5 milliards), les services divers (5,4 milliards), l'énergie (2,9 milliards) et les assurances et affaires immobilières (1,7 milliard). Seul le secteur des transports a accusé une baisse de 2,4 milliards des crédits alloués. Les financements à court terme se sont accrus de 55,9 milliards et ceux à moyen et long termes de 5,6 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, les risques recensés se sont repliés de 35,8 milliards en ressortant à 1.091, 8 milliards. Cette situation s'explique par la baisse des crédits en faveur du commerce (45,1 milliards), des services divers (27,2 milliards), des transports (17,7 milliards), des industries extractives (2,3 milliards) et de l'énergie (1,5 milliard), compensée par des crédits additionnels aux secteurs de l'industrie manufacturière (37,2 milliards), des assurances et affaires immobilières (18,3 milliards), de l'agriculture (2,2 milliards) et des bâtiments et travaux publics (0,5 milliard). Par terme, l'encours des financements courts s'est accru de 128,8 milliards, alors que celui des concours à moyen et long termes s'est replié de 164,6 milliards.

En **Guinée-Bissau**, les utilisations de crédits recensées se sont élevées à 8,0 milliards, en hausse de 1,7 milliard par rapport à leur niveau de fin décembre 2001. La hausse enregistrée a été affectée au commerce (1,3 milliard), aux services divers (0,3 milliard) et à l'industrie manufacturière (0,1 milliard). Les concours recensés ont concer-

né exclusivement le court terme.

Au **Mali**, les utilisations de crédits ont augmenté de 75,6 milliards, en se chiffrant à 316,2 milliards. Cet accroissement a bénéficié aux secteurs de l'agriculture (67,7 milliards), du commerce (10,0 milliards), des assurances et affaires immobilières (6,4 milliards), des transports (5,0 milliards) et de l'énergie (2,9 milliards). Toutefois, des baisses ont été enregistrées au niveau des financements en faveur des secteurs de l'industrie manufacturière (8,1 milliards), des services divers (5,4 milliards), des bâtiments et travaux publics (2,3 milliards) et des industries extractives (0,6 milliard). Les financements à court terme et à moyen et long termes ont progressé respectivement de 29,5 milliards et de 46,1 milliards.

Au **Niger**, les risques recensés ont connu une légère baisse de 1,6 milliard pour se situer à 83,2 milliards en relation avec la diminution des financements en faveur des secteurs du commerce (6,5 milliards), de l'industrie manufacturière (3,1 milliards), de l'agriculture (0,6 milliard), partiellement compensée par les hausses enregistrées au niveau des secteurs de l'énergie (4,2 milliards), des services divers (3,9 milliards) et des industries extractives (0,5 milliard). Les crédits à court terme ont diminué de 3,4 milliards tandis que ceux à moyen et long termes se sont accrus de 1,8 milliard.

Au **Sénégal**, les risques déclarés ont enregistré une progression de 34,6 milliards, en se chiffrant à 782,8 milliards. Cette hausse est consécutive à l'augmentation des crédits aux secteurs de l'industrie manufacturière (26,9 milliards), des transports (19,7 milliards), des assurances et affaires immobilières (8,1 milliards), des bâtiments et travaux publics (2,6 milliards) et des industries extractives (1,3 milliard). En revanche, ils se sont contractés dans les branches du commerce (12,6 milliards), des services divers (7,4 milliards) et de l'énergie (3,8 milliards). Les concours à court terme ont progressé de 16,4 milliards et ceux à moyen et long termes de 18,2 milliards.

Au **Togo**, les risques recensés se sont établis à 133,1 milliards, en légère progression de 1,7 milliard par rapport à fin décembre 2001. L'évolution constatée est

imputable aux concours additionnels octroyés aux secteurs du commerce (1,7 milliard), de l'industrie manufacturière (1,2 milliard), des bâtiments et travaux publics (1,0 milliard) et de l'énergie (0,4 milliard), atténués par les remboursements des secteurs des transports (1,0 milliard), des services divers (1,0 milliard) et des assurances et affaires immobilières (0,6 milliard). Les prêts à court terme ont baissé de 7,8 milliards tandis que les financements à moyen et long termes ont progressé de 9,5 milliards.

## 2.3 Masse monétaire

La masse monétaire s'est accrue de 737,4 milliards durant l'année 2002, pour s'établir à 5.475,2 milliards. L'expansion de la liquidité globale reflète la progression concomitante des avoirs extérieurs et du crédit intérieur. Elle est portée par la circulation fiduciaire et les dépôts en banque qui ont augmenté respectivement de 18,1% et 14,3% pour se situer à 2.013,0 milliards et 3.405,6 milliards.

### Encadré n° 2 : Le dispositif de centralisation des risques dans l'UMOA

*Le dispositif de centralisation des risques dans l'UMOA, mis en place en 1959 puis réaménagé en 1979, poursuit un double objectif :*

- fournir aux Autorités monétaires tous les renseignements leur permettant d'exercer leur mission de suivi et de contrôle des crédits primaires distribués ;*
- contribuer à une meilleure appréciation des décisions d'octroi de financement des établissements de crédit aux agents économiques, par le partage des informations collectées au sein de la profession bancaire.*

*Le dispositif de centralisation des risques est applicable aux banques et aux établissements financiers exerçant leurs activités dans l'UMOA. Toutefois, d'autres organismes participant au financement de l'activité économique des pays de l'Union peuvent participer, selon des modalités convenues, à la centralisation des risques.*

*Les personnes prises en compte par la Centrale des risques sont les entreprises et les particuliers dont les utilisations de crédit chez le déclarant sont égales ou supérieures aux seuils réglementaires fixés. Ces seuils ont été déterminés pour permettre le contrôle d'au moins 80 % des crédits mis en place au plan national. De même, les personnes figurant déjà sur l'état récapitulatif des risques inventoriés sont soumises à l'obligation de déclaration, même si leurs encours de crédit chez le déclarant concerné, sont inférieurs aux seuils fixés.*

*Le recensement est mensuel et porte sur les engagements de toutes natures (bilan et hors-bilan) octroyés par les établissements de crédit en faveur de leurs clients. Les rubriques de déclaration sont définies selon les termes et la nature des concours recensés. Les crédits consentis en faveur des établissements de crédit ne sont pas évalués.*

*Le processus de centralisation des risques dans l'UMOA comprend les principales étapes ci-après :*

- l'immatriculation des bénéficiaires de crédit répertoriés pour la première fois, sur la base de formulaire type en support papier fourni par la Banque Centrale ;*
- la réception et la saisie des déclarations d'encours de crédit des bénéficiaires recensés, à l'aide d'applications informatiques spécifiques à chaque pays ;*
- la mise à jour au niveau de chaque pays, à l'issue du processus mensuel de centralisation, du répertoire des inscrits (qui porte les caractéristiques codées des bénéficiaires de crédit ainsi que leur numéro d'inscription) et du fichier national des risques (qui indique par bénéficiaire, les différents postes d'utilisation des risques, y compris une colonne réservée aux crédits extérieurs) ;*

- l'information des déclarants, au niveau national, par la transmission à chaque établissement de crédit, d'un exemplaire de l'état récapitulatif des risques recensés (CR 210) et d'un exemplaire du tableau de répartition par branche d'activité des utilisations de crédit (CR 230). De même, il est également transmis aux organismes étrangers déclarants, des renseignements sur l'endettement de leurs clients en contrepartie de leurs déclarations ;

- enfin, l'agrégation sectorielle, par le Siège de la BCEAO, des risques dénombrés au plan national et la publication des données y afférentes.

Au 31 décembre 2002, 74 177 personnes étaient inscrites aux Centrales des risques des pays de l'UMOA et les déclarations concernaient l'ensemble des établissements de crédit. Du point de vue de la représentativité, l'encours des crédits concernés couvrait plus de 80% du total des crédits à l'économie de l'UMOA. En outre, l'indication de la cotation des signatures telle qu'elle ressort de l'application du dispositif des " Accords de classement " de la Banque Centrale, permet d'apprécier, en l'absence d'un système de cotation rattaché à la Centrale des risques, la qualité des signatures des personnes recensées. Il convient de noter enfin, qu'un projet de réforme visant une modernisation de la Centrale des Risques de l'Union est en cours de mise en œuvre.

Au **Bénin**, la masse monétaire s'est repliée de 35,3 milliards pour s'établir à 503,8 milliards. Cette évolution de la liquidité globale s'est traduite par un recul de 52,9 milliards de la circulation fiduciaire. Pour leur part, les dépôts se sont accrus de 17,5 milliards. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire s'est repliée, passant de 41,5% en 2001 à 33,9%.

Au **Burkina**, la masse monétaire a augmenté de 6,1 milliards pour se fixer à 430,5 milliards, en relation avec l'accroissement de 43,5 milliards des dépôts et la baisse de 37,4 milliards de la circulation fiduciaire. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire a été ramenée de 28,4% en 2001 à 19,3%.

En **Côte d'Ivoire**, la masse monétaire s'est accrue de 554,4 milliards pour se situer à 2.398,7 milliards. Cette évolution s'est traduite par la hausse de 372,1 milliards de la circulation fiduciaire et de 182,3 milliards des dépôts. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire a augmenté de 42,0% à fin décembre 2001 à 47,8%.

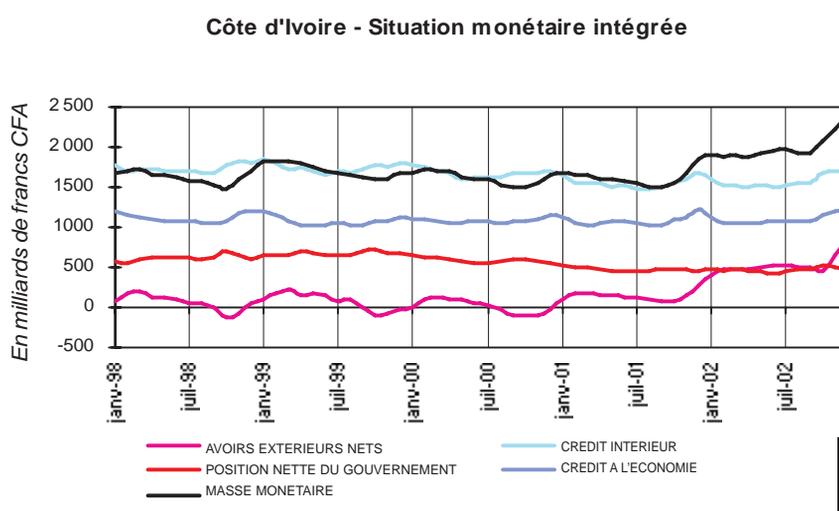
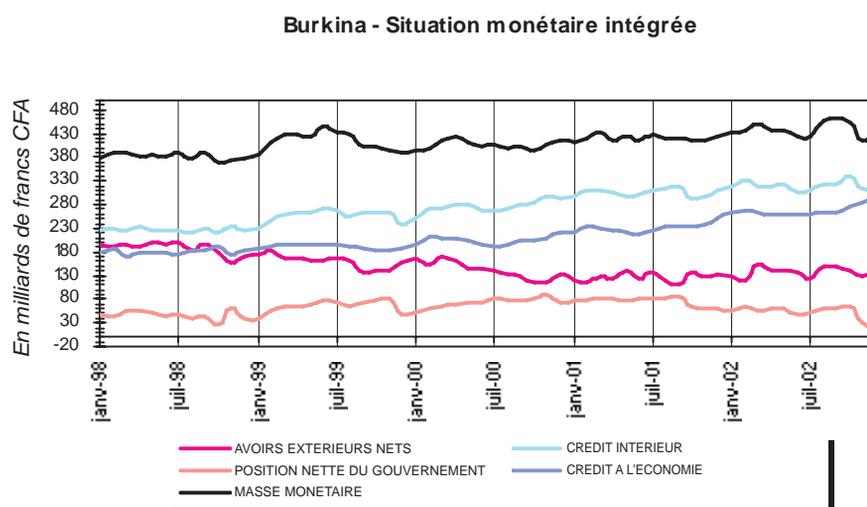
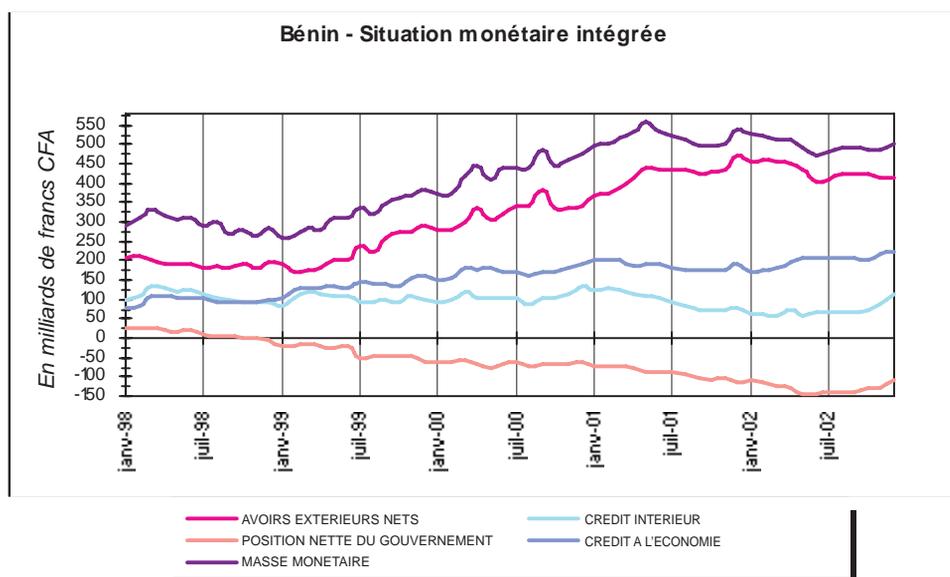
En **Guinée-Bissau**, la masse monétaire s'est accrue de 16,0 milliards et s'est fixée à 86,4 milliards. La circulation fiduciaire a augmenté de 17,2 milliards tandis que les dépôts ont baissé de 1,1 milliard. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire s'est établie à 81,3% contre 75,4% en 2001.

Au **Mali**, la masse monétaire s'est élevée à 623,1 milliards, en hausse de 135,8 milliards. L'expansion de la liquidité s'est traduite par l'augmentation respective de 67,4 milliards et de 68,4 milliards des dépôts et de la circulation fiduciaire. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire s'est chiffrée à 39,7% en 2002, contre 36,7% un an plus tôt.

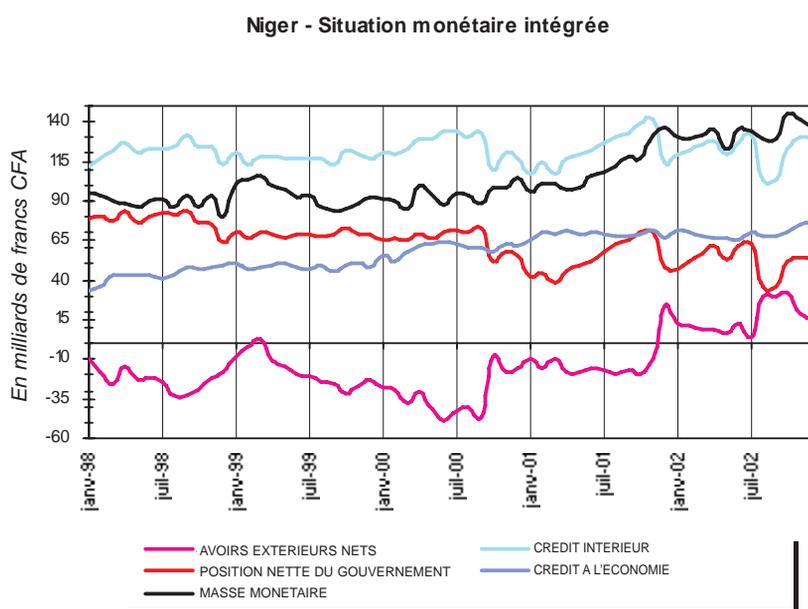
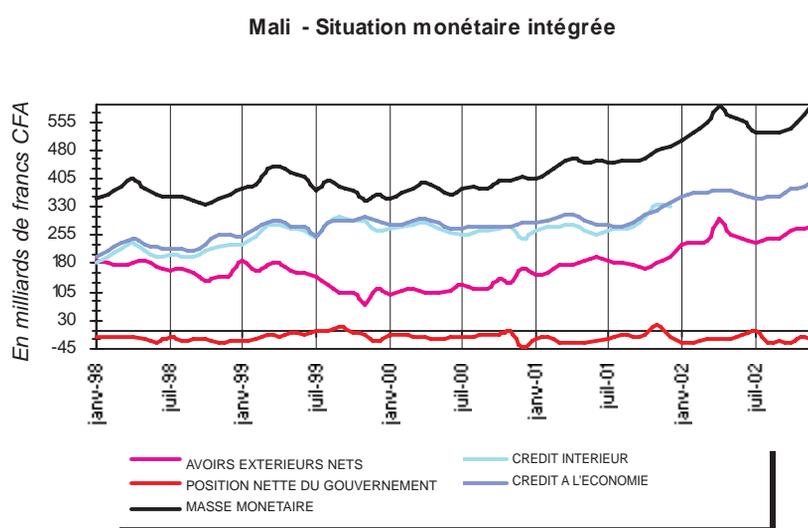
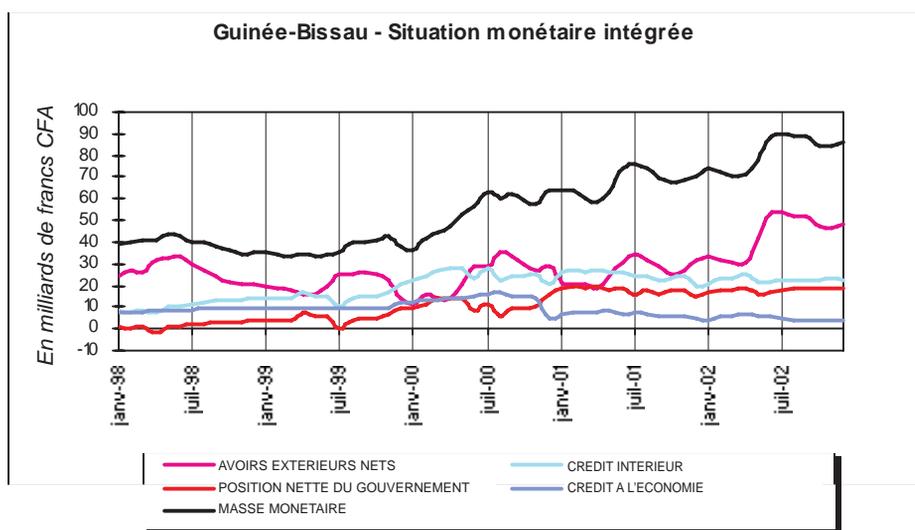
Au **Niger**, la masse monétaire a baissé de 0,6 milliard, en se chiffrant à 136,4 milliards. La contraction de la liquidité globale est en rapport avec le recul de 10,6 milliards de la circulation fiduciaire compensé par la hausse de 10,0 des dépôts. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire est passée de 36,4% en 2001 à 28,8%.

Au **Sénégal**, la masse monétaire a augmenté de 68,3 milliards, pour s'inscrire à 973,4 milliards. Les dépôts ont augmenté de 94,1 milliards tandis que la circulation fiduciaire s'est réduite de 25,8 milliards. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire a fléchi, passant de 24,1% en 2001 à 19,7%.

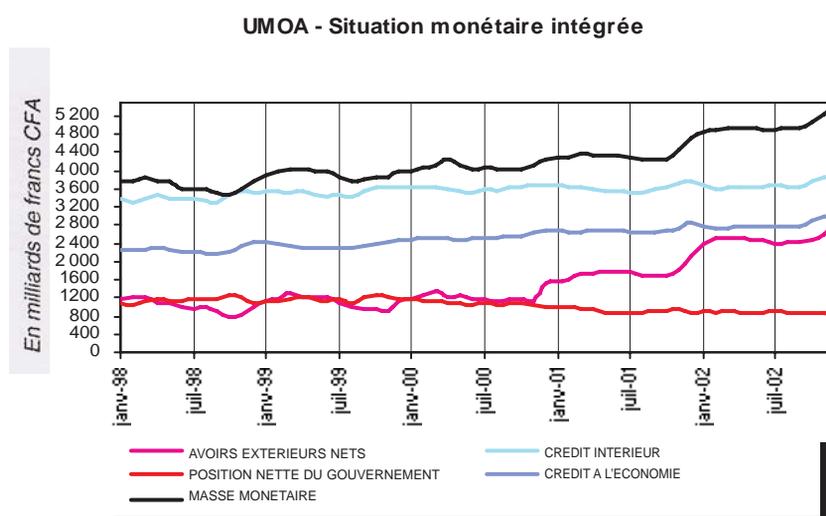
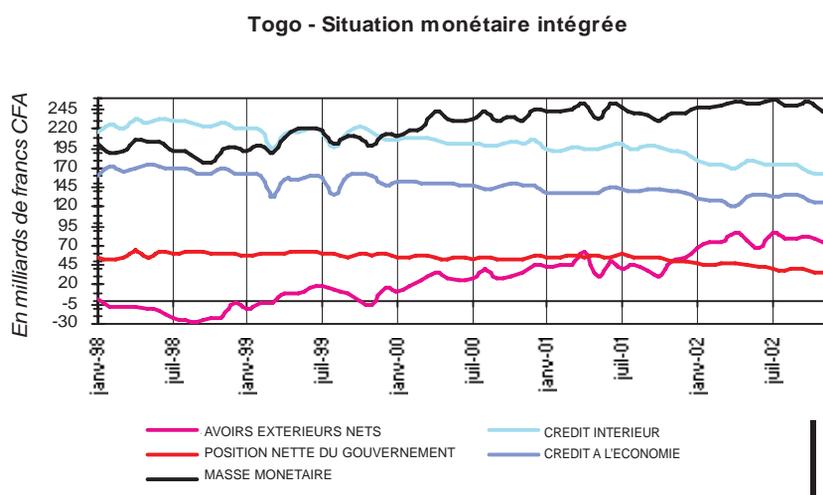
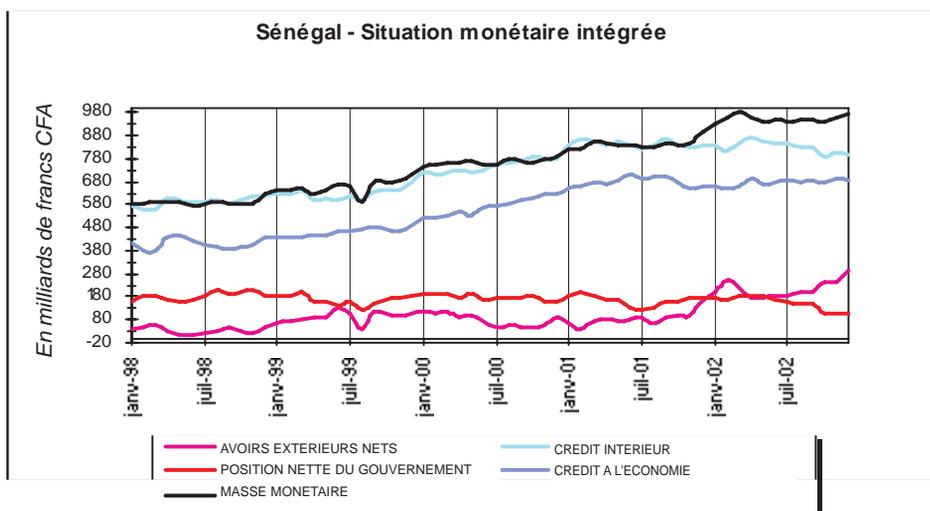
Au **Togo**, la masse monétaire s'est contractée de 5,9 milliards, pour s'établir à 234,0 milliards. Ce repli de la liquidité intérieure a été porté par la circulation fiduciaire qui a décru de 22,5 milliards, les dépôts ayant augmenté de 16,5 milliards. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire est revenue de 35,7% en 2001 à 27,0%.



Source : BCEAO.



Source : BCEAO.



Source : BCEAO.

## 2.4 Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne

### 2.4.1 Evolution d'ensemble

L'épargne mobilisée par le système bancaire au sein des Etats membres de l'UMOA est évaluée à 1.619,5 milliards au 31 décembre 2002, en hausse de 245,4 milliards par rapport au niveau enregistré une année plus tôt. Cette évolution est attribuable aussi bien aux dépôts à terme qu'aux comptes à régimes spéciaux qui ont respectivement augmenté de 146,7 milliards et 97,0 milliards. L'épargne monétaire détenue par les ménages et les entreprises a représenté 29,6% de la masse monétaire, contre 29,0% un an plus tôt.

### 2.4.2 Evolution par pays

Au **Bénin**, l'épargne du secteur privé, collectée par le système bancaire, s'est accrue de 8,8 milliards pour s'établir à 121,1 milliards. Cette évolution a concerné aussi bien les dépôts en banque que les dépôts en caisse d'épargne qui ont progressé chacun respectivement de 7,9% et 7,5%. La part de l'épargne dans la masse monétaire est passée de 20,8% en décembre 2001 à 24,2%.

Au **Burkina**, l'épargne du secteur privé s'est inscrite en hausse de 16,7%, pour se fixer à 158,0 milliards. Les dépôts dans les banques ont augmenté de 22,7 milliards, tandis que le niveau des dépôts en caisse d'épargne est demeuré inchangé à 30,7 milliards. La part de l'épargne privée, collectée par le système bancaire, dans la masse monétaire est ressortie à 36,7%, contre 31,9% un an auparavant.

En **Côte d'Ivoire**, le volume de l'épargne collectée par le système bancaire s'est élevé à 663,6 milliards, soit une hausse de 125,6 milliards par rapport à 2001. La part de cette épargne dans la masse monétaire s'est repliée de 29,2% en 2001 à 27,7%.

En **Guinée-Bissau**, l'épargne du secteur privé, collectée par le système bancaire, s'est améliorée de 0,5 milliard par rapport au niveau atteint en décembre 2001. Cette situation a résulté de la hausse de 0,4 milliard des dépôts à terme et de 0,1 milliard des comptes sur livret. La part de l'épargne privée collectée par le système bancaire dans la masse monétaire a augmenté, en passant de 1,1% en 2001 à 1,5%.

Au **Mali**, le volume de l'épargne collectée par le système bancaire, s'est situé à

130,3 milliards, en hausse de 27,4 milliards par rapport au niveau de fin décembre 2001, du fait de l'augmentation de 14,2 milliards et 13,1 milliards des dépôts à terme et des dépôts sur livret. La part de l'épargne privée a représenté 20,9% de la masse monétaire, contre 21,1% en 2001.

Au **Niger**, l'épargne du secteur privé, collectée par le système bancaire, s'est chiffrée à 39,4 milliards, en hausse de 8,0 milliards par rapport à 2001. Cette évolution résulte de l'accroissement de 5,5 milliards des dépôts à terme et de 2,5 milliards de l'encours des comptes à régimes spéciaux. La part de l'épargne privée collectée par le système bancaire dans la masse monétaire a augmenté, passant de 22,9% en 2001 à 28,9%.

Au **Sénégal**, le volume de l'épargne collectée par le système bancaire s'est situé à 409,7 milliards, en hausse de 41,5 milliards. La part de l'épargne privée dans la masse monétaire a progressé de 40,7% en 2001 à 42,1%.

Au **Togo**, l'épargne constituée par les particuliers et les entreprises auprès du système bancaire est en hausse de 10,9 milliards. Elle s'est chiffrée à 96,1 milliards, sous l'impulsion de l'augmentation des dépôts à terme et des comptes à régimes spéciaux respectivement de 6,6 milliards et de 4,4 milliards. La part de l'épargne collectée dans le stock monétaire a évolué de 35,5% en 2001 à 41,0%.

## 2.5 Concours de la Banque Centrale

### 2.5.1 Evolution d'ensemble

Les interventions de la Banque Centrale ont baissé de 33,5 milliards, revenant de 473,3 milliards au 31 décembre 2001 à 439,8 milliards. Cette évolution est due à la contraction de 29,0 milliards et de 4,5 milliards respectivement des refinancements en faveur des banques et établissements financiers, et des concours aux Trésors nationaux. Par rapport à l'objectif de 405,5 milliards, qui tient compte des possibilités de rachat des titres d'Etat pour un montant maximum de 147,7 milliards, les réalisations se sont inscrites au 31 décembre 2002 en dépassement de 34,3 milliards, induit notamment par les concours monétaires directs aux Etats. Pour leur part, les refinancements de crédits à l'économie, comparés à l'objectif fixé dans le programme monétaire (44,6 milliards), ont dégagé une marge de 19,4 milliards.

## UMOA - Concours de la Banque Centrale

	Milliards de FCFA				
	Déc. 01	Mars 02	Juin 02	Sept. 02	Déc. 02
<b>Concours aux Trésors nationaux (a)</b>	<b>419,1</b>	<b>423,2</b>	<b>391,5</b>	<b>404,4</b>	<b>414,6</b>
Total concours statutaires (art. 16)	388,8	395,2	363,5	379,5	389,7
<i>Concours au titre de l'article 13</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Découverts en comptes courants (art. 14)</i>	388,8	395,2	363,5	379,5	389,7
<i>Escompte d'effets publics (art. 15)</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	24,2	21,9	21,9	18,9	18,9
Consolidations	6,1	6,1	6,1	6,0	6,0
Mobilisations d'obligations cautionnées (art. 12)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Concours aux banques et établ. financiers (b)</b>	<b>54,2</b>	<b>15,5</b>	<b>13,1</b>	<b>11,2</b>	<b>25,2</b>
<i>Marché monétaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Pension</i>	30,1	15,4	13,1	11,2	15,3
<i>ex-ONCAD et PASFI</i>	24,1	0,1	0,0	0,0	9,9
<b>TOTAL DES INTERVENTIONS (a+b)</b>	<b>473,3</b>	<b>438,7</b>	<b>404,6</b>	<b>415,6</b>	<b>439,8</b>
<i>Variations trimestrielles (%)</i>	26,5	-7,3	-7,8	2,7	5,8
<i>Variations annuelles (%)</i>	1,4	12,0	16,7	11,1	-7,1

Source : BCEAO.

Les concours aux Trésors nationaux se sont élevés à 414,6 milliards au 31 décembre 2002, contre 419,1 milliards un an plus tôt, soit une baisse de 4,5 milliards, portée essentiellement par les amortissements semestriels de titres d'Etat, l'encours des facilités monétaires directes aux Etats étant demeuré quasi stable.

Comparés au plafond statutaire de 518,9 milliards, les concours de la Banque Centrale aux Trésors nationaux laissent apparaître au 31 décembre 2002 une marge globale de 129,2 milliards, contre 118,8 milliards l'année précédente. Les tirages se sont situés dans la plupart des Etats à des niveaux variant entre 47,1% et 99,1% du plafond statutaire, à l'exception du Bénin, qui n'a pas eu recours à cette facilité et de la Guinée-Bissau et du Niger dont les utilisations sont en dépassement dudit plafond pour des montants respectifs de 0,2 milliard et 5,5 milliards.

Par rapport au maximum autorisé par le Conseil des Ministres de l'Union lors de sa réunion de décembre 2001, soit le plafond statutaire en vigueur au 31 décembre 2001 pour les Etats en dépassement (Niger et Togo) ou l'encours à la même date pour les

autres Etats, les utilisations affichent à fin décembre 2002 des dépassements en Côte d'Ivoire (5,0 milliards), au Niger (5,5 milliards) et en Guinée-Bissau (0,3 milliard).

Conformément à la décision du Conseil des Ministres de l'Union, lors de sa session du 19 septembre 2002, les utilisations gelées à leur niveau de fin décembre 2002 ont été consolidées sur la base de conventions entre la Banque Centrale et les Etats. Par ailleurs, au cours de cette même session, les Etats se sont engagés à ne plus recourir à compter du 1er janvier 2003, aux facilités monétaires directes de la BCEAO au titre des articles 14 et 15 de ses Statuts. En outre, pour éviter la réapparition des découverts publics, des conventions d'ouverture d'un compte spécial d'amortissement des concours consolidés et de règlement des opérations dites de débit automatique ont été également élaborées.

L'encours des titres d'Etat dans le portefeuille de la Banque Centrale est revenu de 24,2 milliards à 18,9 milliards, suite aux amortissements semestriels. Les concours consolidés se sont établis à 6,0 milliards contre 6,1 milliards un an auparavant.

Les refinancements des banques et établissements financiers sont restés limités, en raison du contexte d'excédent de liquidités et de la faible participation des banques au financement de la campagne de commercialisation agricole 2001-2002. Ainsi, d'un encours de 54,2 milliards au 31 décembre 2001, les refinancements de crédits à l'économie ont atteint un plancher de 11,2 milliards au 30 septembre 2002 avant de remonter à 25,2 milliards au 31 décembre 2002, sous l'effet du financement de la campagne agricole 2002-2003. D'une année à l'autre, les mobilisations de titres PASFI sont revenues de 24,1 milliards à 9,9 milliards, soit une baisse de 14,2 milliards. Les prises en pension sont également en retrait de 14,8 milliards pour se chiffrer à 15,3 milliards. Durant l'année 2002, aucune intervention d'injection de liquidités de l'Institut d'émission par appels d'offres sur le marché monétaire n'a été effectuée.

### 2.5.2 Evolution par pays

Au cours de l'année 2002, les interventions de la Banque Centrale se sont inscrites en baisse dans tous les Etats, à l'exception de la Guinée-Bissau et du Niger où elles ont enregistré une hausse.

Au **Bénin**, les interventions de la Banque Centrale, constituées exclusivement de titres d'Etat émis en 1994 en représentation des concours consolidés, sont ressorties à 0,7 milliard au 31 décembre 2002 contre un montant de 1,0 milliard un an plus tôt.

Au **Burkina**, les concours de l'Institut d'émission ont enregistré une baisse de 3,3 milliards, revenant de 38,8 milliards au 31 décembre 2001 à 35,5 milliards. Ce repli est imputable aux refinancements consentis aux banques et établissements financiers, les concours à l'Etat au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO étant restés gelés à 34,4 milliards, à l'intérieur du maximum statutaire de 44,4 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, les concours de l'Institut d'émission sont passés de 250,5 milliards au 31 décembre 2001 à 229,4 milliards, soit un reflux de 21,1 milliards imputable exclusivement aux refinancements en faveur des banques et établissements financiers qui ont baissé de 24,0 milliards. Les concours à l'Etat ont par contre augmenté de 2,9 milliards.

La hausse des créances de l'Institut d'émission sur le Trésor a résulté d'une baisse de 2,1 milliards des avances contre les titres d'Etat et d'un accroissement de 5,0 milliards du découvert en compte courant dont les utilisations sont ressorties à 199,8 milliards contre 194,8 milliards un an plus tôt. Les refinancements en faveur des banques et établissements financiers ont poursuivi leur reflux, revenant de 46,5 milliards en 2001 à 22,5 milliards.

En **Guinée-Bissau**, les interventions de l'Institut d'émission se sont établies à 8,9 milliards contre 8,6 milliards en 2001, soit un accroissement de 0,3 milliard dont 0,2 milliard de concours au Trésor national. Au 31 décembre 2002, les concours à l'Etat se sont élevés à 8,8 milliards dont 2,8 milliards d'utilisations du découvert statutaire et 6,0 milliards de concours consolidés.

Au **Mali**, les interventions de la Banque Centrale, exclusivement constituées de concours à l'Etat, sont revenues de 25,8 milliards au 31 décembre 2001 à 25,1 milliards, soit une baisse de 0,7 milliard induite par les amortissements semestriels de titres d'Etat. Les concours au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO sont restés stables à 23,2 milliards d'une année à l'autre.

Au **Niger**, l'encours des interventions de la Banque Centrale s'est établi à 34,7 milliards au 31 décembre 2002, contre 33,9 milliards un an plus tôt, enregistrant ainsi une hausse de 0,8 milliard, imputable aux concours à l'Etat. Les concours au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO se sont en effet situés à 33,1 milliards contre 32,2 milliards douze mois plus tôt. D'une année à l'autre, les refinancements en faveur des banques et établissements financiers sont restés stables à 1,2 milliard.

Au **Sénégal**, les interventions de la Banque Centrale, constituées uniquement de concours à l'Etat, ont diminué de 1,7 milliard pour se situer à 80,8 milliards. Cette évolution est consécutive à l'amortissement des titres d'Etat en portefeuille, les utilisations au titre du découvert statutaire sont restées inchangées à 73,6 milliards.

Au **Togo**, les interventions ont reflué de 7,5 milliards, revenant de 32,2 milliards

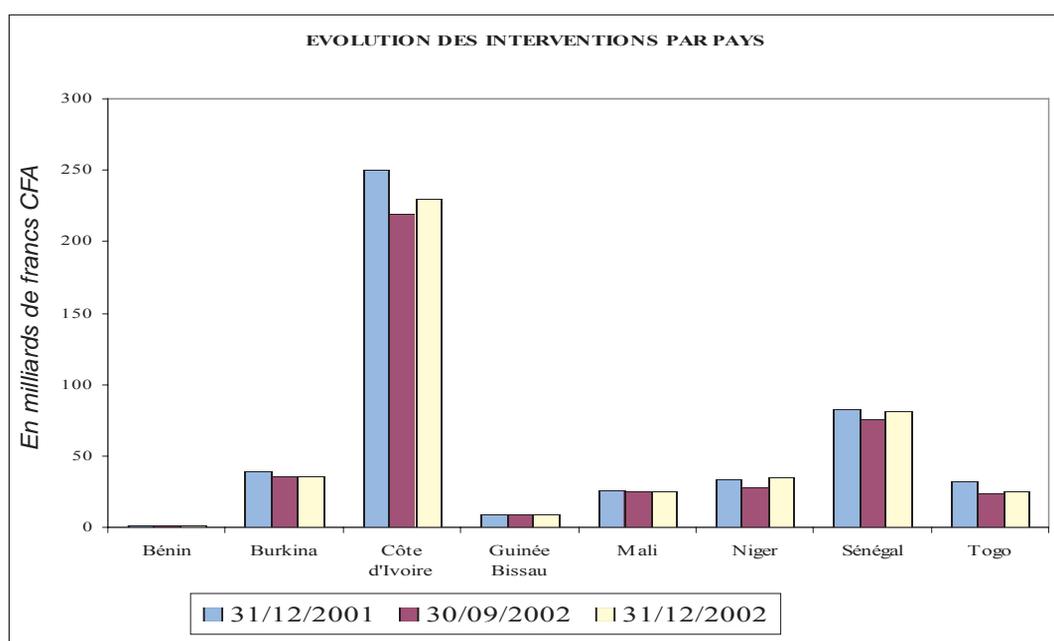
au 31 décembre 2001 à 24,7 milliards, sous l'effet d'une baisse de 5,7 milliards des concours à l'Etat et de 1,8 milliard des refinancements en faveur du système bancaire. Le recul des concours à l'Etat est imputable principalement aux utilisations au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO ressorties à 22,8 milliards, en retrait par rapport aux 28,1 milliards enregistrés un

an plus tôt et au plafond statutaire de 23,0 milliards.

Au total, par rapport aux objectifs retenus dans les programmes monétaires pour 2002, les réalisations à fin décembre 2002 au titre des concours de la Banque Centrale aux Trésors nationaux et aux banques et établissements financiers, se présentent comme suit par pays :

UMOA - Evolution par pays des concours de la Banque Centrale				
	1999	2000	2001	2002
		Milliards de FCFA		
<b>BENIN</b>	<b>0,0</b>	<b>1,3</b>	<b>1,0</b>	<b>0,7</b>
Trésor public	0,0	1,3	1,0	0,7
- Article 16	0,0	0,0	0,0	0,0
- Avances contre titres d'Etat	0,0	1,3	1,0	0,7
Banques et établissements financiers	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>BURKINA</b>	<b>39,7</b>	<b>47,4</b>	<b>38,8</b>	<b>35,5</b>
Trésor public	34,7	36,0	34,4	34,4
- Article 16	34,7	36,0	34,4	34,4
- Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0
Banques et établissements financiers	5,0	11,4	4,4	1,1
<b>COTE D'IVOIRE</b>	<b>358,1</b>	<b>298,8</b>	<b>250,5</b>	<b>229,4</b>
Trésor public	251,9	210,8	204,0	206,9
- Article 16	238,5	199,3	194,8	199,8
- Avances contre titres d'Etat	13,4	11,5	9,2	7,1
Banques et établissements financiers	106,2	88,0	46,5	22,5
<b>GUINEE-BISSAU</b>	<b>7,3</b>	<b>8,7</b>	<b>8,6</b>	<b>8,9</b>
Trésor public	7,3	8,7	8,6	8,8
- Article 16	0,9	2,5	2,5	2,8
- Concours consolidés	6,4	6,2	6,1	6,0
Banques et établissements financiers	0,0	0,0	0,0	0,1
<b>MALI</b>	<b>3,6</b>	<b>3,0</b>	<b>25,8</b>	<b>25,1</b>
Trésor public	3,6	3,0	25,8	25,1
- Article 16	0,0	0,0	23,2	23,2
- Avances contre titres d'Etat	3,6	3,0	2,6	1,9
Banques et établissements financiers	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>NIGER</b>	<b>31,7</b>	<b>34,3</b>	<b>33,9</b>	<b>34,7</b>
Trésor public	30,5	33,1	32,7	33,5
- Article 16	30,4	32,6	32,2	33,1
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,5	0,5	0,4
Banques et établissements financiers	1,2	1,2	1,2	1,2
<b>SENEGAL</b>	<b>78,5</b>	<b>45,4</b>	<b>82,5</b>	<b>80,8</b>
Trésor public	65,9	43,4	82,5	80,8
- Article 16	60,7	38,9	73,6	73,6
- Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0
- Avances contre titres d'Etat	5,2	4,5	8,9	7,2
Banques et établissements financiers	12,6	2,0	0,0	0,0
<b>TOGO</b>	<b>25,8</b>	<b>27,8</b>	<b>32,2</b>	<b>24,7</b>
Trésor public	20,5	25,0	30,1	24,4
- Article 16	18,5	22,6	28,1	22,8
- Avances contre titres d'Etat	2,0	2,4	2,0	1,6
Banques et établissements financiers	5,3	2,8	2,1	0,3

Source : BCEAO.



### UMOA - Interventions de la BCEAO à fin décembre 2002

	Concours à l'économie		Concours à l'Etat (y compris titres d'Etat et consolidations)				Montant global	
	Objectifs	Réalizations	Objectifs Total	Réalizations		Objectifs	Réalizations	
				(dt art. 16)*	Total (dt art. 16)			
Milliards de FCFA								
Bénin	0,0	0,0	14,7	(0,0)	0,7	(0,0)	14,7	0,7
Burkina	1,2	1,1	14,2	(0,0)	34,4	(34,4)	15,4	35,5
Côte d'Ivoire	41,4	22,5	227,3	(0,0)	206,9	(199,8)	268,7	229,4
Guinée-Bissau	0,0	0,1	7,6	(0,0)	8,8	(2,8)	7,6	8,9
Mali	0,0	0,0	17,9	(0,0)	25,1	(23,2)	17,9	25,1
Niger	0,0	1,2	20,7	(0,0)	33,5	(33,1)	20,7	34,7
Sénégal	0,0	0,0	48,0	(0,0)	80,8	(73,6)	48,0	80,8
Togo	2,0	0,3	10,5	(0,0)	24,4	(22,8)	12,5	24,7
<b>UMOA</b>	<b>44,6</b>	<b>25,2</b>	<b>360,9</b>	<b>(0,0)</b>	<b>414,6</b>	<b>(389,7)</b>	<b>405,5</b>	<b>439,8</b>

NB : les «repères» des concours à l'Etat tiennent compte d'une marge prévue pour permettre le refinancement à première demande des titres d'Etat.

(\*) : plafonds du programme monétaire.

Source : BCEAO.

UMOA - Crédits à l'économie et refinancement					
	Déc. 2001	Mars 2002	Juin 2002	Sept. 2002	Déc. 2002
	Milliards de FCFA				
<b>Crédits à l'économie</b>	<b>2 872,8</b>	<b>2 714,0</b>	<b>2 788,7</b>	<b>2 830,3</b>	<b>3 042,4</b>
dont crédits de campagne	149,8	162,5	201,2	160,2	181,5
<i>Variations des crédits à l'économie (en %)</i>	+8,2	-5,5	+2,8	+1,5	+7,5
<b>Refinancements des crédits à l'économie</b>	<b>54,2</b>	<b>15,5</b>	<b>13,1</b>	<b>11,2</b>	<b>25,2</b>
. Concours aux banques et établissements financiers	54,2	15,5	13,1	11,2	25,2
. Obligations cautionnées	-	-	-	-	-
<i>Variations des refinancements (en %)</i>	+127,7	-71,4	-15,5	-14,5	+125,0
<b>Part des crédits à l'économie refinancés auprès de la BCEAO (%)</b>	<b>1,9</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>0,8</b>

Source : BCEAO.

UMOA - Répartition des refinancements de crédits à l'économie selon les guichets						
	Décembre 2001		Septembre 2002		Décembre 2002	
	Milliards de FCFA	%	Milliards de FCFA	%	Milliards de FCFA	%
Marché monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres guichets ordinaires	30,1	55,5	11,2	100,0	15,3	60,7
Guichet exceptionnel	24,1	44,5	0,0	0,0	9,9	39,3
. Refinancements titres PASFI	24,1	44,5	0,0	0,0	9,9	39,3
. Refinancements titres ex-ONCAD	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>54,2</b>	<b>100,0</b>	<b>11,2</b>	<b>100,0</b>	<b>25,2</b>	<b>100,0</b>

Source : BCEAO.

## 2.6 Opérations du marché monétaire

En raison de la situation de la liquidité bancaire, la BCEAO n'a organisé qu'une adjudication de reprise de liquidités, s'inscrivant dans le prolongement des appels d'offres entamés au cours du troisième trimestre 2001. En revanche, aucune opération d'injection de liquidités n'a été effectuée.

## 2.7 Opérations du marché interbancaire

En dépit d'un recours limité des établissements de crédit aux refinancements de la Banque Centrale, le marché interbancaire de l'Union, auquel échoit le rôle primordial de recyclage de la liquidité bancaire, n'a pas connu un regain d'activités au cours de l'année 2002. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires a enregistré une baisse de 6,7 milliards pour ressortir à 26,4 milliards, contre 33,1 milliards

un an plus tôt. Les opérations interbancaires ont concerné une large gamme d'échéances allant d'un jour à un an. Toutefois, les compartiments à un jour, une semaine et un mois sont demeurés les plus actifs avec des moyennes respectives de 15,8 milliards, 3,1 milliards et 4,1 milliards. A l'instar de l'année précédente, les transactions à six et douze mois sont demeurées marginales.

Les places les plus actives de l'Union ont été Dakar et Abidjan. Les places de Cotonou et de Bamako sont ressorties les principales pourvoyeuses de ressources de l'Union, les offres excédant les demandes locales pour des montants moyens hebdomadaires respectifs de 2,9 milliards et 1,6 milliard. Les taux d'intérêt minimum et maximum sont ressortis respectivement à 3,00% et 9,50% au cours de l'année 2002 contre 3,31% et 10,00% un an auparavant.

## 2.8 Opérations du marché des titres de créances négociables

Les émissions de titres de créances négociables ont porté sur 60,2 milliards, contre 73,8 milliards en 2001. Elles ont concerné les bons du trésor pour un montant cumulé de 49,9 milliards, des bons des institutions finan-

cières régionales pour 7,9 milliards, des billets de trésorerie pour 1,4 milliard et des certificats de dépôts pour 1,1 milliard.

Trois émissions de bons du Trésor ont été réalisées par adjudication à taux variables par l'Etat du Burkina pour des montants respectifs de 8,8 milliards, 17,8

### UMAO - Evolution des taux interbancaires (moyenne pondérée)

	1 jour	7 jours	14 jours	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
	en pourcentage						
Janvier	5,33	5,20	5,32	5,53	5,59	6,27	
Février	5,54	4,93		5,95	5,57	4,73	
Mars	5,07	5,00	4,83	5,44	5,38		
Avril	5,38	4,63	5,33	5,41	6,17	5,50	
Mai	5,01	4,23	4,17	5,03	4,71	5,96	
Juin	5,58	5,04	4,74	4,61	5,19	4,75	
Juillet	5,27	4,00	5,00	4,55	5,84	7,00	
Août	3,89	4,43	3,99	5,13	4,73	4,25	3,50
Septembre	3,92	4,47	3,50	5,08	5,06		
Octobre	4,34	4,77	4,17	5,05	5,50	6,00	6,00
Novembre	4,39	4,57	4,25	5,44	5,46	4,75	
Décembre	4,57	3,81	5,13	4,59	5,38	4,43	
Moyenne	4,86	4,59	4,58	5,15	5,38	5,36	4,75

Source : BCEAO.

### UMOA - Evolution des prêts interbancaires dans l'UMOA (en millions de FCFA)

	Montant moyen		Encours moyen des prêts	Fourchettes des taux (en %)	Durée des prêts
	Total	dont UMOA			
Janvier	76 852	15 172	109 090	3,50 à 9,5	1 jour à 12 mois
Février	17 769	8 300	94 931	3,33 à 7,75	1 jour à 6 mois
Mars	6 413	4 950	84 989	4,00 à 5,75	1 jour à 3 mois
Avril	10 889	6 364	68 182	4,00 à 8,50	1 jour à 6 mois
Mai	20 264	9 755	71 149	3,00 à 8,00	1 jour à 6 mois
Juin	16 929	11 986	91 901	4,00 à 9,50	1 jour à 6 mois
Juillet	22 735	6 172	77 533	3,75 à 9,50	1 jour à 6 mois
Août	16 672	6 599	58 935	3,25 à 6,50	1 jour à 12 mois
Septembre	18 559	6 146	72 754	3,00 à 6,50	1 jour à 3 mois
Octobre	30 737	6 659	78 540	3,50 à 6,25	1 jour à 12 mois
Novembre	41 975	9 788	90 254	3,25 à 6,50	1 jour à 6 mois
Décembre	37 100	6 963	101 009	3,00 à 6,00	1 jour à 6 mois
Moyenne	26 408	8 238	83 272		

Source : BCEAO.

milliards et 23,3 milliards. Les deux premières émissions, d'une durée de 3 mois, avaient enregistré des taux moyens respectifs de 4,18% et de 3,99%. Pour la troisième émission, d'une échéance de 6 mois, le taux moyen est ressorti à 3,92%.

Quant aux billets de trésorerie, une émission d'une valeur de 1,4 milliard et d'une durée totale de 11 mois a été effectuée au Burkina.

Pour les certificats de dépôt, une émis-

sion d'un montant de 1,1 milliard et d'une durée de 42 mois a été effectuée au Sénégal au taux de 7,00%.

Au titre des bons des Institutions financières régionales, une émission d'un montant de 7,9 milliards au taux de 5,85% et d'une durée de 7 ans a été réalisée par la Banque Ouest Africaine de Développement.

Aucune émission n'a été réalisée au titre des bons des établissements financiers.

### Encadré n° 3 : Le marché de titres publics dans l'UEMOA

*Dans la perspective de l'abandon des concours monétaires directs de l'Institut d'émission aux Trésors nationaux à l'horizon 2001, le Conseil des Ministres de l'UMOA a donné mandat, par décision en date du 20 décembre 1999, à la Banque Centrale de réaliser une étude sur les modalités de création d'un marché de titres publics dans l'Union.*

*En application de ce mandat, la BCEAO a élaboré un Règlement avec l'appui d'un Conseiller résident du Département du Trésor américain et en collaboration avec le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, les Ministères chargés des finances des États membres et la Commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Ce texte, adopté par le Conseil des Ministres de l'UEMOA lors de sa séance du 6 juillet 2001, s'appuie sur la précédente réglementation uniforme régissant l'émission de bons du Trésor en compte courant, à laquelle il apporte quelques modifications, tout en élargissant le dispositif communautaire aux obligations du Trésor.*

*Conformément aux dispositions pertinentes dudit règlement, le Gouverneur de la Banque Centrale a pris, en date du 13 décembre 2001, trois instructions d'application portant respectivement sur les procédures de vente aux enchères, la circulation des titres et la tenue en comptes ainsi que la numérotation des émissions.*

*La promotion du marché des titres publics a par ailleurs nécessité des actions de vulgarisation du cadre réglementaire. Ainsi, du 22 au 24 avril 2002, s'est tenu à Dakar, dans les locaux du Siège de la Banque Centrale, un séminaire régional de formation des formateurs sur le marché de titres publics dans l'UEMOA avec la participation notamment de hauts fonctionnaires des Ministères chargés des Finances. Dans le prolongement de ce séminaire, des ateliers nationaux de formation des acteurs du marché des titres publics seront organisés dans le courant de l'année 2003, en vue d'initier un plus grand nombre d'intervenants aux différents aspects du cadre réglementaire.*

*S'agissant de l'animation du marché de titres publics de l'Union en 2002, la BCEAO a procédé, avec succès pour le compte de l'État du Burkina, à trois adjudications de bons du Trésor, pour 8,8 milliards valeur 6 juin 2002, 17,8 milliards valeur 27 septembre 2002 et 23,3 milliards valeur 20 décembre 2002 pour des objectifs initiaux respectifs de 7,5 milliards, 15,0 milliards et 20,0 milliards.*

*Au total, depuis le 6 juillet 2001, un cadre réglementaire conforme aux normes internationales et adapté aux réalités des économies des pays membres de l'UMOA est en vigueur dans l'Union. Il offre aux États l'opportunité de lever, avec le concours de la Banque Centrale, les ressources nécessaires à leur besoin de financement, sur le marché régional des capitaux, largement excédentaire. Pour les années à venir, les actions de formation des intervenants du marché de titres publics de l'Union seront poursuivies.*

## 2.9 Base monétaire

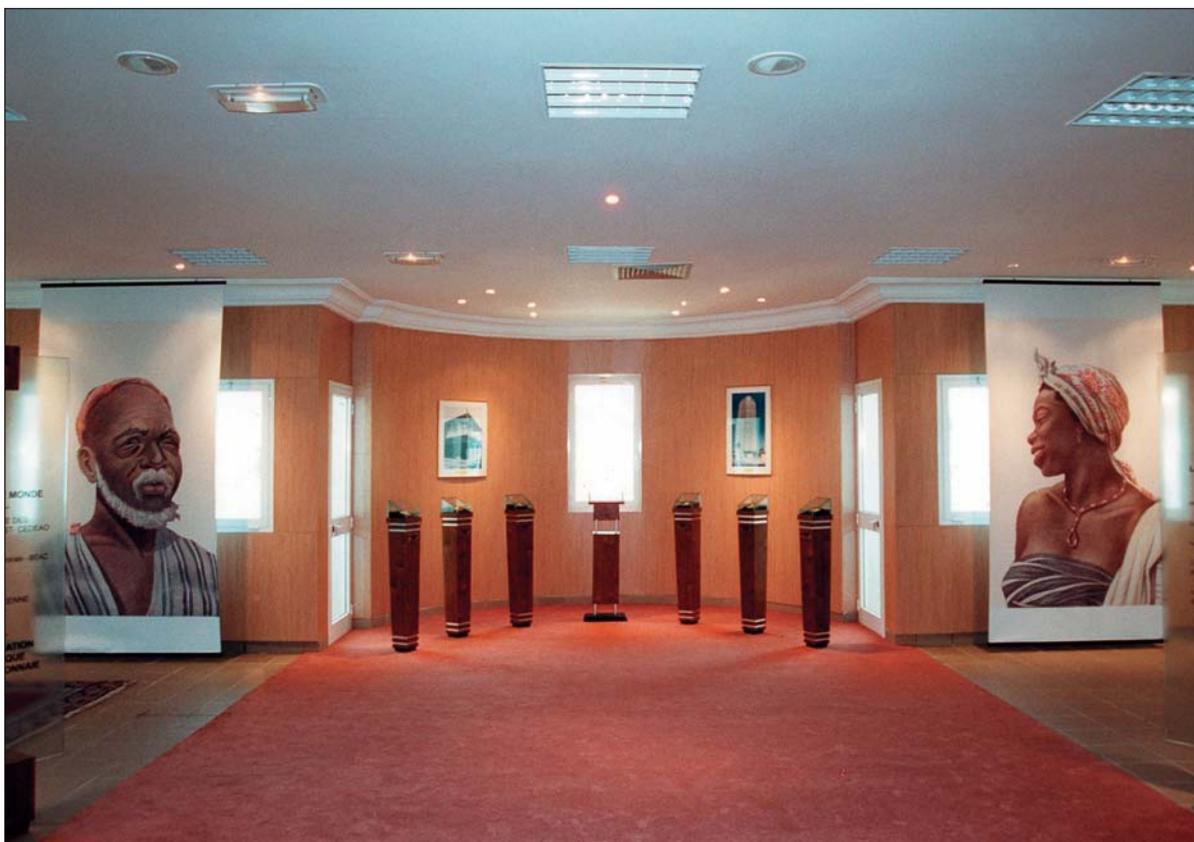
La base monétaire s'est établie à 2.703,6 milliards, en progression de 458,5 milliards par rapport à décembre 2001. Cette évolution a résulté de la hausse de 596,3 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO atténuée par la baisse de 47,4 milliards des autres éléments nets de la situation de la Banque Centrale, de 61,5 milliards des concours nets de la BCEAO aux Etats et de 28,9 milliards de ceux aux banques et établissements financiers. L'élargissement de la base monétaire s'est traduit par l'augmentation de 18,1% de la circulation fiduciaire et de 36,8% des réserves des banques, qui se sont chiffrées respectivement à 2.013,0 milliards et 580,5 milliards. Le multiplicateur de la monnaie s'est, pour sa part, fixé à 2,0 contre 2,1 en décembre 2001.

Au **Bénin**, la base monétaire a accusé un repli de 12,5% pour se situer à 269,8 milliards, du fait essentiellement de la baisse de 53,2 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale. La circulation fiduciaire est en recul de 52,9 milliards, tandis que les

réserves des banques se sont inscrites en hausse de 16,1 milliards. Le multiplicateur de la monnaie s'est élevé à 1,9 contre 1,7 un an plus tôt.

Au **Burkina**, la base monétaire s'est réduite de 24,0%, ressortant à 121,7 milliards en raison de la contraction de 36,4 milliards des concours nets à l'Etat, de 3,3 milliards des concours aux banques et de 3,3 milliards des autres éléments nets de la situation de la Banque Centrale. La circulation fiduciaire et les réserves des banques ont fléchi respectivement de 37,4 milliards et de 2,4 milliards. Le multiplicateur de la monnaie est passé de 2,6 en 2001 à 3,5.

En **Côte d'Ivoire**, la base monétaire a augmenté de 370,5 milliards pour se chiffrer à 1.297,5 milliards, résultant essentiellement de l'accroissement de 406,5 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale. La circulation fiduciaire et les réserves des banques se sont accrues respectivement de 372,1 milliards et de 9,7 milliards. Le multiplicateur de la monnaie s'est établi à 1,8 contre 2,0 en 2001.



*Vue de l'intérieur du Musée de la Monnaie.*

En **Guinée-Bissau**, la base monétaire est ressortie à 72,5 milliards, en progression de 17,0 milliards du fait de l'expansion de 14,0 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale. L'augmentation de la base monétaire a été portée exclusivement par la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 17,2 milliards. Le multiplicateur de la monnaie s'est établi à 1,2 contre 1,3 en 2001.

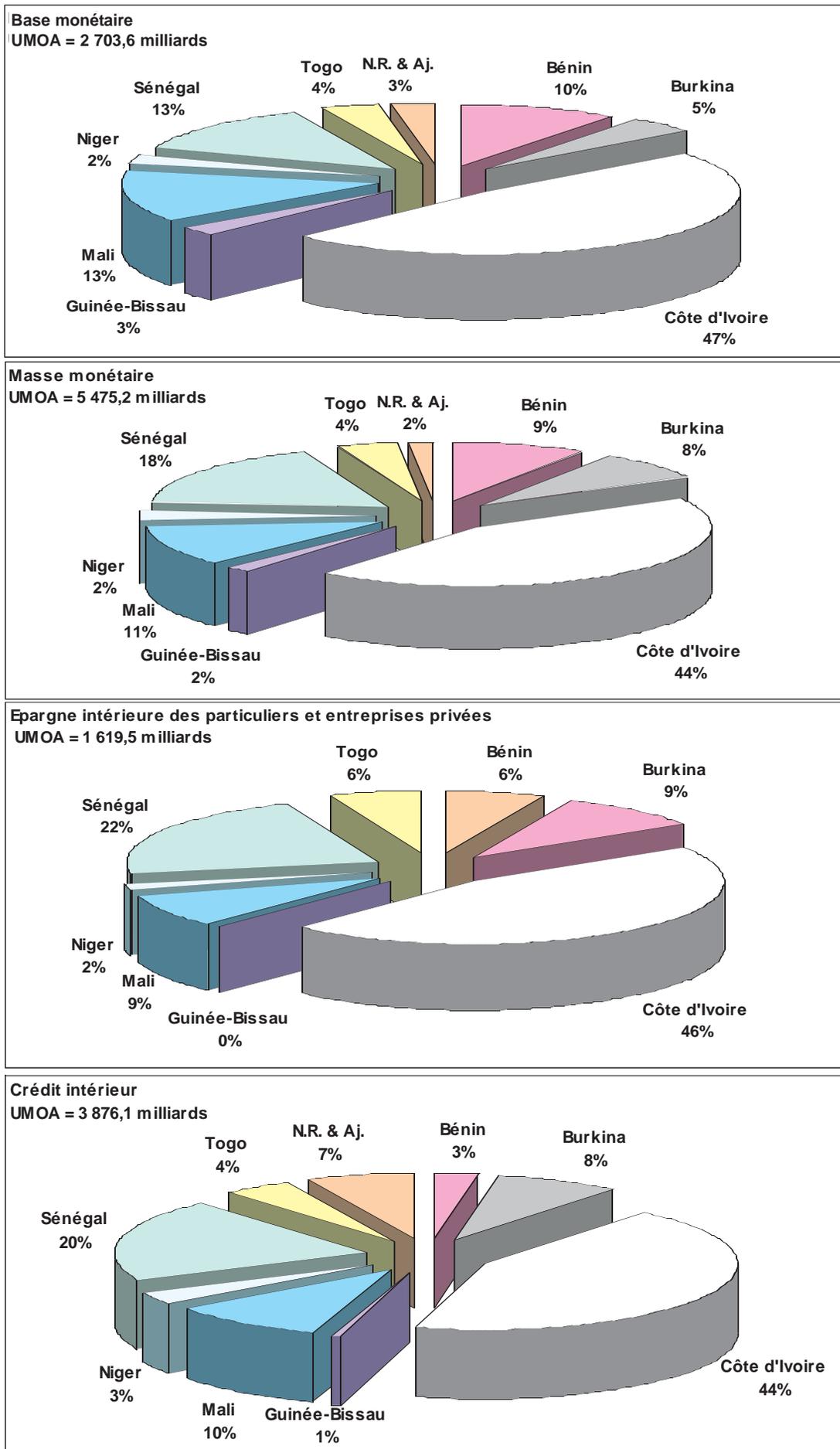
Au **Mali**, la base monétaire a enregistré une croissance de 114,1 milliards pour se situer à 359,3 milliards, principalement sous l'effet de la hausse de 123,9 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO. La circulation fiduciaire et les réserves des banques ont augmenté respectivement de 68,4 milliards et de 45,7 milliards. Le multiplicateur de la monnaie est passé de 2,0 en 2001 à 1,7.

Au **Niger**, la base monétaire s'est contractée de 3,7 milliards pour se fixer à 63,2 milliards. Cette évolution résulte de la baisse de 9,4 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO, partiellement compensée par la hausse de 6,8 milliards des concours nets de la BCEAO à l'Etat. Les réserves des

banques se sont accrues de 6,9 milliards, tandis que la circulation fiduciaire est en baisse de 10,6 milliards. Le multiplicateur de la monnaie s'est établi à 2,2 contre 2,0 en 2001.

Au **Sénégal**, la base monétaire est en accroissement de 31,4 milliards à 343,9 milliards, à la suite de l'amélioration de 71,0 milliards des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission atténuée par la baisse de 33,1 milliards des concours nets de la Banque Centrale à l'Etat. Au niveau des composantes, l'évolution de la base monétaire est reflétée par un gonflement de 57,8 milliards des réserves des banques et par la diminution de 25,8 milliards de la circulation fiduciaire. Le multiplicateur de la monnaie a été ramené de 2,9 en 2001 à 2,8.

Au **Togo**, la base monétaire s'est élevée à 101,8 milliards, à la suite de la réduction de 11,0 milliards des concours nets de la BCEAO à l'Etat. La circulation fiduciaire s'est contractée de 22,5 milliards, tandis que les réserves des banques se sont accrues de 22,6 milliards. Le multiplicateur de la monnaie est resté stable à 2,3.



Source : BCEAO.



*Agence principale de Cotonou.*

## III - Les autres activités de la Banque Centrale

### 1 - GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Les opérations effectuées aux guichets de la Banque Centrale ont été marquées, au cours de l'année 2002, par un excédent des prélèvements sur les versements de signes monétaires. La part des billets dans la circulation fiduciaire s'est établie à 97,0%, contre 96,6% en 2001.

#### 1.1 Prélèvements et versements aux guichets

Le total des prélèvements et des versements de billets et pièces s'est inscrit en hausse de 22,4%, pour se situer à 1.682,6 millions de signes monétaires, contre 1.374,4 millions un an auparavant.

#### 1.1.2 Versements

Les versements de billets sont ressortis à 754,3 millions de coupures pour une valeur de 4.382,0 milliards de FCFA, contre 638,2 millions de vignettes valant 3.720,9 milliards en 2001, en hausse de 18,2% en volume et de 18,3% en valeur.

Les entrées les plus importantes en valeur ont été observées au Bénin (27,0%), en Côte d'Ivoire (15,9%), au Sénégal (15,5%) et au Burkina (14,9%).

Quant aux pièces de monnaie, les entrées aux guichets sont passées de 9,0 millions d'unités à 6,5 millions, en repli de 27,5%. En valeur, elles s'élèvent à 0,4 milliard contre 0,5 milliard de FCFA un an auparavant.

#### UMOA - Répartition des prélèvements

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total
<b>Billets</b>									
Valeur*	996,3	621,8	1321,4	69,3	502,7	271,8	615,7	290,9	4689,9
(en %)	21,2	13,3	28,2	1,5	10,7	5,8	13,1	6,2	100,0
Nombre**	138,8	109,8	254,7	22,1	103,3	52,6	109,3	71,9	862,5
<b>Pièces</b>									
Valeur	0,5	0,3	0,4	0,0	0,2	0,2	0,5	0,2	2,4
(en %)	22,1	10,9	17,1	1,4	8,8	10,5	20,3	9,8	101,0
Nombre	14,1	8,5	12,8	0,8	5,5	4,9	7,3	5,5	59,3

(\*) Valeur en millions de FCFA.

(\*\*) Nombre en millions de vignettes pour les billets et d'unités pour les pièces.

#### 1.1.1 Prélèvements

Les prélèvements de billets se sont élevés à 862,5 millions de vignettes, contre 662,4 millions l'exercice précédent. En valeur, ils se sont chiffrés à 4.689,9 milliards, en hausse de 697,9 milliards.

En valeur, les sorties les plus importantes ont été enregistrées en Côte d'Ivoire (28,2%), au Bénin (21,2%), au Burkina (13,3%) et au Sénégal (13,1%).

En ce qui concerne les pièces de monnaie, les sorties aux guichets ont diminué de 8,3%, passant de 64,7 millions d'unités en 2001 à 59,3 millions. En valeur, elles se sont chiffrées à 2,4 milliards, contre 2,8 milliards en 2001.

Par pays, les prélèvements se répartissent comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

#### 1.2 Composition des billets et pièces en circulation

A fin décembre 2002, le montant des billets et pièces en circulation s'est établi à 2.148,7 milliards, contre 1.839,5 milliards un an plus tôt, soit une progression de 16,8%.

La circulation fiduciaire a atteint son maximum saisonnier à fin décembre 2002, comme au cours de l'exercice précédent où il est ressorti à 1.839,5 milliards. Le minimum saisonnier s'est chiffré à 1.679,0 milliards à fin août 2002, contre 1.454,5 milliards à fin septembre de l'année précédente.

La part relative des billets dans la circulation fiduciaire est demeurée prépondérante à 97,0%. La proportion des grosses coupures s'est fixée à 89,1% contre 89,4% en 2001. En nombre, elles ont représenté 41,8% des billets en circulation contre 39,2% en 2001.

## Composition des billets et pièces en circulation

	Minimum		Maximum		Fin d'exercice	
	en pourcentage de la valeur					
	2001 Sept.	2002 Août	2001 Déc.	2002 Déc.	2001 Déc.	2002 Déc.
Billets	95,74	96,21	96,60	97,00	96,60	97,00
Pièces	4,26	3,79	3,40	3,00	3,40	3,00
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Source : BCEAO.

## 2 - EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA

## 2.1 Mouvements de billets externes aux guichets des Agences

Au cours de l'exercice 2002, les mouvements de billets entre les pays de l'Union se sont chiffrés à 519,3 milliards, contre 727,8 milliards l'exercice précédent, soit une baisse de 28,6%.

Les billets émis en Côte d'Ivoire ont continué de représenter une part prépondérante des billets déplacés, soit 45,3%, suivis de ceux émis au Mali (13,2%), au Burkina (12,3%) et au Niger (9,7%).

Les Agences du Bénin, du Mali, du Sénégal et du Togo ont enregistré à leurs guichets les montants les plus importants de billets externes avec des parts respectives de 27,4%, 18,1%, 14,0% et 13,6%.

## BCEAO - Mouvements de billets externes aux guichets des Agences (en milliards de FCFA)

	Exercice 2001 (1)			Exercice 2002 (2)			Variation (3)=(2)-(1)		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
Bénin	38,0	159,0	-121,0	142,5	29,7	112,8	104,5	-129,4	233,9
Burkina	66,4	92,3	-25,9	38,9	63,9	-25,0	-27,5	-28,4	0,8
Côte d'Ivoire	117,7	225,2	-107,5	45,3	235,0	-189,7	-72,4	9,8	-82,2
Guinée-Bissau	5,0	56,6	-51,6	3,9	20,5	-16,6	-1,1	-36,1	35,0
Mali	135,1	76,0	59,1	93,8	68,8	25,0	-41,3	-7,2	-34,1
Niger	90,0	44,9	45,1	51,7	50,4	1,3	-38,3	5,5	-43,8
Sénégal	129,3	21,8	107,5	72,6	21,4	51,2	-56,7	-0,4	-56,3
Togo	146,3	52,0	94,3	70,6	29,6	41,1	-75,7	-22,4	-53,7
UMOA	727,8	727,8	-	519,3	519,3	-	-208,5	-208,5	-

Source : BCEAO.

## 2.2 Transferts entre les Etats membres de l'UMOA

Les transactions financières entre les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine sont passées de 1.304,2 milliards en 2001 à 2.288,2 milliards, soit une progression de 984,0 milliards. Cette situation résulte essentiellement de l'amélioration des flux nets de capitaux en faveur du Mali, du Sénégal et du Togo.

Au **Bénin**, les mouvements nets de capitaux se sont soldés par un excédent de 23,8 milliards contre un déficit de 71,4 milliards un an plus tôt.

Au **Burkina**, les échanges nets de capitaux se sont inscrits en baisse de 33,9 milliards, passant d'un excédent de 15,0 milliards en 2001 à un déficit de 18,9 milliards. Ce fléchissement est consécutif à la réduction des entrées de fonds en provenance essentiellement de la Côte d'Ivoire.

En **Côte d'Ivoire**, le solde net des transactions financières s'est accru de 54,1 milliards, pour s'élever à 435,6 milliards, en relation avec des réceptions de fonds en provenance du Bénin et du Sénégal.

En **Guinée-Bissau**, le déficit des échanges intra-communautaires s'est accentué de 105,7 milliards pour se situer à 109,3

milliards. Cette évolution est liée à l'accroissement des sorties de fonds à destination du Sénégal et de la Côte d'Ivoire.

Au **Mali**, les flux de capitaux se sont traduits par un solde excédentaire de 83,5 milliards contre un déficit de 219,5 milliards l'exercice précédent. Ce redressement est dû aux entrées de fonds en provenance de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Sénégal.

Au **Niger**, le déficit des transactions financières s'est aggravé, passant de 46,9 milliards en 2001 à 61,0 milliards au cours de la période sous revue. Cette situation est en relation avec la progression des flux de sorties de capitaux à destination de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Togo.

Au **Sénégal**, les mouvements nets de capitaux ont enregistré un solde excédentaire de 179,5 milliards, contre 21,8 milliards en 2001. Cette amélioration est consécutive à l'augmentation des flux d'entrée en provenance essentiellement du Burkina, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau et du Mali.

Au **Togo**, le solde net des transactions financières s'est accru de 175,9 milliards, passant d'un déficit de 41,9 milliards en 2001 à un excédent de 134,0 milliards. Cette embellie est en liaison avec la hausse des flux d'entrée de capitaux en provenance de l'ensemble des Etats membres de l'Union.

BCEAO - Transferts entre les pays de l'UMOA							
	Transactions 2001			Transactions 2002			Variations (2)-(1)
	Réceptions	Emissions	Flux nets (1)	Réceptions	Emissions	Flux nets (2)	
	Millions de FCFA						
Bénin	114 217	185 599	-71 382	274 760	251 010	23 750	95 132
Burkina	141 322	126 289	15 033	220 333	239 235	-18 902	-33 935
Côte d'Ivoire	613 802	232 260	381 542	728 002	292 382	435 620	54 078
Guinée-Bissau	1 109	4 751	-3 642	6 783	116 116	-109 333	-105 691
Mali	73 261	292 740	-219 479	272 921	189 410	83 511	302 990
Niger	24 753	71 701	-46 948	65 812	126 786	-60 973	-14 025
Sénégal	181 167	159 402	21 765	413 568	234 068	179 501	157 736
Togo	134 261	176 175	-41 914	290 501	156 538	133 963	175 877
Siège	20 328	55 303	-34 975	15 576	682 713	-667 136	-632 161
TOTAL	1 304 220	1 304 220		2 288 258	2 288 258		
FLUX GLOBAL		1 304 220			2 288 258		984 038

Source : BCEAO.

### 3 - EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR

#### 3.1 Opérations sur billets

En 2002, les opérations sur billets avec l'étranger ont concerné les rapatriements de billets francs français pour un montant de 73,3 milliards représentant la totalité des encaisses.

L'encaisse en billets euros s'est établie au 31 décembre 2002 à la contre-valeur de 5,6 milliards, contre une pré-alimentation au 31 décembre 2001 de 4,9 milliards. Les rapatriements effectués au cours de l'exercice 2002 se sont fixés à 15,9 milliards. Ils concernent essentiellement le Sénégal (11,9 milliards) et le Mali (3,2 milliards).

reçus de la communauté internationale se sont chiffrés à 551,6 milliards, contre 528,5 milliards un an auparavant, soit une hausse de 23,1 milliards. Le déficit des transferts des Trésors et autres organismes publics s'est situé à 90,0 milliards, en progression par rapport à la sortie nette de capitaux de 63,9 milliards en 2001.

Les transactions effectuées par l'intermédiaire de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) se sont soldées par un excédent de 0,150 milliard, contre 0,032 milliard en 2001. Les émissions sont passées de 0,034 milliard en 2001 à 0,011 milliard, tandis que les entrées de fonds se sont chiffrées à 0,161 milliard, en augmentation de 0,095 milliard par rapport à l'exercice précédent.

#### UMOA - Flux des transferts - exercice 2002

	Transferts reçus		Transferts émis		Soldes	
	2001	2002	2001	2002	2001	2002
	Millions de FCFA					
Banques	1 138 700	1 358 762	930 200	933 296	208 500	425 466
Trésors et organismes publics	528 500	551 577	592 400	641 616	-63 900	-90 039
AMAO	66	161	34	11	32	150
<b>TOTAL</b>	<b>1 667 266</b>	<b>1 910 500</b>	<b>1 522 634</b>	<b>1 574 923</b>	<b>144 632</b>	<b>335 577</b>

Source : BCEAO.

#### 3.2 Transferts scripturaux

Les transferts de fonds, exécutés par le canal de la Banque Centrale, se sont soldés en 2002 par une entrée nette de 335,6 milliards, contre 144,6 milliards un an plus tôt.

Les transferts émis pour le compte des établissements de crédit se sont élevés à 933,3 milliards, en augmentation de 3,1 milliards. Les fonds reçus par les banques se sont chiffrés à 1.358,8 milliards, en progression de 220,1 milliards. Ces évolutions se sont traduites par une entrée nette de ressources de 425,5 milliards, contre 208,5 milliards en 2001.

Les Trésors et autres organismes publics ont transféré à l'étranger, principalement au titre du règlement du service de la dette publique et des approvisionnements d'ambassades, 641,6 milliards, contre 592,4 milliards en 2001. Les concours financiers

### 4 - EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

#### 4.1 Evolution du réseau bancaire

Au 31 décembre 2002, le nombre de banques agréées dans l'UMOA s'est établi à 66, soit au même niveau que l'année précédente. Cet effectif du réseau bancaire a résulté de l'absorption de deux banques, de l'agrément de deux autres, de la transformation d'un établissement financier en banque, ainsi que du retrait d'agrément d'une banque.

L'effectif des établissements financiers s'est réduit de deux (2) unités, pour s'établir à 24, en liaison avec l'absorption d'un établissement financier, l'agrément de deux nouvelles unités, la transformation d'un établissement financier en banque et le retrait d'agrément de deux autres.

## Répartition des établissements de crédit par pays

	31 décembre 2001				31 décembre 2002*			
	Banques	Ets. Fin. **	Guichets		Banques	Ets. Fin.**	Guichets	
			P1	P2			P1	P2
Bénin	6	2	33	5	7	1	32	0
Burkina	7	5	78	39	7	5	76	39
Côte d'Ivoire	16	6	162	3	16	6	159	1
Guinée-Bissau	3	0	6	0	2	0	5	0
Mali	9	4	66	1	9	4	65	1
Niger	7	1	21	0	7	1	21	0
Sénégal	11	4	98	1	11	3	106	2
Togo	7	4	100	2	7	4	99	1
UMOA	66	26	564	51	66	24	563	44

N.B. P1 = guichets permanents ; P2 = guichets périodiques.  
\* : sur la base des arrêtés d'agrément ou de retrait d'agrément.  
\*\* : établissements financiers.

#### 4.2 Exécution des programmes de restructuration du système bancaire

Le programme d'assainissement du système bancaire de l'UMOA a été caractérisé, au cours de l'année 2002, par les faits ci-après :

- la transformation de l'établissement financier OMNIFINANCE SA en banque ;
- la fusion-absorption de la SAFBAIL par la SAFCA en Côte d'Ivoire et le retrait de l'agrément en qualité d'établissement financier de la SAFBAIL ;
- le retrait de l'agrément en qualité de banque de la succursale de la Banco Totta & Açores à Bissau et, en qualité d'établissement financier, de Crédit du Bénin et de la Société Financière d'Équipement (SFE) au Sénégal ;
- la proposition de levée de l'administration provisoire de la Continental Bank Bénin ;
- la proposition de mise sous administration provisoire de la Financial Bank Bénin ;
- la poursuite du recouvrement des créances et le remboursement des dépôts gelés.

La situation par pays se présente comme suit :

Au **Bénin**, suite à l'avis conforme favorable de la Commission Bancaire, le Ministre chargé des Finances a pris un arrêté, en date du 27 mai 2002, autorisant la Société Générale de Banques au Bénin à exercer ses activités en qualité de banque. En outre, par arrêté pris le 3 juin 2002, l'agrément de Crédit du Bénin en qualité d'établissement financier a été retiré.

Par ailleurs, au terme de l'administration provisoire de la Continental Bank, arrivée à échéance le 13 mai 2002, la Commission Bancaire a proposé la levée de cette mesure, sous réserve de la production de la convention de rachat des créances compromises par l'Etat.

Lors de sa session du 16 décembre 2002, la Commission Bancaire a proposé la mise sous administration provisoire de la Financial Bank Bénin. L'Administrateur Provisoire aura principalement pour mission de clarifier les conditions juridiques entourant la création du holding Financial BC SA, ainsi que la cession de 85% des actions de la banque à ce holding.

Au **Burkina**, conformément aux recommandations de la Commission Bancaire, la Belgolaise a accepté de participer à la reconstitution des fonds propres de

la Banque Internationale du Burkina (BIB), sous la forme d'un prêt subordonné d'un montant équivalent à sa quote-part à la reconstitution desdits fonds propres, soit 673,7 millions. La convention de prêt, dont la durée est de cinq ans, a été signée le 11 juin 2002, avec date d'effet le 1er juillet 2002.

En **Côte d'Ivoire**, après le décret portant dissolution et liquidation de la Société Nationale de Recouvrement de Côte d'Ivoire (SONARECI), les recouvrements des créances gelées sont effectués par l'Agence Comptable des Créances Contentieuses.

Par ailleurs, suite à l'avis conforme favorable de la Commission Bancaire, en sa session du 24 juin 2002, le Ministre de l'Economie et des Finances a pris un arrêté portant agrément de OMNIFINANCE SA, en qualité de banque, assorti du retrait de son agrément en qualité d'établissement financier.

A la suite de la fusion-absorption de la SAFBAIL par la SAFCA, autorisée par un arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances, en date du 18 novembre 2002, l'agrément de la SAFBAIL en qualité d'établissement financier a été retiré.

En **Guinée-Bissau**, suite à l'avis conforme favorable de la Commission Bancaire, le Ministre chargé des Finances a pris le 12 septembre 2002, l'arrêté portant retrait d'agrément de la succursale de la Banco Totta & Açores (BTA) à Bissau. Le rapport de fermeture de cette banque a été transmis aux Autorités monétaires et de contrôle.

Au **Mali**, le mandat de l'Administrateur Provisoire de Crédit Initiative-SA, arrivé à échéance a été prorogé jusqu'au 30 juin 2003, pour permettre aux organes de l'administration provisoire de produire le rapport final et de le soumettre à l'examen des Autorités monétaires et de contrôle.

Au **Niger**, par arrêté en date du 26 juillet 2002, un nouvel Administrateur Provisoire commun a été nommé pour le Crédit du Niger (CDN) et la Caisse de Prêts aux Collectivités Territoriales (CPCT). Par ailleurs, une mission de la Banque Mondiale ayant séjourné au Niger au mois de sep-

tembre 2002, dans le cadre de la revue du secteur financier, a suggéré la liquidation du CDN et le maintien de la CPCT, avec un statut juridique autre que celui d'établissement financier.

Au **Sénégal**, lors de sa session du 24 juin 2002, la Commission Bancaire a donné un avis conforme favorable à la demande d'autorisation préalable pour la dissolution anticipée de la Société Financière d'Equiperment (SFE), assortie du retrait d'agrément de l'établissement et d'une proposition de nomination d'un liquidateur.

Par ailleurs, la Banque Sénégal-Tunisienne a procédé en décembre 2002, à une augmentation de son capital de 2.100 millions à 4.200 millions, par incorporation de réserves à hauteur de 1.050 millions et par création d'actions nouvelles pour 1.050 millions.

Au **Togo**, les processus de privatisation de quatre établissements de crédit, engagés par l'Etat se poursuivent.

### 4.3 Dispositions réglementaires

Aucun aménagement des dispositions réglementaires n'est intervenu en 2002.

### 4.4 Evolution de l'activité des banques et des établissements financiers de l'UMOA

#### 4.4.1 Evolution d'ensemble

Entre le 31 décembre 2001 et le 31 décembre 2002, l'activité des banques et des établissements financiers de l'UMOA a été globalement caractérisée par un accroissement des ressources de 11,6% et des emplois de 3,6%, du fait exclusif des banques.

Les ressources des banques et des établissements financiers de l'UMOA se sont établies à 5.021,2 milliards au 31 décembre 2002, contre 4.500,5 milliards à fin décembre 2001, enregistrant ainsi une hausse de 520,7 milliards. Cette évolution résulte de la hausse de 498,0 milliards des dépôts et emprunts, de 34,2 milliards des fonds propres nets ; les diverses ressources s'étant réduites de 11,5 milliards.

Les emplois ont progressé de 147,0 milliards d'une période à l'autre, pour res-

sortir à 4.262,7 milliards au 31 décembre 2002. Cette augmentation a été impulsée par un accroissement des crédits de 186,0 milliards, partiellement compensé par la baisse de 39,0 milliards des autres emplois.

Les crédits se sont accrus de 5,8%, en s'établissant à 3.379,0 milliards à fin décembre 2002, suite à l'augmentation des crédits ordinaires de 129,2 milliards, des crédits de campagne de 30,5 milliards et des crédits en souffrance de 27,8 milliards. Les opérations de crédit-bail ont enregistré un repli de 1,5 milliard sur la période.

La qualité du portefeuille des banques et établissements financiers de l'Union, appréciée sur la base du taux brut de dégradation des crédits, s'est dégradée de 0,5%, en passant de 19,0% en décembre 2001 à 19,5% en décembre 2002. La dégradation a concerné les établissements du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, ainsi que ceux du Togo. Le taux net de dégradation du portefeuille de crédit s'est également inscrit en hausse sur la période, en s'établissant à 7,4% en décembre 2002, contre 7,0% un an plus tôt.

En raison de la hausse plus soutenue des ressources que des emplois, l'excédent de trésorerie s'est consolidé de 373,8 milliards, pour se situer à 758,5 milliards à fin décembre 2002, contre 384,7 milliards un an auparavant, soit un quasi-doublement.

#### 4.4.2 Evolution par nature d'établissements

Les ressources des banques sont ressorties à 4.936,1 milliards contre 4.398,5 milliards au 31 décembre 2001, en augmentation de 537,6 milliards.

La progression des ressources est imputable principalement à un accroissement de 508,2 milliards des dépôts et emprunts, qui sont passés sur la période de 3.617,6 milliards à 4.125,8 milliards, et à l'augmentation des fonds propres nets de 37,7 milliards.

Les emplois des banques se sont établis à 4.171,1 milliards, contre 4.008,0 milliards un an auparavant, en hausse de 163,1 milliards. Cette évolution a concerné exclusivement les crédits dont l'encours est ressorti à 3.309,0 milliards, sous la poussée principalement des crédits ordinaires.

Les emplois autres que les crédits ont enregistré un repli de 33,5 milliards, pour ressortir à 862,1 milliards, sous l'effet de la baisse de 56,0 milliards des titres de placement.

La qualité du portefeuille des banques de l'Union, appréciée sur la base du taux brut de dégradation des crédits, s'est détériorée en se situant à 19,5%, contre 19,0% un an plus tôt. L'évolution par pays fait ressortir une amélioration de la qualité des crédits au Burkina, au Mali, au Niger et au Sénégal. Le taux net de dégradation du portefeuille est passé, pour sa part, de 6,9% en décembre 2001 à 7,4%.

La trésorerie des banques a enregistré une hausse de 95,9%, pour s'établir à 765,0 milliards, contre 390,5 milliards un an plus tôt, en liaison avec la croissance des ressources plus forte que celle des emplois.

L'évolution des activités des établissements financiers au cours de la période est marquée par une baisse des ressources et des emplois, respectivement de 16,6% et de 15,0%. Cette situation s'explique en partie par la diminution du nombre d'établissements, suite au retrait d'agrément de Crédit du Bénin, d'OMNIFINANCE SA en Côte d'Ivoire et de la Société Financière d'Equipement "SFE" au Sénégal.

Les ressources ont fléchi de 16,9 milliards, pour ressortir à 85,1 milliards, en relation avec le recul de 10,1 milliards des dépôts et emprunts et des fonds propres. Les emplois se sont élevés à 91,6 milliards contre 107,8 milliards un an plus tôt, soit une baisse de 16,2 milliards. Cette évolution résulte d'un repli de 10,7 milliards des crédits et de 5,5 milliards des autres emplois.

La qualité du portefeuille de crédits des établissements financiers de l'Union, appréciée à travers le taux brut de dégradation du portefeuille, est passé de 19,8% en décembre 2001 à 20,2%. Cette détérioration a concerné tous les pays, à l'exception du Burkina, du Sénégal et du Togo. En ce qui concerne le taux net de dégradation du portefeuille de crédits, il est ressorti à 9,6%, contre 9,3% l'année précédente.

La situation de trésorerie des établissements financiers est ressortie déficitaire de 6,6 milliards, contre 5,8 milliards en 2001.

## UMOA - Evolution des emplois et ressources des banques et établissements financiers

UMOA*	Milliards de FCFA			
	2001 (1)	2002 (2)	en valeur (3) = (2)-(1)	Variations en % (4) = (3)/(1)
1 CREDITS	3 193,0	3 379,0	186,0	5,8
- Crédits à long terme	137,5	139,1	1,6	1,2
- Crédits à moyen terme	814,2	795,7	-18,5	-2,3
- Crédits à court terme	1 833,3	1 979,5	146,2	8,0
Dont crédits de campagne	151,1	181,6	30,5	20,2
- Crédit-bail et assimilés	34,1	32,6	-1,5	-4,4
- Crédits en souffrance (a)	222,7	250,5	27,8	12,4
Dont douteux et litigieux	148,4	135,1	-13,3	-9,0
(a)/crédits	7,0%	7,4%		
2 AUTRES EMPLOIS	922,7	883,7	-39,0	-4,2
Titres de placement	384,0	328,7	-55,3	-14,4
Dont titres d'Etat	158,6	127,3	-31,3	-19,7
Immobilisations financières	139,0	148,6	9,6	6,9
Autres immobilisations	183,5	197,1	13,6	7,4
Divers emplois	216,2	209,4	-6,8	-3,1
A. TOTAL EMPLOIS (1 + 2)	4 115,8	4 262,7	146,9	3,6
1 FONDS PROPRES NETS	494,5	528,7	34,2	6,9
2 DEPOTS ET EMPRUNTS	3 654,5	4 152,5	498,0	13,6
- A terme	1 839,4	2 113,1	273,7	14,9
- Comptes disponibles	1 815,1	2 039,4	224,3	12,4
3 AUTRES RESSOURCES	351,5	340,0	-11,5	-3,3
B. TOTAL RESSOURCES (1+2+3)	4 500,5	5 021,2	520,7	11,6
DEFICIT (-) OU EXCEDENT (+) (B-A)	384,7	758,5	373,8	97,2
<b>AFFECTATION DU SOLDE DE TRESORERIE</b>				
1 DISPONIBILITES	149,9	140,4	-9,5	-6,3
2 BANQUES ET CORRESPONDANTS	45,5	218,1	172,6	379,3
Emplois	766,9	752,2	-14,7	-1,9
- dont hors UMOA	379,7	433,4	53,7	14,1
Ressources	721,4	534,1	-187,3	-26,0
- dont hors UMOA	172,9	108,7	-64,2	-37,1
3 BANQUE CENTRALE	189,3	400,0	210,7	111,3
Concours	54,2	26,4	-27,8	-51,3
Dépôts	243,5	426,4	182,9	75,1
<b>DEFICIT (-) OU EXCEDENT (+) (1+2+3)</b>	<b>384,7</b>	<b>758,5</b>	<b>373,8</b>	<b>97,2</b>

\* : les données de l'exercice 2001 ont été actualisées et celles de 2002 sont provisoires.

Source : BCEAO.

#### 4.5 Activités des chambres de compensation

Au cours de l'exercice 2002, le montant global des valeurs échangées en chambre de compensation est ressorti à 15.517,7 milliards, en hausse de 1.559,3 milliards ou 11,2% par rapport au niveau atteint en 2001. Cette évolution a concerné toutes les places, à l'exception de celle de la Guinée-Bissau où les transactions ont connu une baisse de 4,3 milliards, soit 35,1%. Les évolutions les plus marquées ont été relevées sur les places du Burkina (+18,4%), du Togo (+16,2%), du Mali (+13,3%) et du Sénégal (+12,3%).

#### 4.6 Activités sur le marché financier régional

La tendance à la baisse des activités de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières, observée en 2001, s'est poursuivie au cours de l'année 2002, en rapport notamment avec la situation économique qui a prévalu dans la plupart des pays de l'Union. Ainsi, les indices BRVM10 et BRVM composite ont connu des reculs de 2,1% et 4,0%, pour ressortir respectivement à 82,36 et 74,34 points à fin décembre 2002.

L'analyse sectorielle montre que la baisse des deux indices boursiers a concerné principalement les secteurs transport (14,5%), agriculture (12,8%), services publics (6,0%) et industrie (5,3%). En revanche, les indices des secteurs finances et distribution sont en léger redressement de 0,9% et 0,8% respectivement.

Le volume total des transactions est ressorti à 898.844 titres, d'une valeur de 14,3 milliards, contre 896.259 titres, d'une valeur de 13,1 milliards un an plus tôt. En moyenne, par séance, 3.714 titres, d'une valeur de 59 millions, ont été échangés, contre 5.399 titres, d'une valeur de 79,1 millions une année auparavant. La valeur totale des transactions effectuées sur le marché des actions est ressortie à 12,9 milliards, après le niveau de 6,8 milliards en 2001. Sur le compartiment obligataire, la valeur des transactions s'est établie à 1,4 milliard, contre 6,4 milliards en 2001.

La capitalisation boursière des actions est ressortie à 832,4 milliards, en baisse de 3,0% par rapport à son niveau de 858,0 milliards à fin décembre 2001. Par rapport à la date de démarrage des activités de la Bourse, la capitalisation boursière est en léger repli de 0,4%. La capitalisation du marché obligataire s'est, pour sa part, chiffrée à 158,1 milliards, contre 118,2 milliards une année auparavant, soit un accroissement de 33,7%, en raison des nouvelles inscriptions. Durant l'année 2002, hormis les nouvelles émissions relevées sur le marché primaire, portant notamment sur les emprunts publics et ceux par placement privé, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières a enregistré l'inscription de trois nouveaux titres sur le compartiment obligataire, portant ainsi à vingt (20) le nombre total d'obligations inscrites à la cote. En revanche, aucune nouvelle introduction n'a été enregistrée sur le marché des actions. Ainsi, au 31 décembre 2002, les valeurs inscrites à la cote de la BRVM sont au nombre de 61, dont 41 actions et 20 obligations.

## 5 - COOPERATION MONETAIRE ET FINANCIERE

### 5.1 Relations avec les Institutions de Bretton Woods

Les opérations effectuées par la Banque Centrale avec le Fonds Monétaire International, pour le compte des Etats de l'UMOA, se sont soldées, à fin décembre 2002, par des sorties nettes de ressources de 23,6 millions de DTS, soit 16,7 milliards de francs CFA contre des sorties nettes de 38,0 millions de DTS ou 36,3 milliards de francs CFA un an plus tôt. Cette évolution a été essentiellement induite par l'accroissement des tirages effectués sur les ressources du FMI.

Les tirages bruts, au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC), se sont élevés à 106,4 millions de DTS représentant 98,1 milliards de francs CFA contre 74,7 millions de DTS ou 69,4 milliards de francs CFA en 2001.

Les rachats de monnaie, excluant les réductions de dette au titre de l'Initiative PPTE pour un montant de 19,7 millions de DTS (15,0 milliards), sont ressortis à 122,3 millions de DTS, soit 109,1 milliards de francs CFA contre 103,6 millions de DTS correspondant à 97,1 milliards de francs CFA l'année précédente. Ces opérations ont dégagé des pertes de change de 15,6 milliards contre 17,7 milliards en 2001.

Les engagements nets des Etats membres de l'UMOA au titre des prêts de la Facilité d'Ajustement Structurel (FAS) et de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) se sont établis à 941,6 millions de DTS contre 976,1 millions de DTS l'année précédente, enregistrant ainsi une baisse de 3,5%.

Les paiements d'intérêts et de commissions se sont élevés à 8,2 millions de DTS pour une contre-valeur de 6,2 milliards de FCFA contre 9,8 millions de DTS, soit 9,2 milliards de FCFA un an plus tôt. Ils ont concerné les commissions versées au titre de l'utilisation des ressources générales (2,1 millions de DTS) et le règlement des intérêts au titre de l'utilisation des ressources administrées (6,1 millions de DTS).

Dans le cadre du règlement des charges afférentes aux rachats de monnaie ainsi qu'aux paiements d'intérêts et de commissions, les Etats membres de l'Union ont acquis 24,2 millions de DTS, équivalant à 21,5 milliards de FCFA. Les cessions se sont chiffrées à 23,9 millions de DTS représentant 20,6 milliards.

Par ailleurs, le FMI a versé 0,5 million de DTS ou 0,5 milliard de francs CFA aux Etats membres de l'UMOA, au titre de la rémunération de leurs positions créditrices, contre 0,7 million de DTS, soit 0,6 milliard de francs CFA en 2001.

Enfin, dans le cadre du réajustement de ses avoirs en monnaie des Etats membres, régi par l'article V, section 11 de ses Statuts, le FMI a revu à la baisse, au 30 avril 2002, de 24,4 milliards environ, ses avoirs en francs CFA dans les livres de la Banque Centrale, en relation avec l'appréciation de l'ordre de 1,3% du franc CFA vis-à-vis du DTS.

## 5.2 Relations avec les autres Institutions

Dans le cadre du renforcement de la coopération monétaire dans la sous-région, la BCEAO a participé aux travaux du Comité des Gouverneurs des Banques Centrales des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Au cours de sa session extraordinaire qui s'est tenue à Freetown en avril 2002, le Comité a procédé à la revue de la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO (PCME). Cette évaluation a fait ressortir une convergence macroéconomique insuffisante pour assurer la création d'une monnaie commune. En outre, il a été observé un important retard dans la mise en œuvre des décisions clés concernant l'harmonisation des données statistiques, le dispositif de surveillance multilatérale et le mécanisme de taux de change.

Dans ce contexte, le Comité a recommandé, en sa session ordinaire du 12 décembre 2002 à Dakar, le report de l'avènement de la monnaie unique régionale. Cette recommandation fait suite à la décision prise au niveau de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO) de renvoyer à juillet 2005, le passage en phase de stabilité. Toutefois, la fixation d'une nouvelle date a été laissée à la discrétion des plus hautes Autorités de la CEDEAO. Il convient de souligner que dans le cadre de la redynamisation des activités de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), Monsieur Yacouba NABASSOUA, cadre de la BCEAO, a été nommé Directeur Général de cette structure communautaire pour un mandat de quatre (4) ans.

Au titre des chèques de voyage CEDEAO, la Banque Centrale a apporté une contribution au groupe de travail chargé d'étudier les modalités du transfert de leur gestion au secteur privé lors d'une rencontre tenue à Freetown les 14 et 15 octobre 2002. A cette rencontre, il a été recommandé au Comité des Gouverneurs des Banques Centrales des Etats membres de la CEDEAO, qui l'a adopté, le transfert de la gestion de ces chèques au secteur privé avant fin juin 2003.

Par ailleurs, la BCEAO a participé à l'évaluation des principaux volets du Programme de Coopération Monétaire de la ZMAO relatifs au dispositif de surveillance multilatérale, au programme d'harmonisation statistique et au mécanisme de taux de change. De manière spécifique, des études complémentaires concernant les modalités et les implications du choix de la centralisation intégrale ou partielle des réserves de change, les modalités de fonctionnement du mécanisme de taux de change et les questions institutionnelles ont été examinées.

Enfin, la BCEAO a poursuivi ses concertations avec les autres instituts d'émission, sur les modalités de redynamisation de la coopération monétaire à l'échelle du continent. A ce titre, elle a participé aux travaux de la 26ème session ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) qui s'est tenue du 4 au 6 septembre 2002 à Alger. Au cours de ces assises, le Conseil des Gouverneurs a examiné notamment le projet des Statuts de l'ABCA. Les amendements introduits ont porté sur un réaménagement de l'architecture générale des Statuts de l'ABCA, notamment les dispositions régissant la qualité de membre, les fonds et celles relatives à la création de l'Association.

## 6 - AUTRES ACTIVITES

### 6.1 Intégration économique des Etats membres de l'UMOA

La mise en œuvre du schéma d'intégration de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a connu de nouvelles avancées au cours de l'année 2002, notamment la consolidation et l'approfondissement des réformes tendant à créer un environnement global propice à l'activité économique, en particulier la mise en œuvre effective du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

La Banque Centrale a pris une part active dans la mise en œuvre du dispositif de surveillance multilatérale des politiques et performances macroéconomiques des Etats membres de l'Union, à travers l'analyse des programmes pluriannuels de convergence élaborés dans le cadre du Pacte de

convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. A ce titre, elle a contribué à l'évaluation de l'état de la convergence dans l'Union. Celle-ci a révélé les difficultés rencontrées par la plupart des pays de l'Union pour assurer le passage à la phase de stabilité initialement prévue pour le 1er janvier 2003. Aussi, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, réunie à Dakar le 29 janvier 2003, a-t-elle décidé le report à décembre 2005 de l'horizon de convergence. En outre, la Conférence a procédé à un réaménagement du Pacte autour de la définition de nouvelles modalités d'évaluation des performances à l'horizon de convergence.

Par ailleurs, la Banque Centrale a participé à la formulation des orientations de politiques économiques des Etats membres de l'Union au titre de l'année 2003. Les mesures préconisées, axées principalement sur l'assainissement macroéconomique, les réformes structurelles et la mise en œuvre de politiques sectorielles communes, sont destinées à créer les conditions d'une croissance forte et soutenue.

La BCEAO a contribué également à l'évaluation des programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité réaménagés du Togo et de la Guinée-Bissau, pour la période 2002-2004.

Enfin, la BCEAO a pris part aux travaux visant à assurer une plus grande comparabilité des variables entrant dans le calcul des indicateurs de convergence afin de renforcer la crédibilité de l'exercice de la surveillance multilatérale. A ce titre, le Conseil des Ministres a adopté, lors de sa session du 19 septembre 2002 à Cotonou, un règlement portant sur les modalités de calcul du PIB.

### 6.2 Centrale des Bilans

Au cours de l'exercice 2002, la Banque Centrale a poursuivi l'objectif d'amélioration de la qualité de l'information comptable des entreprises par la mise en œuvre du plan de démarrage opérationnel de la centrale des bilans et des contacts avec la Commission de l'UEMOA et les Administrations étatiques concernées par l'application du SYSCOA.

Une étape importante a été franchie dans la réalisation du projet de réalisation de la centrale des bilans, avec le démarrage dans les Agences Principales des opérations de saisie et de contrôle des liasses d'états financiers 2001 des entreprises.

Au plan réglementaire, tous les Etats à l'exception du Sénégal ont adopté des textes instituant l'obligation pour les entreprises de déposer, auprès de l'Administration fiscale, un jeu supplémentaire de leurs états financiers destiné à la Banque Centrale. La convention traitant des modalités d'une collecte efficiente des états financiers a été signée au Bénin, au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Togo, entre l'Administration fiscale et la Direction Nationale de chacun des pays.

Des cellules chargées de la saisie et du contrôle des liasses ont été mises en place dans les Directions Nationales. Elles ont démarré leurs activités au cours du troisième trimestre après le déploiement du module informatique et la formation des utilisateurs. En 2002, 9.764 liasses ont été collectées. En raison d'une proportion non négligeable d'états financiers non exploitables par la Banque Centrale, une campagne de sensibilisation sur la qualité des documents fournis a été menée en direction des producteurs et utilisateurs de comptes dans tous les Etats de l'Union sauf en Côte d'Ivoire et en Guinée-Bissau.

Les initiatives prises par la Banque Centrale en vue de permettre le démarrage des activités du Conseil Comptable Ouest Africain et du Conseil Permanent de la Profession Comptable n'ont pas abouti, en raison de retards importants constatés dans la création des structures nationales (Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés, Conseil National de la Comptabilité et Centres de Gestion Agréés). En effet, la mise en place des structures nationales n'a été achevée qu'au Sénégal. Les projets de textes conformes à la Directive portant création des ordres nationaux sont en cours d'adoption au Bénin et au Niger, de même que les propositions d'amendement de la loi en Côte d'Ivoire. La relecture des textes anciens se poursuit au Burkina et au Mali. Par ailleurs, en vue d'apporter une assistance aux entreprises en matière de tenue de comptabilité et de fiscalité, tous les pays à l'exception du Togo se sont dotés d'un régime juridique des Centres de Gestion Agréés (CGA).

Dans la perspective de la vulgarisation du SYSCOA en Guinée-Bissau, des tableaux de passage du Plan Comptable actuellement en vigueur au nouveau référentiel ont été confectionnés et un plan d'actions de formation et d'information est en cours d'élaboration.

#### Encadré n° 4 : Dispositif de centralisation des bilans des entreprises dans les pays de l'UMOA

*Le Conseil d'Administration de la BCEAO et le Conseil des Ministres de l'UMOA ont adopté, en septembre 1989, de nouveaux instruments de gestion de la monnaie, dont la mise en œuvre optimale recommande la réalisation d'une centrale des bilans afin de permettre une meilleure appréciation du risque de crédit bancaire.*

*Les travaux visent la constitution et la gestion d'une base de données comptables, financières et juridiques sur les entreprises non financières en activité dans les Etats de l'Union. Celle-ci est destinée à l'élaboration de statistiques et d'analyses sur les différents secteurs de l'économie.*

*Dans une première étape, la centrale des bilans est essentiellement une base de données harmonisées propre à la Banque Centrale. Elle évoluera vers les fonctions de composante de l'analyse du risque relatif aux entreprises puis d'observatoire économique.*

*Schéma de collecte*

*En application de textes spécifiques pris par les autorités compétentes, les agences principales de la BCEAO collectent les liasses d'états financiers annuels du SYSCOA auprès de l'administration fiscale et les informations de nature juridique directement auprès des entreprises.*

*La collecte des liasses est organisée sous la forme d'une campagne à deux phases : une phase intensive de janvier à juillet et une phase de collecte périodique d'août à septembre. Un comité conjoint de suivi regroupant des représentants de la Direction Nationale de la BCEAO et de l'administration fiscale supervise la campagne.*

*Au niveau de chaque Direction Nationale, un échantillon d'entreprises représentatif du tissu productif du pays est constitué. Leurs situations comptables font l'objet d'un traitement prioritaire.*

*A terme, des relations directes seront établies avec les entreprises qui déposeront leurs comptes annuels à la centrale des bilans.*

*Gestion de la base de données*

*Les liasses d'états financiers recueillies sont soumises à un processus de vérification et de contrôle de premier niveau par les agences de la Banque Centrale. Les informations ainsi traitées sont transférées au Siège pour un contrôle de second niveau et la constitution de la base. Celle-ci contient ainsi les données comptables individuelles des entreprises ou regroupées par secteur, au niveau national et communautaire. Un répertoire unique des entreprises donne des indications sur la qualité des informations de la centrale des bilans.*

*Réalisation des produits*

*Les états financiers collectés sont exploités en vue de l'élaboration de produits qui, pour l'essentiel, sont des agrégations d'informations comptables et des études sectorielles assorties de ratios caractéristiques. Certains produits s'appuient sur une méthodologie d'analyse financière propre à la centrale des bilans, qui permet de dresser un diagnostic des entreprises en mettant en exergue leurs performances économiques et financières, de même que leur positionnement dans le secteur d'activité.*

### 6.3 Centralisation des Incidents de Paiement

La centralisation des incidents de paiement, initiée par la Banque Centrale, vise les principaux objectifs suivants :

- restaurer la confiance du public à l'endroit de la monnaie scripturale ;
- conforter la crédibilité de la fonction d'intermédiaire financier assurée par les établissements de crédit, le Trésor public et les services des chèques postaux ;
- assurer un environnement propice à l'assainissement des transactions courantes et commerciales ;
- moderniser et uniformiser les moyens de paiement en vue de permettre le développement de la bancarisation et des échanges interbancaires.

Pour atteindre ces objectifs, la Banque Centrale, en accord avec les Etats, a élaboré un Règlement sur les instruments de paiement et conçu un dispositif organisationnel qui en est le support pratique. Ces deux

documents ont été adoptés par le Conseil des Ministres de l'UMOA avant d'être transmis aux Assemblées Nationales des Etats pour ratification.

Dans ses grandes orientations, le Règlement traduit la volonté d'assurer la promotion des instruments de paiement en renforçant leurs véritables fonctions.

Ainsi, au niveau du chèque, l'innovation fondamentale a été de responsabiliser les banques. Désormais, elles ont la possibilité de prendre des mesures d'interdiction bancaire pour une durée de 5 ans à l'égard des auteurs d'émission de chèque sans provision avec injonction de restitution des formules de chèque. Toutefois, pour assurer une certaine souplesse au dispositif et éviter qu'il n'entraîne un recours aux espèces, le Règlement permet une possibilité permanente de régularisation en faveur de l'auteur de l'incident, sous réserve du paiement du chèque et le cas échéant d'une pénalité libératoire. Par ailleurs, pour restaurer la confiance du public à l'égard de la monnaie scripturale, le Règlement renforce la protec-

tion du bénéficiaire d'un chèque. En amont, le détenteur d'un chèque émis peut s'assurer de la régularité de celui-ci en interrogeant la Banque Centrale. En aval, il peut obtenir du banquier tiré, un certificat de non-paiement, si le chèque n'est pas liquidé. La signification du certificat de non-paiement au tireur par ministère d'huissier, vaut commandement de payer, qui peut conduire dans des délais brefs à la délivrance d'un titre exécutoire par le greffier à son profit. Le délit d'émission de chèque sans provision est maintenu car la sanction pénale conserve encore dans les Etats de l'UEMOA son aspect comminatoire.

La carte de paiement est un instrument moderne que le Règlement a tenu à promouvoir. Toutefois par souci de prudence, il a été retenu la nécessité d'une réglementation simplifiée essentiellement à finalité protectrice. Les décisions de retrait de carte prises par les banques à la suite d'utilisation abusive de celle-ci, sont notifiées à la Banque Centrale et les infractions graves telles que la contrefaçon et la falsification sont rigoureusement réprimées.

Sur la lettre de change et le billet à ordre, l'innovation a consisté à instituer une centralisation purement informative des incidents de paiement relevés sur ces instruments, pour insuffisance ou absence de provision, clôture de compte ou opposition.

Pour rendre toutes ces mesures efficaces, les banques sont tenues de déclarer à la Banque Centrale les incidents de paiement constatés à leur guichet, sous leur responsabilité. Le parquet de son côté est tenu de déclarer à la BCEAO les interdictions judiciaires.

Le dispositif organisationnel, support pratique du Règlement, innove à travers la normalisation et l'obligation de se conformer à la standardisation de la lettre de change, du billet à ordre et des formules de chèques domiciliés en banque et émises par l'ensemble des établissements teneurs de comptes, en vue de favoriser l'interbancaire tant au niveau national que de l'Union. Dans le même ordre d'idées une codification uniforme du numéro de la carte bancaire a été retenue.

## 6.4 Promotion des institutions de financement décentralisées

L'expansion du secteur de la microfinance s'est poursuivie au cours de l'année 2002. En effet, la collecte des dépôts s'est accrue de 30,0 milliards pour se situer à 170,0 milliards contre 140 milliards en 2001. Les crédits octroyés se sont élevés à 159,0 milliards, en hausse de 45,0 milliards par rapport à l'année précédente et le nombre de bénéficiaires directs des services des systèmes financiers décentralisés (SFD) est passé de 2,9 millions en 2001 à 3,2 millions. Toutefois, cette progression s'est accompagnée de dysfonctionnements, notamment du système d'information de gestion et du contrôle interne des SFD.

Dans ce contexte, les activités de la Banque Centrale ont principalement porté sur des appuis à l'application de la réglementation. Outre l'examen de dossiers de signature de convention dont le nombre s'est accru, les autres interventions ont consisté à effectuer des inspections auprès des principales institutions de la sous-région, à produire de l'information financière, à élaborer des projets de textes juridiques, à appuyer les acteurs de la microfinance et à concevoir le programme d'appui régional à la microfinance devant remplacer le Projet d'Appui à la Réglementation sur les Mutuelles d'Epargne et de Crédit (PARMEC).

Au titre de la surveillance du secteur, la BCEAO a participé à des missions conjointes d'inspection (BCEAO-Ministère des Finances) dans tous les Etats de l'Union, sauf en Guinée-Bissau où la problématique est différente et au Sénégal où il est prévu un contrôle au cours de l'année 2003. Une dizaine d'institutions ont été inspectées. Elles ont représenté 84,0 milliards d'épargne collectée, 53,0 milliards de crédit accordés et 1.250.000 membres.

Outre la production des banques de données sur les SFD, les faits marquants en terme d'information sur le secteur, sont les initiatives prises pour harmoniser les agrégats utilisés dans l'UMOA avec ceux en vigueur au plan international et la publication trimestrielle de données statistiques. Il

convient de mentionner que les tests de validation du fonctionnement de la base de données sur la microfinance ont été entrepris.

Au niveau de l'aménagement du cadre juridique spécifique à la microfinance, le processus de concertation et de validation des textes élaborés par la BCEAO va débiter en début d'année 2003. Dans le même ordre d'idées, la Banque Centrale a participé aux actions et démarches entreprises pour l'élaboration et l'adoption d'un Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux sociétés coopératives et autres formes de SFD. Un avant-projet de texte sera soumis aux partenaires intéressés au cours de l'année 2003.

Dans le cadre des appuis au secteur de la microfinance, les financements accordés par la BCEAO se sont élevés à 265,0 millions. Ils ont servi au renforcement des capacités des acteurs et au suivi du secteur (sessions de formation en faveur des coordonnateurs et des agents des structures ministérielles de suivi, atelier de perfectionnement sur la surveillance pour les agents de la BCEAO et des Ministères des Finances impliqués dans les activités de contrôle des SFD, mise en œuvre des programmes d'inspection, contribution à l'action des Associations Professionnelles et achats d'équipements divers pour les Structures Ministérielles de Suivi (SMS)).

En Guinée-Bissau, un répertoire des SFD recensés a été élaboré et est en cours de traduction en portugais. Par ailleurs, une session de formation sur le cadre juridique régissant la microfinance a été organisée à l'intention d'une quarantaine de dirigeants, formateurs et animateurs des SFD, ainsi que des agents du Ministère des Finances.

Enfin, il convient de mentionner au plan des autres activités, le lancement d'une étude sur l'impact des services offerts par les SFD sur la pauvreté au Sénégal. Les travaux en cours vont permettre de mesurer l'incidence des services financiers sur les populations bénéficiaires et contribuer à une meilleure prise en compte par les SFD, des besoins de leur clientèle.

L'année a été marquée par un redressement du secteur, notamment au niveau de

la qualité du portefeuille. En effet, le taux de créances en souffrance se situe, sur la base des statistiques provisoires, à 6,1%. Toutefois, les récents événements intervenus en Côte d'Ivoire vont probablement se traduire par une nouvelle dégradation dont l'ampleur n'a pas encore été évaluée. Il en résulte la nécessité de maintenir et de renforcer les activités de surveillance au cours de l'année 2003.

## 6.5 Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement

Le cadre juridique de la réforme des systèmes de paiement, élaboré à partir d'un état des lieux effectué sur l'existant juridique dans la zone UEMOA a permis le recensement des problèmes juridiques induits par le nouveau système de paiement. Dans la perspective de la mise en place d'un dispositif juridique respectant les normes internationales, les textes juridiques existants marqués par une dispersion et une obsolescence manifestes ont été mis à jour et ordonnés selon qu'ils relèvent du domaine législatif ou réglementaire.

Le 19 septembre 2002, le Conseil des Ministres de l'UEMOA a adopté le Règlement n°15/2002/CM/UEMOA relatif aux systèmes de paiement dans les Etats membres de l'UEMOA et la Directive n° 08/2002/CM/UEMOA sur les mesures de promotion de la bancarisation et de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux. Toutefois, le cadre légal devra être complété par la loi de transposition de la Directive et les textes d'application en l'occurrence les Instructions de la BCEAO et l'Arrêté ministériel du Ministre chargé des Finances de chaque Etat membre de l'UEMOA.

La partie réglementaire et conventionnelle est constituée des différentes conventions destinées à régir les systèmes RTGS, Compensation et Monétique. Les documents juridiques sur la monétique ont été validés par la profession bancaire.

La réalisation du système de compensation automatisée a connu une phase importante avec la sélection, en octobre 2002, du fournisseur. Le dossier de conception du système est en cours de validation. Globalement les options fonctionnelles

importantes du système de compensation automatisée permettent la réduction du délai de recouvrement des valeurs et la sécurisation des échanges.

Dans le cadre du volet "Système de Règlement Brut en Temps Réel" (RTGS) de la réforme, un fournisseur a été sélectionné et les travaux de mise en place du système ont démarré. En effet, à l'issue d'un appel d'offres international, la société de droit suédois CMA Small Systems AB a été retenue pour la mise en place du système RTGS. Des groupes de projet techniques ont été mis en place pour le suivi de la réalisation informatique du système RTGS et des évolutions des applications de la BCEAO concernées par le projet. Des travaux de clarifications fonctionnelles avec le fournisseur ont eu lieu, afin de mieux préciser les besoins de la BCEAO pour la personnalisation du logiciel de base du système RTGS. Un plan de gestion du projet, ainsi que le calendrier détaillé de mise en place du système RTGS ont été élaborés avec le fournisseur.

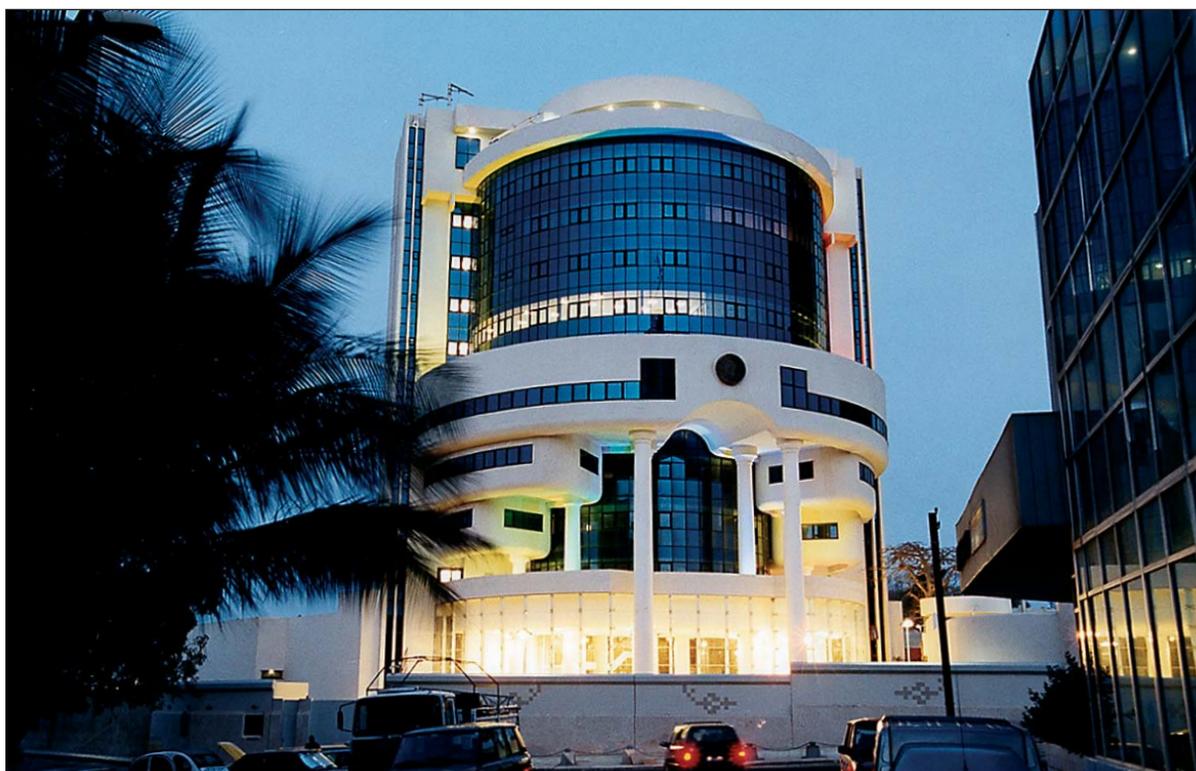
Une première mouture des spécifications fonctionnelles et techniques détaillées ainsi que les formats d'échange du système

RTGS, a été élaborée et est en cours de validation. Elle devra permettre de finaliser la personnalisation du logiciel RTGS à installer au sein de l'Union.

Au titre du système monétique régional, l'activité majeure de l'année est la réunion des Directeurs Généraux de banques et établissements financiers de l'UMOA, tenue à Abidjan le 10 septembre 2002, en vue de signer les documents juridiques et de poser les bases d'un démarrage imminent de l'interbancaire régionale.

En prélude à cette rencontre, les groupes de travail régionaux sur la monétique se sont réunis, les 05 et 06 septembre 2002 à Abidjan, afin d'examiner les points devant faire l'objet d'une décision à prendre par les Directeurs Généraux de banque. Les grandes décisions de ces assises ont concerné :

- l'institution d'un mode de répartition des droits de vote pour 75% à parts égales et 25% en fonction du poids monétique. Deux ans après le démarrage effectif de la monétique régionale, il sera procédé à un ajustement des droits de vote en fonction du chiffre d'affaires monétique de chaque banque ;



*Bâtiment Annexe du Siège de la BCEAO.*

- la nomination de Monsieur Abdoul MBAYE, Directeur Général de la Banque Sénégal-Tunisienne au poste de Président du GIM-UEMOA, pour faciliter le pilotage des actions nécessaires au démarrage du nouveau système ;

- le choix du logo "poisson stylisé" et son inscription sur la carte bancaire régionale, sous réserve d'un avis favorable de la BCEAO ;

- la mise en place d'un fonds de garantie destiné à couvrir la fraude et distinct de celui prévu dans le cadre du système de compensation automatisé et des dépôts auprès des émetteurs internationaux.

A l'issue de la rencontre, la plupart des participants ont validé et signé les actes constitutifs de l'Interbancaire Monétique Sous Régionale. Par ailleurs, afin de traiter toutes les questions se rapportant au Centre de Traitement Monétique (CTM), il a été mis

en place, un Comité de Suivi dont les membres seront désignés par les représentants des banques et établissements financiers au sein des groupes de travail régionaux, en vue notamment de valider les travaux de mise en œuvre du CTM et de traiter la question des relations avec les émetteurs internationaux.

Au titre des télécommunications, le renforcement du réseau VSAT et l'acquisition des équipements terminaux de vidéoconférence a fait l'objet d'un marché de gré à gré avec la société Hughes Network Systems (HNS). Le fournisseur a livré tous les services et équipements demandés dans le contrat. L'installation des équipements est en cours de finalisation sur l'ensemble des sites de la Banque Centrale. La liaison entre les Agences Principales de la BCEAO et les sièges des banques doit être prise en charge par les opérateurs de télécommunication dans chaque pays membre de l'Union.



*M. le Gouverneur Charles Konan BANNY en compagnie de jeunes visiteuses à l'occasion des journées portes ouvertes.*

## IV - Le quarantième anniversaire de la BCEAO

### 1 - LA JOURNÉE "PORTES OUVERTES"

Le 12 mai 1962, des Etats de l'Afrique de l'Ouest décidaient de renouveler la solidarité monétaire qui les liait déjà, en signant le traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Le Traité donnait en même temps à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), sa forme juridique actuelle d'établissement public de droit international appartenant à des Etats souverains. Quarante ans plus tard, la BCEAO a voulu se souvenir et marquer l'événement, en le célébrant sur tous ses sites, dans chacun des Etats de l'Union qui en comprend aujourd'hui huit.

En guise de lancement des manifestations, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de l'UMOA, s'est adressé le jeudi 9 mai 2002 aux populations de l'Union. Dans son intervention, après avoir notamment relevé que l'Institut d'Emission demeure un label de crédibilité et de vitalité, un pôle d'excellence et de transparence, le Chef de l'Etat sénégalais a souhaité que l'UMOA puisse constituer le noyau dur autour duquel se bâtirait une coopération monétaire d'abord à l'échelle de la sous-région ouest africaine, ensuite du continent tout entier. Il a conclu son message en lançant un appel aux pays de l'Union à manifester leur attachement à l'idéal d'intégration, seule voie de sortie de la pauvreté, dans le contexte actuel de mondialisation des économies et de globalisation des marchés.

Au Siège de la BCEAO, à Dakar, les manifestations ont débuté le 11 mai 2002, avec la journée " Portes ouvertes ", puis ont pris une allure plus solennelle avec la visite du Président de la République du Sénégal, le 13 mai, jour d'ouverture du Symposium international.

Cette journée " Portes ouvertes " a été l'occasion pour la BCEAO de démontrer son

ouverture à son environnement, en faisant découvrir au grand public, ses différentes facettes. Les représentants des administrations publiques, des banques et établissements financiers, des milieux d'affaires, des organisations publiques internationales, des missions diplomatiques, des universités, des centres de formation et de la presse ont pu ainsi visiter les locaux de l'Institution et apprécier les réalisations qu'elle a accomplies en quarante ans, à travers une séance de projection de film et une visite des stands d'exposition et du Musée de la Monnaie.

#### 1.1 La séance de projection du film documentaire sur la BCEAO

Les visiteurs ont eu un aperçu de la BCEAO, à travers la projection d'un film documentaire d'une trentaine de minutes. Ce film consiste en la rétrospective de la vie de la BCEAO, par des témoignages recueillis auprès de ses acteurs et interlocuteurs majeurs, ainsi qu'à travers un panorama de ses sites d'activité dans les huit pays de l'Union. Il a aussi permis de faire un tour d'horizon rapide de l'évolution du fonctionnement de l'Institution, de ses missions et de son rôle dans l'intégration régionale, ainsi que des grands chantiers destinés à développer le secteur financier et à répondre aux exigences de la régionalisation et de la mondialisation.

#### 1.2 Le tour des stands d'exposition

Le stand des publications, première étape du parcours, a permis aux visiteurs de prendre la mesure de la production bibliographique de la BCEAO. Ils ont ainsi vu ou feuilleté cinquante quatre (54) titres, dont le "Rapport annuel" et les "Notes d'Information et Statistiques" qui résument l'activité de la Banque et la situation économique des Etats ; les actes des colloques et symposiums organisés par la Banque Centrale, ainsi que les travaux de recherche publiés par les agents de la BCEAO, tous fruits d'une réflexion collective ou individuelle sur les activités de la BCEAO et l'économie des Etats membres de l'UMOA. Ils

ont été renseignés sur des documents de travail de la Banque Centrale et les textes réglementant l'activité bancaire. La grande nouveauté de cette exposition aura été sans conteste l'« Histoire de l'Union Monétaire Ouest Africaine », ouvrage publié par la BCEAO, par devoir de mémoire, en vue d'informer les citoyens des Etats membres de l'UMOA du rôle important joué par l'Institut d'émission dans la construction de l'Union.

Après le Cybercafé, les participants sont allés à la découverte du stand des Grands Projets de la BCEAO. Ces chantiers, qui dessinent les contours de la Banque du futur, ont pour objectif de moderniser et d'accroître les performances, tant de la Banque Centrale que du système bancaire et financier de l'Union. Ils ont ainsi visionné des films vidéo et obtenu des plaquettes ainsi que des explications orales sur :

- la Mission pour la Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement ;
- la Mission pour la Réalisation de la Centrale des Bilans ;
- la Mission pour la Réglementation et le Développement de la Microfinance.

Le passage aux stands s'est achevé dans le Hall du principal immeuble du Siège, transformé pour l'occasion, en une véritable galerie d'art, où les invités ont pu admirer des sculptures et des toiles, provenant de la collection d'art contemporain de la BCEAO et des prêts consentis par des artistes. Le public a pu ainsi apprécier le rôle de la BCEAO dans la promotion de l'art en général et des artistes en particulier dans l'espace de l'Union.

### 1.3 La visite du Musée de la Monnaie

La visite du Musée de la Monnaie a été l'étape suivante de l'exposition. Consacré à l'histoire monétaire des pays membres de l'UMOA, le nouveau musée donne des informations utiles sur l'UMOA et les Etats qui la composent, la BCEAO et les Gouverneurs qui l'ont dirigée. Il reconstitue également pour le visiteur l'évolution des moyens de paiement dans la sous-région, depuis les monnaies pré-coloniales jusqu'aux billets et pièces de monnaie émis

par la Banque du Sénégal (1853-1901), la Banque de l'Afrique Occidentale (1901-1955), l'Institut d'émission de l'Afrique occidentale et du Togo (1955-1958) et la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest de 1959 à nos jours. Les monnaies émises autrefois par les Banques Centrales du Mali et de la Guinée-Bissau avant l'adhésion de ces États à l'UMOA sont aussi présentées au public. On y trouve, par ailleurs exposés, les moyens de paiement émis par les banques centrales de près d'une cinquantaine de pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique, d'Asie et d'Océanie, aux côtés d'outils et de présentoirs qui sont autant de descriptifs du processus de fabrication des billets et pièces de monnaie ; ce qui assure au visiteur une ouverture sur l'histoire monétaire en général, par-delà l'histoire monétaire particulière des Etats membres de l'Union.

### 1.4 Le point de presse du Gouverneur

Au cours de la matinée, devant des journalistes de la presse nationale sénégalaise, de l'Union et étrangère, le Gouverneur a notamment indiqué que le quarantième anniversaire est pour lui :

- une fête, pour célébrer les valeurs cardinales de la BCEAO ;
- un moment d'ouverture sur le monde grâce aux journées " Portes ouvertes " ;
- une volonté de doter la Banque Centrale de moyens logistiques adéquats ;
- un moment de réflexion, à travers l'organisation du symposium international.

### 1.5 Réunion de famille au Siège

L'après-midi du 11 mai 2002 a été réservé au personnel - agents du Siège et de l'Agence Principale de Dakar - qui a découvert et apprécié les différentes expositions ainsi que la projection de films documentaires et vidéos. Un cocktail a clos ces retrouvailles au cours desquelles une tapisserie et une tenue traditionnelle sénégalaise ont été offertes au Gouverneur. M. Charles Konan BANNY a remercié ses collaborateurs auxquels il a par ailleurs exprimé toute sa gratitude pour ce geste aussi inattendu que sympathique.

Ainsi s'est achevée cette journée "Portes ouvertes" du Siège de la BCEAO à Dakar. Cette opération de relations publiques a été suivie d'instantanés plus solennels et plus studieux, avec les journées des 13 et 14 mai, marquées par la visite du Président en exercice de l'UMOA et par le Symposium international.

## 2 - DES CEREMONIES REHAUSSEES PAR LA PRESENCE DU PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE L'UMOA

Le Chef de l'État du Sénégal, Me Abdoulaye WADE, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État de l'UMOA, a été accueilli le 13 mai 2002 au Siège de la BCEAO par le Gouverneur, accompagné en la circonstance du Président du Conseil des Ministres de l'Union, M. Tankpadja LALLE, Ministre de l'Économie, des Finances et des Privatisations de la République togolaise, et de M. Amadou Sadickh DIOP, Secrétaire Général de la BCEAO, Président du Comité de Pilotage du quarantième anniversaire. La délégation présidentielle a été conduite dans la Salle de Conférence, où l'attendaient les participants au Symposium, ainsi que les membres de la presse et le personnel du Siège.

### 2.1 Une séance en visio-conférence

Au cours de cette cérémonie, diffusée en direct dans les principaux sites de la Banque Centrale à travers les huit États membres de l'UMOA, le Gouverneur Charles Konan BANNY a, dans son allocution de bienvenue, remercié les invités pour l'intérêt porté à la BCEAO et à son devenir. A l'endroit du Président WADE, il a fait part de sa gratitude pour tout le soutien déjà accordé à la Banque Centrale dans l'exercice quotidien de sa mission. Le Gouverneur s'est ensuite félicité de la poursuite de la marche en avant de la BCEAO grâce à un pari optimiste sur l'homme, qui a permis à l'Institut d'émission de progresser à force de travail, d'organisation et de méthode. Enfin, le Gouverneur a conclu son mot, en assurant le Chef de l'État du Sénégal de la disponibilité de la Banque Centrale à œuvrer à ses côtés, pour la réalisation du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD),

dont il est co-initiateur.

Dans les propos qu'il a tenus après la projection du film documentaire sur la BCEAO qui a suivi le discours du Gouverneur, le Président WADE a félicité les Autorités et le personnel de la Banque pour la qualité du travail accompli au service des pays et des populations de l'Union, à travers une gestion disciplinée et réussie du franc CFA. Au regard du succès enregistré au niveau de la conduite de la politique monétaire de l'Union, il a souhaité l'avènement d'un véritable gouvernement économique à l'échelle de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), afin de maîtriser avec efficacité les perspectives d'intégration qui se dessinent au plan de la Communauté. Il a, à cet égard, relevé que la création d'une monnaie unique au sein de la CEDEAO nécessite une convergence préalable des économies des États membres. Le Président a enfin suggéré la résurrection du Centre Africain d'Études Monétaires (CAEM), toutefois non plus sous l'égide des banques centrales, mais des universités. Après ce message, le Chef de l'État a fait le tour des différentes expositions, avant l'inauguration du Bâtiment Annexe.

### 2.2 L'inauguration du Bâtiment Annexe

Présentant l'immeuble au public, l'architecte concepteur du projet a rappelé que l'édifice a une superficie totale bâtie de 12.665 m<sup>2</sup>, répartie entre 12 étages, un rez-de-chaussée et un sous-sol technique. Il a indiqué l'ampleur des prouesses techniques et architecturales qu'il a fallu accomplir lors de la conception de l'immeuble. En effet, l'espace alloué est restreint (3000 m<sup>2</sup>) et incliné. Cette contrainte spatiale a conduit l'architecte à trouver des formes et des proportions destinées à préserver l'harmonie du paysage architectural du Siège.

Selon l'architecte, les formes du Bâtiment Annexe traduisent les "tribulations d'une pièce de monnaie à l'entrée du troisième millénaire". L'entrée dans le nouveau millénaire est symbolisée par les colonnes géantes de 16 mètres de haut. La pièce de monnaie, représentée par l'ensemble des contours cylindriques du bâtiment, termine son parcours, après moult



*Inauguration du Bâtiment Annexe de la BCEAO : coupure du ruban symbolique par Maïtre Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal.*

péripéties, en se fixant au milieu de la couronne principale pour indiquer sa nouvelle destination, incrustée dans les nouveaux moyens de paiement que sont les cartes bancaires. Telle une puce électronique, elle traduit l'ancrage résolu de la BCEAO dans le cyber monde d'aujourd'hui.

Le Président WADE a par la suite procédé à la coupure du ruban symbolique et au dévoilement de la plaque commémorative, avant d'accomplir le dernier acte de sa visite : la visite du Musée de la Monnaie.

### 2.3 La visite du Musée de la Monnaie

La délégation présidentielle et les invités ont été accueillis à l'entrée du nouvel espace par le Directeur de l'Émission, qui a commenté les objets exposés. Le Gouverneur a ensuite remis au Président WADE la médaille commémorative du quarantième anniversaire. Le Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat a inscrit le témoignage suivant dans le livre d'or de la Banque Centrale : " Félicitations au Gouverneur de la BCEAO et à ses collabora-

teurs pour la réalisation de ce musée de la monnaie, notre mémoire dans ce domaine, agrémentée de monnaies du monde. Je souhaite que les Africains, même au-delà de notre espace monétaire, viennent visiter ce musée qui montre les différentes étapes de notre monnaie dans une aventure qui se poursuit. Donc, bravo à tous ".

Avant de prendre congé de la BCEAO, le Président de la République s'est prêté aux questions de la presse. Il s'est réjoui de l'opportunité que lui a offerte la commémoration du quarantième anniversaire de la Banque Centrale pour faire davantage connaissance avec l'Institution, ses réalisations, ses dirigeants, son personnel et son patrimoine artistique et immobilier. L'étape suivante des manifestations a été consacrée au Symposium international.

### 3 - LE SYMPOSIUM DU 40ÈME ANNIVERSAIRE

Le Symposium du 40ème anniversaire de la BCEAO s'est tenu à Dakar les 13 et 14 mai 2002, sur le thème central : " La conduite de la politique monétaire dans une zone

monétaire intégrée ". Il a réuni dans les locaux du siège de la BCEAO près de 170 participants, dont d'éminentes personnalités venues d'horizons divers, notamment des membres du Conseil des Ministres de l'UMOA et du Conseil d'Administration de la BCEAO, des responsables des institutions de l'Union ainsi que des représentants de banques centrales, d'institutions financières internationales, d'universités et de centres de recherche d'Afrique et d'Europe.

Les objectifs assignés à cette rencontre, ainsi que la synthèse des débats sont ci-après présentés.

### 3.1 Objectifs du Symposium

L'organisation du Symposium, à l'occasion des cérémonies marquant le quarantième anniversaire de la BCEAO, visait un triple objectif :

- dégager les principaux enseignements de la conduite de la politique monétaire de la BCEAO depuis quarante ans et jeter un regard critique sur l'expérience originale de gestion monétaire dans laquelle se trouvent engagés les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ;

- analyser les perspectives de la mise en place d'une zone monétaire unique au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Occidentale (CEDEAO) ;

- évaluer les effets des mutations internationales sur la stabilité du système financier de l'UMOA, au regard de l'expérience des pays émergents et dans la perspective du renforcement de l'architecture du système financier international.

Ces objectifs ont été déclinés en trois principaux thèmes. Chaque thème a été subdivisé en deux ou trois sous-thèmes. Ces derniers ont fait l'objet de présentation et commentaires par d'éminentes personnalités. A l'issue des discussions sur les différents thèmes, un panel a été organisé, en vue de tirer les principaux enseignements du Symposium.

### 3.2 Synthèse des débats

Les discussions ont principalement porté sur les thèmes suivants :

- le bilan de l'intégration monétaire au sein de l'UMOA ;

- les enjeux et les perspectives de l'intégration monétaire en Afrique de l'Ouest,



*Lors du Symposium on reconnaît de gauche à droite : MM. Damo Justin BARO, Vice-Gouverneur de la BCEAO ; Charles Konan BANNY, Gouverneur de la BCEAO ; Tankpadja LALLE, Président du Conseil des Ministres de l'UMOA ; Boukary ADJI, Vice-Gouverneur de la BCEAO ; Amadou Sadickh DIOP, Secrétaire Général de la BCEAO.*

notamment en liaison avec la création d'une monnaie unique au sein de la CEDEAO ;

- la stabilité du système financier dans le contexte de globalisation des marchés.

A l'issue des discussions relatives au premier thème du Symposium, les participants ont noté que le bilan des quarante ans d'intégration monétaire au sein de l'UMOA est globalement satisfaisant. Ils ont illustré ce bilan à travers notamment les quatre principaux avantages ci-après, liés à l'appartenance à l'UMOA :

- la réduction des coûts des transactions entre les pays membres de l'Union qui devrait stimuler les échanges intra-UMOA. En effet, les participants ont reconnu que la création de l'UMOA s'est accompagnée de progrès notables dans les échanges commerciaux entre les Etats membres, que la création de l'UEMOA, en 1994, vise à amplifier. Cet effet est cependant demeuré relativement modeste ;

- la stabilité des taux de change nominaux et réels. Cette stabilité a contribué à éliminer les risques de change dans les échanges commerciaux entre les pays membres de l'UMOA et à stimuler l'investissement ;

- la crédibilité de la politique monétaire menée par la BCEAO. En effet, après quarante ans d'existence, la BCEAO a acquis une grande crédibilité, qui a facilité la maîtrise de l'inflation au sein des pays membres de l'Union ;

- la capacité de la BCEAO à adapter les instruments de sa politique monétaire à l'évolution de l'environnement interne et externe, en vue d'en améliorer l'efficacité au regard des objectifs arrêtés par les Autorités monétaires et de faciliter l'insertion des pays de l'Union à l'économie mondiale.

En dépit de ces avantages, les participants ont été unanimes à reconnaître que les quatre décennies de politique monétaire vertueuse n'ont pas eu les effets escomptés en termes d'accélération de la croissance et de développement des économies de l'Union, en raison principalement des faiblesses structurelles qui ont caractérisé les politiques budgétaires des Etats membres.

En effet, les finances publiques des pays de l'UMOA sont caractérisées par des déséquilibres structurels, une faible élasticité des recettes fiscales par rapport au PIB, une insuffisante maîtrise des dépenses publiques, singulièrement la masse salariale, et la diminution du volume des financements extérieurs.

Les pays de l'Union ont, dans ce contexte, enregistré des résultats mitigés en matière de coordination des politiques macroéconomiques. En effet, après les bons résultats obtenus au cours de la période 1994-1997, les Etats membres de l'Union ont enregistré de moins bonnes performances de 1998 à 2001. Cette coordination insuffisante des politiques monétaire et budgétaire dans l'UMOA a probablement contribué à fragiliser le système bancaire de l'Union et à accentuer les difficultés de financement des entreprises.

Ainsi, les effets vertueux de la politique monétaire unique n'ont pas été accompagnés d'une transformation ou d'une réforme structurelle en profondeur. Convaincus qu'une politique monétaire vertueuse ne saurait à elle seule relancer, voire accélérer la croissance des économies de l'Union, dans une perspective de lutte contre la pauvreté, les participants au Symposium ont exhorté les Etats membres de l'UMOA à inscrire la mise en œuvre rapide des réformes structurelles au rang de leurs priorités, en vue de compléter efficacement les effets de l'action monétaire.

Dans le même ordre d'idées, la question de l'arbitrage inflation-croissance, qui a suscité un grand débat dans les années 1960 à la suite de l'article célèbre de A. W. PHILLIPS, a fait l'objet d'intenses discussions au cours du Symposium, l'idée de base étant que les autorités monétaires devraient arbitrer entre l'inflation et le chômage. Certains participants, se fondant sur les enseignements de la théorie des anticipations rationnelles, l'expérience de la stagflation des années 1970 et les résultats empiriques obtenus pour les pays développés, ont formulé des réserves quant à la possibilité d'un réel arbitrage entre l'inflation et le chômage dans les pays en développement. D'autres par contre, tenant compte de la faiblesse des

structures financières et des coûts d'acquisition de l'information qui caractérisent les économies de l'UMOA, ont admis que le dilemme inflation-croissance demeure d'actualité dans les pays africains.

En tout état de cause, il importe de s'interroger sur l'étendue de la marge de manœuvre, en termes d'arbitrage inflation-croissance, dont disposent des pays dont le régime de change est fixe. En effet, l'adoption d'un régime de change fixe impose des contraintes sur le niveau d'inflation souhaitable et l'utilisation des instruments de la politique monétaire.

La question du choix du régime de change pour l'Union a fait l'objet de discussions au cours du Symposium, certains intervenants ayant suggéré à la Banque Centrale de militer en faveur d'une appropriation de la politique de taux de change, afin d'en faire un véritable instrument de politique économique. Ils ont soutenu que cette appropriation est nécessaire pour conforter l'indépendance de la Banque Centrale multinationale et renforcer sa crédibilité. Les participants ont convenu que les réflexions sur cette question devraient se poursuivre.

Conscients du fait que l'efficacité de la politique monétaire est conditionnée par une bonne maîtrise de ses mécanismes de transmission au reste de l'économie, les participants au Symposium ont cependant relevé que, dans le contexte d'une zone monétaire intégrée, la transmission de la politique monétaire est complexe. Cette complexité provient, d'une part, des différences de structures qui existent entre les économies et, d'autre part, des problèmes de coordination entre les politiques budgétaires nationales.

Dans le cadre de l'UMOA, la plupart des études consacrées à l'analyse des mécanismes de transmission de la politique monétaire ont révélé que les réactions des économies aux signaux de politique monétaire sont hétérogènes. Afin de réduire les disparités structurelles entre les pays membres et favoriser la coordination entre les politiques budgétaires nationales et la politique monétaire communautaire, des critères de convergence ont été définis dans

le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. Ainsi, l'efficacité de l'action monétaire de la BCEAO, notamment son impact sur l'activité économique, pourrait être renforcée.

Au total, les participants ont noté le bilan positif de la BCEAO et se sont félicités de la longévité de l'Union Monétaire Ouest Africaine. Ils ont cependant reconnu que le succès de l'action monétaire n'a pas toujours entraîné la croissance et le développement dans l'UMOA, caractérisée par des déséquilibres financiers persistants, un marché financier embryonnaire et une unification insuffisante des espaces économiques nationaux. Même si les succès importants enregistrés en matière de maîtrise de l'inflation au sein de l'Union ont été reconnus, certains participants ont plaidé pour un accroissement du rôle de la BCEAO dans le financement du développement.

Aussi, les participants au Symposium ont-ils recommandé, notamment :

- le maintien par la Banque Centrale d'une politique monétaire vertueuse tout en veillant à un financement sain des économies de l'Union ;
- l'approfondissement par les Etats membres des réformes structurelles, en vue de permettre à la politique monétaire de mieux jouer son rôle, dans une perspective de relance, voire d'accélération, de la croissance ;
- le renforcement du rôle de conseiller économique et financier de la BCEAO auprès des Etats membres de l'UMOA, afin d'accroître l'efficacité de la politique monétaire commune et de renforcer son adéquation avec les politiques budgétaires nationales.

Le deuxième thème a concerné les enjeux et les perspectives de l'intégration monétaire en Afrique de l'Ouest, notamment au regard de la décision de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), prise à Lomé en décembre 1999, de créer une monnaie unique à l'horizon 2004.

Tout en reconnaissant l'importance historique d'une telle décision, certains participants ont émis quelques réserves quant au réalisme de l'échéance fixée et de la démarche adoptée. En effet, le succès d'un tel projet nécessite des efforts soutenus sur plusieurs années pour évaluer la capacité des Etats à respecter leurs engagements vis-à-vis de la Communauté sous-régionale, ainsi que la soutenabilité de cet engagement sur la durée. Or, les progrès enregistrés en matière de convergence des économies de la CEDEAO sont encore limités. Par conséquent, les participants ont indiqué que l'échéance 2004, fixée pour la mise en œuvre de la zone monétaire unique, n'est pas réaliste. Partant du principe que le succès d'une union monétaire est conditionné par une bonne préparation et la mise en œuvre de politiques structurelles et budgétaires adéquates, ils ont recommandé aux Etats d'adopter une démarche et un calendrier pragmatiques, tenant compte du degré et du rythme de convergence de leurs économies.

A cet égard, les participants ont été unanimes à exhorter les Etats membres de la CEDEAO à satisfaire aux exigences minimales ci-après, conditions sine qua non de la création d'une zone monétaire viable en Afrique de l'Ouest :

- le respect des critères de convergence des politiques et performances économiques. Cette convergence implique, d'une part, la coordination des politiques budgétaires nationales et, d'autre part, un policy mix adéquat entre la politique monétaire, la politique budgétaire et les politiques structurelles de chaque pays, au regard des objectifs de lutte contre l'inflation et la pauvreté au sein de la sous-région. La réalisation de ces objectifs conditionne la durabilité et la soutenabilité de la croissance des économies considérées ;

- la mise en place d'un mécanisme de solidarité entre les Etats en cas de chocs asymétriques, notamment sous la forme d'un système de compensation sous-régional. Cette solidarité est d'autant plus importante que la probabilité que les pays satisfassent, tous en même temps, aux critères d'une zone monétaire optimale avant la mise en

place de la monnaie unique au sein de la sous-région, est faible ;

- la stabilisation des taux de change entre le franc CFA et les monnaies des autres pays de la CEDEAO, notamment le Nigeria et le Ghana ;

- la définition et la mise en œuvre des réformes requises dans les domaines monétaire et financier ;

- l'harmonisation des règles régissant l'environnement de la gestion de la monnaie et du crédit, telles que l'organisation de l'exercice de la profession et de la surveillance bancaires ;

- l'harmonisation des méthodologies d'élaboration des statistiques économiques et financières.

Au total, les participants ont relevé que la volonté politique seule ne suffit pas pour réaliser une union monétaire viable au sein de la CEDEAO. Ils ont invité les Etats à faire preuve de pragmatisme dans la promotion de l'intégration monétaire sous-régionale.

Les participants ont également souligné que l'inadéquation des politiques menées par les Etats de la CEDEAO, à la suite des booms des années 1970, a conduit à deux décennies de difficultés. Aussi, ont-ils considéré que des efforts restent à faire sur le plan des politiques budgétaires, sectorielles et structurelles. Ils ont également relevé la nécessité d'un élargissement de la base fiscale en vue de lever les difficultés qui pèsent sur les finances publiques et d'améliorer l'efficacité et la qualité des dépenses publiques.

Ils ont, par ailleurs, jugé opportune la conduite de réflexions approfondies sur les coûts éventuels, pour les économies de l'UMOA, de l'élargissement de l'Union Monétaire, du fait de l'asymétrie des chocs dans un ensemble de pays aux structures économiques très différentes. A cet égard, les difficultés liées notamment à l'asymétrie des chocs pétroliers, dans une Union Monétaire composée essentiellement de pays importateurs de pétrole, mais comprenant également le Nigeria qui exporte cette matière première, ont été évoquées

parmi les questions sur lesquelles la réflexion devrait être mûrie.

Le troisième thème du Symposium a porté sur la stabilité du système financier dans le contexte de globalisation des marchés.

Les participants ont reconnu que ce phénomène revêt une grande importance pour les banques centrales, comme l'attestent les expériences récentes des pays émergents dont l'essor a été favorisé par les mutations internationales du secteur financier. En effet, la déréglementation des marchés et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication comportent de nombreux avantages en termes de financement des investissements, de baisse des coûts des transactions et d'intermédiation. Ces différentes évolutions se sont traduites par un accroissement sans précédent de la mobilité des capitaux, singulièrement à destination des pays émergents. Ce nouveau contexte financier a sensiblement renforcé l'interdépendance des économies et des politiques menées par les Etats.

Au total, il est ressorti des présentations, commentaires et discussions relatifs à ce thème que les mutations financières internationales se sont traduites, au cours des dernières années, par quatre faits saillants :

- les flux d'aide publique au développement se sont stabilisés en volume, mais ont diminué en pourcentage du PIB des pays donateurs, les capitaux privés ayant pris le relais ;

- la répartition des flux de capitaux privés a été inégale, leur quasi-totalité étant investie dans les pays à revenu intermédiaire, notamment les pays émergents;

- l'accroissement du financement privé s'est accompagné d'une série de crises financières profondes et coûteuses dans certains pays bénéficiaires ;

- le mouvement d'intégration financière dans le monde s'est poursuivi même après la crise asiatique, mais dans un contexte où la réglementation financière a été renforcée et les dispositifs de supervision de plus en plus adaptés.

Partant du constat qu'il existe un risque de contagion internationale des crises, lié à la

globalisation financière, les participants au Symposium ont encouragé les économies de l'UMOA à tirer profit de la libéralisation pour attirer les capitaux étrangers, tout en minimisant les risques et les effets pervers dont cette dernière peut être porteuse, notamment ceux liés à l'instabilité financière. Dans ce cadre, la BCEAO a été encouragée à poursuivre et renforcer son rôle de conseiller des Etats, en vue de contribuer à la promotion de la bonne gouvernance au sein du secteur privé, notamment bancaire, et de poursuivre la libéralisation graduelle du compte de capital, dans un contexte marqué par l'approfondissement du processus d'intégration monétaire en Afrique de l'Ouest.

Les participants ont reconnu, dans l'ensemble, que la qualité de l'information financière est un élément fondamental de l'efficacité des marchés et de la solidité des systèmes financiers, en ce qu'elle constitue le socle de l'efficacité de la surveillance bancaire et prudentielle. A cet égard, la BCEAO s'est évertuée à adapter ses moyens d'actions aux exigences de la mondialisation à travers notamment l'amélioration continue du cadre de supervision du système bancaire, l'uniformisation des règles et des normes dans l'UMOA (Plan Comptable Bancaire, Accords de classements, Système Comptable Ouest Africain, etc.) et la collaboration avec les institutions financières internationales telles que le FMI et la Banque Mondiale.

De même, d'importants défis restent à relever en matière de transparence financière, malgré les progrès récents obtenus sous l'égide du Comité de Bâle, pour assurer, au-delà de la disponibilité et de l'accessibilité des données, la fiabilité, l'intégrité et la pertinence des informations et des indicateurs publiés. Certains intervenants ont émis le vœu que les pays en développement soient étroitement associés aux discussions visant la promotion d'une nouvelle gouvernance mondiale, en particulier aux travaux relatifs à la mise en place d'un nouveau ratio prudentiel (ratio McDONOUGH) dans le cadre des négociations de Bâle-2.

En outre, il a été reconnu que la régulation et la surveillance bancaire, au plan international, exigent des Etats membres de l'UMOA des efforts constants d'adaptation

au processus de globalisation des marchés. Cette exigence implique, selon les participants, une meilleure prise en compte des aspects macroprudentiels et microprudentiels, ainsi que la recherche d'une combinaison efficace des outils quantitatifs et qualitatifs dans le cadre de la surveillance et du contrôle de l'activité bancaire.

Les participants ont souligné que la globalisation appelle une vigilance accrue des acteurs du système financier, une plus grande flexibilité de leurs moyens et une coopération renforcée aux plans national et mondial. Elle exige des autorités monétaires une plus grande réactivité grâce au développement de leurs capacités d'analyse et d'anticipations prospectives, pour prévenir les risques systémiques et préserver la stabilité du système financier.

Au-delà de la globalisation qui en amplifie l'impact, l'accent a été mis sur les sources d'instabilité du système financier, à savoir la volatilité des taux de change et des mouvements de capitaux. Ainsi, les défis à relever par les Etats et les institutions internationales devraient porter essentiellement sur le renforcement de leur capacité à mieux organiser, réguler et gérer les marchés, de manière à réduire leur volatilité.

Les participants ont, par ailleurs, recommandé que les pays africains aient de plus en plus recours aux ressources internes pour financer leur développement. A cet égard, tout en reconnaissant l'importance actuelle du système bancaire dans le financement interne des économies africaines, ils ont souligné la nécessité de diversifier les sources de financement du développement au sein de l'UMOA, à travers notamment le renforcement du marché financier régional et la promotion de la microfinance. Ces canaux complémentaires aux activités bancaires devraient permettre une plus grande mobilisation de l'épargne locale, laquelle constitue une exigence pressante au regard de l'instabilité des flux de capitaux internationaux.

Dans ce cadre, certains intervenants ont souligné la nécessité de renforcer le rôle de la BCEAO dans le financement de la croissance et du développement des économies de l'Union.

Parallèlement, les participants au Symposium ont exhorté la communauté internationale à plus de générosité pour soutenir les efforts des pays de l'Union, notamment en termes de ressources additionnelles et / ou à travers un allègement plus substantiel de leur dette extérieure, de façon à lever les goulots d'étranglement qui pèsent sur le financement de leur croissance et de leur développement. Partant du constat que l'efficacité de l'aide est d'autant plus marginale que les pays concernés sont vulnérables aux chocs extérieurs, les participants ont particulièrement insisté sur la nécessité d'assister davantage les économies de l'Union les plus vulnérables, de manière à minimiser l'ampleur des chocs asymétriques.

En guise de conclusion, Monsieur Charles Konan BANNY, Gouverneur de la BCEAO, a, dans son allocution de clôture, identifié quelques pistes de réflexion qui ont émergé des discussions et qui devraient permettre de trouver des réponses aux questions ci-après :

- Comment la politique économique au sens large peut-elle tirer profit de l'efficacité de la politique monétaire ?
- Quel degré d'indépendance est souhaitable pour la Banque Centrale pour assurer une plus grande efficacité de la politique monétaire ? Cette indépendance doit-elle également concerner la politique de change ?
- Quelles sont les conditions de l'approfondissement du système financier et de maîtrise des crises systémiques dans le contexte actuel de globalisation des marchés ?
- Comment accélérer la croissance et diversifier les économies de l'Union ?

Afin de permettre à la politique économique de profiter de l'efficacité de la politique monétaire, le Gouverneur BANNY a exhorté la Commission de l'UEMOA à exercer la plénitude de ses prérogatives auprès des Etats, de manière à favoriser l'émergence d'un "gouvernement économique" efficace, fonctionnant en synergie avec le "gouvernement monétaire" représenté par la Banque Centrale. En particulier, les réformes communautaires visant l'amélioration de la fiscalité intérieure des pays de

l'Union, le renforcement de la flexibilité des économies et la réduction de leur vulnérabilité aux chocs externes, méritent d'être accélérées.

Le Gouverneur de la BCEAO a, à cet égard, rappelé aux participants la pertinence des recommandations formulées à l'issue du séminaire ministériel, tenu à Yamoussoukro en 1997 sur les conditions d'accélération de la croissance économique dans l'Union. Il les a en outre informés qu'un plan d'action a été élaboré à l'issue de ce séminaire et que celui-ci sera actualisé et mis à la disposition des partenaires au développement.

Le Gouverneur BANNY a ajouté que l'efficacité des politiques économiques au sein de l'Union est conditionnée par l'amélioration des élasticités critiques des économies, c'est-à-dire leur sensibilité aux modifications des instruments mis en œuvre. Il a, par conséquent, invité les participants à réfléchir non seulement sur cette question mais aussi sur la manière dont les messages de la Banque Centrale sont perçus par les agents économiques.

Le Gouverneur BANNY s'est, par ailleurs, appesanti sur les enjeux liés à la gestion du taux de change, en relation avec la question de l'indépendance de la Banque Centrale. Il a fait part de sa disponibilité à engager des réflexions approfondies sur cette question, après avoir noté que la définition du taux de change doit être du ressort exclusif des gouvernements. Dans ce cadre, la possibilité de la création d'une structure suffisamment représentative, qui aurait en charge la gestion du taux de change, pourrait être analysée.

A propos du degré d'indépendance souhaitable pour la BCEAO, le Gouverneur BANNY, après avoir noté que les avis émis sur cette question ne sont pas convergents, a souhaité, pour une efficacité accrue de la politique monétaire, que l'indépendance de la BCEAO soit davantage renforcée. Cependant, il a tenu à rappeler que l'Institut

d'émission jouit, à l'heure actuelle, d'un degré d'indépendance élevé, comparativement à d'autres banques centrales africaines.

Abordant la question de l'approfondissement du système financier, Monsieur BANNY a mis en exergue l'importance de la Commission Bancaire de l'UMOA pour les Etats membres, au regard des risques systémiques potentiels liés au processus de globalisation financière. Après avoir rappelé le rôle majeur de prévention de crises joué par cet organe au sein de l'Union, il a, en ce qui concerne la gouvernance mondiale, appuyé fortement la suggestion visant une meilleure prise en compte des spécificités des pays en développement dans les négociations de Bâle-2 sur la surveillance bancaire. Il a, à cet égard, souligné la nécessité pour les pays en développement de participer plus activement à l'élaboration des règles qui vont régir la nouvelle gouvernance mondiale, afin que les nouveaux critères tiennent dûment compte de leurs spécificités, étant entendu que l'objectif final reste la maîtrise des risques aux plans national et régional.

Enfin, le Gouverneur Charles Konan BANNY a remercié les participants pour leur participation active au Symposium, ainsi que pour la qualité de leurs interventions. Il les a assurés que la BCEAO poursuivra et prolongera les réflexions sur les thèmes débattus.

Le quarantième anniversaire aura été une fête, un temps d'introspection et de réflexion pour la BCEAO. Les moments festifs lui ont permis de communiquer avec le grand public. La phase de réflexion qui a suivi a été autant celle du bilan que celle de la vision prospective. La Banque s'est ainsi donnée les moyens de confronter l'expérience qu'elle a acquise avec le diagnostic des personnalités et experts extérieurs, afin de faire face aux grands défis de l'heure qui sont : la consolidation des acquis, le maintien de la stabilité des prix et du système financier, ainsi que la poursuite de l'intégration monétaire et économique régionale.



*Grande salle de réunion du 12<sup>ème</sup> étage du Bâtiment Annexe.*

## V - L'administration et les comptes de la BCEAO

### 1 - VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES

Au cours de l'exercice 2002, les Instances de l'Union ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité du 14 novembre 1973 constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et des Statuts de la Banque Centrale qui lui sont annexés.

#### 1.1 Conférence des Chefs d'Etat de l'Union

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union s'est tenue le 29 janvier 2003 à Dakar, sous la présidence de Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, son Président en exercice.

Les Chefs d'Etat ont noté avec satisfaction l'évolution favorable des agrégats monétaires, marquée par une consolidation de la position extérieure des institutions monétaires, assurant un taux de couverture de l'émission monétaire de 117,8%. Ils ont pris acte des grandes orientations de l'action monétaire au titre de l'année 2003, axées essentiellement sur le maintien de la stabilité des prix, le financement sain des économies de l'Union et le renforcement de l'activité de contrôle et de surveillance du système bancaire, conformément au nouveau dispositif prudentiel.

Par ailleurs, la Conférence a exhorté la Banque Centrale à accélérer l'élaboration du projet de loi uniforme sur la lutte contre le blanchiment des capitaux dans les Etats membres de l'Union. Elle a pris acte du projet de Programme Economique Régional soumis par la Banque Centrale et a instruit le Conseil des Ministres de l'examiner en vue de sa mise en œuvre diligente.

Enfin, dans la perspective de l'adaptation du cadre institutionnel d'exercice de l'activité de la Banque Centrale aux mutations de son environnement, ainsi qu'aux exigences nouvelles qui s'attachent à la spécificité de ses missions et conformément aux standards approuvés par la communauté

internationale, la Conférence a décidé de la mise en place d'un Comité de réflexion sur l'évolution institutionnelle de l'Union Monétaire et de la BCEAO.

Au titre de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Conférence s'est félicitée des actions de cette Institution en faveur de l'intégration économique et financière, de la lutte contre la pauvreté et de la promotion du secteur privé. Elle a également noté les actions en faveur du développement du marché financier régional et des initiatives engagées par la BOAD dans l'espace UEMOA concernant la promotion de l'industrie de transformation du coton fibre, la privatisation des infrastructures économiques et la promotion des petites et moyennes entreprises (PME).

Pour permettre à la BOAD de mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de ces projets, la Conférence a lancé un appel aux partenaires extérieurs pour leur soutien à la Banque et a demandé au Conseil des Ministres de prendre les mesures idoines pour doter le Fonds de Développement et de Cohésion de la BOAD, de ressources concessionnelles internes à l'Union. A cet égard, elle a appelé le Conseil des Ministres à œuvrer à l'aboutissement des négociations engagées avec la Banque Mondiale dans le cadre du projet de développement du marché financier régional.

Au titre de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, la Conférence s'est réjouie de la consolidation des acquis en matière de libéralisation du commerce intra-communautaire et d'application uniforme du Tarif Extérieur Commun (TEC) sur l'ensemble du territoire communautaire. Elle s'est félicitée de l'entrée en vigueur prochaine, des nouvelles règles d'origine des produits, en vue d'impulser le développement du tissu industriel de l'Union et d'intensifier les échanges intra-communautaires. Toutefois, la Conférence s'est préoccupée de la persistance d'obstacles tarifaires et non tarifaires au développement des échanges intra-communautaires

et des discordances entre le TEC de l'Union et les tarifs nationaux. Aussi, a-t-elle instruit le Conseil des Ministres, en rapport avec la Commission, de prendre les mesures nécessaires pour la suppression de ces barrières et d'accélérer la mise en place du dispositif de surveillance commerciale.

Dans le cadre des politiques commerciales, la Conférence a renouvelé ses instructions à la Commission pour mener, en concertation avec le Secrétariat Exécutif de la CEDEAO, les négociations avec l'Union Européenne, en vue de la conclusion de l'Accord de Partenariat Economique Régional (APER) prévu par les dispositions de l'Accord de Cotonou.

En outre, la Conférence a salué la conclusion avec les Etats-Unis d'Amérique, d'un Accord sur le Développement des relations de commerce et d'investissement et encouragé la Commission à poursuivre les concertations avec le Royaume du Maroc, la Tunisie et l'Egypte, en vue de la conclusion d'Accords similaires.

Au plan multilatéral, la Conférence a donné des orientations à la Commission pour adapter les actes communautaires à la réglementation commerciale internationale et pour assurer la participation effective de l'Union aux négociations commerciales multilatérales de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

La Conférence a accueilli favorablement l'entrée en vigueur prochaine de la législation communautaire sur la concurrence et les perspectives qu'elle ouvre pour les consommateurs et les entreprises de l'Union. Toutefois, elle s'est préoccupée des retards accusés dans l'adoption d'un code communautaire des investissements et d'une législation communautaire sur la liberté de circulation des personnes, de résidence et de prestation de service, ainsi que sur le droit d'établissement.

La Conférence a évalué le fonctionnement du dispositif du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA, trois ans après sa mise en œuvre. Elle a noté avec satisfaction les acquis enregistrés. Toutefois, les Chefs d'Etat ont

regretté la faiblesse de l'impulsion politique et les lenteurs dans la mise en œuvre des réformes macroéconomiques et structurelles devant soutenir la croissance économique. Pour faire face à ces difficultés, les Chefs d'Etat ont adopté un projet d'Acte Additionnel modifiant l'Acte Additionnel du 8 décembre 1999, portant Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité. Ce nouveau dispositif fixe l'horizon de convergence à 2005. Pour accroître son efficacité, la Conférence s'est engagée à renforcer le mécanisme de revue et de pression des pairs.

Abordant les politiques sectorielles, la Conférence a souligné l'urgence de leur élaboration pour les secteurs non couverts, notamment ceux jugés prioritaires dans les programmes du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). En outre, elle s'est réjouie de l'ouverture d'un guichet agricole au sein du Fonds d'Aide à l'Intégration Régionale (FAIR) et a encouragé la Commission à rechercher, en complément des ressources propres de l'Union, des ressources extérieures nécessaires au démarrage des programmes.

Dans le domaine institutionnel, la Conférence a adopté un projet de Traité portant création du Parlement de l'Union, un projet de révision du Traité de l'UEMOA et un projet de modification du Protocole Additionnel n° II sur les politiques sectorielles. Par ailleurs, la Conférence a adopté un projet d'Acte Additionnel instituant une période transitoire pour le financement de la Chambre Consulaire Régionale par une subvention de la Commission de l'UEMOA.

Examinant la situation en Côte d'Ivoire, la Conférence a exprimé sa sympathie au peuple de Côte d'Ivoire, ainsi que son engagement à œuvrer pour le retour définitif de la paix dans ce pays.

Au terme de leurs travaux, les Chefs d'Etat ont porté son Excellence Mamadou TANDJA, Président de la République du Niger, à la Présidence de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union.

## 1.2 Conseil des Ministres de l'UMOA

Présidé par Monsieur Tankpadja LALLE, Monsieur Kossi ASSIMAÏDOU et Madame Ayawovi Demba TIGNOKPA, successifs Ministres de l'Economie, des Finances et des Privatisations de la République togolaise, le Conseil des Ministres de l'UMOA a connu les changements ci-après en 2002 :

- au **Bénin**, le 20 février 2002, Monsieur Grégoire LAOUROU a été nommé Ministre des Finances et de l'Economie, en remplacement de Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE ;

- au **Burkina**, le 25 juin 2002, Monsieur Jean de Dieu SOMDA, Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, chargé de la Coopération Régionale, a été désigné membre du Conseil, en remplacement de Monsieur Nayabtingu CONGO-KABORE ;

- en **Guinée-Bissau**, le 27 avril 2002, Monsieur Rui Duarte de BARROS a été nommé Ministre de l'Economie et des Finances, en remplacement de M. Carlos SOUZA. Le 4 décembre 2002, Monsieur Augusto Ussumane SO a été nommé Ministre de l'Economie et des Finances en remplacement de Monsieur Rui Duarte de BARROS ;

- au **Mali**, le 14 juin 2002, Monsieur Ousmane Issoufi MAÏGA, Ministre de l'Economie et des Finances, a été nommé membre du Conseil, en remplacement de Monsieur Bacari KONE. Le 16 octobre 2002, Monsieur Bassary TOURE, Ministre de l'Economie et des Finances, a été nommé membre du Conseil, en remplacement de Monsieur Ousmane Issoufi MAÏGA. Le 11 décembre 2002, Monsieur Oumar Hammadoun DICKO, Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, chargé des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, a été désigné membre du Conseil, en remplacement de Madame Alimata TOURE née TRAORE ;

- au **Niger**, le 26 novembre 2002, Monsieur Seyni OUMAROU, Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, a été désigné membre du Conseil, en remplacement de Monsieur Hamida ARZAKE ;

- au **Togo**, le 5 juillet 2002, Monsieur Kossi ASSIMAÏDOU, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Privatisation, a été nommé membre du Conseil, en remplacement de Monsieur Tankpadja LALLE. Le 29 juillet 2002, Monsieur M'ba LEGZIM, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Privatisation, Chargé du Budget, a été désigné membre du Conseil, en remplacement de Monsieur Simféitchéou PRE. Le 3 décembre 2002, Madame Ayawovi Demba TIGNOKPA, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Privatisation, a été nommée membre du Conseil, en remplacement de M. Kossi ASSIMAÏDOU.

Au cours de l'année 2002, le Conseil des Ministres a tenu trois sessions ordinaires respectivement le 27 juin 2002 au Siège de la BCEAO à Dakar, le 19 septembre 2002 à l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou et le 19 décembre 2002 à l'Agence Principale de la BCEAO à Lomé. Il s'est également réuni en session extraordinaire, préparatoire à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement le 27 janvier 2003 au Siège de la BCEAO à Dakar.

- **Au cours de sa séance ordinaire du 27 juin 2002**, le Conseil des Ministres a noté la bonne tenue d'ensemble de l'activité économique, du fait notamment des résultats satisfaisants de la campagne agricole 2001/2002. Il a, par contre, relevé la persistance des pressions inflationnistes, liée au renchérissement des produits céréaliers et à l'augmentation des prix des produits pétroliers, ainsi qu'à la hausse des tarifs de l'eau et de l'électricité dans certains Etats.

Dans ce contexte, le Conseil a recommandé :

- la prise de mesures concertées à l'échelle de l'Union, en vue d'accroître l'offre de produits vivriers et d'assurer une plus grande fluidité des échanges intra-communautaires ;

- l'approfondissement du processus d'assainissement des finances publiques et de restructuration du secteur parapublic, en vue du respect de l'objectif d'apurement des concours monétaires directs de la Banque Centrale aux Etats, ainsi que des normes

retenues dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, mais également de l'exploitation des opportunités liées à l'avènement du marché des titres de la dette publique de l'Union ;

- la mise en œuvre effective des actions identifiées dans les programmes pluriannuels glissants de convergence, pour atteindre les objectifs fixés.

Par ailleurs, le Conseil a approuvé les conclusions de la revue à mi-parcours des objectifs de politique de la monnaie et du crédit des Etats membres pour l'année 2002.

Pour assurer l'efficacité de l'action monétaire, le Conseil a exhorté les Etats membres à accorder une grande priorité au respect des engagements souscrits dans les programmes économiques et financiers et à intensifier les efforts visant à renforcer l'intégration des structures de production et des marchés, en vue de réduire la vulnérabilité de l'Union aux chocs exogènes.

Examinant l'affectation du résultat bénéficiaire de la Banque Centrale pour l'exercice clos le 31 décembre 2001, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur les propositions d'affectation qui lui ont été soumises.

Le Conseil des Ministres a relevé avec satisfaction l'amélioration des relations des Etats membres de l'Union avec les Institutions de Bretton Woods, notamment la conclusion d'un nouvel accord avec la Côte d'Ivoire. Toutefois, il s'est préoccupé des difficultés rencontrées par certains Etats dans la conduite des réformes économiques et des retards observés dans l'adoption de nouveaux programmes par d'autres. A cet égard, il a encouragé les Etats concernés à mener les réformes identifiées et à conclure de nouveaux arrangements, en vue d'assurer une plus grande mobilisation de ressources extérieures et de bénéficier pleinement de l'Initiative PPTE.

Le Conseil, après avoir pris connaissance du projet de Directive relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux dans les Etats membres de l'UEMOA, a approuvé l'ensemble des orientations de ce projet, qui a été élaboré conformément aux décisions du Conseil des Ministres de l'UEMOA de septembre 2000 à Bamako et aux prescriptions

internationales en matière de lutte contre le blanchiment, en particulier les normes édictées par le Groupe d'Action Financière sur le Blanchiment de capitaux (GAFI) et le Programme des Nations-Unies pour le Contrôle International des Drogues (PNUCID). En conséquence, le Conseil des Ministres a donné son accord pour la soumission du projet de Directive pour adoption au prochain Conseil des Ministres de l'UEMOA.

Le Conseil a approuvé le projet de Règlement communautaire sur le gel des fonds des organisations terroristes. Celui-ci vise à conférer au Conseil des Ministres de l'UEMOA, la prérogative de la mise en application des décisions de gel de fonds des organisations terroristes prises par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations-Unies. Il a marqué son accord pour la soumission de ce projet de Règlement au prochain Conseil des Ministres de l'UEMOA, en vue de son adoption.

Au titre de la Commission Bancaire de l'UMOA, les Ministres ont pris connaissance du compte rendu des travaux de la 48ème session, tenue le 24 juin 2002 au Siège de la BCEAO à Dakar.

En ce qui concerne le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, le Conseil des Ministres a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001. Il a également adopté un Collectif budgétaire pour cette Institution au titre de l'exercice 2002. Après avoir entendu le rapport sur l'évolution du marché financier régional, le Conseil a décidé de la mise en place d'un Comité de pilotage, en vue de l'approfondissement et de la mise en œuvre d'un plan d'actions, visant à redynamiser ce marché.

Au titre de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le Conseil a approuvé les comptes et le rapport annuel de ladite Institution pour l'exercice clos le 31 décembre 2001, ainsi que la décision portant création au sein de la BOAD, d'un instrument spécifique dénommé "Fonds de Développement et de Cohésion", à travers lequel, seront financés les projets du secteur public non marchand qui visent la lutte contre la pauvreté et l'intégration économique régionale.

Le Conseil a notamment pris connaissance des dossiers relatifs à la mobilisation des ressources extérieures et à la contribution de la BOAD à l'Initiative PPTE, aux résultats de la réunion régionale de concertation sur la filière coton dans les Etats membres et à l'atelier régional de concertation sur le bilan des processus de privatisation des services publics collectifs dans l'Union (eau, électricité, télécommunications).

Au titre de la Commission de l'UEMOA, le Conseil a examiné le rapport d'exécution de la surveillance multilatérale au premier semestre de l'année 2002 et les programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité au titre de la période 2002-2004 de la République de Guinée-Bissau et de la République togolaise. Il a adopté des Décisions invitant ces Etats à réaménager lesdits programmes. En outre, le Conseil a adopté une Directive relative à la réforme et au financement des Conseils des Chargeurs des Etats membres de l'UEMOA, ainsi qu'une Recommandation sur la simplification et l'harmonisation des procédures administratives et de transit portuaire au sein de l'Union.

Les Ministres ont également adopté le programme commun de transport aérien des Etats membres de l'UEMOA, de même que la première série de textes du cadre juridique communautaire y afférent. Il s'agit de deux Règlements relatifs aux conditions d'agrément du transporteur aérien et aux tarifs, ainsi que d'une Directive concernant les enquêtes sur les accidents graves de l'aviation civile.

En vue de rendre plus compétitives les industries communautaires, le Conseil a adopté un Règlement portant modification de la catégorie de certains intrants utilisés par les entreprises de l'Union. Il a en outre approuvé un projet de Décision portant adoption d'une Charte et d'un programme d'appui et de développement des centres d'excellence régionaux au sein de l'UEMOA. Cette Décision contribuera à renforcer la capacité des institutions d'enseignement supérieur à répondre aux besoins de formation de niveau troisième cycle et de recherche des Etats membres de l'UEMOA.

- **Au cours de sa séance ordinaire du 19 septembre 2002**, le Conseil des Ministres de l'UMOA a noté la relative bonne tenue d'ensemble de l'activité économique. Il a par contre relevé la persistance des pressions inflationnistes, liées notamment à l'insuffisance de l'offre de produits alimentaires dans les pays du Sahel. Prenant en compte ces différents éléments, le Conseil a réitéré les recommandations relatives à l'accroissement de l'offre de produits vivriers et à l'approfondissement du processus d'assainissement des finances publiques, ainsi qu'à la restructuration du secteur parapublic.

Par ailleurs, le Conseil a approuvé les conclusions et recommandations du séminaire ministériel sur les finances publiques dans l'UEMOA, tenu à Dakar le 28 juin 2002 et invité les Etats membres à veiller à la mise en œuvre effective des orientations définies à l'issue de ce séminaire qui sont de nature à conforter le processus d'assainissement des finances publiques et à améliorer les conditions de financement des besoins des Trésors nationaux.

Après examen des propositions relatives à la consolidation des concours monétaires directs de la BCEAO aux Trésors nationaux, le Conseil a pris les décisions ci-après :

- la consolidation desdits concours à compter du 1er janvier 2003, sur une période de 10 ans, assortie de remboursements trimestriels, sans différé au taux d'intérêt de 3,00% l'an. S'agissant des montants en dépassement par rapport aux plafonds statutaires d'une part et, à la situation au 31 décembre 2001 d'autre part, leur consolidation se fera, également pour compter du 1er janvier 2003, sur 12 mois au taux d'intérêt de 6,50%, assorti de remboursements trimestriels, sans différé ;

- l'autorisation donnée au Gouverneur de la BCEAO pour signer avec les Ministres chargés des Finances des Etats concernés, une convention de consolidation de l'encours des concours monétaires, une convention séparée de remboursement des dépassements des utilisations par rapport aux plafonds statutaires d'une part et, à la situation à fin décembre 2001, d'autre part, et une

convention d'ouverture d'un compte spécial d'amortissement des échéances de l'Etat au titre des opérations dites de "débit automatique" ;

- la suspension du principe du recours aux facilités monétaires prévues par les dispositions des articles 14 et 15 des Statuts de la BCEAO et l'appel à tous les Etats de l'Union à respecter cette décision, qu'ils aient ou non actuellement recours aux dispositions desdits articles, en attendant leur abrogation. A cet égard, les conventions que le Gouverneur de la BCEAO devra signer avec les Ministres chargés des Finances des Etats concernés, mentionneront expressément la décision de suspendre le recours par les Trésors nationaux, aux dispositions des articles 14 et 15 des Statuts de la BCEAO.

Par ailleurs, les Ministres ont approuvé les directives de politique de la monnaie et du crédit à prendre en compte dans l'élaboration des programmes monétaires des Etats membres pour l'exercice 2003. En adoptant ces directives, le Conseil des Ministres a souligné l'importance d'un recours aux instruments indirects et, de manière générale, au marché, en vue de renforcer la stabilité monétaire et financière au sein de l'Union et de contribuer à la croissance, à la consolidation de l'épargne et au financement adéquat de la production et des échanges.

En outre, le Conseil a approuvé les propositions envisagées pour redynamiser le dispositif des accords de classement. Il a souligné l'importance de cet outil pour renforcer le suivi de la qualité du portefeuille des banques et établissements financiers. Il a relevé que le dispositif réaménagé s'appuie sur un examen financier approfondi et sur les exigences comptables et juridiques du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA), ainsi que sur l'acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE). Le Conseil a autorisé la mise en œuvre du dispositif réaménagé des accords de classement à compter du 1er mars 2003.

Dans le cadre de la création du Centre Régional d'Assistance Technique en Afrique

de l'Ouest par le FMI, le Conseil des Ministres a décidé que la BCEAO participe au Comité d'orientation dudit Centre et qu'un expert en finances publiques soit choisi à la place d'un expert en questions monétaires.

En outre, le Conseil a adopté le Règlement relatif aux systèmes de paiement dans les Etats membres de l'UEMOA, ainsi que la Directive portant sur les mesures de promotion de la bancarisation et de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux. S'agissant du délai de transposition de la Directive dans l'ordonnancement juridique interne des Etats membres de l'UEMOA, le Conseil a attiré l'attention des Etats sur le respect du délai de six (06) mois mentionné dans la Directive.

Le Conseil des Ministres a encouragé le Gouverneur de la BCEAO à poursuivre la recherche de ressources concessionnelles auprès de partenaires au développement pour le financement du projet de réforme des systèmes de paiement. A cet égard, il s'est félicité de l'évolution favorable des négociations en cours avec le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD). Il a approuvé la conclusion de ces négociations et donné mandat à son Président à autoriser le Gouverneur de la BCEAO à signer avec le Fonds Africain de Développement un Accord de prêt, afin d'assurer la prise en charge des besoins complémentaires de mise en place du nouveau système de paiement.

A la suite de l'examen de l'exécution des programmes économiques et financiers mis en place par les Etats membres de l'Union, avec notamment l'appui des Institutions de Bretton Woods, le Conseil a recommandé le maintien ou le rétablissement de relations harmonieuses avec ces Institutions et les autres partenaires au développement, en vue de mobiliser un volume conséquent de ressources extérieures et de bénéficier de l'Initiative PPTE.

Après le vol à main armée perpétré dans l'enceinte de l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan le 27 août 2002, les Ministres ont adressé un message de soutien et de solidarité au Gouverneur et à l'ensemble du personnel de la BCEAO. La

Commission de l'UEMOA, la Banque Ouest Africaine de Développement et le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers se sont associés à ce message de soutien et de solidarité. Le Conseil s'est par ailleurs félicité des diligences accomplies par la Banque Centrale et des mesures conservatoires prises par le Gouverneur à la suite de ce regrettable incident. Le Conseil a réitéré sa totale confiance à la Banque Centrale pour le traitement, en toute sérénité, des questions liées à la gestion de cet événement. Le Conseil a enfin réaffirmé son engagement aux côtés de la BCEAO pour la préservation de la crédibilité et de l'image de l'Institut d'émission commun.

Au titre de la Commission Bancaire de l'UMOA, les Ministres ont pris connaissance du compte rendu de la 49<sup>ème</sup> session, tenue le 16 septembre 2002, à l'Agence Principale de la BCEAO, à Cotonou.

Au titre du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, les Ministres ont approuvé le Règlement financier de cette Institution et ont pris connaissance des travaux préparatoires du Comité de pilotage du plan de relance du marché financier régional, ainsi que du compte rendu des activités du marché financier au deuxième trimestre 2002.

Au titre de la Banque Ouest Africaine de Développement, le Conseil des Ministres a examiné la note relative à la situation de la mobilisation des ressources extérieures et de la mise en œuvre de la contribution de la BOAD à l'Initiative PPTE. Dans la perspective de la poursuite de la mobilisation de fonds nécessaires au financement des allègements de dette consentis par la BOAD, le Conseil a invité les Etats membres à finaliser diligemment la mise en œuvre des conditions y afférentes.

Au titre de la Commission de l'UEMOA, le Conseil a examiné les programmes pluriannuels sur la période 2002-2004 de la République de Guinée-Bissau et de la République togolaise. Il a apprécié les efforts déployés par ces Etats pour assurer la convergence de leur économie. Toutefois, les performances attendues ne seront pas

suffisantes pour permettre le respect des normes communautaires à l'horizon 2002. Le Conseil a ainsi invité les Autorités Bissau-guinéennes et Togolaises à lui soumettre très prochainement, un programme pluriannuel au titre de la période 2003-2005, conforme aux objectifs du Pacte de convergence.

Le Conseil a adopté un projet de Règlement relatif aux modalités de calcul du Produit Intérieur Brut (PIB) dans les Etats membres de l'UEMOA qui vise à assurer la fiabilité, la comparabilité et la conformité des méthodes d'élaboration des comptes nationaux.

Concernant l'accès au crédit des populations à faibles revenus, le Conseil a marqué son accord pour la participation de la Commission au capital de la Banque Régionale de Solidarité (BRS) dédiée à la lutte contre la pauvreté.

Dans le cadre de la consolidation du marché commun, le Conseil a adopté un projet de Directive portant détermination de la liste commune des médicaments, produits pharmaceutiques, matériels et produits spécialisés pour les activités médicales exonérés de la TVA au sein de l'UEMOA.

En outre, le Conseil a adopté deux projets de Règlements. Le premier porte sur la détermination de la liste d'exceptions au critère de changement de position tarifaire pour l'octroi de l'origine communautaire des produits de l'UEMOA et le second, sur la détermination des éléments constitutifs de la valeur ajoutée communautaire des produits industriels de l'UEMOA.

Le Conseil a également pris connaissance du compte rendu de la Commission sur les relations entre l'UEMOA et les Etats-Unis d'Amérique concernant notamment la signature de l'Accord relatif au développement des relations de commerce et d'investissement.

Enfin, le Conseil des Ministres a adopté plusieurs projets d'Actes relatifs, à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme dans l'UEMOA et à la modernisation des systèmes de paiement dans l'Union.

- **Au cours de sa séance ordinaire du 19 décembre 2002**, le Conseil des Ministres

de l'UMOA, a relevé que la conjoncture économique au sein de l'Union s'est ressentie de l'impact de chocs exogènes, notamment des conditions pluviométriques moins favorables, ainsi que de la dégradation du contexte socio-politique dans certains Etats membres. Il a également noté avec préoccupation la persistance de pressions inflationnistes, nonobstant la légère décélération enregistrée par rapport à l'année 2001.

Le Conseil a marqué sa satisfaction quant à la bonne orientation du profil des agrégats monétaires malgré le ralentissement de l'activité économique dans l'Union en particulier, le niveau confortable des réserves de change de la Banque Centrale, qui couvrent l'émission monétaire à hauteur de 120,3%, à fin septembre.

Les membres du Conseil ont pris connaissance des programmes monétaires indicatifs arrêtés par le Conseil d'Administration de la BCEAO pour les Etats membres au titre de l'année 2003. Ces programmes feront l'objet d'une révision dans les meilleurs délais, sur la base de données fiables relatives à l'impact du contexte socio-politique actuel sur les économies de l'Union. L'objectif du taux d'inflation de 2,0% en 2003 a été confirmé par les Ministres qui ont encouragé la BCEAO à poursuivre la mise en œuvre d'une politique monétaire prudente.

Aussi, le Conseil a-t-il formulé des recommandations relatives notamment à l'assainissement des finances publiques, à la restructuration du secteur parapublic, à la mise en œuvre effective des réformes structurelles et à l'accroissement de l'offre de produits vivriers.

Le Conseil, après examen de l'exécution des programmes économiques et financiers mis en place par les Etats membres de l'Union, a noté les difficultés rencontrées par certains Etats membres dans la conduite de ces programmes. A cet égard, il a encouragé les Etats concernés à maintenir des relations harmonieuses avec les Institutions de Bretton-Woods et l'ensemble des partenaires au développement.

Au titre de la Commission Bancaire de l'UMOA, les Ministres ont pris acte des

conclusions des travaux de la cinquantième session de cet organe.

Au titre du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, le Conseil des Ministres a approuvé le budget de cet organe pour l'exercice 2003 et le rapport sur la relance des activités du Marché Financier Régional ainsi que le plan d'actions y afférent. A cet égard, le Conseil a décidé de la mise en place d'une Cellule de suivi de la mise en œuvre desdites actions et a instruit le Conseil Régional de lui rendre compte périodiquement des résultats obtenus.

Au titre de la Banque Ouest Africaine de Développement, le Conseil des Ministres a approuvé les perspectives financières actualisées pour le quinquennat 2002-2006. Il a ensuite adopté les orientations de la note sur la concessionnalité des prêts de la BOAD aux Etats membres de l'UEMOA. Concernant le dossier relatif à l'Initiative PPTE, le Conseil a invité les Etats membres à poursuivre diligemment la mise en œuvre des réformes attendues d'eux, en vue d'atteindre le plus tôt possible le point d'achèvement. Il a, en outre, exhorté les Etats à satisfaire à l'ensemble des conditionnalités liées à l'utilisation des ressources déjà mobilisées, afin de faciliter la poursuite de la mobilisation par la BOAD, des ressources nécessaires au financement de sa participation à l'Initiative PPTE.

Au titre de la Commission de l'UEMOA, le Conseil a examiné le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de décembre 2002. Les répercussions négatives de l'environnement international sur l'activité économique dans l'Union ont été amplifiées par l'impact de chocs tels que les conditions climatiques et surtout, la situation socio-politique difficile dans certains Etats membres.

Appréciant l'état de la convergence dans l'Union en 2002, le Conseil a noté que, malgré les progrès enregistrés, des efforts importants devraient être déployés pour renforcer le dispositif de surveillance multilatérale, afin de garantir la stabilité monétaire. Dans ce cadre, il a examiné et adopté les programmes pluriannuels 2003-2005 du

Bénin, du Mali, du Niger et du Togo. Le Conseil a invité le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Sénégal à transmettre leur programme pluriannuel à la Commission au plus tard le 20 janvier 2003.

Concernant l'Union douanière, le Conseil a adopté un Règlement modifiant les articles 4 et 5 du Règlement n° 03/99/CM/UEMOA portant adoption du mécanisme de la Taxe Dégressive de Protection (TDP) au sein de l'UEMOA. Les modifications préconisées permettent aux Etats membres qui le souhaitent, de continuer à appliquer la TDP pour une période supplémentaire d'un an. Cette période sera mise à profit pour finaliser l'étude sur l'évaluation du dispositif complémentaire de taxation du Tarif Extérieur Commun (TEC), dans la perspective de nouvelles conditions tarifaires induites par les travaux d'harmonisation douanière au sein de la CEDEAO et l'entrée en vigueur d'un Accord de Partenariat Economique avec l'Union Européenne.

Le Conseil a pris connaissance du rapport de la Commission sur l'application des Directives portant harmonisation des législations en matière de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et de droits d'accises dans les Etats membres de l'UEMOA. Il a également été informé de l'état d'avancement des opérations résiduelles de liquidations de l'ex-CEAO.

En outre, le Conseil des Ministres s'est de nouveau préoccupé de la situation politique en Côte d'Ivoire et de ses répercussions sur l'activité économique dans l'Union. Il a exprimé sa solidarité avec le peuple ivoirien et souhaité un dénouement rapide et pacifique de la situation. Il a invité les Organes de l'Union à poursuivre les études d'évaluation de l'impact de cette crise, en vue d'atténuer ses conséquences sur le processus d'intégration.

Enfin, le Conseil se félicitant de l'application par le Togo des réformes économiques adoptées par l'Union, malgré les difficultés liées à la suspension de sa coopération avec certains partenaires au développement, a décidé, par solidarité, de lui accorder un appui financier sur les ressources propres de l'Union.

- **Au cours de sa séance extraordinaire tenue le 27 janvier 2003**, préparatoire à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, le Conseil a examiné le rapport du Président du Conseil des Ministres, les rapports du Gouverneur de la BCEAO et du Président de la BOAD, ainsi que celui relatif aux activités du Président de la Commission de l'UEMOA.

### 1.3 Conseil d'Administration de la BCEAO

En 2002, le Conseil d'Administration de la BCEAO a tenu quatre sessions ordinaires. Le 20 mars 2002 à Niamey et le 26 juin 2002 au Siège de la BCEAO à Dakar, le Conseil s'est réuni sous la présidence du Gouverneur de la Banque Centrale, Monsieur Charles Konan BANNY, son Président statutaire. Le 18 septembre 2002 à l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou et le 18 décembre 2002 à l'Agence Principale de la BCEAO à Lomé, le Conseil d'Administration s'est réuni sous la présidence respective du Vice-Gouverneur Monsieur Boukary ADJI et du Vice-Gouverneur Monsieur Damo Justin BARO, en l'absence de Monsieur le Gouverneur de la BCEAO, empêché.

Au cours de l'année sous revue, la composition du Conseil a connu les changements ci-après :

- en Guinée-Bissau, le 22 août 2002, Monsieur Francisco CAMALA, Directeur Général du Trésor, a été nommé Administrateur de la BCEAO, en remplacement de Monsieur Henrique Horta DOS SANTOS ;

- au Mali, le 2 décembre 2002, Monsieur Bangaly N'ko TRAORE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances a été nommé Administrateur de la BCEAO, en remplacement de Monsieur Souleymane KONE.

- **Au cours de la séance ordinaire du 20 mars 2002**, le Conseil a noté le léger raffermissement de la croissance économique au 31 décembre 2001, ressortie toutefois en deçà des prévisions, dans un contexte de ralentissement de l'activité internationale. Il a relevé les pressions inflationnistes

induïtes, notamment, par l'insuffisance de l'offre céréalière et l'augmentation des prix des carburants, ainsi que par la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) dans certains Etats membres.

Les Administrateurs se sont également préoccupés des tensions persistantes sur les crédits à l'économie, consécutives au non remboursement d'une partie des crédits de campagne dans certains Etats, et au non respect de l'objectif d'apurement, au 31 décembre 2001, des concours monétaires directs de la Banque Centrale aux Trésors nationaux. A cet égard, ils ont souligné la nécessité, pour les Etats, d'approfondir le processus d'assainissement des finances publiques, de manière à tirer profit de l'avènement du marché des titres de la dette publique.

Enfin, ils ont rappelé l'importance pour les Etats membres de l'Union, de maintenir ou de restaurer des relations harmonieuses avec les Institutions de Bretton-Woods. A cet égard, les Administrateurs se sont préoccupés d'une part, des difficultés rencontrées par certains Etats pour parachever les réformes entreprises et, d'autre part, des retards observés par d'autres dans l'adoption de nouveaux programmes.

Dans ce cadre, le Conseil a noté que cinq Etats membres de l'Union bénéficient de l'Initiative PPTE. Il les a exhortés à poursuivre la mise en œuvre effective des mesures contenues dans les programmes, en vue d'une plus grande mobilisation de ressources extérieures, en appui aux efforts internes de financement de leur développement économique et social.

Persuadé de l'incidence positive de l'allègement de la dette sur les finances publiques et la promotion de la croissance économique, le Conseil a souligné la nécessité pour tous les Etats membres de l'Union, d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de développement axées sur la réduction de la pauvreté, susceptibles de leur permettre de bénéficier pleinement de l'Initiative PPTE.

Concernant les procédures de mobilisation par les Etats membres de l'UMOA, des concours de l'Association Internationale de Développement (IDA), le Conseil a souli-

gné la nécessité du respect des principes essentiels de l'Union, singulièrement de l'impératif de centralisation des réserves de change. Il a, en conséquence, recommandé aux Etats de saisir la Banque Mondiale à cet effet et d'instruire les services nationaux compétents de veiller à ce que la mobilisation des concours extérieurs s'effectue par le canal de la Banque Centrale.

- **Au cours de la séance ordinaire du 26 juin 2002**, le Conseil a noté la bonne orientation de l'activité économique. Il s'est réjoui de la poursuite de la consolidation des avoirs extérieurs de l'Institut d'émission qui couvrent à 119,7% l'émission monétaire. Il s'est en revanche préoccupé de la persistance des pressions inflationnistes, induite notamment par le renchérissement des produits céréaliers, le relèvement des prix des produits pétroliers ainsi que la hausse des tarifs de l'eau et de l'électricité dans certains Etats membres.

Aussi, le Conseil a-t-il recommandé la mise en œuvre de mesures concertées à l'échelle de l'Union, en vue d'accroître l'offre de produits vivriers et d'assurer une plus grande fluidité des échanges intra-communautaires, l'assainissement des finances publiques, la restructuration du secteur parapublic et le respect des normes de convergence retenues dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

Après avoir examiné les comptes financiers arrêtés au 31 décembre 2001 et entendu le rapport du Commissaire Contrôleur, le Conseil d'Administration les a approuvés, conformément à l'article 63 des Statuts de la BCEAO. En outre, le Conseil a adopté le rapport d'exécution du budget de l'Institut d'émission au titre de ce même exercice, marqué par la maîtrise des charges et une épargne budgétaire.

Les Administrateurs de la BCEAO, examinant la note sur la participation de la Banque au capital social de la Société Holding "Groupe de la Banque Régionale de Solidarité (BRS-SA)", ont relevé avec satisfaction les efforts déployés par la BCEAO, la Banque Ouest Africaine de Développement, ainsi que la Commission de l'UEMOA, en vue de l'avènement de ce nouveau Groupe

bancaire. Le Conseil a noté que celui-ci poursuit une mission d'intérêt général et que sa vocation s'inscrit bien dans les stratégies nationales et sous-régionales de lutte contre la pauvreté. Le Conseil a, à cet égard, autorisé la Banque Centrale, conformément aux dispositions du titre VII, article 23 du Traité constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine, en son alinéa 6 et des dispositions subséquentes des articles 17, 22 et 52 des Statuts de la BCEAO, à souscrire au capital social de la Société Holding "Groupe de la Banque Régionale de Solidarité (BRS-SA)".

Cette participation sera répartie comme suit :

- . 10% pour le compte propre de la Banque Centrale en tant qu'Institution autonome de l'UEMOA, soit 2,4 milliards ;

- . 10% pour le compte des Etats membres de l'Union, équivalant à une participation de 1,25% par Etat au capital social de la BRS-SA, soit 2,4 milliards ;

- . et 35% en portage pour cession sans délai à tout souscripteur, personne physique ou morale non institutionnelle, en vue de la constitution d'un actionariat populaire, soit 8,4 milliards.

Le Conseil a encouragé le Gouverneur de la Banque Centrale à apporter tout appui légal et réglementaire à la BRS pour un démarrage harmonieux et dans les meilleurs délais de ses activités et une diversification du paysage financier de l'Union, dans l'intérêt des populations vulnérables, désireuses de s'insérer dans le circuit productif des Etats membres.

Le Conseil d'Administration a pris connaissance des conclusions de la revue à mi-parcours des objectifs de politique de la monnaie et du crédit pour 2002, soumises par la Banque Centrale. Compte tenu de l'orientation favorable de la situation économique, il a recommandé au Conseil des Ministres de l'Union de maintenir les objectifs de balance des paiements, initialement arrêtés pour l'ensemble des Etats membres de l'Union.

Il a exprimé sa satisfaction quant à l'amélioration des relations des Etats membres de l'Union avec les Institutions de Bretton Woods, notamment la conclusion

d'un nouvel accord par la Côte d'Ivoire. Toutefois, il s'est montré préoccupé par les difficultés rencontrées par certains Etats dans la conduite des réformes économiques et l'adoption de nouveaux programmes. A cet égard, il a encouragé les Etats membres de l'Union au rétablissement de relations harmonieuses avec les Institutions de Bretton Woods, en vue notamment de tirer pleinement avantage de l'Initiative PPTE.

Après examen de la situation du financement de la commercialisation des produits agricoles locaux dans les Etats membres de l'UEMOA, le Conseil a relevé l'implication croissante des banques étrangères dans les financements de la campagne agricole. Il a noté que cette évolution, qui intervient dans un contexte de non respect des dispositions relatives à la réglementation des changes, laisse craindre une maîtrise des filières agricoles par l'extérieur. A cet égard, il a donné un avis favorable pour la mise en œuvre par toutes les parties prenantes, notamment les organismes de commercialisation agricole, les banques et les Etats, des recommandations portant sur le respect de la réglementation bancaire et de change, un recours accru au marché, la restructuration et l'assainissement financier des banques et des entreprises de commercialisation agricole ainsi qu'une meilleure sécurisation des concours bancaires.

Le Conseil a pris acte du Rapport annuel de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest pour l'exercice 2001. Les Administrateurs se sont félicités, à cette occasion, des actions entreprises par les Autorités monétaires pour contenir l'inflation et améliorer le profil des agrégats monétaires dans un contexte économique particulièrement difficile.

Le Conseil, après avoir pris connaissance du projet de Directive relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux dans les Etats membres de l'UEMOA, a exprimé sa satisfaction pour les actions entreprises par l'Institut d'émission en vue de doter les Etats membres de l'Union d'une législation communautaire permettant de lutter efficacement contre le fléau du blanchiment de capitaux. Il a approuvé l'ensemble des orientations du projet de Directive.

En conséquence, le Conseil d'Administration a marqué son accord pour la soumission du projet de Directive pour adoption au prochain Conseil des Ministres de l'UEMOA.

Le Conseil a examiné le projet de Règlement communautaire sur le gel des fonds des organisations terroristes et approuvé l'initiative prise par la Banque Centrale visant à permettre aux Etats membres de l'Union de se mettre en phase avec les actions entreprises par la communauté internationale en matière de lutte contre le financement du terrorisme. Par ailleurs, le Conseil a adhéré à la proposition de la BCEAO de doter les Etats membres de l'Union de bases légales communautaires définissant et incriminant le terrorisme et son financement. A cet effet, il a engagé la BCEAO à prendre les dispositions utiles pour proposer un cadre juridique communautaire permettant d'organiser la lutte contre le terrorisme et son financement, en adéquation avec les orientations des conventions internationales, notamment celle de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) relative à la répression du terrorisme et celle de l'Organisation de l'Unité Africaine sur la prévention et la lutte contre le terrorisme. Le Conseil d'Administration a décidé de transmettre au prochain Conseil des Ministres de l'UEMOA pour adoption, le projet de Règlement.

- **Au cours de la séance ordinaire du 18 septembre 2002**, le Conseil a noté la relative bonne tenue de l'activité économique et s'est félicité du profil satisfaisant des agrégats monétaires, en particulier celui des avoirs extérieurs de l'Institut d'émission qui couvrent à hauteur de 120,9%, l'émission monétaire à fin juin 2002. Il a noté en revanche, la persistance des tensions inflationnistes, induites notamment par l'insuffisance de l'offre de produits alimentaires dans les pays du Sahel et les pressions exercées par la demande en provenance de pays limitrophes, ainsi que la hausse des tarifs de l'eau et de l'électricité dans plusieurs Etats.

Aussi, le Conseil a-t-il réitéré ses recommandations relatives à la nécessité d'accroître l'offre régionale de produits vivriers, de développer les échanges intra-

communautaires et de poursuivre l'assainissement des finances publiques et du secteur parapublic.

Le Conseil a pris connaissance des propositions relatives à la consolidation des concours monétaires directs de la BCEAO aux Trésors nationaux et a recommandé au Conseil des Ministres de l'UMOA :

- d'autoriser, pour compter du 1er janvier 2003, la consolidation desdits concours sur une période de 10 ans, assortie de remboursements mensuels au taux d'intérêt de 3% l'an. S'agissant des montants en dépassement par rapport aux plafonds statutaires d'une part et, à la situation au 31 décembre 2001, d'autre part, leur consolidation se fera, également pour compter du 1er janvier 2003, sur 12 mois au taux d'intérêt de 6,5%, assorti de remboursements mensuels ;

- d'autoriser le Gouverneur de la BCEAO à signer avec les Ministres chargés des Finances des Etats concernés, une convention de consolidation de l'encours des concours monétaires, une convention séparée de remboursement des dépassements des utilisations par rapport aux plafonds statutaires d'une part, et à la situation à fin décembre 2001, d'autre part, et une convention d'ouverture d'un compte spécial d'amortissement des échéances de l'Etat au titre des opérations dites de "débit automatique" ;

- d'approuver la proposition de non recours par tous les Etats membres de l'Union aux dispositions des articles 14 et 15 des Statuts de la BCEAO, portant sur les concours monétaires directs de l'Institut d'émission. Un projet de décision sera soumis à cet égard à la signature du Président en exercice du Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine.

Le Conseil a procédé à l'examen des propositions de directives de politique de la monnaie et du crédit pour 2003. Il a marqué son accord sur les orientations définies par l'Institut d'émission en vue de consolider l'efficacité de la politique monétaire, renforcer la stabilité macroéconomique et relancer la croissance économique sur des bases saines et durables. Il souhaite qu'il plaise au Conseil des Ministres de l'Union d'approu-

ver les propositions de directives de politique de la monnaie et du crédit, ainsi que les objectifs de balance des paiements et d'avoires extérieurs pour 2003.

Le Conseil d'Administration, saisi en avis, a examiné les propositions envisagées par la BCEAO pour redynamiser le dispositif des accords de classement. Il a souligné l'importance de l'outil pour le suivi de la qualité du portefeuille des banques et établissements financiers et émis un avis favorable pour les propositions de réaménagement du dispositif des accords de classement à compter du 1er mars 2003.

Le Conseil d'Administration a noté que la réforme des systèmes de paiement dans les Etats membres de l'UEMOA repose sur la mise en place d'un système de règlement brut en temps réel, pour l'échange et le règlement des transactions de gros montants, d'un système automatisé de compensation multilatérale, pour l'échange et le règlement des transactions de petits montants et d'un système interbancaire de paiement par carte à l'échelle régionale, pour le développement de l'usage des nouveaux instruments dans le cadre des paiements de masse. Il a relevé la nécessité de la mise en place d'un nouveau cadre juridique approprié.

A cet égard, les Administrateurs de la BCEAO ont vivement proposé aux Etats d'adopter le Règlement relatif aux systèmes de paiement dans les Etats membres de l'UEMOA et la Directive portant sur les mesures de promotion de la bancarisation et de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux qui constituent les bases légales de la réforme des systèmes de paiement dans les Etats membres de l'UEMOA. Ils ont assorti cet avis des recommandations suivantes :

- la nécessité de mettre un accent particulier sur la poursuite des actions de formation, d'information et de sensibilisation, afin de garantir l'effectivité des textes adoptés ;

- la finalisation dans les plus brefs délais des textes pris en application du dispositif juridique de base, en concertation avec toutes les parties concernées.

Le Conseil d'Administration a également examiné l'exécution des programmes économiques et financiers mis en place par les Etats membres de l'Union, avec notamment l'appui des Institutions de Bretton Woods. Il a encouragé les Etats membres à entretenir des relations harmonieuses avec les Institutions de Bretton Woods, en vue d'une meilleure mobilisation des ressources extérieures, notamment dans le cadre de l'Initiative PPTE.

A la suite du vol à main armée perpétré à l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan le 27 août 2002, les Administrateurs ont adressé un message de soutien et de solidarité au Gouverneur et à l'ensemble du personnel de la BCEAO. Après avoir pris connaissance des faits, ils se sont félicités des diligences effectuées par la Banque Centrale et des mesures conservatoires prises par le Gouverneur. A cet égard, les Administrateurs ont réitéré leur totale confiance à la Banque Centrale pour le traitement, en toute sérénité, des questions liées à la gestion de cet événement. Ils ont enfin réaffirmé leur engagement aux côtés des Autorités monétaires pour la préservation de la crédibilité et de l'image de l'Institut d'émission commun.

- **Au cours de la séance ordinaire du 19 décembre 2002**, le Conseil a relevé la poursuite du ralentissement de l'activité économique et la persistance des pressions inflationnistes, en rapport avec les conditions pluviométriques défavorables et les tensions socio-politiques dans certains Etats membres de l'Union. Aussi ont-ils souligné la nécessité d'accroître l'offre de produits vivriers à l'échelle de l'Union et de promouvoir la fluidité des échanges intra-communautaires.

Dans la perspective de la modernisation des modes de financement des Trésors nationaux, eu égard à la décision des instances de l'Union de suspendre les concours monétaires directs de la Banque Centrale aux Etats, les Administrateurs ont recommandé la poursuite de l'assainissement des finances publiques et de la restructuration du secteur parapublic. La mise en œuvre de ces mesures faciliterait le recours des Etats, dans des conditions avantageuses, au mar-

ché pour la couverture de leurs besoins de financement. Dans le cadre du renforcement des capacités des Etats en la matière, le Conseil a souhaité l'organisation rapide, au cours de l'année 2003, par la BCEAO, d'ateliers nationaux de formation pour les acteurs du marché.

Le Conseil d'Administration de la BCEAO a examiné et adopté les propositions de programmes monétaires des Comités Nationaux du Crédit des Etats membres de l'UMOA au titre de l'année 2003, élaborées sur la base des Directives arrêtées par le Conseil des Ministres lors de sa réunion du 19 septembre 2002.

Après avoir évoqué la situation socio-politique dans la sous-région, notamment les troubles socio-politiques en Côte d'Ivoire, et son impact économique dans les autres Etats membres de l'Union, le Conseil a convenu du principe d'une révision des programmes monétaires dans les meilleurs délais sur la base de données fiables. En conséquence, le Conseil a retenu un programme indicatif de référence pour chacun des Etats membres de l'Union.

Ces projections prennent en compte la décision de consolidation des avances statutaires prise par le Conseil des Ministres de l'UMOA, lors de sa session du 19 septembre 2002, ainsi que l'engagement des Etats à ne plus recourir, à compter du 1er janvier 2003, aux facilités monétaires directes prévues par les dispositions des articles 14 et 15 des Statuts de l'Institut d'émission.

En vue de la réalisation des objectifs desdits programmes monétaires, le Conseil a recommandé la mise en œuvre de mesures d'accompagnement dont les principales sont :

- la poursuite d'une politique monétaire prudente, tout en confirmant l'objectif de taux d'inflation de 2,0% en 2003 ;

- l'intensification des efforts d'assainissement des finances publiques, en vue de restaurer progressivement la capacité des Etats à jouer pleinement leur rôle d'impulsion de la croissance économique ;

- la recherche de mécanismes efficaces de gestion prévisionnelle de la trésorerie publique ;

- la relance des investissements productifs et l'adoption d'une politique commerciale extérieure appropriée pour tirer profit des opportunités offertes par les initiatives d'ouverture de marchés extérieurs, européens, américains et canadiens.

Le Conseil a approuvé le projet de budget de la BCEAO au titre de l'exercice 2003.

En appui aux programmes monétaires des Etats membres, les Autorités nationales devront veiller à la poursuite de relations harmonieuses avec les Institutions de Bretton Woods, à l'accélération de la mise en œuvre effective des réformes structurelles et des politiques sectorielles, ainsi qu'à l'assainissement de l'environnement des affaires.

## 2 - PERSONNEL ET SERVICE

### 2.1 Organigramme et mesures individuelles

Sur le plan des mesures individuelles, les décisions ci-après ont été prises :

- M. Jérôme BRO GREBE, précédemment Directeur à l'Agence Principale d'Abidjan, a été nommé Représentant-Résident du Gouverneur de la BCEAO auprès de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

- M. Mbaye DIOP SARR, Conseiller Economique auprès du Gouverneur, chargé des questions d'intégration économique et monétaire, M. Latégan David LAWSON, Conseiller du Gouverneur, Directeur du Département des Projets et des Missions, Mme Rahamou GAZOBI, Directeur des Affaires Administratives, M. Sidi Sosso DIARRA, Directeur de la Comptabilité et du Budget, M. Konan BOUADOUMOU, Directeur de l'Inspection, et Mme Moulicatou AGALHEIR, Directeur des Ressources Humaines, ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

#### 2.1.1 Effectif

En 2002, la BCEAO a adopté le Statut du personnel, qui fixe pour l'ensemble des agents, des règles communes quels que soient la catégorie professionnelle et le lieu de travail. C'est une remarquable avancée de la situation des salariés de la Banque

Centrale, en particulier les non cadres qui bénéficient désormais de conditions d'emploi plus favorables que précédemment.

Au 31 décembre 2002, l'effectif du personnel en activité de la Banque Centrale s'est chiffré à 3.745 agents contre 3.731 un an plus tôt, en augmentation de 14 agents. Cette évolution a résulté de l'intégration de 189 agents dont 175 recrutés et 14 revenant d'une période de mise en détachement ou de disponibilité, contre 172 départs dont 8 détachements, 8 disponibilités, 90 retraités, 41 licenciements, 6 démissions et 19 décès.

Par corps, le personnel se compose de 55 membres du Gouvernement et Directeurs, 1.166 agents d'encadrement et 2.524 agents non cadres. Il se répartit comme suit, par centre d'activité :

Nombre d'agents :

- Siège : 827

- Directions Nationales : 2 811

- Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération : 4

- Représentation auprès de la Commission de l'UEMOA : 12

- Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA : 91

### 2.1.2 Formation

Durant l'exercice 2002, le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) a poursuivi ses actions de formation en faveur du personnel de la BCEAO, des administrations économiques et financières, ainsi que des établissements de crédit des Etats membres l'Union.

Au titre du cycle long diplômant, la formation de la 24<sup>ème</sup> promotion, composée de 32 stagiaires, s'est déroulée du 2 novembre 2001 au 31 octobre 2002. Les enseignements au titre de la 25<sup>ème</sup> promotion, composée de 36 stagiaires, ont débuté le 2 novembre 2002.

Au 31 décembre 2002, le nombre total de cadres formés par le COFEB au titre des cycles diplômants, depuis sa création en août 1977, s'est élevé à 1.066 dont 393 agents de la BCEAO, 14 en provenance d'autres Banques Centrales, 477 des administrations économiques et financières des Etats et 182 des établissements de crédit et autres structures.

Au titre des actions de perfectionnement et de recyclage, deux cycles de formation spécialisés ont été organisés. Le premier s'est déroulé du 16 juillet au 16 août 2002 au profit de 69 agents dont 34 cadres moyens et 35 cadres supérieurs recrutés en juillet 2002. Le deuxième cycle d'une durée de 9 mois, est consacré à la formation de 43 agents d'encadrement supérieur et 83 agents d'encadrement moyen admis à l'issue des concours professionnels internes d'accès à l'encadrement, session 2002.

Par ailleurs, 19 cours et séminaires qui ont regroupé 1.081 participants ont été organisés. Ils sont répartis comme suit :

- 2 cours de formation de formateurs : 28 participants ;

- 9 cours à l'intention des agents de tous les sites : 418 participants ;

- 6 cours décentralisés : 543 participants ;

- 2 séminaires : 92 participants.

Au titre de la coopération avec les institutions partenaires, 58 agents ont participé à des cours et séminaires organisés par celles-ci et répartis comme suit :

- Fonds Monétaire International (FMI) : 18 participants ;

- Institut Bancaire et Financier International (IBFI) de la Banque de France : 02 participants ;

- International Foundation for Education and Self Help (IFESH) : 01 participant ;

- Federal Reserve (FED) des Etats-Unis d'Amérique : 01 participant ;

- Institut Multilatéral d'Afrique (IMA) : 26 participants ;

- Centre d'Etudes Financières et Bancaires (CEFEB) : 06 participants ;

- Banque Mondiale (BM) : 02 participants ;

- ACBF (renforcement des capacités) : 02 participants.

Par ailleurs, 17 et 23 agents ont suivi des cours de banque respectivement de l'Institut Technique de Banque (ITB) et du Centre International de Formation à la Profession Bancaire (CFPB).

Dans le cadre du projet conjoint BCEAO/BEAC de renforcement des capacités en Afrique du Centre et de l'Ouest, 6 sessions regroupant 177 participants ont été

organisées dans le cadre de la formation en gestion macroéconomique et 5 sessions avec 214 auditeurs au titre du volet formation en "gestion de la dette".

La coopération avec le Fonds Monétaire International (FMI) a permis de réaliser un cours et 2 ateliers régionaux qui ont regroupé 78 participants. Deux agents de la BCEAO ont participé à un séminaire au Bureau International du Travail (BIT). De même 4 agents ont effectué deux séjours de formation à l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) et 31 agents ont assisté à un séminaire avec l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

## 2.2 Informatisation

Au cours de l'année 2002, les activités informatiques se sont articulées autour de l'achèvement des actions engagées dans le cadre du Plan d'Evolution du Système d'Information et du lancement des premiers projets inscrits dans le nouveau programme informatique.

Les travaux relatifs à l'extension du réseau de télécommunications par satellite de la Banque et à la mise en place d'un système de vidéoconférence entre le Siège et les Agences Principales se sont poursuivis. Il s'agit pour la Banque de se doter d'un système de télécommunications performant en vue de renforcer les outils de collaboration entre ses différents sites et de prendre en compte les nouveaux besoins nés de la centralisation des applications au Siège et de la modernisation des systèmes de paiement.

Au titre du renouvellement du parc informatique de l'Institution, un appel d'offres a été lancé pour l'acquisition de 604 micro-ordinateurs, 52 portables, 55 stations de développement, 114 imprimantes laser de bureau, 42 imprimantes lasers de guichet et 36 scanners.

L'intranet a été enrichi de nouvelles applications de collaboration et de travail de groupe pour la gestion des transferts, la comptabilité analytique et la communication interne. Par ailleurs, des rubriques détaillées, relatives à la Mission pour la Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement (MRSMP) et la Mission pour la

Réglementation et le Développement de la Microfinance (MRDM), ont été insérées au site Internet de la Banque.

L'activité dans le domaine des applications a été marquée par la mise en production progressive de l'application de Gestion des Ressources Humaines dans les Agences, la refonte de l'application TP-Agence et la réalisation de l'application de centralisation des bilans.

A la suite de l'adoption du principe de migration vers les logiciels libres par le Comité Exécutif de la Banque lors de sa session du 6 juin 2002, des séminaires de formation pour le renforcement des compétences informatiques internes ont été organisés. Ainsi, des formations portant sur le système d'exploitation Linux, le routage, l'automatisation de l'administration et la sécurité ont été dispensées aux informaticiens du Siège pour un volume global de 469 jours-élèves.

## 2.3 Réseau

En 2002, deux nouveaux bâtiments ont été mis en service. Le premier de douze étages a permis de décongestionner la Tour principale qui a atteint en 2000, le seuil de saturation. Le second de deux étages accueille le musée de la monnaie et l'imprimerie de la BCEAO initialement installée au sous-sol de l'immeuble principal. Ces deux édifices ont été inaugurés le 13 mai 2002 par son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de l'UMOA, lors des festivités commémorant le 40ème anniversaire de la BCEAO.

Au niveau de la sécurité, le programme de renforcement des clôtures des sites et d'installation des dispositifs de contrôle d'accès aux immeubles fonctionnels entamé depuis cinq ans, a été achevé avec la fin des travaux dans les Agences Auxiliaires de Bobo-Dioulasso au Burkina, de Kaolack et de Ziguinchor au Sénégal.

Par ailleurs, à l'instar de la ville de Dakar qui abrite un centre aéré, des projets de construction d'infrastructures socio-culturelles dans les capitales des pays membres de l'Union ont été initiés.

### 3 - COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE

L'exercice financier de la Banque Centrale clos le 31 décembre 2002 a été marqué par la baisse des créances sur les établissements de crédit et les Trésors nationaux et par l'augmentation des avoirs en monnaies étrangères, des billets et monnaies en circulation, ainsi que des dépôts effectués auprès de l'Institut d'émission.

#### 3.1.1 Analyse des postes de l'Actif

Les avoirs en or ont enregistré une hausse de 5,0 milliards, en s'établissant à 236,3 milliards en 2002 contre 231,3 milliards en 2001. Sur la période, le cours moyen de l'once d'or s'est déprécié de 2,7%, en passant de 207.119 FCFA à 201.582 FCFA. Le stock d'or détenu par la Banque Centrale s'est accru de 1.722,0 kilogrammes pour se situer à 36.460,3 kilogrammes.

Evolution comparée du bilan				
	2001	2002	Variation	
			Valeur	%
			Milliards de FCFA	
<b>ACTIF</b>				
Avoirs en or	231,3	236,3	5,0	2,2
Fonds Monétaire International	34,6	35,1	0,5	1,4
Avoirs en monnaies étrangères	2 861,2	3 394,1	532,9	18,6
Créances sur Ets de crédit et Trésors Nationaux	599,0	550,9	-48,1	-8,0
Opérations p/c Trésors Nationaux	856,2	855,0	-1,2	-0,1
Participations	21,2	22,9	1,7	8,0
Autres immobilisations nettes	137,8	134,2	-3,6	-2,6
Comptes d'ordre et divers	416,4	443,2	26,8	6,4
<b>TOTAL</b>	<b>5 157,7</b>	<b>5 671,7</b>	<b>514,0</b>	<b>10,0</b>
<b>PASSIF</b>				
Billets et monnaies en circulation	1 839,4	2 148,7	309,2	16,8
Comptes courants ordinaires et Dépôts	839,7	1 045,8	206,1	24,5
Transferts à exécuter	11,2	9,7	-1,5	-13,4
Engagements en monnaies étrangères	23,4	10,0	-13,4	-57,3
Fonds Monétaire International	1 027,3	981,8	-45,5	-4,4
Capital et Réserves	850,5	859,3	8,8	1,0
Provisions pour risques et charges	62,2	66,2	4,0	6,4
Résultat	35,6	17,5	-18,0	-50,7
Comptes d'ordre et Divers	468,4	532,7	64,3	13,7
<b>TOTAL</b>	<b>5 157,7</b>	<b>5 671,7</b>	<b>514,0</b>	<b>10,0</b>

#### 3.1 Analyse du bilan

Le total du bilan est ressorti à 5.671,7 milliards, en augmentation de 514,0 milliards, soit 10,0% par rapport à l'exercice précédent.

A l'actif, la hausse est due essentiellement à la consolidation des avoirs en monnaies étrangères. Au passif, l'accroissement est lié à la progression des postes "Billets et monnaies en circulation" et "Comptes courants ordinaires et dépôts".

Les avoirs auprès du Fonds Monétaire International (FMI) se sont accrus de 0,5 milliard, pour se situer à 35,1 milliards au 31 décembre 2002.

La Position de réserve des Etats membres de l'Union auprès du FMI s'est établie à 26,8 milliards contre 27,0 milliards à la fin de l'exercice précédent.

Les disponibilités en droits de tirages spéciaux (DTS) ont augmenté de 0,7 milliard, se fixant à 8,3 milliards, à la suite des opérations ci-après :

Milliards de FCFA		
	2001	2002
Acquisitions	27,7	22,4
Cessions	0,0	-19,5
Rémunérations perçues	0,7	0,3
Commissions payées	-22,5	-2,6
Bonifications reçues	0,0	0,2
Réévaluation	-0,4	-0,1
<b>TOTAL</b>	<b>5,5</b>	<b>0,7</b>

Les **avoirs en monnaies étrangères** se sont consolidés de 532,9 milliards pour ressortir à 3.394,1 milliards. Cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement de 603,2 milliards des avoirs en compte d'opérations, dont l'effet a été atténué par la baisse de 70,0 milliards des encaisses en monnaies de la Zone Franc.

	2001	2002	Variation	
			Valeur	%
Milliards de FCFA				
Comptes d'Opérations	2 636,9	3.240,1	603,2	22,9
Correspondants de la Zone Franc	5,8	1,0	-4,8	-82,8
Encaisses Billets de la Zone Franc	70,2	0,2	-70,0	-99,7
Correspondants hors Zone Franc	137,6	138,7	1,1	0,8
Encaisses Billets hors Zone Franc	1,5	5,9	4,4	293,3
Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest	9,2	8,2	-1,0	-10,9
<b>TOTAL</b>	<b>2 861,2</b>	<b>3.394,1</b>	<b>532,9</b>	<b>18,6</b>

Les créances de la BCEAO ont baissé de 48,1 milliards, en s'établissant à 550,9 milliards. Au 31 décembre 2002, la décomposition des créances de la Banque Centrale se présente comme suit :

	2001	2002	Variation	
			Absolue	%
Milliards de FCFA				
<b>Créances sur les Etablissements de crédit</b>	<b>54,3</b>	<b>25,3</b>	<b>-29,0</b>	<b>-53,4</b>
- Créances sur les banques	43,2	16,0	-27,2	-62,9
- Créances sur les établissements financiers	11,1	9,3	-1,8	-16,2
<b>Créances sur les Trésors Nationaux</b>	<b>544,7</b>	<b>525,6</b>	<b>-19,1</b>	<b>-3,5</b>
- Créances monétaires	422,1	417,3	-4,8	-1,1
- Créances financières	122,6	108,3	-14,3	-11,7
<b>TOTAL</b>	<b>599,0</b>	<b>550,9</b>	<b>-48,1</b>	<b>-8,0</b>

Les opérations effectuées pour le compte des Trésors nationaux se sont fixées à 855,0 milliards contre 856,2 milliards en 2001, soit une contraction de 1,2 milliard induite par les tirages et les remboursements suivants :

	FAS	FRPC	RCF	Autres	Total
Milliards de FCFA					
Solde au 31 décembre 2001	10,4	770,1	3,0	72,7	856,2
Tirages	-	98,1	-	-	98,1
Remboursements	-2,8	-90,4	-0,2	-	-93,4
Réévaluation	-2,7	-11,6	-	8,4	-5,9
Solde au 31 décembre 2002	4,9	766,2	2,8	81,1	855,0

Les titres de participations se sont accrus de 1,7 milliard pour atteindre 22,9 milliards et la valeur nette des immobilisations est passée de 137,8 milliards en 2001 à 134,2 milliards.

### 3.1.2 Analyse des postes du Passif

Les billets et monnaies en circulation sont ressortis à 2.148,7 milliards, en progression de 309,2 milliards par rapport à l'année précédente.

Les comptes courants ordinaires et les dépôts sont passés de 839,7 milliards en 2001 à 1.045,8 milliards, soit une hausse de 206,1 milliards s'analysant comme suit :

	2001	2002	Variation	
			Valeur	%
Milliards de FCFA				
Banques et institutions étrangères	89,5	99,0	9,5	10,6
Banques et institutions communes de l'Union	62,8	67,6	4,8	7,7
Banques inscrites dans les Etats	306,2	457,8	151,6	49,5
Etablissements financiers	1,0	1,4	0,4	40,0
Trésors nationaux et autres organismes publics	327,2	378,6	51,4	15,7
Autres comptes de dépôts	53,0	41,4	-11,6	-21,9
<b>TOTAL</b>	<b>839,7</b>	<b>1.045,8</b>	<b>206,1</b>	<b>24,5</b>

Les engagements envers le Fonds Monétaire International ont baissé de 45,5 milliards, en passant de 1.027,3 milliards en 2001 à 981,8 milliards à la clôture de l'exercice 2002.

Le poste capital et réserves est ressorti à 859,3 milliards, en accroissement de 8,8 milliards, à la suite des variations ci-après :

	2001	2002	Variation	
			Valeur	%
	Milliards de FCFA			
Capital	134,1	134,1	0,0	-
Prime de fusion	43,6	43,6	0,0	-
Réserve statutaire	50,5	55,9	5,4	10,7
Réserve générale	24,8	33,9	9,1	36,7
Réserve spéciale réévaluation				
11/01/94	18,9	18,9	0,0	-
Réserve spéciale réévaluation or				
11/01/94	63,4	75,6	12,2	19,2
Réserve pour risques				
de refinancement	19,6	20,8	1,2	6,1
Ecart de réévaluation				
des immobilisations	106,6	106,6	0,0	-
Ecart spécial de réévaluation or	19,1	0,0	-19,1	-100,0
Report à nouveau	369,9	369,9	0,0	-
<b>TOTAL</b>	<b>850,5</b>	<b>859,3</b>	<b>8,8</b>	<b>1,0</b>

### 3.2 Compte de pertes et profits

Au terme de douze mois d'activité, la gestion de la Banque fait ressortir en 2002 un résultat bénéficiaire de 17,5 milliards, en baisse de 18,1 milliards par rapport à l'exercice précédent.

D'un exercice à l'autre, les produits sont passés de 198,2 milliards à 170,1 milliards et les charges de 162,6 milliards à 152,6 milliards se décomposant comme ci-après :

	2001	2002	Variation	
	Milliards de FCFA		Valeur	%
<b>PRODUITS</b>				
Produits des opérations de crédit	12,4	11,1	-1,3	-10,5
Produits sur avoirs extérieurs	171,5	140,6	-30,9	-18,0
- Comptes d'Opérations	118,5	126,1	7,6	6,4
- Garantie de Change	40,6	0,0	-40,6	-100,0
- Avoirs en devises	12,4	14,5	2,1	16,9
- Gain de Change	0,4	9,4	9,0	-
- Gain de Réévaluation	1,2	2,9	1,7	141,7
- Autres	10,8	2,2	-8,6	-79,6
Autres produits	14,3	18,4	4,1	28,7
<b>TOTAL</b>	<b>198,2</b>	<b>170,1</b>	<b>-28,1</b>	<b>-14,2</b>
<b>CHARGES</b>				
Charges d'exploitation	112,8	128,0	15,2	13,5
- Charges financières	43,3	47,5	4,2	9,7
- Dépenses de fonctionnement	69,5	80,5	11,0	15,8
- Entretien circulation fiduciaire	14,0	19,7	5,7	40,7
- Frais généraux	55,5	60,8	5,3	9,5
Dotations	38,5	23,3	-15,2	-39,5
- Dotations aux amortissements	12,8	14,7	1,9	14,8
- Dotations aux provisions	25,7	8,6	-17,1	-66,5
Autres Charges	11,3	1,3	-10,0	-88,5
<b>TOTAL</b>	<b>162,6</b>	<b>152,6</b>	<b>-10,0</b>	<b>-6,2</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>35,6</b>	<b>17,5</b>	<b>-18,1</b>	<b>-50,8</b>

#### 3.2.1 Produits

Les produits sont ressortis à 170,1 milliards, en retrait de 28,1 milliards. Cette situation est imputable essentiellement au recul des produits sur les avoirs extérieurs.

Les produits des opérations de crédit sont passés de 12,4 milliards en 2001 à 11,1 milliards, en liaison avec le ralentissement des opérations de refinancement.

	2001	2002	Variation	
	Milliards de FCFA		Valeur	%
Refinancement des Ets de crédit	2,0	1,0	-1,0	-50,0
Marché monétaire	-	-	-	-
Concours aux Trésors nationaux	9,0	9,0	-	-
Produits sur titres d'Etat	0,7	0,6	-0,1	-14,3
Soldes débiteurs et créances consolidées	0,7	0,5	-0,2	-28,6
<b>TOTAL</b>	<b>12,4</b>	<b>11,1</b>	<b>-1,3</b>	<b>-10,5</b>

Les produits générés par les avoirs extérieurs se sont repliés de 30,9 milliards pour se situer à 140,6 milliards. Cette baisse s'explique notamment par l'absence de produits au titre de la garantie de change.

	2001	2002	Variation	
			Valeur	%
Milliards de FCFA				
Compte d'opérations	118,5	126,1	7,6	6,4
Intérêts des avoirs en devises	10,8	2,2	-8,6	-79,6
Gains de change	0,4	9,4	9,0	-
Gains de réévaluation	1,2	2,9	-1,7	141,7
Garantie de change	40,6	-	-40,6	-100,0
TOTAL	171,5	140,6	-30,9	-18,0

Les autres produits, se sont élevés à 18,4 milliards. Ils sont constitués par des reprises sur provisions pour 0,7 milliard, des recettes en atténuation des dépenses pour 0,7 milliard, des produits divers pour 12,1 milliards et par des profits sur exercices antérieurs pour 4,9 milliards.

### 3.2.2 Charges

Les charges de l'exercice ont diminué de 10,0 milliards, en ressortant à 152,6 milliards. Les charges financières se sont accrues de 4,2 milliards pour s'établir à 47,5 milliards, essentiellement sous l'effet des pertes de change résultant des transactions en devises.

	2001	2002	Variation	
			Valeur	%
Milliards de FCFA				
Intérêts et commissions	12,7	11,5	-1,2	-9,4
Trésors nationaux	5,6	6,2	0,6	10,7
Autres Organismes	2,9	2,8	-0,1	-3,4
Commissions	4,2	2,5	-1,7	-40,5
F.M.I.	4,2	2,5	-1,7	-40,5
Autres correspondants	0,0	0,0	-	-
Pertes de change	26,6	33,2	6,6	24,8
Pertes de Change en DTS	18,8	16,0	-2,8	-14,9
Pertes de change en autres devises	0,1	4,6	4,5	-
Pertes de réévaluation	7,7	12,6	4,9	63,6
Titres d'Etat et Bons BCEAO	4,0	2,8	-1,2	-30,0
TOTAL	43,3	47,5	4,2	9,7

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 80,5 milliards contre 69,5 milliards en 2001, soit une augmentation de 11 milliards. Cette évolution résulte de l'effet conjugué de la hausse des dépenses d'entretien de la circulation fiduciaire et des frais généraux, qui ont progressé respectivement de 5,7 milliards et de 5,3 milliards.

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont situées à 23,3 milliards contre 38,5 milliards un an auparavant.

Les autres charges se sont élevées à 1,3 milliard.

### 3.2.3 Résultat

L'exercice 2002 s'est soldé par un bénéfice net de 17,5 milliards, en baisse de 18,1 milliards par rapport à l'exercice précédent.

## 3.3 Contrôle des comptes

La vérification des comptes des Agences de la BCEAO a été effectuée par les Contrôleurs Nationaux désignés par les Ministres chargés des finances, en application de l'article 64 des Statuts, à l'issue d'une procédure d'appel d'offres.

- Au Bénin, le cabinet BENIN EXPER-TISE, représenté par M. Alidou KOUSSE ;

- au Burkina, le cabinet SECCAPI, représenté par Mme Françoise TOE SAWA-DOGO ;

- en Côte d'Ivoire, le cabinet DELOITTE & TOUCHE, représenté par M. René EDI ;

- en Guinée-Bissau, le cabinet BDO/MBA, représenté par Mme Marie BA ;

- au Mali, le cabinet SARECI, représenté par M. Bourahima SIBY ;

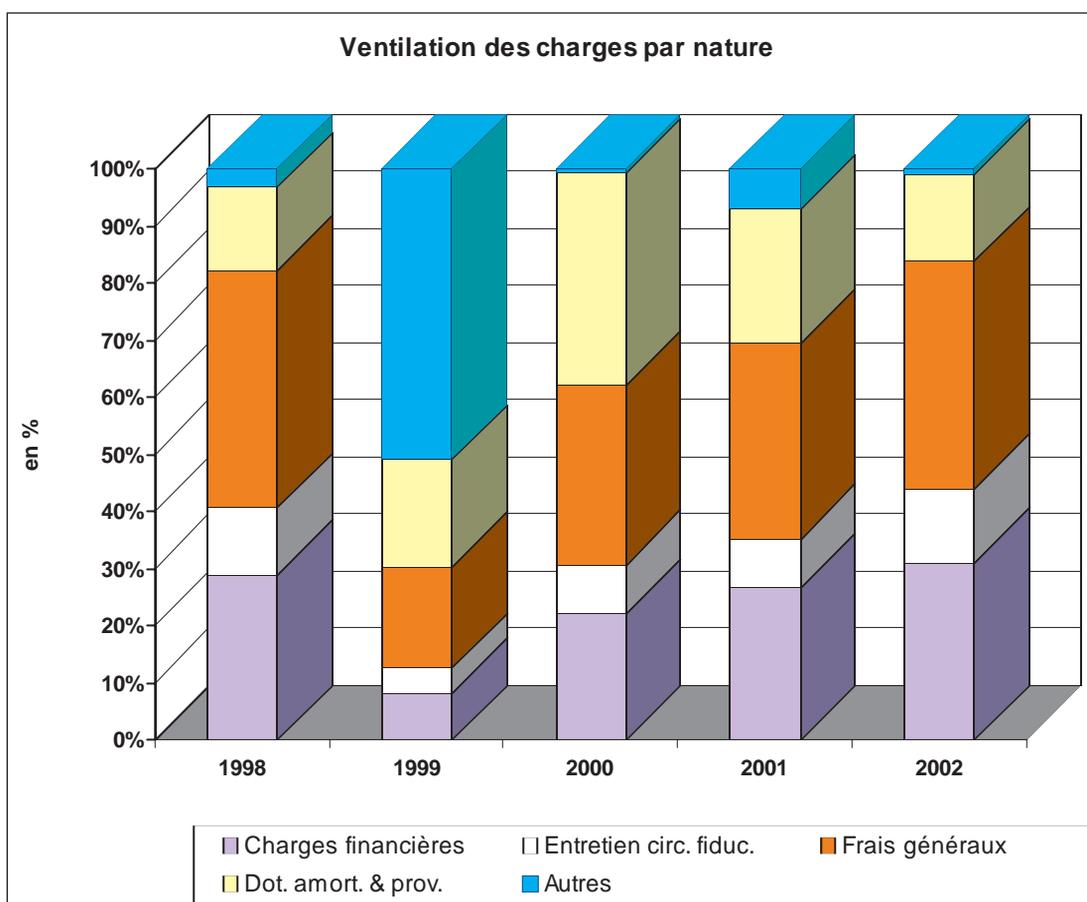
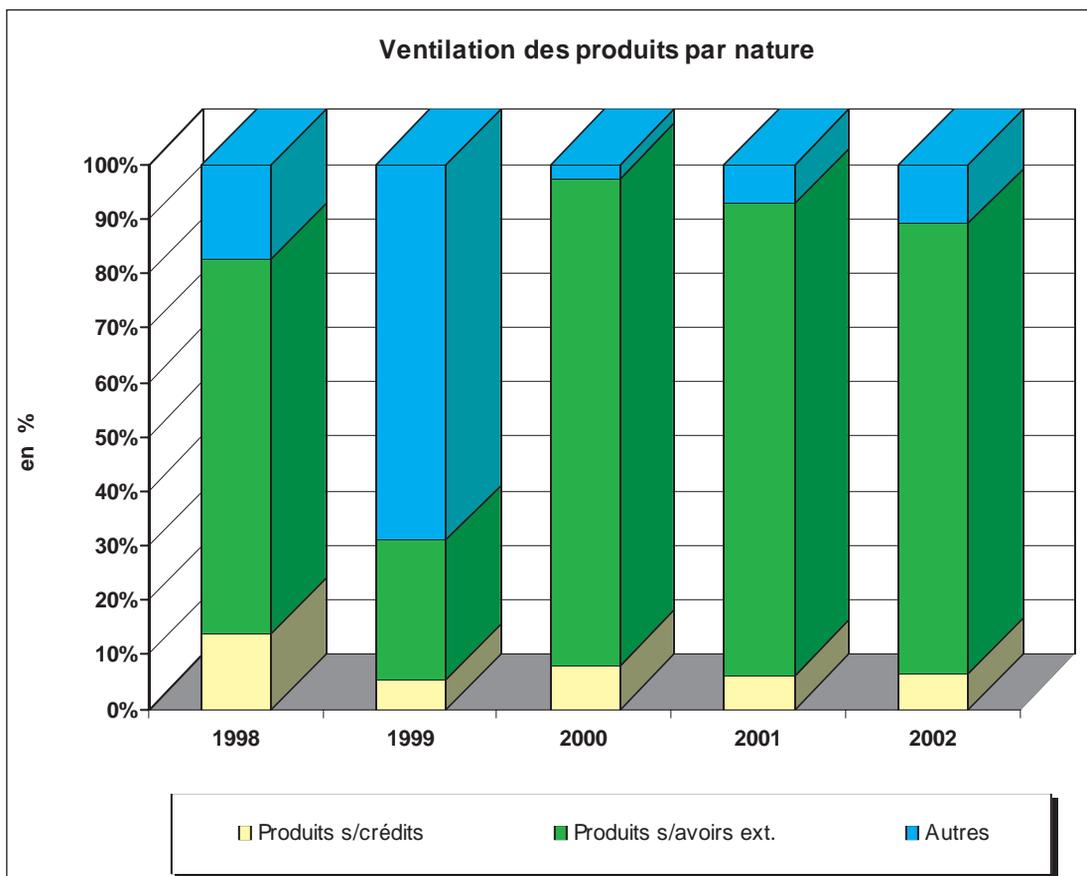
- au Niger, le cabinet MAZARS & GUERARD/KMC, représenté par M. Hassane KENEYE ;

- au Sénégal, le cabinet SYNERGIES AUDIT & CONSEILS, représenté par M. Libasse DIAGNE ;

- au Togo, le cabinet AFRIQUE AUDIT & CONSULTING, représenté par M. Anani CLOMEGAH ;

- le contrôle de la comptabilité centralisée a été réalisé par le cabinet COOPERS & LYBRAND/DIEYE, représenté par M. Aziz DIEYE.

Le contrôle de l'application des dispositions de la Convention de Compte d'opérations signée le 4 décembre 1973 entre la France et les Etats de l'Union a été effectué, pour la République française, par Monsieur Michel REVEYRAND et pour l'Union, par le cabinet COOPERS & LYBRAND/DIEYE, Commissaire Contrôleur.



# Rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Exercice clos le 31 décembre 2002

## RAPPORT D'OPINION DES AUDITEURS

### **Coopers & Lybrand/Dièye**

2, Place de l'Indépendance  
Immeuble BIAO - 1er étage  
B.P. 188 - DAKAR  
Tél. : 821.85.88 - 831.86.71  
Télex : 61352 CADEXCO  
Télécopie : 821.75.94

Messieurs les Administrateurs de la Banque  
Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest-BCEAO  
Avenue Abdoulaye FADIGA  
DAKAR

*Membre de Coopers & Lybrand (international)*

Messieurs les Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil des Ministres en date du 31 octobre 2000, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle du bilan et du compte de résultat de la BCEAO tels qu'ils sont annexés au présent rapport, relatifs à l'exercice clos le 31.12.2002. Notre mission de Commissaire Contrôleur comporte l'audit des comptes du Siège de la BCEAO et de la centralisation des comptes des Agences Nationales eux-mêmes audités par les Contrôleurs Nationaux des différents pays membres de l'UMOA. La préparation des états financiers est du ressort exclusif du Management de la Banque Centrale, notre rôle étant d'en vérifier la conformité aux normes comptables internationales.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les différentes rubriques des états financiers. Un audit consiste également à apprécier que les principes comptables ont fait l'objet d'une application constante et que les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes sont raisonnables. Nous pensons que nos travaux de contrôle peuvent valablement servir de base à l'expression d'une opinion sur les états financiers de la Banque Centrale.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit telles que définies par l'IFAC et a comporté toutes les diligences que nous avons jugées nécessaires, compte tenu de l'utilisation pour ce qui concerne les Directions Nationales, des travaux réalisés sous leur responsabilité par les Contrôleurs Nationaux.

Du fait de la crise socio-politique intervenue en Côte d'Ivoire durant l'exercice 2002, les Agences de Bouaké, Korhogo et Man ont dû cesser leurs activités entre septembre et octobre 2002. En raison de ce fait, les Contrôleurs Nationaux n'ont pu auditer les comptes de ces Agences. Par conséquent, nous ne pouvons pas exprimer une opinion sur les soldes concernant les Agences en cause.

En conclusion de nos travaux, et compte tenu de ce que dessus, nous sommes d'avis que les comptes de la BCEAO arrêtés au 31 décembre 2002 sont réguliers et sincères et reflètent la situation financière de la Banque, ainsi que le résultat de ses opérations closes à la même date.

Fait à Dakar, le 05 Juin 2003



**Aziz DIEYE**  
Associé-Directeur

# BILAN DE LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Au 31 décembre 2002

En millions de FCFA

ACTIF	Notes	31/12/2002	31/12/2001
Avoirs en Or	4	236 299	231 323
Fonds Monétaire International	5	35 074	34 615
Avoirs en monnaies étrangères	6	3 394 066	2 861 239
Créances / Banques et Etablissements Financiers	7	25 302	54 292
Créances / Trésors Nationaux	8	525 628	544 685
Opérations p/c Trésors Nationaux	9	855 028	856 176
Participations	10	22 924	21 245
Immobilisations	11	134 241	137 814
Comptes d'ordre et Divers	12	443 113	416 361
<b>TOTAL</b>		<b>5 671 675</b>	<b>5 157 750</b>
<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2002</b>	<b>31/12/2001</b>
Billets et Monnaies en circulation	13	2 148 747	1 839 483
Comptes courants créditeurs	14	1 045 794	839 662
Transferts à exécuter	15	9 598	11 237
Engagements en monnaies étrangères	16	10 000	23 395
Fonds Monétaire International	17	981 751	1 027 269
Capital et Réserves	18	859 313	850 504
Provisions pour risques	19	66 247	62 218
Résultat	20	17 519	35 551
Comptes d'ordre et Divers	21	532 706	468 431
<b>TOTAL</b>		<b>5 671 675</b>	<b>5 157 750</b>

**N.B. :** Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

## COMPTE DE PERTES & PROFITS DE LA BCEAO

Au 31 décembre 2002

En millions de FCFA

	Notes	31/12/2002	31/12/2001
1 - Produits d'intérêts		139 430	182 382
2 - Charges d'intérêts		11 835	12 441
<b>3 - Résultat net d'intérêts (1-2)</b>	<b>22</b>	<b>127 595</b>	<b>169 941</b>
4 - Gains de change		12 303	1 498
5 - Pertes de change		33 174	26 574
<b>6 - Résultat de change (4-5)</b>	<b>23</b>	<b>-20 871</b>	<b>-25 076</b>
7 - Produits des commissions		0	0
8 - Charges de commissions		2 472	4 260
<b>9 - Résultat des commissions (7-8)</b>	<b>24</b>	<b>-2 472</b>	<b>-4 260</b>
<b>10 - Produit net bancaire (3+6+9)</b>		<b>104 252</b>	<b>140 605</b>
11 - Autres produits ordinaires		12 740	1 338
12 - Autres charges ordinaires		0	8
13 - Entretien de la circulation		19 732	14 031
14 - Frais généraux		60 864	55 479
<b>15 - Résultat brut d'exploitation (10+11-12-13-14)</b>		<b>36 396</b>	<b>72 425</b>
16 - Dotations nettes		22 582	32 875
<b>17 - Résultat d'exploitation (15-16)</b>		<b>13 814</b>	<b>39 550</b>
18 - Produits hors exploitation		4 962	7 291
19 - Charges hors exploitation		1 257	11 290
<b>20 - Résultat hors exploitation (18-19)</b>		<b>3 705</b>	<b>-3 999</b>
<b>21 - Résultat net (17+20)</b>	<b>25</b>	<b>17 519</b>	<b>35 551</b>

N.B. : Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

## ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2002

	En millions de FCFA
<b>Capital appelé en fin d'exercice 2001</b>	<b>134 120</b>
Augmentation de capital	-
Libération de capital sur souscription antérieure	-
<b>Capital appelé en fin d'exercice 2002 (1)</b>	<b>134 120</b>
<b>Prime de fusion en fin d'exercice 2001</b>	<b>43 587</b>
Affectation de la prime de fusion	-
Prime de fusion de l'exercice	-
<b>Prime de fusion en fin d'exercice 2002 (2)</b>	<b>43 587</b>
<b>Réserves en fin d'exercice 2001</b>	<b>302 903</b>
Réserves statutaires	5 333
Réserves générales	9 186
Réserves spéciales réévaluation or	-6 936
Réserves spéciales réévaluation du 11 janvier 1994	-
Réserves sur risques de refinancement	1 227
Ecart de réévaluation immeubles	-
<b>Réserves en fin d'exercice 2002 (3)</b>	<b>311 713</b>
<b>Report à nouveau en fin d'exercice 2001</b>	<b>369 893</b>
Affectation du report à nouveau	-
Augmentation du report à nouveau	-
<b>Report à nouveau en fin d'exercice 2002 (4)</b>	<b>369 893</b>
<b>Fonds propres en fin d'exercice 2002 (1+2+3+4)</b>	<b>859 313</b>

**N.B. :** Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2002

	En millions de FCFA	
	2 002	2 001
<b>ACTIVITE D'EXPLOITATION</b>		
+ Intérêts & commissions perçus	169 900	197 943
- Intérêts commissions versés	-48 738	-54 574
- Recouvrement de créances antérieurement passées en pertes	-714	-5 665
- Sommes versées aux fournisseurs & au personnel	-80 596	-69 510
- Dotations aux amortissements & aux provisions	-23 297	-38 539
<b>+ Bénéfice d'exploitation avant variation des actifs d'exploitation (a)</b>	<b>16 555</b>	<b>29 655</b>
<b>(Augmentation) ou diminution des actifs d'exploitation (b)</b>	<b>-1 364</b>	<b>76 770</b>
- Avoirs en or	-4 976	-30 835
+ Position de réserve	177	357
- DTS détenus	-635	-5 549
+ Créances sur les Etablissements de crédit	28 990	51 403
+ Créances sur les Trésors nationaux	19 057	-32 978
+ Créances FMI pour le compte des Etats	1 148	20 977
- Autres créances d'exploitation	-45 125	73 397
<b>Augmentation ou (diminution) des passifs d'exploitation (c)</b>	<b>532 514</b>	<b>441 956</b>
+ Billets & monnaies émis	309 264	273 614
+ Comptes courants & dépôts	206 132	231 071
- Transferts à exécuter	-1 638	-21 164
- Dettes FMI pour le compte des Etats	-45 518	-62 648
+ Autres dettes d'exploitation	64 274	21 083
<b>+ Flux de trésorerie net provenant de l'activité d'exploitation (1) = (a+b+c)</b>	<b>547 705</b>	<b>548 382</b>
<b>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</b>		
- Acquisition d'immobilisations	-8 536	-4 016
+ Produits de cession d'éléments d'actifs	29	19
+ Dividendes recus	221	213
<b>- Flux de trésorerie net provenant de l'activité d'investissement (2)</b>	<b>-8 286</b>	<b>-3 784</b>
<b>ACTIVITE DE FINANCEMENT</b>		
+ Réserve statutaire	5 333	4 649
+ Réserve générale	9 186	5 395
+ Réserve de réévaluation Or	-6 937	19 150
+ Provisions pour risques	1 227	3 253
- Dividendes versés aux Etats	-12 000	-12 000
- Commissions versées aux Etats	-3 401	-2 401
<b>+ Flux de trésorerie net provenant de l'activité de financement (3)</b>	<b>-6 592</b>	<b>18 045</b>
<b>= Variation nette de trésorerie (4) = (1+2+3)</b>	<b>532 827</b>	<b>562 643</b>
<b>+ Trésorerie à l'ouverture de l'exercice (5)</b>	<b>2 861 239</b>	<b>2 298 597</b>
<b>= Trésorerie à la clôture de l'exercice (6) = (4+5) (Note 6)</b>	<b>3 394 066</b>	<b>2 861 240</b>

Source : balance du 05 juin 2003.

N.B. : Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS  
DE LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST  
Annexe aux comptes de l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2002

### Note 1 - Informations générales

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est un établissement public international constitué entre les Etats Membres (le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée- Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo) de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) par le traité du 12 mai 1962, amendé le 14 novembre 1973. Son capital n'est pas divisé en actions. Il est détenu à parts égales par les huit Etats Membres.

Les opérations de la BCEAO se rattachent d'une part, à l'organisation et à la gestion du système monétaire, bancaire et financier de l'espace communautaire, et d'autre part, à la centralisation et à la gestion des réserves de change de l'Union. En sa qualité d'Institut d'émission, la BCEAO a le privilège exclusif d'émettre les signes monétaires, billets et monnaies métalliques ayant cours légal et libératoire dans les Etats membres de L'UMOA. Dans le cadre des opérations génératrices de l'émission, elle peut effectuer, entre autres, pour son compte ou pour compte de tiers, toutes les opérations sur l'or, moyens de paiement et titres libellés en monnaies étrangères.

De même, conformément à ses statuts, la BCEAO peut détenir des créances sur les banques, les établissements financiers et les Trésors Nationaux.

Outre l'émission des signes monétaires et l'exécution des opérations génératrices de l'émission monétaire, la BCEAO peut ouvrir dans ses livres des comptes aux Trésors Nationaux, aux établissements de crédit, aux institutions financières internationales, aux établissements et collectivités publics et effectuer pour leur compte les transferts qui lui sont demandés.

Elle peut également prendre des participations au capital d'établissements ou d'organismes dont l'activité présente un intérêt général pour un ou plusieurs Etats de l'UMOA, acquérir, vendre ou échanger des immeubles, prendre ou céder des participations dans des sociétés immobilières pour satisfaire les besoins de son activité ou pour pourvoir au logement de son personnel.

En sa qualité d'agent financier des Etats, la BCEAO apporte son concours aux Gouvernements des Etats membres par la tenue des comptes des Trésors nationaux, dans l'exécution de leurs opérations financières extérieures en général, et celles avec les Institutions de Bretton Woods en particulier, ainsi que dans la gestion de la dette publique extérieure et intérieure des Gouvernements des Etats qui en font la demande.

Pour l'exécution de ces opérations, la BCEAO est organisée en un réseau comportant un Siège, huit Agences Principales et quinze Agences Auxiliaires. Ce réseau comprend en outre une Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération, une Représentation auprès de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et le Secrétariat de la Commission Bancaire de l'UMOA.

### Note 2 - Cadre comptable et présentation des états financiers

#### *- Cadre comptable*

Conformément à l'article 61 de ses statuts, les opérations de la Banque Centrale sont exécutées et comptabilisées selon les règles et usages commerciaux et bancaires.

Les points particuliers pour lesquels les normes IAS n'ont pas été appliquées sont signalés dans les notes aux états financiers.

### *- Présentation des états financiers*

Les états financiers de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ont été élaborés sur la base des coûts historiques. Ils sont libellés en Francs de la Communauté Financière Africaine ( Francs CFA), dont la parité fixe par rapport à l'Euro est de : 1 euro = 655,957 FCFA.

Ils sont présentés selon les formes généralement reconnues et acceptées par la communauté financière internationale, notamment les normes de l'IASB.

### **Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation**

Les principes comptables de la BCEAO sont conformes aux principes généralement acceptés.

#### **Les méthodes d'évaluation et de comptabilisation**

##### *. Produits et charges*

Les produits et les charges sont pris en compte au cours de l'exercice pendant lequel ils sont réalisés ou acquis.

##### *. Avoirs en or*

A l'acquisition, les dépenses sont comptabilisées au cours du jour de la transaction.

Le stock d'or détenu est évalué sur la base de la moyenne trimestrielle des cours de l'once d'or à la Bourse de Londres. L'écart de réévaluation de l'or est directement comptabilisé dans les comptes de réserves.

##### *. Avoirs et dettes en monnaies étrangères*

Une comptabilité séparée est tenue dans chacune des devises utilisées par la Banque Centrale pour ses transactions. Les créances et les dettes libellées dans chaque devise sont évaluées périodiquement au cours de clôture.

Les différences entre les montants résultant de la réévaluation des comptes de positions de change et ceux inscrits dans les comptes de contre valeur de positions de change sont imputées au compte de résultat, sauf pour les positions en droits de tirage spéciaux (DTS) et en Unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO).

Les différences de change résultant de la conversion des opérations libellées en droits de tirage spéciaux et en UCAO sont inscrites dans des comptes de réévaluation. En cas de perte potentielle, une provision est constituée à due concurrence. Les profits potentiels ne sont pas pris en compte.

##### *. Titres de participation*

Les titres de participation détenus par la Banque sont évalués à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur inscrite au bilan est inférieure à la quote-part dans la situation nette de la société émettrice, une provision est constituée.

##### *. Stocks de billets et monnaies non émis*

A l'achat, les dépenses sont comptabilisées dans les comptes de charges au coût de revient.

A la clôture, les signes monétaires non émis sont traités comme des stocks. Le traitement consiste à évaluer, au coût moyen pondéré, le stock de billets et monnaies non émis et à ajuster le compte de charge de l'exercice par l'annulation du stock initial et la constatation du stock final.

#### *. Immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les acquisitions inférieures à 100 000 FCFA sont enregistrées aux comptes de charges.

Les réévaluations sont faites sur la base des coûts de remplacement ou à dire d'expert.

L'écart de réévaluation est imputé aux capitaux propres sous une rubrique séparée en contrepartie des comptes d'immobilisations et est amorti.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire sur la base de la durée de vie utile estimée de l'immobilisation.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- terrains :	Non amortissable
- constructions :	5%
- matériels et mobiliers :	20 à 25%
- matériels de transport :	33,3%
- logiciels :	25%

#### *. Erreurs fondamentales et changements de méthodes comptables*

La correction d'erreur fondamentale est imputée au compte de résultat de l'exercice au cours duquel l'erreur est découverte. Les données comparatives sont ajustées pour tenir compte de l'incidence de la correction.

Les incidences de changement de méthodes comptables sont comptabilisées au compte de résultat.

#### *. La centralisation des comptes*

Les situations comptables des Agences Principales, des Agences Auxiliaires, de la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération, de la Représentation auprès de la Commission de l'UEMOA et du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA font l'objet d'une centralisation au Siège.

Pour fait de crise socio-politique, les états financiers des agences de Bouaké et de Korhogo ont été arrêtés au 10 septembre 2002 et ceux de Man le 20 octobre 2002. L'impact très limité de ces événements fait l'objet d'une provision pour risque de dégradation du patrimoine de 300 millions de FCFA.

#### *. Audit et approbation des comptes sociaux*

Au terme de l'exercice social, les comptes arrêtés le 31 décembre, sont soumis, dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice, à l'approbation du Conseil d'Administration sur rapports des Contrôleurs, conformément aux dispositions de l'article 63 des statuts de la BCEAO.

Le contrôle des comptes de la BCEAO est institué par l'article 64 de ses statuts qui stipule que "le contrôle des comptes est assuré par les Contrôleurs Nationaux chargés de contrôler les comptes particuliers des agences d'un Etat et un Commissaire Contrôleur chargé de centraliser les observations des Contrôleurs Nationaux et de vérifier la comptabilité centralisée de la Banque Centrale".

Le Commissaire Contrôleur est chargé des comptabilités du Siège, du Secrétariat Général de la Commission Bancaire, de la Représentation auprès de la Commission de l'UEMOA et de la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération.

## BILAN ACTIF

### Note 4 - Avoirs en or

	31/12/02	31/12/01
	<i>en millions de FCFA</i>	
OR EN DEPOT AU SIEGE	24 132	24 795
OR DETENU A LA BANQUE DE FRANCE	212 167	206 528
	<hr/>	<hr/>
	<b>236 299</b>	<b>231 323</b>

La variation de l'exercice résulte de l'effet conjugué de l'augmentation de la quantité d'or acquise par la Banque (+ 1721,94 kg) et de la baisse du cours moyen de réévaluation de l'once d'or (201 582 FCFA au 31 décembre 2002 contre 207 119 FCFA au 31 décembre 2001).

### Note 5 - Fonds Monétaire International

	31/12/02	31/12/01
	<i>en millions de FCFA</i>	
POSITION DE RESERVE	26 817	26 994
DTS DETENUS	8 257	7 621
	<hr/>	<hr/>
	<b>35 074</b>	<b>34 615</b>

La position de réserve s'analyse comme suit :

	31/12/02	31/12/01
	<i>en millions de FCFA</i>	
Quotas FMI	790 023	800 561
FMI, Compte n°1	-766 237	-776 888
Tirages ordinaires	3 031	3 321
Autres tirages	0	0
	<hr/>	<hr/>
	<b>26 817</b>	<b>26 994</b>

Les opérations de la BCEAO avec le FMI (le Fonds) sont régies par la convention signée avec les Etats membres de l'UMOA le 24 septembre 1981. Conformément à cet accord, la Banque Centrale assure les fonctions d'agent financier de ces pays auprès du FMI telles que définies par l'article 5, section 1 des statuts du Fonds. Elle sert de dépositaire des avoirs du FMI en Francs CFA, en application de l'article 23, section 2 des statuts de cette Institution.

Les principales clauses financières de cette convention sont exposées ci-après.

La BCEAO conserve pour elle les tirages sur la tranche de réserve en contrepartie de la libération des quotes-parts au Fonds des Etats. Les cessions de DTS destinées à la reconstitution ou au renforcement des réserves de change globales de l'UMOA sont faites à son profit.

La BCEAO prend en charge les versements en devises effectués par le Fonds en faveur des Etats et leur rétrocède la contrepartie en Francs CFA, calculée au cours de jour de l'opération, dans les cas suivants :

- les tirages sur les ressources destinées au financement de correction de déséquilibres, d'assainissement économique et financier, d'opérations d'investissement ou de restructuration de l'économie ;

- les utilisations de ressources dans le cadre d'accords soumis à la réalisation de critères de performance ;

- les tirages dont l'objet est de suppléer à des baisses des recettes de l'Etat ;
- les opérations destinées à honorer les engagements particuliers des Etats, notamment les accords internationaux de produits de base.

La BCEAO s'acquitte des intérêts et commissions perçus par le Fonds sur les tirages dont la contrepartie n'est pas mise à la disposition des Etats et du montant du principal à rembourser.

La BCEAO, agissant pour le compte des Etats, exécute toutes les opérations et transactions avec le Fonds, honore tous les versements (DTS, devises et Francs CFA) résultant des obligations contractées par les Etats en leur qualité de membres du FMI, conserve les versements en devises effectués par le Fonds en faveur des Etats et libère la contrepartie en monnaie de son émission.

La BCEAO prend en charge les commissions, les frais divers et les différences de change enregistrés lors des opérations avec le FMI.

La BCEAO rembourse aux Etats, la contre-valeur en Francs CFA, les bonifications d'intérêts accordées par le Fonds pour l'utilisation de ses concours.

#### Note 6 - Avoirs en monnaies étrangères

	31/12/02	31/12/01
	<i>en millions de FCFA</i>	
AVOIRS EN MONNAIES DE LA ZONE FRANC	3 241 135	2 712 934
CORRESPONDANTS EN DEHORS		
DE LA ZONE FRANC	152 917	148 282
CREANCES RATTACHEES (INTERETS COURUS)	14	23
	<hr/>	<hr/>
	<b>3 394 066</b>	<b>2 861 239</b>

L'Institut d'émission centralise et gère les réserves officielles de change des Etats membres de l'UMOA. En vertu d'une convention signée le 04 décembre 1973 entre l'Etat français et les pays de l'Union, une partie de ses avoirs extérieurs sont déposés dans un Compte d'Opérations ouvert dans les livres du Trésor français. Au 31 décembre 2002, le solde de ce compte s'élève à 3 240 102 millions de FCFA.

Le reste des avoirs en monnaies étrangères représente des avoirs chez des correspondants étrangers (Europe de l'ouest, Japon, Canada, USA) et l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO).

#### Note 7 - Créances sur les banques et établissements financiers

	31/12/02	31/12/01
	<i>en millions de FCFA</i>	
EFFETS PRIS EN PENSION	15 235	25 233
CREANCES CONSOLIDEES ET DECOUVERT	10 011	28 773
CREANCES RATTACHEES (INTERETS COURUS)	56	286
	<hr/>	<hr/>
	<b>25 302</b>	<b>54 292</b>

Les créances consolidées et Découvert concernent des avances sur Titres d'Etat détenus par les banques de Côte d'Ivoire (9 935 millions de FCFA) et un découvert accidentel de la Banque Internationale de Guinée-Bissau (76 millions de FCFA).

## Note 8 - Créances sur les Trésors nationaux

	<b>31/12/02</b>	<b>31/12/01</b>
	<i>en millions de FCFA</i>	
CREANCES MONETAIRES SUR TRESORS NATIONAUX	417 306	415 987
CREANCES FINANCIERES SUR TRESORS NATIONAUX	108 322	128 698
	<u>525 628</u>	<u>544 685</u>

Les créances monétaires sont constituées des avances à court terme accordées aux Trésors Nationaux (découvert en compte courant, créances sur titres d'Etat, etc.).

Les créances financières concernent les créances sur position extérieure débitrice des Etats, la créance sur le Mali au titre du complément aux Fonds propres, les droits d'entrée dus par la Guinée-Bissau et les dépenses en attente de couverture (taxes à récupérer, dépenses diverses).

## Note 9 - Opérations pour le compte des Trésors nationaux

	<b>31/12/02</b>	<b>31/12/01</b>
	<i>en millions de FCFA</i>	
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL	773 891	783 460
CONCOURS DES GOUVERNEMENTS ETRANGERS (DEPOT KOWEIT)	81 137	72 716
	<u>855 028</u>	<u>856 176</u>

Le poste FMI s'analyse comme suit :

	<b>31/12/02</b>	<b>31/12/01</b>
	<i>en millions de FCFA</i>	
TRANCHES DE CREDIT	2 845	3 074
AUTRES CONCOURS (FAS, FRPC)	769 387	775 015
REEVALUATION AU 11/01/94	1 659	5 371
	<u>773 891</u>	<u>783 460</u>

Note 10 - Etats des participations au 31 décembre 2002 (en millions de FCFA)

PAYS	ORGANISMES	BRUT		PROVISIONS		NET
		31/12/2001	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2002	
BURKINA	BACB (ex CNCA)	400	400			400
COTE D'IVOIRE	Mines de Guiro	400	400	400		0
	BIDI	261	261	261		0
	CCI	1 600	1 600	1 600		0
	BNDA	508	508	508		0
MALI	CAISSE DE STABILISATION	N/S	N/S	N/S		N/S
	BNDA	300	300			300
	BDM SA	600	600			600
NIGER	BDRN	1 033	1 033	1 033		0
	Crédit du Niger	157	157	157		0
SENEGAL	SONIBANK	200	200			200
	CNCA	345	345			345
	BHS	100	100			100
	BNDS	150	150	150		0
	SOFISEDIT	210	210	210		0
	SONAGA	15	15	15		0
	SONEPI	10	10	10		0
	SICAP	N/S	N/S	N/S		N/S
	SOSEPR	5	5	5		0
	Banque Togolaise de Développement (BTD)	613	613			613
SIEGE	CNCA	200	200	200		0
	BOAD	18 000	19 679	19 679		19 679
	C2I	2 356	2 356	2 356		0
	AFREXIMBANK	687	687	687		687
	CIRP	N/S	N/S			N/S
<b>TITRES DE PARTICIPATION LIBERES</b>		<b>28 150</b>	<b>29 629</b>	<b>6 905</b>	<b>6 705</b>	<b>22 924</b>
SIEGE	BOAD	143 600	142 237			142 237
	AFREXIMBANK	1 031	1 031			1 031
<b>TITRES DE PARTICIPATION NON LIBERES</b>		<b>144 631</b>	<b>143 268</b>			<b>143 268</b>

Note 11 - Situation centralisée des comptes d'immobilisations au 31 décembre 2002 (en millions de FCFA)

	Constructions			Aménagements		Matériel automobile	Matériel de transport	Logiciels	Mat. mob. bur. & logt.	Immo. en cours Dépôt et Cautions Autre AAI	Total
	Imm. Fonct.	Imm. Habit.	Autres Imm.	Imm. Fonct.	Imm. Habit.						
Balance au 31/12/2001											
Valeurs brutes	6 965	167 731	8 200	581	11 786	1 365	11	3 082	23 477	21 490	247 540
Cumul des amortissements	0	-75 118	-4 761	-118	-6 544	-1 177	-6	-1 984	-17 667		-109 726
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>6 965</b>	<b>92 613</b>	<b>3 439</b>	<b>463</b>	<b>5 242</b>	<b>188</b>	<b>5</b>	<b>1 098</b>	<b>5 810</b>	<b>21 490</b>	<b>137 814</b>
<b>Mouvements 2002</b>											
Solde d'ouverture	6 965	92 613	3 439	463	5 242	188	5	1 098	5 810	21 490	137 814
Acquisitions	200	16 401		1 746	1 569	43	3	5	7 392	7 045	34 685
Réévaluation										0	
Valeur comptable nette des sorties		49									49
Reclassement Immo. en cours	0	-8 805	-278	-87	-1 248	-196		-677	-2 924	-23 725	-23 725
Amortissements de l'exercice	7 165	100 258	3 161	2 122	5 563	35	8	426	10 278	4 810	134 241
<b>Total</b>											
<b>Balance au 31/12/2002</b>											
Valeurs brutes	7 165	184 132	8 200	2 327	13 355	1 408	14	3 087	30 869	4 810	258 500
amortissements cumulés	0	-83 874	-5 039	-205	-7 792	-1 373	-6	-2 661	-20 591	0	-124 259
<b>Valeur nette au 31/12/2002</b>	<b>7 165</b>	<b>100 258</b>	<b>3 161</b>	<b>2 122</b>	<b>5 563</b>	<b>35</b>	<b>8</b>	<b>426</b>	<b>10 278</b>	<b>4 810</b>	<b>134 241</b>

## Note 12 - Comptes d'ordre et divers

	<b>31/12/02</b>	<b>31/12/01</b>
	<i>en millions de FCFA</i>	
Ajustements crédits FMI	101 088	137 787
Comptes d'ajustement devises	23 482	19 660
Produits divers à encaisser	40 917	40 838
Stock de matériel d'émission	14 728	5 332
Valeurs à l'encaissement	21 266	20 350
Prêts et avances au personnel	24 011	19 423
Opérations à régulariser	1 029	868
Participations non libérées	143 268	144 631
Autres comptes d'ordre	73 324	27 472
	<hr/>	<hr/>
	<b>443 113</b>	<b>416 361</b>

Les ajustements crédits FMI se décomposent comme suit :

	<b>2002</b>	<b>2001</b>
	<i>en millions de FCFA</i>	
Différence de réévaluation FMI (Guinée-Bissau)	186	247
Ajustement réévaluation FMI (Guinée-Bissau)	872	872
Ajustement compte de réévaluation FAS	2 755	6 136
Ajustement compte de réévaluation FASR	7 693	7 693
Ajustement compte de facilité d'ajustement structurel renforcé	89 582	122 839
	<hr/>	<hr/>
	<b>101 088</b>	<b>137 787</b>

Les produits divers à encaisser représentent la garantie de change de l'exercice 2001.

Le stock de matériel d'émission est constitué de billets et pièces non encore émis au 31 décembre 2002 valorisés au coût moyen pondéré.

Les participations non libérées concernent la BOAD (142 237 millions de FCFA) et Afreximbank (1 031 millions de FCFA). Le même montant figure en compte d'ordre au passif au compte Participations, Capital appelé (note 21).

## BILAN PASSIF

### Note 13 - Billets et monnaies en circulation

	<b>31/12/02</b>	<b>31/12/01</b>
	<i>en millions de FCFA</i>	
BILLETS EN CIRCULATION	2 084 313	1 777 019
MONNAIES EN CIRCULATION	64 434	62 464
	<hr/>	<hr/>
	<b>2 148 747</b>	<b>1 839 483</b>

## Note 14 - Comptes courants créditeurs et dépôts

	<b>31/12/02</b>	<b>31/12/01</b>
	<i>en millions de FCFA</i>	
Banques et Institutions communes étrangères	98 957	89 546
Banques et Institutions communes à l'Union	67 558	62 768
Banques inscrites dans les Etats	457 781	306 247
Etablissements financiers inscrits dans les Etats	1 442	930
Trésors Nationaux et autres comptables publics	378 604	327 179
Autres comptes de dépôts	41 452	52 992
	<hr/>	<hr/>
	<b>1 045 794</b>	<b>839 662</b>

Les soldes s'analysent comme suit :

- *Banques et institutions étrangères*

	<b>31/12/02</b>	<b>31/12/01</b>
	<i>en millions de FCFA</i>	
Comptes courants ordinaires	93 276	83 549
FMI Compte n°2	22	36
Dépôts à échéance	5 654	5 955
Dettes rattachées (intérêts courus)	5	6
	<hr/>	<hr/>
	<b>98 957</b>	<b>89 546</b>

- *Banques et institutions communes à l'Union*

	<b>31/12/02</b>	<b>31/12/01</b>
	<i>en millions de FCFA</i>	
Comptes courants ordinaires	11 295	18 917
BOAD, divers comptes de dépôts	42 381	30 472
Caisse retraite (CRRAE et RCPNC)	9 265	9 199
CRRAE, remboursement prêt BCEAO	3 752	3 936
Divers	557	35
Dettes rattachées (intérêts courus)	308	209
	<hr/>	<hr/>
	<b>67 558</b>	<b>62 768</b>

- *Banques, établissements financiers et Trésors nationaux*

Les montants inscrits concernent principalement des comptes courants ordinaires.

- *Autres comptes de dépôts*

	<b>31/12/02</b>	<b>31/12/01</b>
	<i>en millions de FCFA</i>	
Dépôts du personnel	7 735	3 156
Dépôts divers (organismes publics)	29 349	42 475
Fonds de Solidarité Africain	7 278	7 278
Divers	43	42
Dettes rattachées	47	41
	<hr/>	<hr/>
	<b>41 452</b>	<b>52 992</b>

### Note 15 - Transferts à exécuter

	31/12/02	31/12/01
	<i>en millions de FCFA</i>	
TRANSFERTS UMOA EXTERIEUR EMIS	2 070	-231
TRANSFERTS EXTERIEUR UMOA RECUS	486	6 295
DISPOSITIONS INTRA UMOA	6 005	3 958
DISPOSITIONS INTERNES	1 037	1 215
	<hr/>	<hr/>
	<b>9 598</b>	<b>11 237</b>

Il s'agit des encours de transferts et dispositions à exécuter au 31 décembre 2002.

### Note 16 - Engagements en monnaies étrangères

	31/12/02	31/12/01
	<i>en millions de FCFA</i>	
Correspondants hors Zone Franc	998	0
Correspondants dans la Zone Franc	7 009	22 960
Emprunt - IDA	1 993	435
	<hr/>	<hr/>
	<b>10 000</b>	<b>23 395</b>

Le montant de l'emprunt IDA correspond aux sommes décaissées par la Banque Mondiale sur le financement mis en place dans le cadre du projet de Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement.

### Note 17 - Fonds Monétaire International

	31/12/02	31/12/01
	<i>en millions de FCFA</i>	
FMI tirages ordinaires	3 031	3 321
DTS alloués	109 500	110 960
Autres concours (FAS, FRPC)	869 220	912 988
	<hr/>	<hr/>
	<b>981 751</b>	<b>1 027 269</b>

Les commentaires sur la position vis-à-vis du FMI ont été développés dans la note n°5.

### Note 18 - Capital et réserves

	31/12/02	31/12/01
	<i>en millions de FCFA</i>	
Capital social	134 120	134 120
Prime de fusion	43 587	43 587
Réserves statutaires	55 854	50 521
Réserve générale	33 985	24 799
Réserve spéciale réévaluation 11/01/94	18 900	18 900
Réserve spéciale réévaluation or 11/01/94	75 579	63 366
Ecart de réévaluation immeubles	106 584	106 584
Réserve / risques de financement	20 811	19 584
Report à nouveau	369 893	369 893
Ecart spécial de réévaluation or	0	19 150
	<hr/>	<hr/>
	<b>859 313</b>	<b>850 504</b>

Le capital social n'est pas divisé en actions. Il est souscrit à parts égales entre les huit Etats membres.

Les comptes de capitaux propres ne tiennent pas compte de la répartition du résultat de l'exercice.

#### Note 19 - Provisions pour risques

	<b>31/12/02</b>	<b>31/12/01</b>
	<i>en millions de FCFA</i>	
Provisions pour risques	5 489	5 153
Provisions ajustement des engagements envers le FMI	24 857	21 682
Provisions pour dépréciation des comptes d'actif	14 857	13 893
Provisions pour engagements de retraite	21 044	21 490
	<b>66 247</b>	<b>62 218</b>

#### Note 20 - Résultat

	<b>31/12/02</b>	<b>31/12/01</b>
	<i>en millions de FCFA</i>	
Résultat en attente d'affectation	17 519	35 551

#### Note 21 - Comptes d'ordre et divers

	<b>31/12/02</b>	<b>31/12/01</b>
	<i>en millions de FCFA</i>	
Ajustement comptes FMI	1 855	4 066
Valeurs à l'encaissement non disponibles	27 639	20 581
Fonds de réévaluation Devises	138 511	149 402
Fonds de financement d'actions communautaires	32 059	30 059
Fonds d'actions spécifiques	14 336	15 781
Fonds pour risques bancaires généraux	48 000	48 000
Créditeurs Divers Etats	16 410	12 172
Opérations à régulariser Passif	2 815	6 908
Participations, Capital non appelé	143 364	144 940
Structure Commune de solidarité	24 000	16 000
Autres comptes d'ordre Passif	83 717	20 522
	<b>532 706</b>	<b>468 431</b>

Le fonds de réévaluation des devises a été créé par décision du Conseil des Ministres du 02 juillet 1998. Il est destiné à la couverture du risque de change encouru par la Banque Centrale.

Le fonds de financement d'actions communautaires a été créé en avril 2000 pour venir en soutien aux actions d'intégration économique des pays membres de l'UMOA que les Autorités de la BCEAO pourraient décider de mettre en œuvre.

Le fonds d'actions spécifiques a été créé en avril 2000 et sert au financement des actions que les Autorités de la Banque pourraient décider de mettre en œuvre en faveur du personnel.

Le fonds de risques généraux bancaires est constitué par des ressources affectées à la couverture de l'exposition aux risques inhérents aux opérations bancaires. Il a été créé en avril 2000 et est doté lorsque des raisons de prudence l'imposent.

Les fonds créés sont alimentés par dotation en compte de résultat et non par affectation du résultat de l'exercice, comme recommandé par les normes IAS. Toutefois, les dotations effectuées aux Fonds sont soumises à l'approbation du Conseil d'Administration.

Le poste participations, capital non appelé a fait l'objet d'un commentaire dans la note n°12 relative aux " Comptes d'ordre et divers - Actif ".

### **Compte de pertes et profits**

Les produits et les charges sont classés en trois catégories :

- les produits et charges d'exploitation bancaire liés aux fonctions de gestion des réserves de change, de banque des Etats et de banque des banques ;
- les frais généraux, les dotations aux amortissements et provisions ;
- les produits et charges exceptionnels, les recettes et dépenses sur exercices antérieurs.

Les éléments du compte de résultat sont classés de façon à faire ressortir sept niveaux de soldes de gestion significatifs et le résultat net de l'exercice.

### **Note 22 - Revenus d'intérêts**

Les réserves de change officielles des huit Etats membres sont gérées par la Banque Centrale.

Les produits d'intérêts sont essentiellement constitués :

- de la rémunération des avoirs extérieurs en dépôt dans le Compte d'Opérations, tenu en euro ouvert dans les livres du Trésor français en vertu de la Convention de Compte d'Opérations ;
- du placement de la trésorerie de la Banque Centrale, principalement auprès de la BRI ;
- des produits sur les opérations de crédit ;
- des intérêts acquis sur les DTS détenus.

Les charges d'intérêts incluent :

- les intérêts servis aux dépôts ;
- les intérêts et agios versés au FMI ;
- les intérêts liés aux opérations de crédit ;
- les charges financières payées aux correspondants étrangers.

Ces revenus peuvent s'analyser comme suit :

	<i>en millions de FCFA</i>	
	<b>31/12/02</b>	<b>31/12/01</b>
<b>1 - PRODUITS D'INTERETS</b>	<b>139 430</b>	<b>182 382</b>
PRODUITS SUR LES AVOIRS EXTERIEURS	128 340	169 991
- Compte d'Opérations	126 147	118 484
- Garantie de change	0	40 625
-Intérêts sur avoirs en devises	2 193	10 882
*Produits en D.T.S.	410	639
*Produits en autres devises	1 783	10 243
PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT	11 090	12 391
- Refinancement	874	1 452
- Titrisation	104	635
- Découvert du Trésor	8 618	8 610
- Intérêts dépassement Concours Trésor	375	267
- Intérêts solde déb. Banques et Etablissements fin.	0	3
- Intérêts solde déb. Créances gelées & conso.	300	307
- Produits sur avances Titres d'Etat	621	715
- Pénalités sur Réserves obligatoires	198	402
<b>2 - CHARGES D'INTERETS</b>	<b>11 835</b>	<b>12 441</b>
- Intérêts versés aux Trésors Nationaux	6 233	5 555
- Intérêts versés aux autres Organismes	2 829	2 918
- Intérêts sur Titres d'Etat	2 728	3 409
- Intérêts sur Bons BCEAO émis	45	559
<b>3 - RESULTAT NET D'INTERETS (1+2)</b>	<b>127 595</b>	<b>169 941</b>

#### Note 23 - Revenus de change

Le résultat de change se présente comme suit :

	<b>31/12/02</b>	<b>31/12/01</b>
	<i>en millions de FCFA</i>	
<b>4 - GAINS DE CHANGE</b>	<b>12 303</b>	<b>1 498</b>
- Gains de change en DTS	106	220
- Gains de Réévaluation	2 949	1 156
-Gains de change en autres devises	9 248	122
<b>5 - PERTES DE CHANGE</b>	<b>33 174</b>	<b>26 574</b>
- Pertes de change FMI	15 974	18 819
- Pertes de change autres correspondants	4 571	103
- Pertes de réévaluation autres correspondants	12 629	7 652
<b>6 - RESULTAT DE CHANGE (4 - 5)</b>	<b>-20 871</b>	<b>-25 076</b>

Note 24 - Résultat des commissions

	31/12/02	31/12/01
	<i>en millions de FCFA</i>	
<b>7 - COMMISSIONS PERCUES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>8 - COMMISSIONS VERSEES</b>	<b>2 472</b>	<b>4 260</b>
- FMI	2 436	4 229
- Autres correspondants	36	31
<b>RESULTAT DES COMMISSIONS (7 - 8)</b>	<b>-2 472</b>	<b>-4 260</b>

Note 25 - Résultat net

	31/12/02	31/12/01
	<i>en millions de FCFA</i>	
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>104 252</b>	<b>140 605</b>
<b>+ AUTRES PRODUITS ORDINAIRES</b>	<b>12 740</b>	<b>1 338</b>
. Produits divers	12 079	896
. Recettes en atténuation des dépenses	661	442
<b>- AUTRES CHARGES ORDINAIRES</b>	<b>0</b>	<b>8</b>
<b>- ENTRETIEN DE LA CIRCULATION</b>	<b>19 732</b>	<b>14 031</b>
<b>- FRAIS GÉNÉRAUX</b>	<b>60 864</b>	<b>55 479</b>
<b>= RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>36 396</b>	<b>72 425</b>
<b>- DOTATIONS NETTES</b>	<b>22 582</b>	<b>32 875</b>
. Dotations aux amortissements	14 726	12 818
. Dotations aux provisions	8 570	25 721
. Reprises sur provisions	-714	-5 664
<b>= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (RE)</b>	<b>13 814</b>	<b>39 550</b>
<b>PRODUITS HORS EXPLOITATION (A)</b>	<b>4 962</b>	<b>7 291</b>
. Profits exercices antérieurs	4 894	7 005
. Profits exceptionnels	68	286
<b>CHARGES HORS EXPLOITATION (B)</b>	<b>1 257</b>	<b>11 290</b>
. Dépenses s/exercices antérieurs	1 057	11 085
. Charges exceptionnelles	200	205
<b>RÉSULTAT HORS EXPLOITATION (RHE) = (A) - (B)</b>	<b>3 705</b>	<b>-3 999</b>
<b>RÉSULTAT NET = (RE) + (RHE)</b>	<b>17 519</b>	<b>35 551</b>

Les frais généraux peuvent s'analyser comme suit (en millions de FCFA) :

	31/12/02	31/12/01
Dépenses des organes de l'UMOA	588	658
Dépenses du Personnel	43 369	39 943
Impôts et taxes non recouvrables	62	33
Travaux et services extérieurs	9 622	8 690
Transports et déplacements	2 701	2 971
Frais divers de gestion	4 302	2 919
Frais de représentation	220	265
<b>FRAIS GENERAUX</b>	<b>60 864</b>	<b>55 479</b>

Note 26 - Autres documents à fournir par la BCEAO dans le cadre des normes IAS 1, 30, 32 ET 39

### 1 - Ventilation des durées résiduelles

L'organisation comptable actuelle de la Banque ne permet pas de ventiler les durées résiduelles des actifs et des passifs.

### 2 - Engagements hors bilan

. Actifs donnés en garantie

Néant

. Engagements reçus sur devises

USD à recevoir contre devises à livrer	115 717
CHF à recevoir contre devises à livrer	6 270
JPY à recevoir contre devises à livrer	18 966
CAD à recevoir contre devises à livrer	79
EUR à recevoir contre devises à livrer	236 068

. Engagements donnés sur devises

USD à livrer contre devises à recevoir	252 076
CHF à livrer contre devises à recevoir	6 244
JPY à livrer contre devises à recevoir	15 900
EUR à livrer contre devises à recevoir	98 195

### 3 - Taux de change de clôture

Il s'agit des taux du fixing du dernier jour du mois de décembre 2002 de la Banque de France :

USD	625,50000
CHF	451,6400
JPY	5,27340
EUR	655,95700
CAD	396,35000

#### 4 - Eventualités

Des provisions ont été constituées pour toutes les éventualités susceptibles d'affecter négativement la position financière de la Banque.

#### 5 - Activités de fiducie

Dans le cadre du marché financier, la BCEAO joue le rôle de teneur de comptes de titres et effets pour les Trésors publics et les établissements de crédit. Les valeurs recensées au hors bilan sont réparties comme suit :

Titres déposés en garantie	59 598
Effets déposés en garantie	45 325
Opérations sur titres d'Etat	307 843
Bons du Trésor en placement	51 580

L'Institut d'émission assure la conservation des titres qui lui sont confiés par les Etats et les tiers. Dans ce cadre, la valeur des bons et titres de participation inscrits au hors bilan est 22 801 millions de FCFA.

La Banque Centrale est l'agent financier des Etats auprès du FMI. Son rôle, ses opérations et engagements relatifs à cette fonction ont été explicités à la note n° 5.

#### 6 - Gestion des risques financiers

La gestion des réserves de la Banque Centrale s'effectue dans le cadre de l'application des dispositions de l'accord de coopération qui lie les Etats de l'UMOA à la République française, singulièrement de la convention de compte d'opérations qui définit notamment le cadre de gestion des avoirs en devises et les supports d'investissements autorisés.

Les dispositions de la convention du compte d'opérations encadrent et délimitent la nature des contreparties auprès desquelles l'Institut d'émission est susceptible d'effectuer des dépôts ainsi que les supports d'investissement autorisés. Elles restreignent ce faisant, le risque de crédit auquel la Banque Centrale est exposée.

Au titre de l'actif du bilan, la quasi-totalité des avoirs en devises (96 % de la trésorerie globale au 31 décembre 2002) est détenue en euro auprès du Trésor français. Un mécanisme de compensation de perte de changes sur le solde créditeur en compte d'opérations, en cas de dépréciation de l'euro par rapport au droit de tirage spécial (DTS), a été mis en place avec le Trésor français afin de préserver la valeur externe des réserves de changes.

Les placements de la Banque Centrale en devises autres que l'euro sont effectués conformément aux dispositions de la Convention de Compte d'Opérations, auprès de la Banque des Règlements Internationaux et se décomposent en comptes à vue et en dépôts à terme. Le risque souverain associé à la signature de la BRI permet d'assurer une prise en compte satisfaisante des objectifs de liquidité et de sécurité liés à la gestion des avoirs en devises de l'Institut d'émission.

La Banque Centrale ne détenant pas des actions ou des titres obligataires en devises, n'a pas subi par conséquent, d'effets défavorables résultant des risques de dépréciation de ces titres ou de risques de taux d'intérêts sur ces actifs.

Au titre du passif du bilan, les dépôts en devises autres que l'euro reçus par la Banque Centrale, sont ceux d'organismes régionaux. Ils détiennent, dans les livres de la BCEAO, des avoirs en devises sur lesquels la Banque Centrale n'encourt ni risque de change, ni risque de taux d'intérêt. Conformément aux conventions signées entre la Banque Centrale et les organismes régionaux, ces avoirs sont déposés auprès de la Banque des Règlements Internationaux suivant des maturités variant du compte à deux jours de préavis au compte à terme fixe de 1, 3, voire 6 mois.

Dans le cadre des opérations de change, la Banque Centrale est exposée à un risque de contrepartie et à un risque de change. S'agissant du risque de contrepartie, elle prend le soin de sélectionner les meilleures contreparties sur le marché des changes. Un processus interne d'évaluation périodique des correspondants des changes, prenant appui notamment sur les services de l'Agence Moody's, permet d'assurer un suivi de ce risque. Parallèlement, la Banque Centrale procède à un suivi de l'exposition de son portefeuille en devises au risque de change, par le biais d'un calcul hebdomadaire de la Value At Risk.

En ce qui concerne les contrats à terme effectués au cours de l'exercice 2002 et dont la maturité excède le 31 décembre dudit exercice, ils font l'objet d'une couverture totale par des contrats au comptant. A cet égard, les seuls instruments dérivés utilisés par la Banque Centrale au cours de l'exercice écoulé sont les opérations à terme sec. La BCEAO n'a pas effectué d'opérations de swaps, ni contracté sur les marchés futurs, ni traité sur les instruments optionnels.

La politique de gestion des réserves de changes a privilégié les placements en compte d'opérations afin de bénéficier du différentiel de taux d'intérêt favorable à l'euro, sans risque de change. En outre, il a été retenu de diversifier une partie du portefeuille en dollars US (à hauteur d'un maximum de 4 % de la trésorerie globale de la Banque Centrale) pour tirer partie des anticipations d'appréciation de la devise américaine nourries par le décalage conjoncturel en faveur des Etats-Unis.

## 7 - Analyse de position par monnaie

L'analyse de position par monnaie se présente comme suit :

*en millions de FCFA*

	EURO	USD	DTS	AUTRES DEVISES	CFA	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
- AVOIRS EN OR		236 299				236 299
- FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL			35 074			35 074
- AVOIRS EN MONNAIES ETRANGERES	3 247 958	134 362		11 746		3 394 066
- CREANCES SUR LES ETAB. DE CREDIT					16 007	16 007
- CREANCES SUR LES ETAB. FINANCIERS					9 295	9 295
- CREANCES/TRESORS NATIONAUX					525 628	525 628
- OPERATION P/C TRESORS NATIONAUX					855 028	855 028
- IMMOBILISATIONS ET PARTICIPATIONS		687			156 478	157 165
- ACTIF DIVERS				1 375	441 738	443 113
<b>TOTAL (1)</b>	<b>3 247 958</b>	<b>371 348</b>	<b>35 074</b>	<b>13 121</b>	<b>2 004 174</b>	<b>5 671 675</b>
<b>PASSIF</b>						
- BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION					2 148 747	2 148 747
- COMPTES COURANTS CREDITEURS ET DEPOTS		2 491		2 772	1 040 531	1 045 794
- TRANSFERTS A EXECUTER					9 598	9 598
- ENGAGEMENTS EN MONNAIES ETRANGERES	7 009	998	1 993			10 000
- FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL			981 751			981 751
- PASSIF DIVERS ET CAPITAUX PROPRES					1 475 785	1 475 785
<b>TOTAL (2)</b>	<b>7 009</b>	<b>3 489</b>	<b>983 744</b>	<b>2 772</b>	<b>4 674 661</b>	<b>5 671 675</b>
<b>ECART (1-2)</b>	<b>3 240 949</b>	<b>367 859</b>	<b>-948 670</b>	<b>10 349</b>	<b>-2 670 487</b>	<b>0</b>

## 8 - Information sectorielle par zone géographique

La répartition des actifs et passifs par zone géographique se présente comme suit :

*en millions de FCFA*

	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	ASIE	AFRIQUE ET MOYEN ORIENT	TOTAL
<b>ACTIF</b>					
- AVOIRS EN OR	212 167			24 132	236 299
- FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL		35 074			35 074
- AVOIRS EN MONNAIES ETRANGERES	3 249 071	134 387	2 314	8 294	3 394 066
- CREANCES SUR LES ETAB. DE CREDIT				16 007	16 007
- CREANCES SUR LES ETAB. FINANCIERS				9 295	9 295
- CREANCES/TRESORS NATIONAUX				525 628	525 628
- OPERATION P/C TRESORS NATIONAUX				855 028	855 028
- IMMOBILISATIONS ET PARTICIPATIONS	4 066			153 099	157 165
- ACTIF DIVERS				443 113	443 113
<b>TOTAL (1)</b>	<b>3 465 304</b>	<b>169 461</b>	<b>2 314</b>	<b>2 034 596</b>	<b>5 671 675</b>
<b>PASSIF</b>					
- BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION				2 148 747	2 148 747
- COMPTES COURANTS CREDITEURS ET DEPOTS	2 772	2 491		1 040 531	1 045 794
- TRANSFERTS A EXECUTER				9 598	9 598
- ENGAGEMENTS EN MONNAIES ETRANGERES	7 009	2 991			10 000
- FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL		981 751			981 751
- PASSIF DIVERS ET CAPITAUX PROPRES				1 475 785	1 475 785
<b>TOTAL (2)</b>	<b>9 781</b>	<b>987 233</b>	<b>0</b>	<b>4 674 661</b>	<b>5 671 675</b>
<b>ECART (1-2)</b>	<b>3 455 523</b>	<b>-817 772</b>	<b>2 314</b>	<b>-2 640 065</b>	<b>0</b>

## 9 - Juste valeur des instruments financiers de crédit

La juste valeur d'un instrument financier (avoirs, créances, actifs financiers, dettes) est mesurée par :

- le prix du marché, si l'instrument est négocié sur un marché organisé ;
- le coût de remplacement pour les prêts et emprunts ;
- un modèle d'estimation pour tout autre instrument.

En l'absence de marchés organisés concernant la plupart des actifs et passifs financiers de la BCEAO, les valeurs comptables tiennent compte des valeurs du marché et reflètent donc la juste valeur de ces éléments.



## **Annexe statistique**



## SOMMAIRE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union .....	A.2
Position nette des Etats vis-à-vis du Fonds Monétaire International .....	A.3 à A.5
Tableaux Ressources-Emplois du Produit Intérieur Brut (PIB) .....	A.6 à A.14
Commercialisation des principaux produits agricoles d'exportation .....	A.15 à A.16
Production des principales cultures vivrières .....	A.17 à A.18
Elevage et pêche .....	A.19 à A.20
Mines et pétrole .....	A.21
Prix à la production des cultures d'exportation .....	A.22
Indice harmonisé des prix à la consommation .....	A.23 à A.24
Tableaux des Opérations Financières des Etats .....	A.25 à A.33
Balances des paiements .....	A.34 à A.38
Situation des Institutions monétaires .....	A.39 à A.47
Situation de la Banque Centrale .....	A.48 à A.56
Situation des banques .....	A.57 à A.65
Position nette des Gouvernements .....	A.66 à A.74
Épargne intérieure des particuliers et entreprises privées .....	A.75 à A.79
Evolution de la base monétaire .....	A.80 à A.88
Utilisations déclarées aux Centrales des risques :	
- Crédits à court terme .....	A.89 à A.97
- Crédits à moyen et long termes .....	A.98 à A.106
Décomposition de la circulation fiduciaire .....	A.107
Mouvements de billets entre agences .....	A.108
Mouvements de billets et pièces aux guichets de la B.C.E.A.O. ....	A.109

### COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	1999	2000	2001	2002	2001				2002			
					1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
<b>Cacao</b>					Prix moyens de la période en francs CFA / kg							
Prix indicatif O.I.C.C.	698	630	797	1227	770	784	740	895	1112	1150	1328	1318
<b>Café</b>												
Prix indicatif robusta O.I.C.	914	645	447	452	494	479	422	391	418	446	429	516
<b>Coton</b>												
Indice A Liverpool	757	974	730	664	891	752	705	572	634	621	677	726
<b>Huile d'arachide brute</b>												
Toutes origines Rotterdam	484	508	499	479	494	521	493	488	498	458	445	516
<b>Huile de palme</b>												
Sumatra C.I.F. N.W. Europe	263	220	207	269	176	187	243	223	251	268	274	283

Sources : Reuters, Oil World, Bulletin du CNUCED, BCEAO.

### INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMES EN FRANCS CFA DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTES PAR L'UMOA

	1999	2000	2001	2002	2001				2002			
					1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
					Indices moyens - Base 100 année 1980							
<b>INDICE GENERAL</b>	148,3	147,2	147,4	158,6	148,1	148,2	145,2	148,1	155,2	156,2	160,6	162,3
dont produits végétaux	158,8	156,1	156,5	171,1	157,3	157,1	153,8	157,6	166,1	167,8	174,0	176,3
- Cacao	63,7	57,4	72,4	111,5	70,0	71,2	67,2	81,4	101,1	104,6	120,7	119,8
- Café	66,9	47,4	32,6	33,0	36,1	34,9	30,8	28,6	30,5	32,6	31,3	37,6
- Oléagineux	116,0	106,3	96,8	95,6	90,8	96,7	102,2	97,3	93,3	94,7	92,9	101,6
- Bois	485,3	494,9	503,8	508,4	500,8	501,9	504,1	508,4	508,4	508,4	508,4	508,4
- Coton	87,2	111,7	83,9	76,4	102,4	86,5	81,1	65,8	72,9	71,4	77,8	83,5

Sources : BCEAO.

## POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre				
		1998	1999	2000	2001	2002
		Millions de D.T.S.				
<b>U.M.O.A. - Position globale</b>						
Département des D.T.S.	- Allocations	118,6	118,6	118,6	118,6	118,6
	- Disponibilités	1,3	6,7	2,2	8,4	9,0
Département général	- Quote-part	628,6	855,8	855,8	855,8	855,8
	- Positions de réserve	28,5	28,7	28,7	28,8	28,9
	- Encours des tirages	5,3	2,1	3,5	0,0	0,0
	dont : . Tranches de crédits	5,3	2,1	3,5	0,0	0,0
	. Accès élargi	-	-	-	-	-
Facilité Réduct. Pauvr. et Croiss.	- Encours des prêts	1014,0	1030,0	999,3	962,9	935,3
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	54,0	36,0	22,8	13,2	6,3
<b>Bénin</b>						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	-	0,2	0,1	0,3	0,1
Département général	- Quote-part	45,3	61,9	61,9	61,9	61,9
	- Positions de réserve	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Facilité Réduct. Pauvr. et Croiss.	- Encours des prêts	53,5	58,1	58,7	58,7	52,8
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	12,9	9,0	5,7	2,5	1,1
<b>Burkina</b>						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	0,5	0,5	0,3	0,7	0,3
Département des D.T.S.	- Quote-part	44,2	60,2	60,2	60,2	60,2
	- Positions de réserve	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2
Facilité Réduct. Pauvr. et Croiss.	- Encours des prêts	61,1	72,1	74,4	84,5	88,3
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	18,5	15,8	11,7	8,2	4,7

Source : Fonds Monétaire International.

**POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.**

		<b>31 décembre</b>				
		1998	1999	2000	2001	2002
		Millions de D.T.S.				
<b>Côte d'Ivoire</b>						
Département des D.T.S.	- Allocations	37,8	37,8	37,8	37,8	37,8
	- Disponibilités	0,1	2,5	1,0	0,6	0,9
Département général	- Quote-part	238,2	325,2	325,2	325,2	325,2
	- Positions de réserve	0,2	0,2	0,2	0,3	0,4
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-	-
	dont : . Accès élargi	-	-	-	-	-
Facilité Réduct. Pauvr. et Croiss.	- Encours des prêts	457,3	451,4	421,6	369,2	361,1
<b>Guinée-Bissau</b>						
Département des D.T.S.	- Allocations	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2
	- Disponibilités	-	0,1	-	0,2	0,3
Département général	- Quote-part	10,5	14,2	14,2	14,2	14,2
	- Positions de réserve	-	-	-	-	-
	- Recours au crédit du Fonds	-	2,1	3,5	-	-
	dont : .Tranches de crédits	-	2,1	3,5	-	-
Facilité Réduct. Pauvr. et Croiss.	- Encours des prêts	10,5	10,5	9,8	9,8	9,8
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	0,5	-	-	-	-
<b>Mali</b>						
Département des D.T.S.	- Allocations	15,9	15,9	15,9	15,9	15,9
	- Disponibilités	0,1	0,4	0,1	0,3	-
Département général	- Quote-part	68,9	93,3	93,3	93,3	93,3
	- Positions de réserve	8,7	8,8	8,8	8,8	8,8
Facilité Réduct. Pauvr. et Croiss.	- Encours des prêts	119,2	132,8	130,2	133,5	121,2
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	13,2	8,1	4,6	2,5	0,5
Source : Fonds Monétaire International.						

## POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre				
		1998	1999	2000	2001	2002
		Millions de D.T.S.				
<b>Niger</b>						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	0,1	1,0		0,2	0,5
Département général	- Quote-part	48,3	65,8	65,8	65,8	65,8
	- Positions de réserve	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6
	- Recours au crédit du Fonds	1,4				
	dont : Tranches de crédits	1,4				
Facilité Réduct. Pauv. et Croiss.	- Encours des prêts	51,8	49,6	56,8	64,3	78,3
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	0,9				
<b>Sénégal</b>						
Département des D.T.S.	- Allocations	24,5	24,5	24,5	24,5	24,5
	- Disponibilités	0,4	1,8	0,7	5,9	6,7
Département général	- Quote-part	118,9	161,8	161,8	161,8	161,8
	- Positions de réserve	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4
	- Recours au crédit du Fonds	3,9				
	dont : .Tranches de crédits	3,9				
Facilité Réduct. Pauv. et Croiss.	- Encours des prêts	200,3	196,2	194,5	197,6	185,8
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	3,6	1,9	0,8		
<b>Togo</b>						
Département des D.T.S.	- Allocations	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0
	- Disponibilités	0,1	0,2		0,2	0,2
Département général	- Quote-part	54,3	73,4	73,4	73,4	73,4
	- Positions de réserve	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Facilité Réduct. Pauv. et Croiss.	- Encours des prêts	60,3	59,3	53,3	45,3	38,0
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	4,4	1,2			
Source : Fonds Monétaire International.						
N.B. : La Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance a remplacé, le 22 novembre 1999, la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée.						

UMOA - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	Milliards de francs CFA					
<b>PIB au prix du marché</b>	15 698,2	17 077,7	17 739,4	17 971,4	19 428,1	20 564,1
<b>PIB marchand</b>	14 389,5	15 360,9	15 920,0	16 066,0	17 431,0	18 283,2
<b>Secteur primaire</b>	4 677,3	4 909,2	4 962,8	5 099,6	5 685,4	5 777,6
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	4 677,3	4 909,2	4 962,8	5 099,6	5 685,4	5 777,6
<b>Secteur secondaire</b>	3 467,9	3 720,9	3 893,3	3 699,4	3 979,7	4 214,4
Industries extractives	225,5	246,9	230,8	258,1	332,7	399,2
Industries manufacturières	2 399,1	2 609,9	2 717,0	2 511,1	2 643,4	2 728,2
Electricité, Gaz, Eau	281,1	261,9	294,4	309,3	335,1	374,5
Bâtiment, Travaux publics	562,3	602,2	651,1	620,9	668,5	712,5
<b>Secteur tertiaire</b>	6 396,7	6 895,3	7 219,1	7 448,0	7 959,6	8 493,6
Commerce de gros et de détail	2 621,7	2 754,9	2 968,0	3 021,6	3 201,0	3 352,3
Transports, Entrepôts et Communications	986,1	1 045,0	1 142,2	1 232,0	1 321,0	1 455,8
Autres services marchands	1 816,7	1 924,6	2 018,2	2 132,6	2 247,1	2 383,5
Droits et taxes sur importations	972,1	1 170,9	1 090,7	1 061,8	1 190,4	1 302,0
Services non marchands	1 308,6	1 717,1	1 819,6	1 905,6	1 997,0	2 207,7
Importations de biens et services	5 025,5	5 440,4	5 724,6	6 075,5	6 504,3	6 674,6
<b>Ressources = emplois</b>	20 876,0	22 682,8	23 619,4	24 228,1	26 126,0	27 367,9
Consommation finale publique	1 858,4	2 321,6	2 421,3	2 458,1	2 748,2	3 004,8
Consommation finale privée	11 268,5	12 256,4	12 749,5	13 084,4	13 930,5	14 517,3
Formation brute de capital fixe	2 543,8	2 845,7	2 950,0	2 753,4	2 964,8	3 312,1
Variation de stocks	102,6	-108,9	-43,9	215,3	352,6	18,5
Exportations de biens et services	4 950,4	5 203,3	5 387,1	5 535,7	5 936,3	6 386,0
Déflateur du PIB	104,6	103,4	100,7	101,0	104,3	104,2
Taux de croissance du PIB nominal (%)	11,4%	8,8%	3,9%	1,3%	8,1%	5,8%
Taux de croissance réel (%)	5,6%	5,3%	3,1%	0,3%	3,6%	1,6%
Population (millions)	66,1	68,1	70,0	72,0	74,1	76,3
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	237,3	250,9	253,4	249,5	262,2	269,4

Source : Instituts Nationaux de la Statistique.





COTE - D'IVOIRE - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	Milliards de francs CFA					
<b>PIB au prix du marché</b>	6 834,4	7 541,0	7 734,0	7 546,5	7 869,5	8 166,9
<b>PIB marchand</b>	6 355,7	6 702,4	6 860,5	6 621,7	6 889,8	7 103,5
<b>Secteur primaire</b>	1 734,0	1 801,0	1 687,4	1 796,0	1 914,3	2 048,1
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 734,0	1 801,0	1 687,4	1 796,0	1 914,3	2 048,1
<b>Secteur secondaire</b>	1 782,4	1 927,0	2 112,6	1 843,1	1 862,1	1 848,6
Industries extractives	22,0	20,0	22,0	28,7	27,1	45,5
Industries manufacturières	1 380,8	1 547,2	1 679,1	1 453,8	1 463,4	1 412,1
Electricité, Gaz, Eau	147,7	120,8	148,5	154,0	162,3	179,0
Bâtiment, Travaux publics	231,9	239,0	263,0	206,6	209,3	212,0
<b>Secteur tertiaire</b>	2 839,3	2 974,4	3 060,5	2 982,6	3 113,4	3 206,8
Commerce de gros et de détail	989,8	935,4	1 017,5	991,4	1 048,5	1 075,6
Transports, Entrepôts, Communications	394,4	385,0	421,0	447,1	463,4	503,1
Autres services marchands	945,2	983,0	1 074,0	1 036,5	1 068,8	1 059,6
Droits et taxes à l'importation	509,9	671,0	548,0	507,6	532,7	568,5
Services non marchands	478,7	838,7	873,6	924,8	979,7	1 063,4
Importations de biens et services	2 074,3	2 215,0	2 382,0	2 381,9	2 494,5	2 578,0
<b>Ressources = emplois</b>	<b>8 908,7</b>	<b>9 756,1</b>	<b>10 116,1</b>	<b>9 928,4</b>	<b>10 364,0</b>	<b>10 744,9</b>
Consommation finale publique	713,2	1 132,0	1 150,0	1 050,0	1 100,5	1 290,6
Consommation finale privée	4 535,0	4 916,0	4 868,0	5 076,6	5 241,7	5 275,8
Formation brute de capital fixe	959,8	1 167,3	1 124,1	821,8	760,8	852,7
Variation de stocks	-37,1	-294,3	-100,1	-30,0	98,0	-65,0
Exportations de biens et services	2 737,8	2 835,0	3 074,0	3 010,0	3 163,0	3 390,8
Déflateur du PIB	105,8	104,7	100,9	99,9	104,2	105,0
Taux de croissance du PIB nominal (%)	12,3%	10,3%	2,6%	-2,4%	4,3%	3,8%
Taux de croissance réel (%)	6,2%	5,4%	1,6%	-2,3%	0,1%	-1,2%
Population (millions)	15,3	15,9	16,4	17,1	17,7	18,3
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	446,9	475,7	470,8	442,5	445,4	446,2

Source : Institut National de la Statistique.



MALI - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
			Milliards de francs CFA			
<b>PIB au prix du marché</b>	1 574,6	1 723,5	1 802,7	1 883,1	2 203,7	2 355,5
<b>PIB marchand</b>	1 400,3	1 537,1	1 613,4	1 671,5	1 970,8	2 105,5
<b>Secteur primaire</b>	569,3	599,1	622,1	637,8	778,0	798,2
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	569,3	599,1	622,1	637,8	778,0	798,2
<b>Secteur secondaire</b>	292,9	331,6	342,7	360,2	470,4	568,7
Industries extractives	72,1	80,8	85,5	113,3	206,4	251,3
Industries manufacturières	123,4	144,9	151,5	121,5	123,1	162,2
Electricité, Gaz, Eau	19,4	22,3	21,3	26,2	30,1	36,6
Bâtiment, Travaux publics	78,0	83,6	84,4	99,2	110,8	118,6
<b>Secteur tertiaire</b>	538,1	606,4	648,6	673,5	722,4	738,6
Commerce de gros et de détail	128,9	137,2	140,8	146,5	153,9	158,4
Transports, Entrepôts et Communications	210,6	251,9	269,3	299,6	301,6	280,6
Autres services marchands	63,0	71,3	77,7	81,4	92,4	97,1
Droits et taxes à l'importation	135,6	146,0	160,8	146,0	174,5	202,5
Services non marchands	174,3	186,4	189,3	211,7	232,9	250,0
Importations de biens et services	486,2	498,3	544,3	659,9	847,5	792,8
<b>Ressources = emplois</b>	<b>2 060,8</b>	<b>2 221,8</b>	<b>2 347,0</b>	<b>2 543,1</b>	<b>3 051,2</b>	<b>3 148,3</b>
Consommation finale publique	290,6	322,9	308,5	310,8	342,4	369,0
Consommation finale privée	1 051,7	1 191,0	1 324,3	1 393,5	1 535,2	1 546,3
Formation brute de capital fixe	348,1	305,4	313,0	362,8	433,2	438,3
Variation de stocks	8,8	36,3	24,8	17,3	120,0	35,2
Exportations de biens et services	361,6	366,2	376,4	458,6	620,4	759,5
Déflateur du PIB	105,5	101,3	99,0	108,0	104,5	102,9
Taux de croissance du PIB nominal (%)	10,7%	9,5%	4,6%	4,5%	17,0%	6,9%
Taux de croissance réel (%)	4,9%	8,1%	5,7%	-3,3%	12,0%	3,9%
Population (millions)	9,4	9,6	9,8	10,0	10,2	10,5
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	167,5	179,5	183,9	188,1	215,5	224,3

Source : Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.

NIGER - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
			Milliards de francs CFA			
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>1 083,0</b>	<b>1 225,0</b>	<b>1 242,6</b>	<b>1 174,8</b>	<b>1 278,1</b>	<b>1 354,9</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>964,6</b>	<b>1 098,4</b>	<b>1 103,1</b>	<b>1 066,9</b>	<b>1 172,4</b>	<b>1 244,0</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>406,5</b>	<b>475,1</b>	<b>470,3</b>	<b>458,3</b>	<b>521,8</b>	<b>539,2</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	406,5	475,1	470,3	458,3	521,8	539,2
<b>Secteur secondaire</b>	<b>154,0</b>	<b>179,8</b>	<b>169,9</b>	<b>160,4</b>	<b>170,7</b>	<b>182,9</b>
Industries extractives	38,5	49,4	30,0	33,0	32,3	31,8
Industries manufacturières	74,0	80,8	87,1	80,8	85,8	93,5
Electricité, Gaz, Eau	17,3	20,8	16,2	14,4	15,5	16,8
Bâtiment, Travaux publics	24,2	28,8	36,6	32,2	37,1	40,8
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>404,1</b>	<b>443,5</b>	<b>462,9</b>	<b>448,2</b>	<b>479,9</b>	<b>521,9</b>
Commerce de gros et de détail	182,5	213,9	201,3	176,0	191,3	206,1
Transports, Entrepôts et Communications	63,6	66,2	77,3	77,0	84,4	90,6
Autres services marchands	114,7	125,3	126,1	136,7	139,4	152,2
Droits et taxes sur importations	43,3	38,1	58,2	58,5	64,8	73,0
Services non marchands	118,4	126,6	139,5	107,9	105,7	110,9
Importations de biens et services	262,5	328,2	292,4	324,3	334,1	367,6
<b>Ressources = emplois</b>	<b>1 345,5</b>	<b>1 553,2</b>	<b>1 535,0</b>	<b>1 499,1</b>	<b>1 612,2</b>	<b>1 722,5</b>
Consommation finale publique	138,8	139,8	199,3	172,3	182,7	200,6
Consommation finale privée	853,7	997,1	1 011,1	874,0	926,9	1 020,6
Formation brute de capital fixe	129,3	181,2	124,0	146,4	146,2	176,7
Variation de stocks	42,7	17,2	3,0	78,2	131,7	85,0
Exportations de biens et services	181,0	217,9	197,6	228,2	224,7	239,6
Déflateur du PIB	100,0	103,0	103,1	94,7	102,7	103,2
Taux de croissance du PIB nominal (%)	4,8%	13,1%	1,4%	-5,5%	8,8%	6,0%
Taux de croissance réel (%)	4,8%	9,8%	-1,6%	-0,2%	5,9%	2,7%
Population (millions)	9,9	10,2	10,5	10,9	11,2	11,6
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	109,4	119,8	117,9	107,9	113,7	116,7

Source : Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux.

SENEGAL - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
			Milliards de francs CFA			
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>2 509,3</b>	<b>2 716,5</b>	<b>2 893,1</b>	<b>3 114,0</b>	<b>3 379,6</b>	<b>3 551,7</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>2 272,9</b>	<b>2 471,9</b>	<b>2 633,2</b>	<b>2 832,3</b>	<b>3 093,8</b>	<b>3 233,2</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>501,4</b>	<b>547,8</b>	<b>591,6</b>	<b>603,9</b>	<b>660,1</b>	<b>579,9</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	501,4	547,8	591,6	603,9	660,1	579,9
<b>Secteur secondaire</b>	<b>599,0</b>	<b>593,7</b>	<b>600,7</b>	<b>640,0</b>	<b>698,3</b>	<b>779,2</b>
Industries extractives	28,5	28,8	31,8	33,1	29,6	27,3
Industries manufacturières	414,7	392,4	376,1	403,4	442,9	498,7
Electricité, Gaz, Eau	57,4	60,3	63,9	68,6	75,6	83,3
Bâtiment, Travaux publics	98,4	112,2	128,9	134,9	150,2	169,9
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>1 172,5</b>	<b>1 330,4</b>	<b>1 440,9</b>	<b>1 588,4</b>	<b>1 735,4</b>	<b>1 874,1</b>
Commerce de gros et de détail	579,6	696,8	789,7	800,2	881,1	948,1
Transports, Entrepôts, Communications	263,2	306,0	340,2	369,1	405,4	448,8
Autres services marchands	329,7	327,6	311,0	419,1	448,9	477,2
Droits et taxes sur importations	78,4	87,1	92,6	101,6	113,6	129,1
Services non marchands	236,4	244,6	259,9	281,7	285,8	318,6
Importations de biens et services	915,0	1 016,8	1 110,3	1 240,0	1 291,1	1 301,8
<b>Ressources = emplois</b>	<b>3 424,3</b>	<b>3 733,3</b>	<b>4 003,4</b>	<b>4 354,0</b>	<b>4 670,7</b>	<b>4 853,6</b>
Consommation finale publique	303,0	324,2	308,6	436,0	557,4	517,7
Consommation finale privée	1 871,5	2 029,7	2 224,3	2 314,1	2 522,0	2 620,6
Formation brute de capital fixe	381,4	455,0	567,0	539,1	599,8	729,7
Variation de stocks	0,0	0,0	14,8	134,4	-2,4	-35,2
Exportations de biens et services	868,4	924,4	888,6	930,4	993,9	1 020,7
Déflateur du PIB	101,7	102,4	101,3	101,9	102,8	102,6
Taux de croissance du PIB nominal (%)	6,8%	8,3%	6,5%	7,6%	8,5%	5,1%
Taux de croissance réel (%)	5,0%	5,7%	5,1%	5,6%	5,6%	2,4%
Population (millions)	9,1	9,3	9,6	9,8	10,1	10,4
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	276,9	291,9	302,7	317,2	335,2	343,1

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique.

TOGO - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
			Milliards de francs CFA			
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>874,8</b>	<b>835,5</b>	<b>878,8</b>	<b>859,0</b>	<b>903,6</b>	<b>1 021,4</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>814,7</b>	<b>774,0</b>	<b>816,1</b>	<b>799,1</b>	<b>844,3</b>	<b>850,5</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>369,1</b>	<b>327,4</b>	<b>358,3</b>	<b>323,8</b>	<b>364,2</b>	<b>396,7</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	369,1	327,4	358,3	323,8	364,2	396,7
<b>Secteur secondaire</b>	<b>176,1</b>	<b>184,2</b>	<b>181,6</b>	<b>190,5</b>	<b>188,9</b>	<b>179,6</b>
Industries extractives	48,2	51,6	47,3	35,6	28,4	32,2
Industries manufacturières	73,6	78,6	74,4	91,3	96,8	85,9
Electricité, Gaz, Eau	29,3	27,4	31,9	31,8	35,0	38,7
Bâtiment, Travaux publics	25,0	26,7	28,0	31,9	28,7	22,8
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>269,5</b>	<b>262,4</b>	<b>276,2</b>	<b>284,8</b>	<b>291,2</b>	<b>274,2</b>
Commerce de gros et de détail	155,8	151,4	159,9	165,7	168,2	120,3
Transports, Entrepôts et Communications	47,9	47,3	49,8	52,5	53,8	51,2
Autres services marchands	65,8	63,7	66,5	66,6	69,2	102,7
Droits et taxes sur importations	74,0	77,4	62,6	79,4	80,1	73,3
Services non marchands	60,1	61,6	62,6	59,9	59,3	97,6
Importations de biens et services	407,6	414,4	381,7	428,7	472,1	527,8
<b>Ressources = emplois</b>	<b>1 282,4</b>	<b>1 250,0</b>	<b>1 260,5</b>	<b>1 287,7</b>	<b>1 375,7</b>	<b>1 475,9</b>
Consommation finale publique	95,2	103,0	95,4	96,7	88,6	100,8
Consommation finale privée	761,5	726,5	762,1	747,1	800,6	895,2
Formation brute de capital fixe	118,2	128,3	120,7	137,4	153,4	181,8
Variation de stocks	9,3	-0,6	-0,8	4,9	8,1	6,2
Exportations de biens et services	298,2	292,7	283,1	301,6	325,0	365,2
Déflateur du PIB	105,7	97,6	102,2	98,6	104,5	108,5
Taux de croissance du PIB nominal (%)	10,2%	-4,5%	5,2%	-2,3%	5,2%	13,0%
Taux de croissance réel (%)	4,3%	-2,2%	3,0%	-0,9%	0,6%	4,2%
Population (millions)	4,3	4,4	4,5	4,6	4,7	4,8
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	203,4	189,9	195,3	186,6	191,9	212,0
Source : Direction de la Statistique.						

## U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Tonnes						
<b>BENIN</b>						
Arachides	65 532	102 341	98 897	100 883	121 159	125 377
Coton graine	348 793	359 161	335 057	362 170	412 000	350 000
Régimes de palme	-	-	-	-	-	-
Palmistes	-	-	9 094	11 048	-	-
<b>BURKINA</b>						
Arachides	260 226	152 000	214 807	282 754	169 146	301 100
Coton graine	214 305	338 141	284 468	254 105	276 000	378 400
Karité	-	-	43 000	45 000	45 000	100 500
Sésame	13 251	7 523	12 994	12 601	7 390	-
<b>COTE D'IVOIRE</b>						
Café	322 735	310 980	130 089	379 098	301 127	181 970
Cacao	1 129 954	1 090 304	1 175 390	1 412 442	1 212 427	1 264 707
Coton graine	265 135	337 097	360 809	398 723	287 000	392 979
Régimes de palme	-	-	1 242 135	1 118 307	967 765	-
Palmistes	-	-	43 796	40 307	34 027	-
Caoutchouc	107 600	108 640	115 205	111 600	127 922	137 517
Bananes(2)	199 026	216 517	245 852	242 839	255 582	256 000
Ananas(2)	180 083	137 254	221 760	193 719	195 236	173 829
Bois en grume(1)	187	124	103	169	145	129
Bois débité(1)	387	412	563	538	531	446
<b>GUINEE-BISSAU</b>						
Arachides	15 820	-	-	-	-	-
Noix de cajou	38 580	57 887	64 800	73 156	78 600	68 500
Palmistes	252	-	-	-	-	258
Coton	520	1 000	-	1 000	1 040	3 000
<b>MALI</b>						
Arachides	132 788	142 887	150 620	158 352	167 950	176 347
Coton graine	470 129	538 312	518 752	459 123	242 724	570 908
Tabac	667	659	648	-	-	-

**U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION (suite)**

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Tonnes						
<b>NIGER</b>						
Arachides	196 000	87 900	99 000	112 100	154 800	82 000
Coton graine	10 370	-	6 100	3 321	5 200	2 700
<b>SENEGAL</b>						
Arachides	148 600	239 414	319 745	551 364	579 877	403 367
Coton graine	38 399	41 000	11 629	14 617	20 401	35 740
Tomate industrielle	3 400	21 000	26 080	31 276	62 000	50 000
<b>TOGO</b>						
Café	22 400	10 300	19 300	16 746	12 596	6 011
Cacao	14 200	5 600	7 743	7 043	5 101	5 461
Coton graine	146 400	176 200	187 700	175 100	47 220	60 698
Arachides	55 400	34 200	27 200	35 400	26 000	33 000
Palmistes	18 000	19 200	20 300	21 500	-	-
<b>U.M.O.A.</b>						
Cacao	1 144 154	1 095 904	1 183 133	1 419 485	1 217 528	1 270 168
Café	345 135	321 280	149 389	395 844	313 723	187 981
Coton graine	1 494 051	1 790 911	1 704 515	1 668 159	1 291 585	1 794 425
Régimes de palme	-	-	1 242 135	1 118 307	967 765	-
Palmistes	18 252	19 200	73 190	72 855	34 027	-
Karité	-	-	43 000	45 000	45 000	100 500
Sésame	13 251	7 523	12 994	12 601	7 390	-
Arachides	874 366	758 742	910 269	1 240 853	1 218 932	1 121 191
Caoutchouc	107 600	108 640	115 205	111 600	127 922	137 517
Tabac	667	659	648	-	-	-
Bois en grume(1)	187	124	103	169	145	129
Bois débité(1)	387	412	563	538	531	446
Bananes(2)	199 026	216 517	245 852	242 839	255 582	256 000
Ananas(2)	180 083	137 254	221 760	193 719	195 236	173 829
Tomate industrielle	3 400	21 000	26 080	31 276	62 000	50 000
Noix de cajou	38 580	57 887	64 800	73 156	78 600	68 500
(1) : milliers de m3.						
(2) : exportations.						
Sources : Organismes nationaux de commercialisation.						

## U.M.O.A. - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Milliers de tonnes						
<b>BENIN</b>						
Maïs	555,8	701,0	662,2	783,0	702,9	686,9
Mil et sorgho	134,5	147,0	167,9	156,0	164,3	165,6
Riz paddy	22,3	26,9	35,6	34,0	35,6	48,8
Igname	1 346,1	1 407,7	1 583,7	1 647,0	1 642,0	1 564,3
Manioc	1 456,6	1 918,4	1 989,0	2 113,0	2 302,9	2 632,5
Haricot et niébé	61,0	73,7	75,5	74,2	77,7	73,8
<b>BURKINA</b>						
Maïs	293,7	331,5	377,8	468,9	423,9	606,3
Mil et sorgho	2 065,5	1 679,7	2 175,6	2 123,4	1 742,7	2 380,6
Riz paddy	111,8	98,6	89,0	94,2	103,1	101,7
<b>COTE D'IVOIRE</b>						
Maïs	512,1	766,0	795,5	846,1	854,5	887,4
Riz paddy	789,7	749,4	779,8	884,0	1 043,1	1 079,6
Mil et sorgho	-	74,4	72,6	76,5	74,6	99,5
Igname	2 684,2	2 806,6	2 888,6	2 875,0	3 105,0	3 198,1
Manioc	1 220,4	1 227,4	1 287,5	1 129,2	1 309,8	1 349,1
Banane plantain	1 553,8	1 701,9	1 739,7	2 053,6	1 745,5	1 799,6
<b>GUINEE-BISSAU</b>						
Riz paddy	135,5	99,4	87,2	80,3	104,1	84,4
Maïs	-	25,7	9,7	27,8	25,7	23,8
Mil et sorgho	-	47,1	34,4	31,6	32,4	43,7
<b>MALI</b>						
Maïs	266,6	316,2	393,0	432,0	222,7	301,9
Mil et sorgho	1 151,2	1 081,0	1 414,0	1 507,7	1 394,2	1 310,5
Riz paddy	552,6	518,7	717,9	727,1	745,1	939,9

**U.M.O.A. - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES (suite)**

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Milliers de tonnes						
<b>NIGER</b>						
Haricot et niébé	380,0	324,0	569,0	419,9	420,0	509,4
Mil et sorgho	2 270,3	1 844,4	2 907,5	2 798,3	2 248,1	3 076,5
Riz paddy	52,5	43,6	59,0	60,5	60,4	76,4
<b>SENEGAL</b>						
Maïs	88,6	60,3	44,3	66,1	78,6	106,4
Mil et sorgho	734,4	544,8	561,0	822,4	744,0	610,6
Riz paddy	148,8	173,7	123,5	364,0	202,3	243,9
Manioc	47,0	46,6	65,6	104,0	132,9	137,9
Haricot et niébé	20,6	19,3	40,6	68,0	47,3	31,7
Pastèques	219,5	261,3	274,5	260,2	110,5	127,3
<b>TOGO</b>						
Maïs	387,6	452,2	350,5	493,6	482,1	463,9
Mil et sorgho	211,0	200,5	177,3	181,0	192,8	183,0
Riz paddy	76,5	86,2	86,7	81,1	62,3	63,7
Igname	604,7	683,0	696,1	665,6	563,3	549,1
Manioc	548,3	595,8	579,4	694,0	700,7	651,5
Haricot et niébé	42,6	46,7	32,7	45,4	41,8	41,3
<b>U.M.O.A (*)</b>						
Maïs	2 104,4	2 652,9	2 633,0	3 117,5	2 790,4	3 076,7
Mil et sorgho	6 566,9	5 618,9	7 510,2	7 697,0	6 593,1	7 870,0
Riz paddy	1 889,7	1 796,5	1 978,6	2 325,2	2 356,0	2 638,4
Igname	4 635,0	4 897,3	5 168,4	5 187,6	5 310,3	5 311,5
Manioc	3 272,3	3 788,2	3 921,5	4 040,2	4 446,3	4 771,0
Banane plantain	1 553,8	1 701,9	1 739,7	2 053,6	1 745,5	1 799,6
Haricot et niébé	504,2	463,8	717,8	607,5	586,8	656,2
Pastèques	219,5	261,3	274,5	260,2	110,5	127,3
Source : Ministères de l'Agriculture des Etats. (*) : non compris la Côte d'Ivoire pour la campagne 2001- 2002.						

## U.M.O.A. - ELEVAGE ET PECHE

Pays / Produits	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Milliers de têtes						
<b>ELEVAGE</b>						
<b>BENIN</b>						
Bovins	1 345	1 392	1 440	1 487	1 536	1 569
Ovins et caprins	1 721	1 755	1 791	1 827	1 863	1 901
Porcins	470	234	234	234	242	250
Volailles	9 451	9 716	9 988	10 267	10 606	10 956
<b>BURKINA</b>						
Bovins	4 522	4 612	4 704	4 798	4 894	4 992
Ovins et caprins	14 121	14 544	14 981	15 430	15 893	16 370
Porcins	587	598	610	622	-	-
Volailles	20 518	21 133	21 767	22 420	23 093	23 786
Asins	472	482	491	501	-	-
Equins	24	24	24	24	-	-
Camelins	14	14	14	14	-	-
<b>COTE D'IVOIRE (1)</b>						
Bovins	21 367	21 944	22 524	23 126	23 753	39 654
Ovins et caprins	6 664	6 831	7 004	7 179	7 828	9 610
Porcins	4 985	5 125	5 363	5 402	7 429	8 532
Volailles	23 431	22 916	22 739	22 841	22 559	22 714
<b>GUINEE-BISSAU</b>						
Bovins	2 858	-	-	-	-	-
Ovins et caprins	696	-	-	-	-	-
Volailles	1 206	-	-	-	-	-
<b>MALI</b>						
Asins	-	670	-	-	-	-
Bovins	6 056	6 240	6 497	7 152	7 827	8 451
Ovins et caprins	14 530	15 226	15 986	19 521	23 147	26 730
Porcins	-	65	-	-	-	-
Equins	-	150	-	-	-	-
Volailles	-	-	-	-	-	-
Camelins	-	414	-	-	-	-

**U.M.O.A. - ELEVAGE ET PECHE (suite)**

Pays / Produits	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Milliers de têtes						
<b>NIGER</b>						
Bovins	3 209	3 273	3 339	3 406	3 474	3 543
Ovins et caprins	14 011	14 391	14 782	15 184	15 597	16 021
<b>SENEGAL</b>						
Bovins	2 898	2 912	2 927	2 986	3 139	3 388
Ovins et caprins	7 776	8 048	8 297	8 421	8 673	8 933
Porcins	191	214	240	269	280	291
Equins	819	836	822	870	900	931
Volailles	18 081	20 342	22 987	24 495	26 527	27 853
<b>TOGO</b>						
Bovins	206	223	231	246	262	279
Ovins et caprins	1 598	1 850	2 072	2 205	2 347	2 499
Porcins	360	320	336	358	381	406
Volailles	6 448	7 500	8 262	8 792	9 359	9 963
<b>UMOJA(*)</b>						
Asins	472	1 152	491	501	-	-
Camelins	14	428	14	14	-	-
Bovins	21 094	18 652	19 138	20 075	21 132	22 222
Ovins et caprins	53 757	55 814	57 909	62 588	67 521	72 454
Porcins	1 608	1 431	1 420	1 483	903	947
Equins	843	1 010	846	894	900	931
Volailles	55 704	58 691	63 004	65 974	69 585	72 558
Tonnes						
<b>PECHE</b>						
BENIN	41 771	40 361	40 436	35 924	38 415	38 900
BURKINA	-	-	-	-	-	-
COTE D'IVOIRE	23 534	27 664	27 833	34 680	30 363	-
GUINEE-BISSAU	-	-	-	-	-	-
MALI	44 017	44 711	45 416	-	-	-
NIGER	6 341	7 013	-	-	-	-
SENEGAL	453 183	447 579	394 961	390 256	380 485	341 433
TOGO	11 509	15 075	14 500	14 935	15 383	15 845
UUMOJA	580 355	582 403	523 146	475 795	464 646	396 178
(1) : en tonnes.						
(*) : non compris la Côte d'Ivoire pour les années 2001 et 2002.						
Sources : Ministères chargés des ressources animales des Etats.						

## U.M.O.A - MINES ET PETROLE

Périodes	Bénin Pétrole <i>barils</i>	Burkina Or <i>kg</i>	Côte d'Ivoire		Mali Or <i>kg</i>	Niger Uranium <i>tonnes</i>	Sénégal			Togo Phosphates <i>de calcium tonnes</i>
			Pétrole	Or			Phosphates de calcium <i>tonnes</i>	Phosphates d'alumine <i>tonnes</i>	Sel marin <i>tonnes</i>	
			<i>Milliers de barils</i>	<i>kg</i>						
<b>PRODUCTION</b>										
1990	1 415 800	3 572	69 108	288	-	2 831	2 147 000	-	100 000	2 438 674
1991	1 352 700	2 926	73 050	1 245	4 597	2 777	1 740 500	-	100 000	2 964 702
1992	933 300	2 404	69 371	1 776	5 467	2 966	2 283 501	-	95 000	2 030 702
1993	1 061 900	1 857	63 035	1 907	5 939	2 851	1 667 000	-	85 000	1 800 000
1994	884 577	1 275	-	1 872	4 599	2 956	1 587 350	-	87 600	2 121 489
1995	653 615	1 336	2 294	2 008	6 291	2 974	1 483 700	-	110 000	2 591 213
1996	552 144	897	5 815	2 054	6 584	3 322	1 376 807	-	100 000	2 730 869
1997	456 127	1 047	5 266	2 485	18 521	3 499	1 584 405	-	110 000	2 631 353
1998	355 900	1 060	3 806	1 995	21 156	3 516	1 514 897	-	137 197	2 253 411
1999	-	996	3 547	2 967	25 265	2 948	1 797 150	-	145 000	1 714 530
2000	-	624	2 578	3 444	28 278	2 896	1 844 633	-	124 000	1 370 136
2001	-	228	2 099	3 672	53 658	2 917	1 708 000	-	141 000	1 066 581
2002	-	209	5 457	3 570	66 068	3 022	486 045	-	183 000	-
<b>VENTES</b>										
1990	1 265 300	3 471	69 108	288	-	3 030	1 367 493	-	78 241	2 309 313
1991	1 366 600	835	73 050	1 245	-	2 945	1 304 030	-	71 373	3 046 599
1992	979 700	-	69 371	1 776	-	2 841	1 185 553	-	67 688	2 081 436
1993	1 085 100	723	63 035	1 907	-	3 748	959 354	-	68 535	1 567 391
1994	971 115	533	-	1 872	-	2 787	603 136	-	105 425	2 181 489
1995	664 419	1 487	2 294	2 008	6 291	3 116	857 884	-	88 713	2 906 900
1996	569 235	878	5 815	2 054	6 584	2 970	836 410	-	81 481	2 633 725
1997	408 527	1 022	5 266	2 485	16 323	3 921	615 063	-	131 495	2 686 640
1998	419 900	1 051	3 806	2 009	20 589	3 627	373 463	-	126 024	2 242 641
1999	-	6 585	3 547	2 967	25 265	2 960	657 325	-	107 508	1 616 751
2000	-	1 000	2 578	3 444	28 278	3 040	366 699	-	119 914	1 219 859
2001	-	1 158	2 099	3 672	53 658	2 960	510 409	-	146 287	1 066 581
2002	-	-	5 457	3 570	66 068	2 960	486 045	-	157 263	1 379 879

Sources : Sociétés minières nationales.

**U.M.O.A. - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION**

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Francs CFA le kilogramme						
<b>BENIN</b>						
Arachide en coque	120	125	125	125	125	-
Café	300	300	325	325	325	-
Coton graine	200	200	225	195	200	220
Régimes de palme	-	-	-	25	25	-
Palmistes	40	45	45	45	45	-
<b>BURKINA</b>						
Arachide décortiquée (a)	libre	libre	libre	libre	libre	libre
Coton graine	160	160	160	160	160	174,5
<b>COTE D'IVOIRE</b>						
Cacao	320	455	libre	libre	libre	libre
Café	520	520	libre	libre	libre	libre
Coton graine	155	155	200	175	175	190
Régimes de palme	26	30	23	23	19,7	-
<b>GUINEE-BISSAU</b>						
Arachide	-	-	-	-	-	-
Noix de cajou	250	300	300	300	175	175
Palmistes						
Coton	-	-	-	-	-	-
<b>MALI</b>						
Arachide en coque	libre	libre	libre	libre	libre	libre
Coton graine	125	140	145	150	150	180
<b>NIGER</b>						
Arachide en coque	libre	libre	libre	libre	libre	libre
Coton graine	175	180	175	175	195	195
<b>SENEGAL</b>						
Arachide en coque	131	150	160	145	145	120
Coton graine	170	185	185	185	185	185
<b>TOGO</b>						
Arachide décortiquée	238	267	322	-	-	-
Cacao	545	743	517	370	-	990
Café	568	777	604	375	-	250
Coton graine	180	190	200	-	-	-
Palmistes	64	66	68	-	-	-
(a) : décortiquée et triée à partir de 1994-1995. Source : Journaux officiels des Etats.						

## U.M.O.A. - INDICE HARMONISÉ DES PRIX A LA CONSOMMATION

Base 100 = 1996 à l'exception de la Guinée-Bissau

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
<b>COTONOU</b>						
1er trimestre	102,3	108,2	109,6	110,2	117,2	120,0
2e trimestre	104,5	111,6	111,4	115,0	120,0	122,6
3e trimestre	103,3	109,2	110,4	115,7	119,8	123,3
4e trimestre	104,8	109,7	108,6	117,8	120,2	122,7
Année	103,7	109,7	110,0	114,7	119,3	122,1
<b>OUAGADOUGOU</b>						
1er trimestre	100,8	104,0	104,8	104,8	108,7	111,6
2e trimestre	103,2	110,4	107,8	106,8	112,2	115,0
3e trimestre	104,0	110,2	107,8	106,8	113,4	116,2
4e trimestre	103,9	107,8	107,0	107,7	112,0	114,3
Année	103,0	108,1	106,8	106,5	111,6	114,3
<b>ABIDJAN</b>						
1er trimestre	102,4	107,5	108,9	109,9	115,5	120,0
2e trimestre	104,0	111,4	109,4	112,8	117,8	121,0
3e trimestre	105,3	109,5	111,1	114,2	118,1	120,5
4e trimestre	104,8	107,2	109,3	113,0	117,7	122,3
Année	104,1	108,9	109,7	112,5	117,3	121,0
<b>GUINEE-BISSAU (*)</b>						
1er trimestre	14 249,5	16 229,0	18 016,5	16 838,5	19 194,1	19 203,5
2e trimestre	15 673,7	16 649,3	17 087,5	17 796,1	18 532,4	20 057,7
3e trimestre	17 204,3	17 569,8	16 676,2	18 811,0	19 278,2	19 940,9
4e trimestre	16 974,3	18 790,8	16 013,8	19 453,9	18 905,3	19 770,1
Année	16 025,5	17 309,7	16 948,5	18 406,8	18 977,5	19 743,1
<b>BAMAKO</b>						
1er trimestre	98,2	98,6	99,7	98,6	102,3	108,7
2e trimestre	99,4	103,0	101,9	100,5	105,9	111,3
3e trimestre	100,7	107,2	105,0	103,0	109,2	114,0
4e trimestre	98,9	104,4	102,0	103,4	109,2	113,8
Année	99,3	103,3	102,1	101,4	106,6	112,0

## U.M.O.A. - INDICE HARMONISÉ DES PRIX A LA CONSOMMATION (suite)

Base 100 = 1996 à l'exception de la Guinée-Bissau

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
<b>NIAMEY</b>						
1er trimestre	101,9	104,0	104,7	104,9	109,4	113,8
2e trimestre	103,4	109,3	105,8	108,9	113,5	117,3
3e trimestre	104,8	112,0	107,1	111,3	115,9	117,8
4e trimestre	104,0	107,6	105,3	110,1	113,9	115,7
Année	103,5	108,2	105,7	108,8	113,2	116,1
<b>DAKAR</b>						
1er trimestre	101,3	102,1	102,9	103,7	105,5	109,2
2e trimestre	100,2	100,9	102,2	103,3	105,4	109,2
3e trimestre	102,3	104,3	104,8	104,8	108,9	110,7
4e trimestre	102,5	103,8	104,5	105,6	110,5	110,8
Année	101,6	102,8	103,6	104,4	107,6	110,0
<b>LOME</b>						
1er trimestre	104,1	106,2	105,0	111,6	109,6	115,2
2e trimestre	106,3	109,1	105,6	110,3	113,4	118,9
3e trimestre	105,4	107,3	107,0	106,2	114,7	115,2
4e trimestre	105,4	102,8	107,4	104,9	112,3	114,5
Année	105,3	106,3	106,3	108,3	112,5	115,9
<b>UEMOA (**)</b>						
1er trimestre	101,7	105,0	105,9	107,0	110,9	115,2
2e trimestre	102,8	107,9	106,7	108,9	113,1	116,7
3e trimestre	103,9	108,1	108,3	109,9	114,6	117,1
4e trimestre	103,7	106,1	107,0	109,8	114,5	117,4
Année	103,0	106,8	107,0	108,9	113,3	116,6
(*) : indice des produits alimentaires (base 100 = février 1986).						
(**) : non compris la Guinée-Bissau dont l'indice ne concerne que l'Alimentation.						
Sources : Directions Nationales de la Statistique.						









## MALI - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1999	2000	2001	2002
	En milliards de francs CFA			
<b>RECETTES ET DONNS</b>	<b>356,1</b>	<b>371,1</b>	<b>420,4</b>	<b>474,2</b>
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>272,7</b>	<b>269,9</b>	<b>320,1</b>	<b>388,4</b>
<b>Recettes courantes</b>	<b>272,7</b>	<b>269,9</b>	<b>320,1</b>	<b>388,4</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>235,3</b>	<b>233,3</b>	<b>281,6</b>	<b>323,5</b>
Directes				
Indirectes				
Sur biens et services				
Taxes sur les transactions internationales				
Taxes sur les importations				
Autres				
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>12,6</b>	<b>12,2</b>	<b>11,0</b>	<b>31,2</b>
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
<b>Autres recettes non classées</b>	<b>24,8</b>	<b>24,4</b>	<b>27,5</b>	<b>33,7</b>
<b>Recettes en capital</b>				
<b>DONS</b>	<b>83,4</b>	<b>101,2</b>	<b>100,3</b>	<b>85,8</b>
<b>DEPENSES ET PRÊTS NETS</b>	<b>417,6</b>	<b>439,2</b>	<b>531,4</b>	<b>558,0</b>
<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>419,8</b>	<b>441,7</b>	<b>542,0</b>	<b>562,9</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>195,2</b>	<b>200,2</b>	<b>243,6</b>	<b>283,3</b>
Salaires et traitements	65,3	73,1	81,9	89,6
Autres dépenses de fonctionnement	115,9	111,1	147,1	175,3
Intérêts sur la dette publique	14,0	16,0	14,6	18,4
Intérieure	1,4	1,6	0,8	2,1
Extérieure	12,6	14,4	13,8	16,3
<b>Dépenses en capital</b>	<b>199,8</b>	<b>217,1</b>	<b>235,9</b>	<b>212,4</b>
Sur financement interne	52,4	60,0	61,9	72,1
Sur financement externe	147,4	157,1	174,0	140,3
Autres dépenses en capital				
<b>Dépenses des fonds spéciaux</b>	<b>24,8</b>	<b>24,4</b>	<b>62,5</b>	<b>67,2</b>
<b>PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS</b>	<b>-2,2</b>	<b>-2,5</b>	<b>-10,6</b>	<b>-4,9</b>
<b>SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>39,1</b>	<b>25,7</b>	<b>29,2</b>	<b>51,4</b>
<b>SOLDE GLOBAL (hors dons)</b>	<b>-144,9</b>	<b>-169,3</b>	<b>-211,3</b>	<b>-169,6</b>
<b>SOLDE GLOBAL (y compris dons)</b>	<b>-61,5</b>	<b>-68,1</b>	<b>-111,0</b>	<b>-83,8</b>
<b>AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>2,4</b>	<b>1,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	2,4	1,6	0,0	0,0
Sur dette intérieure	2,4	1,6	0,0	0,0
Intérêts	-9,3	0,0	0,0	0,0
Dépenses engagées non payées	11,7	1,6		
Sur dette extérieure	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire				
<b>SOLDE GLOBAL (base caisse)</b>	<b>-59,1</b>	<b>-66,5</b>	<b>-111,0</b>	<b>-83,8</b>
<b>FINANCEMENT</b>	<b>59,1</b>	<b>67,4</b>	<b>112,2</b>	<b>83,1</b>
<b>INTERIEUR NET</b>	<b>-1,2</b>	<b>3,0</b>	<b>6,1</b>	<b>-5,4</b>
Bancaire	1,8	-17,0	19,3	-9,9
Non bancaire	0,0	2,0	0,0	-2,0
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes de privatisation	10,4	20,3	0,0	29,4
Autres	-13,4	-2,3	-13,2	-22,9
<b>EXTERIEUR</b>	<b>60,3</b>	<b>64,4</b>	<b>106,1</b>	<b>88,5</b>
Tirages sur emprunts	91,7	95,0	119,4	102,6
Amortissements dus	-31,4	-33,2	-36,4	-41,6
Allégements obtenus	0,0	2,6	23,1	27,5
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>ERREURS ET OMISSIONS</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,2</b>	<b>0,7</b>
<b>DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

**NIGER - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT**

	1999	2000	2001	2002
		En milliards de francs CFA		
<b>RECETTES ET DONNS</b>	<b>157,1</b>	<b>162,3</b>	<b>184,4</b>	<b>214,3</b>
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>109,6</b>	<b>110,2</b>	<b>132,2</b>	<b>160,0</b>
<b>Recettes courantes</b>	<b>109,6</b>	<b>110,2</b>	<b>132,2</b>	<b>160,0</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>100,6</b>	<b>102,9</b>	<b>124,9</b>	<b>143,8</b>
Directes		17,2	20,0	23,1
Indirectes		85,7	104,9	120,7
Sur biens et services		21,9	30,0	28,9
Taxes sur les transactions internationales		58,5	67,6	83,9
Taxes sur les importations				
Autres		5,3	7,3	7,9
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>3,9</b>	<b>3,8</b>	<b>4,1</b>	<b>3,8</b>
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
<b>Autres recettes non classées</b>	<b>5,1</b>	<b>3,5</b>	<b>3,2</b>	<b>12,4</b>
<b>Recettes en capital</b>				
<b>DONS</b>	<b>47,5</b>	<b>52,1</b>	<b>52,2</b>	<b>54,3</b>
<b>DEPENSES ET PRÊTS NETS</b>	<b>222,0</b>	<b>206,9</b>	<b>238,0</b>	<b>258,9</b>
<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>222,0</b>	<b>210,0</b>	<b>238,8</b>	<b>259,1</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>145,7</b>	<b>138,5</b>	<b>147,1</b>	<b>153,2</b>
Salaires et traitements	50,6	51,8	50,4	55,4
Autres dépenses de fonctionnement	75,4	65,1	71,3	75,3
Intérêts sur la dette publique	19,7	21,6	25,4	22,5
Intérieure	0,0	2,0	1,3	1,3
Extérieure	19,7	19,6	24,1	21,2
<b>Dépenses en capital</b>	<b>69,3</b>	<b>66,2</b>	<b>81,4</b>	<b>97,8</b>
Sur financement interne	17,1	8,1	24,6	25,4
Sur financement externe	52,2	58,1	56,8	72,4
Autres dépenses en capital				
<b>Dépenses des fonds spéciaux</b>	<b>7,0</b>	<b>5,3</b>	<b>10,3</b>	<b>8,1</b>
<b>PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS</b>	<b>0,0</b>	<b>-3,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,2</b>
<b>SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>-33,5</b>	<b>-14,8</b>	<b>-14,1</b>	<b>3,9</b>
<b>SOLDE GLOBAL (hors dons)</b>	<b>-112,4</b>	<b>-96,7</b>	<b>-105,8</b>	<b>-98,9</b>
<b>SOLDE GLOBAL (y compris dons)</b>	<b>-64,9</b>	<b>-44,6</b>	<b>-53,6</b>	<b>-44,6</b>
<b>AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>49,2</b>	<b>-112,0</b>	<b>-17,0</b>	<b>-34,1</b>
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	49,2	-112,0	-17,0	-35,5
Sur dette intérieure	23,6	3,6	-17,0	-35,5
Intérêts	23,6	3,6	-17,0	-35,5
Dépenses engagées non payées				
Sur dette extérieure	25,6	-115,6	0,0	0,0
Paiement période complémentaire				1,4
<b>SOLDE GLOBAL (base caisse)</b>	<b>-15,7</b>	<b>-156,6</b>	<b>-70,6</b>	<b>-78,7</b>
<b>FINANCEMENT</b>	<b>15,1</b>	<b>148,3</b>	<b>70,5</b>	<b>79,8</b>
<b>INTERIEUR NET</b>	<b>7,2</b>	<b>-28,6</b>	<b>9,3</b>	<b>10,7</b>
Bancaire	7,8	-28,6	5,0	5,1
Non bancaire	-0,6	-8,5	-0,7	8,6
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes de privatisation	0,0	8,5	5,0	-3,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>EXTERIEUR</b>	<b>7,9</b>	<b>176,9</b>	<b>61,2</b>	<b>69,1</b>
Tirages sur emprunts	24,2	54,6	53,1	72,5
Amortissements dus	-23,8	-35,4	-41,3	-46,2
Allègements obtenus	7,5	157,7	32,8	28,1
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	16,6	14,7
<b>ERREURS ET OMISSIONS</b>	<b>0,6</b>	<b>8,3</b>	<b>0,1</b>	<b>-1,1</b>
<b>DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.





## UMOA - TABLEAU CONSOLIDE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1999	2000	2001	2002
	En milliards de francs CFA			
<b>RECETTES ET DONS</b>	<b>3 253,4</b>	<b>3 216,9</b>	<b>3 463,3</b>	<b>3 798,8</b>
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>2 783,0</b>	<b>2 811,5</b>	<b>3 056,4</b>	<b>3 426,4</b>
<b>Recettes courantes</b>	<b>2 782,9</b>	<b>2 811,5</b>	<b>3 056,4</b>	<b>3 426,4</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>2 523,2</b>	<b>2 509,5</b>	<b>2 735,1</b>	<b>2 981,8</b>
Directes				
Indirectes				
Sur biens et services				
Taxes sur les transactions internationales				
Taxes sur les importations				
Autres				
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>229,8</b>	<b>274,1</b>	<b>290,6</b>	<b>374,4</b>
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
<b>Autres recettes non classées</b>	<b>29,9</b>	<b>27,9</b>	<b>30,7</b>	<b>70,2</b>
<b>Recettes en capital</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>DONS</b>	<b>470,4</b>	<b>405,4</b>	<b>406,9</b>	<b>372,4</b>
<b>DEPENSES ET PRÊTS NETS</b>	<b>3 673,4</b>	<b>3 571,7</b>	<b>3 739,9</b>	<b>4 140,8</b>
<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>13 653,8</b>	<b>3 558,3</b>	<b>3 741,5</b>	<b>4 155,1</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>2 370,3</b>	<b>2 460,6</b>	<b>2 674,1</b>	<b>2 875,0</b>
Salaires et traitements	920,6	982,7	1 036,8	1 122,6
Autres dépenses de fonctionnement	1 019,0	1 046,4	1 246,6	1 347,1
Intérêts sur la dette publique	430,7	431,5	390,7	405,3
Intérieure	53,5	46,5	40,9	43,2
Extérieure	377,2	385,0	349,8	362,1
<b>Dépenses en capital</b>	<b>1 251,7</b>	<b>1 068,0</b>	<b>994,6</b>	<b>1 197,6</b>
Sur financement interne	487,7	372,1	397,2	537,1
Sur financement externe	764,0	695,9	596,6	660,5
Autres dépenses en capital	0,0	0,0	0,8	0,0
<b>Dépenses des fonds spéciaux</b>	<b>31,8</b>	<b>29,7</b>	<b>72,8</b>	<b>82,5</b>
<b>PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS</b>	<b>19,6</b>	<b>13,4</b>	<b>-1,6</b>	<b>-14,3</b>
<b>SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>355,7</b>	<b>410,3</b>	<b>375,8</b>	<b>419,6</b>
<b>SOLDE GLOBAL (hors dons)</b>	<b>-890,4</b>	<b>-760,2</b>	<b>-683,5</b>	<b>-714,4</b>
<b>SOLDE GLOBAL (y compris dons)</b>	<b>-420,0</b>	<b>-354,8</b>	<b>-276,6</b>	<b>-342,0</b>
<b>AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>49,3</b>	<b>-84,4</b>	<b>39,9</b>	<b>12,9</b>
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	46,0	-101,5	22,9	-10,3
Sur dette intérieure	12,2	0,3	11,8	-26,1
Intérêts	2,1	7,9	-13,9	-38,5
Dépenses engagées non payées	10,1	-7,6	25,7	12,4
Sur dette extérieure	33,8	-101,8	11,1	15,8
Paiement période complémentaire	3,3	17,1	17,0	23,2
<b>SOLDE GLOBAL (base caisse)</b>	<b>-370,7</b>	<b>-439,2</b>	<b>-236,7</b>	<b>-329,1</b>
<b>FINANCEMENT</b>	<b>414,1</b>	<b>430,7</b>	<b>273,3</b>	<b>318,8</b>
<b>INTERIEUR NET</b>	<b>214,1</b>	<b>-66,3</b>	<b>-124,2</b>	<b>-190,5</b>
Bancaire	-90,3	-180,0	-123,5	-94,8
Non bancaire	-8,1	-49,9	30,7	114,7
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)	0,0	54,0	0,5	-100,8
Recettes de privatisation	77,9	56,2	-30,9	32,9
Autres	54,0	53,4	-1,0	-142,5
<b>EXTERIEUR</b>	<b>200,0</b>	<b>497,0</b>	<b>397,5</b>	<b>509,3</b>
Tirages sur emprunts	481,1	489,2	468,3	749,9
Amortissements dus	-559,6	-586,4	-583,0	-773,3
Allégements obtenus	216,7	375,1	324,0	852,9
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)	61,8	214,6	186,4	-359,2
Autres	0,0	4,5	1,8	39,0
<b>ERREURS ET OMISSIONS</b>	<b>-43,4</b>	<b>8,5</b>	<b>-36,6</b>	<b>10,3</b>
<b>DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

**BENIN - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS**

	1999	2000	2001	2002*
	Milliards de francs CFA			
Exportations FOB	259,5	279,4	273,9	261,4
dont Coton	106,3	94,3	89,8	87,0
Importations FOB	-391,1	-367,4	-405,4	-389,8
dont Pétrole	-32,0	-56,7	-55,0	-58,6
<b>Balance commerciale</b>	<b>-131,6</b>	<b>-88,1</b>	<b>-131,5</b>	<b>-128,4</b>
<b>Balance des services</b>	<b>-23,7</b>	<b>-39,6</b>	<b>-32,8</b>	<b>-33,2</b>
dont frêt et assurances	-61,3	-50,7	-56,3	-61,0
<b>Revenus nets</b>	<b>-7,0</b>	<b>-8,7</b>	<b>-9,8</b>	<b>-10,3</b>
dont intérêts de la dette	-11,2	-16,1	-13,5	-14,7
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>66,5</b>	<b>79,1</b>	<b>119,2</b>	<b>88,6</b>
- privés	45,3	59,5	58,1	49,6
- publics	21,2	19,6	61,1	39,0
<b>Balance des transactions courantes</b>	<b>-95,8</b>	<b>-57,4</b>	<b>-54,9</b>	<b>-83,3</b>
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>108,3</b>	<b>121,2</b>	<b>182,3</b>	<b>32,6</b>
Transferts de capital ( hors remise de dette)	43,1	52,2	35,6	27,5
Opérations financières	65,2	69,1	146,7	5,1
Investissements directs	23,3	40,0	30,4	28,5
Investissements de portefeuille	10,9	-1,6	-4,4	-1,6
Autres investissements	31,0	30,7	120,7	-21,8
dont financement exceptionnel	7,5	21,9	15,7	17,8
Erreurs et omissions nettes	4,5	4,5	2,7	0,0
<b>SOLDE GLOBAL</b>	<b>17,0</b>	<b>68,3</b>	<b>130,1</b>	<b>-50,7</b>
* : estimations.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

**BURKINA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS**

	1999	2000	2001	2002*
	Milliards de francs CFA			
Exportations FOB	156,2	146,4	163,8	164,2
dont - Coton	86,7	74,3	96,0	88,8
- Or	9,2	6,2	2,2	3,9
Importations FOB	-357,4	-368,6	-373,3	-381,7
dont pétrole	-37,0	-76,8	-67,9	-71,0
<b>Balance commerciale</b>	<b>-201,2</b>	<b>-222,2</b>	<b>-209,5</b>	<b>-217,5</b>
<b>Balance des services</b>	<b>-70,8</b>	<b>-77,3</b>	<b>-76,7</b>	<b>-75,9</b>
dont frêt et assurances	-50,3	-57,7	-68,5	-68,0
<b>Revenus nets</b>	<b>-11,3</b>	<b>-14,3</b>	<b>-17,9</b>	<b>-13,1</b>
dont intérêts de la dette publique	-10,2	-13,2	-15,8	-12,9
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>88,7</b>	<b>86,7</b>	<b>90,8</b>	<b>88,0</b>
- privés	39,7	35,6	25,8	31,3
- publics	49,0	51,1	65,0	56,7
<b>Balance des transactions courantes</b>	<b>-194,6</b>	<b>-227,0</b>	<b>-213,3</b>	<b>-218,5</b>
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>189,9</b>	<b>202,2</b>	<b>215,4</b>	<b>228,4</b>
Transferts de capital ( hors remise de dette)	120,4	132,6	121,1	112,9
Opérations financières	69,5	69,6	94,3	115,5
Investissements directs	5,3	16,3	6,0	6,0
Investissements de portefeuille	0,6	0,5	2,5	1,5
Autres investissements	63,6	52,8	85,7	108,0
dont financement exceptionnel	0,0	7,3	23,5	20,6
Erreurs et omissions nettes	-3,0	-3,8	2,4	2,5
<b>SOLDE GLOBAL</b>	<b>-7,7</b>	<b>-28,6</b>	<b>4,4</b>	<b>12,4</b>
* : estimations.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

## CÔTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1999	2000	2001	2002*
	Milliards de francs CFA			
Exportations FOB	2870,1	2768,2	2892,5	3601,0
dont - Café	128,5	214,4	104,2	83,4
- Cacao	972,5	738,3	959,0	1 606,8
Importations FOB	-1703,1	-1710,0	-1772,3	-1695,1
dont produits pétroliers	-255,8	-540,2	-466,2	-346,0
<b>Balance commerciale</b>	<b>1167,0</b>	<b>1058,1</b>	<b>1120,2</b>	<b>1905,9</b>
<b>Balance des services</b>	<b>-537,2</b>	<b>-530,0</b>	<b>-507,5</b>	<b>-596,7</b>
dont frêt et assurances	-233,2	-245,9	-242,7	-220,0
<b>Revenus nets</b>	<b>-465,9</b>	<b>-464,8</b>	<b>-429,4</b>	<b>-438,6</b>
dont intérêts de la dette	-263,0	-264,7	-235,7	-242,4
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>-237,5</b>	<b>-235,0</b>	<b>-227,4</b>	<b>-337,8</b>
- privés	-281,4	-251,0	-250,9	-347,4
- publics	43,9	16,1	23,5	9,7
<b>Balance des transactions courantes</b>	<b>-73,6</b>	<b>-171,6</b>	<b>-44,1</b>	<b>532,8</b>
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>33,8</b>	<b>252,2</b>	<b>301,8</b>	<b>47,8</b>
Transferts de capital ( hors remise de dette)	8,4	6,0	7,4	4,5
Opérations financières	25,4	246,2	294,4	43,3
Investissements directs	199,3	167,1	199,9	160,6
Investissements de portefeuille	-11,4	-7,5	-10,2	-14,0
Autres investissements	-162,5	86,7	104,7	-103,3
dont financement exceptionnel	228,3	395,5	366,8	362,9
Erreurs et omissions nettes	-15,5	-10,1	21,9	-21,0
<b>SOLDE GLOBAL</b>	<b>-55,3</b>	<b>70,5</b>	<b>279,6</b>	<b>559,6</b>
* : estimations.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

## GUINEE-BISSAU - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1999	2000	2001	2002*
	Milliards de francs CFA			
Exportations FOB	31,5	44,3	46,1	37,8
dont Noix d'anacarde	30,0	42,7	44,4	33,5
Importations FOB	-26,3	-35,0	-45,4	-40,8
dont Produits pétroliers	-4,5	-3,0	-4,0	-3,0
<b>Balance commerciale</b>	<b>5,2</b>	<b>9,3</b>	<b>0,7</b>	<b>-3,0</b>
<b>Balance des services</b>	<b>-16,0</b>	<b>-15,8</b>	<b>-17,4</b>	<b>-16,6</b>
dont frêt et assurances	-9,1	-7,4	-8,5	-8,0
<b>Revenus nets</b>	<b>-8,5</b>	<b>-8,8</b>	<b>-8,7</b>	<b>-6,5</b>
dont intérêts de la dette	-8,5	-8,8	-8,3	-6,8
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>17,4</b>	<b>29,3</b>	<b>18,7</b>	<b>26,4</b>
- privés	2,1	5,9	7,6	13,9
- publics	15,3	23,4	11,1	12,5
<b>Balance des transactions courantes</b>	<b>-1,9</b>	<b>14,0</b>	<b>-6,7</b>	<b>0,3</b>
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>9,7</b>	<b>2,4</b>	<b>7,5</b>	<b>4,9</b>
Transferts de capital ( hors remise de dette)	0,0	11,2	18,6	20,2
Opérations financières	9,7	-8,8	-11,1	-15,3
Investissements directs	0,0	0,5	0,5	0,7
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	9,7	-9,3	-11,6	-16,0
dont financement exceptionnel	21,9	12,0	21,9	26,0
Erreurs et omissions nettes	-11,8	-11,0	0,0	9,9
<b>SOLDE GLOBAL</b>	<b>-4,0</b>	<b>5,4</b>	<b>0,8</b>	<b>15,1</b>
* : estimations.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

**MALI - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS**

	1999	2000	2001	2002*
	Milliards de francs CFA			
Exportations FOB	351,6	388,1	531,6	638,7
dont - Coton	134,0	116,2	83,2	145,6
- Or	147,9	193,0	353,8	433,1
Importations FOB	-372,8	-421,5	-538,6	-498,0
dont - Produits pétroliers	-49,7	-91,1	-119,1	-86,9
<b>Balance commerciale</b>	<b>-21,2</b>	<b>-33,4</b>	<b>-7,0</b>	<b>140,7</b>
<b>Balance des services</b>	<b>-161,3</b>	<b>-167,9</b>	<b>-198,1</b>	<b>-167,2</b>
dont frêt et assurances	-133,3	-137,0	-158,2	-121,2
<b>Revenus nets</b>	<b>-43,1</b>	<b>-69,9</b>	<b>-121,7</b>	<b>-160,9</b>
dont intérêts de la dette	-13,5	-15,6	-14,1	-16,8
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>69,9</b>	<b>90,0</b>	<b>99,5</b>	<b>95,3</b>
- privés	45,8	44,3	51,1	58,5
- publics	24,1	45,7	48,4	36,8
<b>Balance des transactions courantes</b>	<b>-155,7</b>	<b>-181,2</b>	<b>-227,3</b>	<b>-92,1</b>
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>116,6</b>	<b>256,2</b>	<b>248,5</b>	<b>173,6</b>
Transferts de capital ( hors remise de dette)	69,7	72,3	78,7	102,7
Opérations financières	46,9	183,9	169,8	70,9
Investissements directs	0,9	55,8	76,6	88,0
Investissements de portefeuille	8,4	4,1	7,6	8,2
Autres investissements	37,6	124,0	85,6	-25,3
dont financement exceptionnel	0,0	2,6	23,1	27,5
Erreurs et omissions nettes	6,3	-4,1	6,8	5,4
<b>SOLDE GLOBAL</b>	<b>-32,8</b>	<b>70,9</b>	<b>28,0</b>	<b>86,9</b>
* : Estimations.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

**NIGER - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS**

	1999	2000	2001	2002*
	Milliards de francs CFA			
Exportations FOB	176,6	201,5	199,7	195,0
dont Uranium	65,1	64,0	63,0	62,5
Importations FOB	-206,5	-230,4	-242,8	-255,4
<b>Balance commerciale</b>	<b>-29,9</b>	<b>-28,9</b>	<b>-43,1</b>	<b>-60,4</b>
<b>Balance des services</b>	<b>-64,9</b>	<b>-67,2</b>	<b>-66,3</b>	<b>-75,8</b>
dont frêt et assurances	-46,2	-51,0	-59,3	-67,9
<b>Revenus nets</b>	<b>-11,8</b>	<b>-11,8</b>	<b>-11,0</b>	<b>-9,8</b>
dont intérêts de la dette	-18,5	-16,5	-19,0	-21,2
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>22,1</b>	<b>33,7</b>	<b>52,7</b>	<b>34,9</b>
- privés	2,1	2,7	10,5	5,9
- publics	20,0	31,0	42,2	29,1
<b>Balance des transactions courantes</b>	<b>-84,5</b>	<b>-74,2</b>	<b>-67,7</b>	<b>-111,1</b>
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>70,4</b>	<b>109,0</b>	<b>90,0</b>	<b>109,6</b>
Transferts de capital ( hors remise de dette)	38,3	39,6	29,9	46,4
Opérations financières	32,1	69,4	60,1	63,2
Investissements directs	0,3	6,4	19,4	5,5
Investissements de portefeuille	-0,1	6,5	2,7	1,0
Autres investissements	31,9	56,5	38,0	56,7
dont financement exceptionnel	33,2	38,3	45,9	43,7
Erreurs et omissions nettes	8,3	-12,1	10,4	-6,6
<b>SOLDE GLOBAL</b>	<b>-5,8</b>	<b>22,7</b>	<b>32,7</b>	<b>-8,1</b>
* : Estimations.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

## SENEGAL - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1999	2000	2001	2002*
	Milliards de francs CFA			
Exportations FOB	632,4	654,9	735,3	772,7
Importations FOB	-845,3	-951,6	-1047,1	-1085,2
dont Produits pétroliers	-128,4	-242,5	-232,4	-200,0
<b>Balance commerciale</b>	<b>-212,9</b>	<b>-296,7</b>	<b>-311,8</b>	<b>-312,5</b>
<b>Balance des services</b>	<b>-8,8</b>	<b>-12,9</b>	<b>-11,4</b>	<b>-9,1</b>
dont frêt et assurances	-117,4	-129,8	-115,1	-136,3
<b>Revenus nets</b>	<b>-73,4</b>	<b>-79,3</b>	<b>-76,8</b>	<b>-78,1</b>
dont intérêts de la dette	-53,4	-57,9	-51,2	-45,5
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>97,9</b>	<b>152,3</b>	<b>220,0</b>	<b>243,0</b>
- privés	50,7	100,1	172,8	192,2
- publics	47,2	52,2	47,2	50,8
<b>Balance des transactions courantes</b>	<b>-197,2</b>	<b>-236,6</b>	<b>-180,0</b>	<b>-156,7</b>
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>237,0</b>	<b>234,3</b>	<b>249,9</b>	<b>280,4</b>
Transferts de capital ( hors remise de dette)	60,7	59,4	107,2	95,6
Opérations financières	176,3	174,9	142,7	184,8
Investissements directs	87,5	44,3	28,6	40,9
Investissements de portefeuille	-10,2	9,8	10,2	-11,4
Autres investissements	99,0	120,8	103,9	155,3
dont financement exceptionnel	33,4	47,2	46,0	54,8
Erreurs et omissions nettes	4,9	-6,3	6,1	0,0
<b>SOLDE GLOBAL</b>	<b>44,7</b>	<b>-8,6</b>	<b>76,0</b>	<b>123,7</b>
* : estimations.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

## TOGO - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1999	2000	2001	2002*
	Milliards de francs CFA			
Exportations FOB	241,0	257,7	261,9	294,4
dont - Café	9,4	15,7	4,6	3,1
- Cacao	4,9	4,5	3,6	5,7
- Coton	50,6	47,3	45,9	47,0
Importations FOB	-301,3	-345,1	-378,3	-414,8
<b>Balance commerciale</b>	<b>-60,3</b>	<b>-87,4</b>	<b>-116,4</b>	<b>-120,4</b>
<b>Balance des services</b>	<b>-38,3</b>	<b>-39,7</b>	<b>-42,6</b>	<b>-38,2</b>
dont frêt et assurances	-46,4	-52,3	-53,6	-53,5
<b>Revenus nets</b>	<b>-23,6</b>	<b>-20,7</b>	<b>-21,5</b>	<b>-15,4</b>
dont intérêts de la dette	-26,7	-19,6	-16,4	-14,8
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>43,9</b>	<b>48,4</b>	<b>56,6</b>	<b>68,0</b>
- privés	12,7	27,9	41,7	55,4
- publics	31,2	20,5	14,9	12,6
<b>Balance des transactions courantes</b>	<b>-78,3</b>	<b>-99,4</b>	<b>-123,9</b>	<b>-106,0</b>
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>95,7</b>	<b>131,9</b>	<b>135,6</b>	<b>120,9</b>
Transferts de capital ( hors remise de dette)	4,3	6,2	6,5	9,0
Opérations financières	91,4	125,7	129,1	111,4
Investissements directs	17,7	29,5	51,9	33,9
Investissements de portefeuille	4,9	5,5	8,9	12,7
Autres investissements	68,8	90,7	68,3	64,8
dont financement exceptionnel	35,4	40,3	45,2	44,9
Erreurs et omissions nettes	4,0	2,7	-3,7	0,0
<b>SOLDE GLOBAL</b>	<b>21,4</b>	<b>35,2</b>	<b>8,0</b>	<b>14,4</b>
* : estimations.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

**UEMOA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS**

	1999	2000	2001	2002*
	Milliards de francs CFA			
Exportations FOB	4718,9	4740,4	5104,8	5965,2
Importations FOB	-4203,8	-4429,7	-4803,2	-4760,8
<b>Balance commerciale</b>	<b>515,1</b>	<b>310,7</b>	<b>301,6</b>	<b>1204,0</b>
<b>Balance des services</b>	<b>-921,0</b>	<b>-950,3</b>	<b>-952,8</b>	<b>-1012,7</b>
dont frêt et assurances	-692,9	-731,9	-762,2	-735,9
<b>Revenus nets</b>	<b>-644,6</b>	<b>-678,4</b>	<b>-696,8</b>	<b>-732,7</b>
dont intérêts de la dette	-405,0	-412,4	-336,0	-375,1
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>168,9</b>	<b>284,5</b>	<b>430,1</b>	<b>306,4</b>
- privés	-83,0	25,0	116,6	59,4
- publics	251,9	259,5	313,4	247,2
<b>Balance des transactions courantes</b>	<b>-881,6</b>	<b>-1033,4</b>	<b>-917,9</b>	<b>-234,6</b>
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>861,4</b>	<b>1309,4</b>	<b>1431,0</b>	<b>997,7</b>
Transferts de capital ( hors remise de dette)	344,9	379,4	405,0	418,8
Opérations financières	516,5	930,0	1026,0	578,9
Investissements directs	334,3	359,9	413,3	364,1
Investissements de portefeuille	3,1	17,3	17,3	-3,6
Autres investissements	179,1	552,8	595,3	218,4
dont financement exceptionnel	359,7	565,1	570,4	598,4
Erreurs et omissions nettes	-2,3	-40,2	46,6	-9,8
<b>SOLDE GLOBAL</b>	<b>-22,6</b>	<b>235,8</b>	<b>559,6</b>	<b>753,1</b>
* : estimations.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

**UMOA - IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS**

	1999	2000	2001	2002**
BENIN	32	56,7	87,5	89,4
BURKINA	37	76,8	71,0	75,0
COTE D'IVOIRE	255,8	540,2	466,2	346,0
GUINEE-BISSAU	4,0	2,8	3,0	4,7
MALI	49,7	91,1	86,9	95,1
NIGER	25,5	39,0	26,7	23,2
SENEGAL	128,4	242,5	232,4	200,0
TOGO	25,6	93,2	87,0	113,2
<b>TOTAL UMOA</b>	<b>547,0</b>	<b>1120,9</b>	<b>1060,7</b>	<b>946,6</b>

**UMOA - IMPORTATIONS DE RIZ**

	1999	2000	2001	2002**
BENIN*	14,2	9,6	13,7	14,2
BURKINA*	11,7	26,6	29,7	30,1
COTE D'IVOIRE	68,5	69,6	95,3	93,2
GUINEE-BISSAU	12,2	9,9	8,5	8,1
MALI*	12,5	6,6	10,7	15,0
NIGER	17,0	18,0	29,0	30,2
SENEGAL	101,4	94,9	103,9	120,0
TOGO	2,4	2,1	3,5	5,5
<b>TOTAL UMOA</b>	<b>239,6</b>	<b>238,7</b>	<b>296,3</b>	<b>310,8</b>

\* : céréales (riz, blé, etc..).

\*\* : estimation.

UIMO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2000				2001				2002					
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA													
Avoirs extérieurs nets	1 135 343,1	1 492 080,2	1 718 941,1	1 794 799,8	1 685 497,9	2 162 272,7	2 513 811,5	2 449 495,9	2 433 203,2	2 850 889,7				
Banque Centrale	1 043 098,9	1 348 194,6	1 501 636,6	1 615 175,1	1 532 542,1	2 000 831,4	2 241 703,5	2 255 502,8	2 262 287,9	2 597 122,2				
Banques	92 244,2	143 885,6	217 304,5	179 624,7	152 955,8	161 441,3	272 108,0	193 993,1	170 915,3	253 767,5				
Crédit intérieur	3 632 004,8	3 696 815,2	3 631 132,9	3 559 922,8	3 576 612,0	3 760 093,7	3 629 711,7	3 688 857,6	3 686 133,9	3 876 146,2				
Position nette des Gouvernements	1 180 959,4	1 000 276,0	969 783,4	869 022,2	921 936,9	887 274,1	915 658,6	900 155,4	855 831,8	833 722,1				
Crédits à l'économie	2 451 045,4	2 696 539,2	2 661 349,5	2 690 900,6	2 654 675,1	2 872 819,6	2 714 053,1	2 788 702,2	2 830 302,1	3 042 424,1				
Crédits de campagne	91 306,0	88 894,0	121 883,4	127 690,0	106 239,5	149 770,0	162 518,0	201 177,0	160 235,0	181 459,1				
Crédits ordinaires	2 359 739,4	2 607 645,2	2 539 466,1	2 563 210,6	2 548 435,6	2 723 049,6	2 551 535,1	2 587 525,2	2 670 067,1	2 860 965,0				
dont : douteux et litigieux	109 081,0	114 518,0	123 132,4	132 840,6	130 997,0	139 193,7	135 072,9	131 155,3	135 969,9	131 533,9				
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>4 767 347,9</b>	<b>5 188 895,4</b>	<b>5 350 074,0</b>	<b>5 354 722,6</b>	<b>5 262 109,9</b>	<b>5 922 366,4</b>	<b>6 143 523,2</b>	<b>6 138 353,5</b>	<b>6 119 337,1</b>	<b>6 727 035,9</b>				
Masse monétaire	3 988 318,2	4 251 697,3	4 360 595,8	4 345 064,0	4 252 304,5	4 737 796,1	4 949 712,9	4 958 770,9	4 950 297,8	5 475 161,3				
Circulation fiduciaire	1 361 154,8	1 464 644,2	1 480 917,9	1 442 802,3	1 357 166,5	1 704 427,2	1 700 605,3	1 642 651,5	1 593 030,2	2 012 969,3				
Dépôts en CCP	18 772,1	23 423,5	20 680,3	21 285,2	22 940,2	23 571,2	28 612,7	28 806,6	23 014,2	22 461,2				
Dépôts en CNE	23 753,5	27 386,1	29 681,4	30 899,8	31 015,1	30 702,8	32 682,4	34 167,7	34 176,6	34 115,7				
Dépôts en banque	2 584 637,8	2 736 243,5	2 829 316,2	2 850 076,7	2 841 182,7	2 979 094,9	3 187 812,5	3 253 145,1	3 300 076,8	3 405 615,1				
Sociétés d'Etat et EPIC	321 633,2	257 562,4	255 143,4	261 803,3	268 723,6	298 758,4	355 797,1	300 480,5	305 973,1	290 492,1				
- à vue	202 746,2	157 503,4	159 898,4	166 098,3	169 893,6	193 042,4	266 454,1	214 949,5	211 488,1	199 444,1				
- à terme	118 887,0	100 059,0	95 245,0	95 705,0	98 830,0	105 716,0	89 343,0	85 531,0	94 485,0	91 048,0				
Particuliers et entreprises privées	2 263 004,6	2 478 681,1	2 574 172,8	2 588 273,4	2 572 459,1	2 680 336,5	2 832 015,4	2 952 664,6	2 994 103,7	3 115 123,0				
- à vue	1 215 729,4	1 310 623,5	1 328 231,9	1 333 675,1	1 297 537,0	1 412 450,5	1 470 210,3	1 548 960,0	1 514 747,8	1 598 576,6				
- à terme	1 047 275,2	1 168 057,6	1 245 940,9	1 254 598,3	1 274 922,1	1 267 886,0	1 361 805,1	1 403 704,6	1 479 355,9	1 516 546,4				
Autres postes nets	779 029,7	937 198,1	989 478,2	1 009 658,6	1 009 805,4	1 184 570,3	1 193 810,3	1 179 582,6	1 169 039,3	1 251 874,6				
POUR MEMOIRE														
- Crédit à court terme	1 620 948,3	1 821 999,0	1 779 948,4	1 787 839,9	1 751 895,8	1 969 827,2	1 814 808,9	1 886 825,2	1 943 699,1	2 142 014,9				
- Crédit à moyen et long terme	830 097,1	874 540,2	881 401,1	903 060,7	902 779,3	902 992,4	899 244,2	901 877,0	886 603,0	900 409,2				
Dépôts/crédits bancaires (en %)	105,5	101,5	106,3	105,9	107,0	102,5	111,7	110,9	111,9	109,2				

Source : BCEAO.

**BENIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	291 381,0	341 398,5	390 010,5	433 360,8	426 873,9	467 179,1	456 479,6	412 856,5	425 349,0	416 541,0		
Banque Centrale	195 643,0	252 518,5	303 187,5	345 534,8	343 973,9	362 453,1	349 515,6	313 040,5	310 978,0	309 299,0		
Banques	95 738,0	88 880,0	86 823,0	87 826,0	82 900,0	104 726,0	106 964,0	99 816,0	114 371,0	107 242,0		
Crédit intérieur	100 282,3	134 609,7	125 472,2	105 921,8	71 598,7	79 787,8	57 070,3	66 352,5	64 297,5	111 852,0		
Position nette du Gouvernement	-61 372,7	-59 420,3	-74 871,8	-86 921,2	-102 725,3	-113 049,2	-125 098,7	-143 273,5	-142 298,5	-110 376,0		
Crédits à l'économie	161 655,0	194 030,0	200 344,0	192 843,0	174 324,0	192 837,0	182 169,0	209 626,0	206 596,0	222 228,0		
Crédits de campagne	2 331,0	513,0	11 547,0	12 717,0	8 327,0	2 402,0	18 883,0	30 210,0	18 017,0	19 790,0		
Crédits ordinaires	159 324,0	193 517,0	188 797,0	180 126,0	165 997,0	190 435,0	163 286,0	179 416,0	188 579,0	202 438,0		
dont : douteux et litigieux	4 030,0	6 265,0	6 001,0	7 278,0	8 733,0	6 340,0	5 315,0	8 123,0	8 995,0	7 785,0		
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>391 663,3</b>	<b>476 008,2</b>	<b>515 482,7</b>	<b>539 282,6</b>	<b>498 472,6</b>	<b>546 966,9</b>	<b>513 549,9</b>	<b>479 209,0</b>	<b>489 646,5</b>	<b>528 393,0</b>		
Masse monétaire	382 879,5	480 030,5	515 333,0	533 287,4	496 387,8	539 129,2	513 827,5	477 333,3	478 919,5	503 782,7		
Circulation fiduciaire	160 588,2	211 207,5	243 052,9	260 460,2	223 632,6	223 792,7	210 271,7	182 054,7	185 761,8	170 899,4		
Dépôts en CCP	5 198,1	6 148,3	6 527,3	7 194,3	8 454,7	8 582,6	8 229,8	7 909,5	7 618,3	6 988,1		
Dépôts en CNE												
Dépôts en banque	217 093,2	262 674,7	265 752,8	265 632,9	264 300,5	306 753,9	295 326,0	287 369,1	285 539,4	325 895,2		
Sociétés d'Etat et EPIC	59 151,0	64 366,0	58 527,7	58 328,7	59 213,1	64 720,7	55 057,7	53 875,1	59 513,6	58 813,0		
- à vue	13 397,0	26 543,0	15 648,7	12 957,7	16 786,1	17 367,7	17 431,7	18 562,1	20 558,6	22 061,0		
- à terme	45 754,0	37 823,0	42 879,0	45 371,0	42 427,0	47 353,0	37 626,0	35 313,0	38 955,0	36 752,0		
Particuliers et entreprises privées	157 942,2	198 308,7	207 225,1	207 304,2	205 087,4	242 033,2	240 268,3	233 494,0	226 025,8	267 082,2		
- à vue	93 473,2	121 540,7	122 893,1	124 081,2	118 713,4	152 616,2	143 950,3	134 399,0	128 839,8	170 564,2		
- à terme	64 469,0	76 768,0	84 332,0	83 223,0	86 374,0	89 417,0	96 318,0	99 095,0	97 186,0	96 518,0		
Autres Postes Nets	8 783,8	-4 022,3	149,7	5 995,2	2 084,8	7 837,7	-277,6	1 875,7	10 727,0	24 610,3		
POUR MEMOIRE												
- Crédit à court terme	115 077,0	123 353,0	134 517,0	122 061,0	108 480,0	125 412,0	115 829,0	141 514,0	139 469,0	157 671,0		
- Crédit à moyen et long terme	46 578,0	70 677,0	65 827,0	70 782,0	65 844,0	67 425,0	66 340,0	68 112,0	67 127,0	64 557,0		
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	134,3	135,4	132,6	137,7	151,6	180,0	189,7	164,2	170,2	172,9		

Source : BCEAO.

**BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES**

	1999			2000			2001			2002			
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Sept.	Juin	Mars	Sept.	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	163 501,8	125 757,2	128 157,6	125 426,6	109 192,7	128 142,3	151 782,0	136 744,0	151 782,0	151 438,6	136 744,0	151 438,6	138 358,7
Banque Centrale	91 624,8	54 056,2	60 439,6	67 863,6	47 199,7	76 525,3	79 411,0	68 968,0	79 411,0	52 162,6	68 968,0	52 162,6	80 918,7
Banques	71 877,0	71 701,0	67 718,0	57 563,0	61 993,0	51 617,0	72 371,0	67 776,0	72 371,0	99 276,0	67 776,0	99 276,0	57 440,0
Crédit intérieur	236 207,1	303 563,3	310 645,9	299 911,6	318 013,5	308 381,6	317 721,8	311 354,4	317 721,8	318 121,8	311 354,4	318 121,8	310 504,5
Position nette du Gouvernement	48 977,0	84 492,9	80 799,0	81 553,1	85 791,3	58 792,6	54 990,6	49 246,8	54 990,6	51 484,5	49 246,8	51 484,5	14 908,5
Crédits à l'économie	187 230,1	219 070,4	229 846,9	218 358,5	232 222,2	249 589,0	262 731,2	262 107,6	262 731,2	266 637,3	262 107,6	266 637,3	295 596,0
Crédits de campagne	16 336,0	28 500,0	40 000,0	35 000,0	25 435,5	38 273,0	55 000,0	55 000,0	55 000,0	36 000,0	55 000,0	36 000,0	47 591,1
Crédits ordinaires	170 894,1	190 570,4	189 846,9	183 358,5	206 786,7	211 316,0	207 731,2	207 107,6	207 731,2	230 637,3	207 107,6	230 637,3	248 004,9
dont : douteux et litigieux	3 719,0	5 500,0	5 162,0	4 391,0	5 331,0	6 263,0	4 967,0	3 888,0	4 967,0	3 652,0	3 888,0	3 652,0	4 405,0
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>399 708,9</b>	<b>429 320,5</b>	<b>438 803,5</b>	<b>425 338,2</b>	<b>427 206,2</b>	<b>436 523,9</b>	<b>469 503,8</b>	<b>448 098,4</b>	<b>469 503,8</b>	<b>469 560,4</b>	<b>448 098,4</b>	<b>469 560,4</b>	<b>448 863,1</b>
Masse monétaire	388 791,8	415 333,4	430 560,6	417 359,6	420 823,5	424 356,6	451 098,8	430 299,6	451 098,8	453 885,4	430 299,6	453 885,4	430 461,5
Circulation fiduciaire	142 594,0	136 643,9	133 503,5	132 876,5	119 289,4	120 585,0	111 034,2	84 416,0	111 034,2	74 602,5	84 416,0	74 602,5	83 206,6
Dépôts en CCP	2 183,8	6 362,3	2 723,5	2 753,9	2 257,5	1 906,6	2 246,1	2 603,3	2 246,1	2 370,1	2 603,3	2 370,1	2 549,9
Dépôts en CNE	23 753,5	27 386,1	29 681,4	30 899,8	31 015,1	30 702,8	32 682,4	34 167,7	32 682,4	34 176,6	34 167,7	34 176,6	34 115,7
Dépôts en banque	220 260,5	244 941,1	264 652,2	250 829,4	268 261,5	271 162,2	305 136,1	309 112,6	305 136,1	342 736,2	309 112,6	342 736,2	310 589,3
Sociétés d'Etat et EPIC	42 377,4	38 478,0	33 877,2	31 953,3	42 198,0	52 082,4	46 404,6	48 919,4	46 404,6	51 468,0	48 919,4	51 468,0	52 675,2
- à vue	17 135,4	14 386,0	17 711,2	16 477,3	25 012,0	25 044,4	24 264,6	24 575,4	24 264,6	25 962,0	24 575,4	25 962,0	27 397,2
- à terme	25 242,0	24 092,0	16 166,0	15 476,0	17 186,0	27 038,0	22 140,0	24 344,0	22 140,0	25 506,0	24 344,0	25 506,0	25 278,0
Particuliers et entreprises privées	177 883,1	206 463,1	230 775,0	218 876,1	226 063,5	219 079,8	258 731,5	260 193,2	258 731,5	291 268,2	260 193,2	291 268,2	257 914,1
- à vue	94 527,1	106 182,1	120 489,0	106 854,1	111 750,5	114 423,8	137 731,5	134 799,2	137 731,5	126 873,2	134 799,2	126 873,2	130 589,1
- à terme	83 356,0	100 281,0	110 286,0	112 022,0	114 313,0	104 656,0	121 000,0	125 394,0	121 000,0	164 395,0	125 394,0	164 395,0	127 325,0
Autres Postes Nets	10 917,1	13 987,1	8 242,9	7 978,6	6 382,7	12 167,3	18 405,0	17 798,8	18 405,0	15 675,0	17 798,8	15 675,0	18 401,6
POUR MEMOIRE													
- Crédit à court terme	141 092,1	164 202,4	175 433,9	164 136,5	169 381,2	180 981,0	190 655,2	191 363,6	190 655,2	194 918,3	191 363,6	194 918,3	222 719,0
- Crédit à moyen et long terme	46 138,0	54 868,0	54 413,0	54 222,0	62 841,0	68 608,0	72 076,0	70 744,0	72 076,0	71 719,0	70 744,0	71 719,0	72 877,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	117,6	111,8	115,1	114,9	115,5	123,5	128,6	127,6	128,6	138,4	127,6	138,4	120,8

Source : BCEAO.



GUINEE-BISSAU SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	13 592,7	28 485,5	20 525,0	31 105,4	29 138,4	31 512,1	30 920,2	52 740,1	43 882,8	48 255,0		
Banque Centrale	15 355,5	33 552,7	26 901,2	35 676,4	34 161,5	37 206,5	35 536,8	55 833,2	47 376,0	51 225,1		
Banques	-1 762,8	-5 067,2	-6 376,2	-4 571,0	-5 023,1	-5 694,4	-4 616,6	-3 093,1	-3 493,2	-2 970,1		
Crédit intérieur	20 884,1	20 322,0	26 046,4	25 706,7	22 427,4	19 838,2	23 206,3	21 813,7	22 779,9	22 776,8		
Position nette du Gouvernement	9 020,7	15 833,8	18 502,9	18 820,5	16 321,0	15 402,3	17 445,8	17 374,0	18 688,1	18 566,2		
Crédits à l'économie	11 863,4	4 488,2	7 543,5	6 886,2	6 106,4	4 435,9	5 760,5	4 439,7	4 091,8	4 210,7		
Crédits de campagne												
Crédits ordinaires	11 863,4	4 488,2	7 543,5	6 886,2	6 106,4	4 435,9	5 760,5	4 439,7	4 091,8	4 210,7		
dont : douteux et litigieux			1 290,4	1 351,6	1 578,0	151,7	951,9	775,3	783,9	783,9		
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>34 476,8</b>	<b>48 807,5</b>	<b>46 571,4</b>	<b>56 812,1</b>	<b>51 565,8</b>	<b>51 350,3</b>	<b>54 126,5</b>	<b>74 553,8</b>	<b>66 662,7</b>	<b>71 031,9</b>		
Masse monétaire	38 185,2	64 018,2	60 028,3	73 964,9	69 781,7	70 329,3	70 462,2	87 869,5	81 351,9	86 356,3		
Circulation fiduciaire	24 033,1	44 244,5	42 567,7	53 726,6	50 443,6	53 053,8	54 376,8	72 335,0	64 439,4	70 223,2		
Dépôts en CCP												
Dépôts en CNE												
Dépôts en banque	14 152,1	19 773,7	17 460,6	20 238,3	19 338,1	17 275,5	16 085,4	15 534,5	16 912,5	16 133,1		
Sociétés d'Etat et EPIC	586,3	21,4	49,6	45,8	55,2	55,1	59,2	24,3	39,3	55,4		
- à vue	586,3	21,4	49,6	45,8	55,2	55,1	59,2	24,3	39,3	55,4		
- à terme												
Particuliers et entreprises privées	13 565,8	19 752,3	17 411,0	20 192,5	19 282,9	17 220,4	16 026,2	15 510,2	16 873,2	16 077,7		
- à vue	12 616,6	18 808,7	16 426,1	18 889,2	17 885,8	16 426,4	14 865,1	14 098,6	15 561,3	14 795,3		
- à terme	949,2	943,6	984,9	1 303,3	1 397,1	794,0	1 161,1	1 411,6	1 311,9	1 282,4		
Autres Postes Nets	-3 708,4	-15 210,7	-13 456,9	-17 152,8	-18 215,9	-18 979,0	-16 335,7	-13 315,7	-14 689,2	-15 324,4		
POUR MEMOIRE												
- Crédit à court terme	11 726,3	3 948,0	5 881,4	5 062,5	4 067,1	3 779,5	4 333,3	3 170,7	2 881,8	3 028,5		
- Crédit à moyen et long terme	137,1	540,2	1 662,1	1 823,7	2 039,3	656,4	1 427,2	1 269,0	1 210,0	1 182,2		
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	119,3	440,6	231,5	293,9	316,7	410,3	319,4	372,7	437,4	405,2		

Source : BCEAO.

**MALI - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES**

	2000				2001				2002			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	113 293,6	167 668,5	176 763,4	197 778,6	178 880,8	198 101,6	242 463,6	243 804,5	243 458,0	285 998,9		
Banque Centrale	94 542,6	124 971,5	106 429,4	110 550,6	102 569,8	115 416,6	177 298,6	201 799,5	196 404,0	239 288,9		
Banques	18 751,0	42 697,0	70 334,0	87 228,0	76 311,0	82 685,0	65 165,0	42 005,0	47 054,0	46 710,0		
Crédit intérieur	269 799,1	247 051,6	277 055,1	257 291,7	276 421,8	329 425,5	347 944,6	356 081,4	342 165,1	384 446,3		
Position nette du Gouvernement	-21 822,9	-37 449,4	-29 142,5	-24 818,3	-14 473,4	-14 035,2	-17 049,2	-8 700,9	-14 289,2	-27 776,2		
Crédits à l'économie	291 622,0	284 501,0	306 197,6	282 110,0	290 895,2	343 460,7	364 993,8	364 782,3	356 454,3	412 222,5		
Crédits de campagne	15 682,0	18 572,0	1 339,0	1 813,0	1 917,0	10 047,0	32 090,0	50 716,0	40 153,0			
Crédits ordinaires	275 940,0	265 929,0	304 858,6	280 297,0	288 978,2	333 413,7	332 903,8	314 066,3	316 301,3	412 222,5		
dont : douteux et litigieux	20 689,0	22 295,0	25 858,0	24 854,0	26 948,0	25 009,0	27 486,0	27 821,0	31 113,0	27 588,0		
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>383 092,7</b>	<b>414 720,1</b>	<b>453 818,5</b>	<b>455 070,3</b>	<b>455 302,6</b>	<b>527 527,1</b>	<b>590 408,2</b>	<b>599 885,9</b>	<b>585 623,1</b>	<b>670 445,2</b>		
Masse monétaire	364 996,7	408 482,9	442 850,4	453 645,4	451 121,4	487 245,1	550 704,1	553 771,4	534 356,6	623 092,1		
Circulation fiduciaire	123 688,7	148 136,7	144 636,5	148 156,0	154 858,4	179 048,2	212 572,1	235 883,8	218 588,0	247 483,1		
Dépôts en CCP												
Dépôts en CNE												
Dépôts en banque	241 308,0	260 346,2	298 213,9	305 489,4	296 263,0	308 196,9	338 132,0	317 887,6	315 768,6	375 609,1		
Sociétés d'Etat et EPIC	29 079,0	17 420,0	22 250,0	25 010,0	21 150,0	27 342,0	21 799,0	20 445,0	21 094,0	26 555,0		
- à vue	20 258,0	8 528,0	12 843,0	13 967,0	11 043,0	20 320,0	14 693,0	14 208,0	12 801,0	19 862,0		
- à terme	8 821,0	8 892,0	9 407,0	11 043,0	10 107,0	7 022,0	7 106,0	6 237,0	8 293,0	6 693,0		
Particuliers et entreprises privées	212 229,0	242 926,2	275 963,9	280 479,4	275 113,0	280 854,9	316 333,0	297 442,6	294 674,6	349 054,1		
- à vue	122 406,0	135 739,2	174 427,9	176 842,4	158 806,0	177 904,9	202 863,0	192 421,6	179 453,6	218 750,1		
- à terme	89 823,0	107 187,0	101 536,0	103 637,0	116 307,0	102 950,0	113 470,0	105 021,0	115 221,0	130 304,0		
Autres Postes Nets	18 096,0	6 237,2	10 968,1	1 424,9	4 181,2	40 282,0	39 704,1	46 114,5	51 266,5	47 353,0		
<b>POUR MEMOIRE</b>												
- Crédit à court terme	214 572,0	214 271,0	231 936,6	209 623,0	210 289,2	258 410,7	277 450,8	261 640,3	256 754,3	307 439,5		
- Crédit à moyen et long terme	77 050,0	70 230,0	74 261,0	72 487,0	80 606,0	85 050,0	87 543,0	103 142,0	99 700,0	104 783,0		
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	82,7	91,5	97,4	108,3	101,8	126,3	126,1	120,0	119,7	122,6		

Source : BCEAO.



**SENEGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES**

	2000			2001			2002				
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	103 917,7	88 711,7	76 610,1	83 875,5	87 974,7	169 582,2	221 150,6	180 512,2	208 299,5	296 804,0	
Banque Centrale	13 565,7	-5 616,3	2 937,1	17 116,5	19 995,7	66 671,2	116 570,6	77 683,2	133 458,5	137 677,0	
Banques	90 352,0	94 328,0	73 673,0	66 759,0	67 979,0	102 911,0	104 580,0	102 829,0	74 841,0	159 127,0	
Crédit intérieur	674 671,1	784 331,9	856 057,3	840 369,1	860 527,6	837 414,3	850 321,6	844 458,2	802 045,7	792 240,7	
Position nette du Gouvernement	188 512,7	159 219,0	181 665,2	130 331,6	157 167,6	181 949,0	185 852,6	166 695,3	107 011,1	104 652,6	
Crédits à l'économie	486 158,4	625 112,9	674 392,1	710 037,5	703 360,0	655 465,3	664 469,0	677 762,9	695 034,6	687 588,1	
Crédits de campagne	1 732,0		43 713,4	47 608,0	46 844,0	5 001,0	16 650,0	20 820,0	16 189,0	879,0	
Crédits ordinaires	484 426,4	625 112,9	630 678,7	662 429,5	656 516,0	650 464,3	647 819,0	656 942,9	678 845,6	686 709,1	
dont : douteux et litigieux	16 716,0	21 291,0	25 740,0	24 164,0	26 874,0	31 917,0	29 925,0	28 228,0	31 802,0	32 976,0	
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>778 588,8</b>	<b>873 043,6</b>	<b>932 667,4</b>	<b>924 244,6</b>	<b>948 502,3</b>	<b>1 006 996,5</b>	<b>1 071 472,2</b>	<b>1 024 970,4</b>	<b>1 010 345,2</b>	<b>1 089 044,7</b>	
Masse monétaire	714 077,9	790 425,9	854 598,1	841 038,4	850 781,9	905 160,8	980 110,8	942 464,5	935 549,5	973 421,1	
Circulation fiduciaire	179 702,2	172 038,2	204 364,8	185 394,9	176 957,7	217 775,5	243 471,2	199 272,6	191 011,0	191 933,7	
Dépôts en CCP	4 173,6	4 384,3	4 526,6	4 695,7	4 662,3	6 557,8	8 415,5	9 325,0	6 216,8	5 259,8	
Dépôts en CNE											
Dépôts en banque	530 202,1	614 003,4	645 706,7	650 947,8	669 161,9	680 827,5	728 224,1	733 866,9	738 321,7	776 227,6	
Sociétés d'Etat et EPIC	25 674,5	19 017,1	26 524,7	22 932,1	17 192,1	18 851,1	30 712,1	24 388,6	19 575,0	25 378,1	
- à vue	9 337,5	11 774,1	19 393,7	16 361,1	13 673,1	11 630,1	23 801,1	18 763,6	13 752,0	17 105,1	
- à terme	16 337,0	7 243,0	7 131,0	6 571,0	3 519,0	7 221,0	6 911,0	5 625,0	5 823,0	8 273,0	
Particuliers et entreprises privées	504 527,6	594 986,3	619 182,0	628 015,7	651 969,8	661 976,4	697 512,0	709 478,3	718 746,7	750 849,5	
- à vue	247 167,6	276 707,3	281 111,0	285 061,7	312 839,8	305 250,4	323 166,0	333 792,3	336 640,7	350 239,5	
- à terme	257 360,0	318 279,0	338 071,0	342 954,0	339 130,0	356 726,0	374 346,0	375 686,0	382 106,0	400 610,0	
Autres Postes Nets	64 510,9	82 617,7	78 069,3	83 206,2	97 720,4	101 835,7	91 361,4	82 505,9	74 795,7	115 623,6	
POUR MEMOIRE											
- Crédit à court terme	293 915,4	393 499,9	428 462,1	455 622,5	440 169,0	385 610,3	396 511,0	408 083,9	428 291,6	409 218,1	
- Crédit à moyen et long terme	192 243,0	231 613,0	245 930,0	254 415,0	263 191,0	269 855,0	267 958,0	269 679,0	266 743,0	278 370,0	
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	109,1	98,2	95,7	91,7	95,1	109,2	117,5	116,6	116,8	123,8	

Source : BCEAO.

**TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES**

	1999			2000			2001			2002			
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Sept.	Juin	Mars	Sept.	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	15 235,3	45 836,0	44 970,9	50 623,5	37 509,3	54 842,1	76 045,4	67 862,7	73 857,8	69 304,8			
Banque Centrale	17 871,3	34 216,0	33 411,9	39 811,5	19 638,3	36 183,1	50 772,4	50 864,7	56 409,8	50 358,8			
Banques	-2 636,0	11 620,0	11 559,0	10 812,0	17 871,0	18 659,0	25 273,0	16 998,0	17 448,0	18 946,0			
Crédit intérieur	206 273,0	206 554,2	195 845,5	199 614,5	198 625,0	189 085,4	174 185,5	178 522,5	168 308,4	164 077,1			
Position nette du Gouvernement	58 954,4	58 412,1	56 551,1	55 280,5	56 182,4	51 187,4	46 817,3	42 476,2	38 086,2	35 795,4			
Crédits à l'économie	147 318,6	148 142,1	139 294,4	144 334,0	142 442,6	137 898,0	127 368,2	136 046,3	130 222,2	128 281,7			
Crédits de campagne	3 599,0	1 983,0	2 325,0	1 286,0	998,0	1 109,0	1 286,0	1 000,0	804,0	292,0			
Crédits ordinaires	143 719,6	146 159,1	136 969,4	143 048,0	141 444,6	136 789,0	126 082,2	135 046,3	129 418,2	127 989,7			
dont : douteux et litigieux	15 190,0	24 613,0	19 243,0	19 406,0	19 026,0	21 431,0	22 007,0	23 956,0	20 623,0	12 783,0			
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>221 508,3</b>	<b>252 390,2</b>	<b>240 816,4</b>	<b>250 238,0</b>	<b>236 134,3</b>	<b>243 927,5</b>	<b>250 230,9</b>	<b>246 385,2</b>	<b>242 166,2</b>	<b>233 381,9</b>			
Masse monétaire	213 742,0	246 553,1	246 161,9	251 998,0	238 097,8	239 917,3	249 600,5	253 687,1	248 158,3	233 993,7			
Circulation fiduciaire	79 883,9	96 064,7	95 077,4	91 520,9	77 802,4	85 668,5	87 104,2	86 284,2	83 847,2	63 202,7			
Dépôts en CCP	1 510,9	1 402,1	1 343,4	1 539,6	1 483,6	1 282,0	1 735,6	1 739,4	1 285,6	1 259,1			
Dépôts en CNE													
Dépôts en banque	132 347,2	149 086,3	149 741,1	158 937,5	158 811,8	152 966,8	160 760,7	165 663,5	163 025,5	169 531,9			
Sociétés d'Etat et EPIC	9 316,8	10 237,8	7 413,0	11 993,1	12 777,1	12 390,3	12 386,3	11 326,5	10 775,5	15 457,5			
- à vue	5 376,8	5 483,8	4 462,0	8 831,1	5 637,1	5 292,3	7 229,3	6 383,5	6 354,5	11 352,5			
- à terme	3 940,0	4 754,0	2 951,0	3 162,0	7 140,0	7 098,0	5 157,0	4 943,0	4 421,0	4 105,0			
Particuliers et entreprises privées	123 030,4	138 848,5	142 328,1	146 944,4	146 034,7	140 576,5	148 374,4	154 337,0	152 250,0	154 074,4			
- à vue	58 049,4	74 220,5	74 359,1	77 284,4	76 357,7	69 411,5	73 914,4	73 193,0	72 012,0	72 033,4			
- à terme	64 981,0	64 628,0	67 969,0	69 660,0	69 677,0	71 165,0	74 460,0	81 144,0	80 238,0	82 041,0			
Autres Postes Nets	7 766,3	5 837,1	-5 345,5	-1 760,0	-1 963,5	4 010,2	630,4	-7 301,9	-5 992,1	-611,8			
<b>POUR MEMOIRE</b>													
- Crédit à court terme	73 786,6	68 740,1	65 769,4	71 552,0	73 328,6	70 085,0	61 716,2	64 395,3	62 021,2	67 238,7			
- Crédit à moyen et long terme	73 532,0	79 402,0	73 525,0	72 782,0	69 114,0	67 813,0	65 652,0	71 651,0	68 201,0	61 043,0			
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	89,8	100,6	107,5	110,1	111,5	114,5	130,6	127,4	130,5	139,0			

Source : BCEAO.



**BENIN - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	195 643,0	252 518,5	303 187,5	345 534,8	343 973,9	362 453,1	349 515,6	313 040,5	310 978,0	309 299,0		
Avoirs extérieurs bruts	261 084,9	323 482,4	376 236,5	417 783,3	409 713,8	431 505,3	412 932,5	378 528,9	375 519,5	369 573,1		
Engagements extérieurs	65 441,9	70 963,9	73 049,0	72 248,5	65 739,9	69 052,2	63 416,9	65 488,4	64 541,5	60 274,1		
Créances sur l'Etat	52 725,8	52 804,3	53 611,2	52 170,6	48 696,0	51 121,8	48 065,7	46 655,5	47 119,3	45 546,4		
Créances sur les banques												
Créances sur les établissements financiers												
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>248 368,8</b>	<b>305 322,8</b>	<b>356 798,7</b>	<b>397 705,4</b>	<b>392 669,9</b>	<b>413 574,9</b>	<b>397 581,3</b>	<b>359 696,0</b>	<b>358 097,3</b>	<b>354 845,4</b>		
Circulation fiduciaire	160 588,2	211 207,5	243 052,9	260 460,2	223 632,6	223 792,7	210 271,7	182 054,7	185 761,8	170 899,4		
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	70 776,6	64 787,9	82 443,3	88 734,1	96 928,0	111 307,6	108 874,2	124 261,5	114 733,1	88 540,5		
Dépôts des banques (y compris encaisses)	15 772,7	36 206,9	39 294,5	52 309,4	74 658,2	81 834,7	83 129,1	56 960,2	59 789,0	97 946,9		
Autres dépôts	950,2	1 116,7	1 143,8	1 527,9	3 342,5	2 629,9	1 943,0	1 925,1	1 960,4	940,2		
Autres postes nets	281,1	-7 996,2	-9 135,8	-5 326,2	-5 891,4	-5 990,0	-6 636,7	-5 505,5	-4 147,0	-3 481,6		
Source : BCEAO.												

**BURKINA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	91 624,8	54 056,2	60 439,6	67 863,6	47 199,7	76 525,3	79 411,0	68 968,0	52 162,6	80 918,7		
Avoirs extérieurs bruts	192 165,9	171 299,5	173 844,5	178 717,0	160 318,1	194 019,0	195 815,1	187 567,7	167 545,9	190 147,9		
Engagements extérieurs	100 541,1	117 243,3	113 404,9	110 853,4	113 118,4	117 493,7	116 404,1	118 599,7	115 383,3	109 229,2		
Créances sur l' Etat	103 673,2	104 382,0	108 040,1	98 780,6	109 704,1	110 686,2	109 976,0	112 023,3	110 788,7	112 508,4		
Créances sur les banques	3 915,0	10 277,8	2 000,0			3 250,0	2 000,0					
Créances sur les établissements financiers	1 112,0	1 112,0	1 112,0	1 112,0	1 112,0	1 112,0	1 112,0	1 112,0	1 112,0	1 112,0		
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>200 325,0</b>	<b>169 828,0</b>	<b>171 591,7</b>	<b>167 756,2</b>	<b>158 015,8</b>	<b>191 573,5</b>	<b>192 499,0</b>	<b>182 103,3</b>	<b>164 063,3</b>	<b>194 539,1</b>		
Circulation fiduciaire	142 594,0	136 643,9	133 503,5	132 876,5	119 289,4	120 585,0	111 034,2	84 416,0	74 602,5	83 206,6		
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	44 913,4	22 159,1	21 607,1	19 071,7	20 373,2	41 760,0	48 326,7	62 739,9	56 394,6	79 933,9		
Dépôts des banques (y compris encaisses)	13 213,9	18 767,6	24 474,6	20 329,6	21 490,5	35 799,6	38 898,5	35 932,0	33 578,6	33 378,9		
Autres dépôts	4 294,5	5 510,1	4 916,2	6 041,4	6 104,5	3 783,2	5 480,1	8 050,6	8 036,2	5 097,3		
Autres postes nets	-4 690,8	-13 252,7	-12 909,7	-10 563,0	-9 241,8	-10 354,3	-11 240,5	-9 035,2	-8 548,6	-7 077,6		
	Source : BCEAO.											

COTE D'IVOIRE - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2000				2001				2002					
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA													
Avoirs extérieurs nets	-3 191,0	32 565,2	158 798,8	164 422,0	108 215,9	371 636,7	445 031,9	516 356,5	476 651,6	778 108,1				
Avoirs extérieurs bruts	411 442,0	475 110,0	595 654,1	579 389,0	535 592,7	759 269,3	834 878,5	939 349,5	900 622,7	1 148 571,9				
Engagements extérieurs	414 633,0	442 544,8	436 855,3	414 967,0	427 376,8	387 632,6	389 846,6	422 993,0	423 971,1	370 463,8				
Créances sur l'Etat	596 434,5	538 284,9	506 647,8	481 948,1	495 506,1	491 111,4	495 131,4	499 191,8	522 095,1	497 610,2				
Créances sur les banques	99 799,3	75 285,2	19 613,1	14 620,0	9 135,0	36 793,3	137,0			14 694,6				
Créances sur les établissements financiers	14 217,9	12 682,8	11 350,8	10 475,1	10 044,9	9 652,5	9 295,2	8 964,9	8 373,6	7 850,7				
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>707 260,7</b>	<b>658 818,1</b>	<b>696 410,5</b>	<b>671 465,2</b>	<b>622 901,9</b>	<b>909 193,9</b>	<b>949 595,5</b>	<b>1 024 513,2</b>	<b>1 007 120,3</b>	<b>1 298 263,6</b>				
Circulation fiduciaire	616 521,8	623 979,1	604 410,4	544 376,1	513 677,2	774 673,3	735 846,2	740 444,4	735 481,5	1 146 743,6				
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	55 722,0	39 311,7	39 655,0	47 254,2	39 618,0	40 806,3	33 054,2	66 566,0	34 718,9	44 176,8				
Dépôts des banques (y compris encaisses)	58 406,6	67 402,9	110 009,1	124 399,5	120 652,7	113 537,7	169 351,5	231 139,8	258 262,0	123 239,4				
Autres dépôts	2 762,9	2 685,2	2 997,7	9 221,5	8 452,8	38 727,9	74 800,1	8 050,6	22 820,7	27 498,9				
Autres postes nets	-26 152,6	-74 560,8	-60 661,7	-53 786,1	-59 498,8	-58 551,3	-63 456,5	-52 708,6	-44 162,8	-43 395,1				
Source : BCEAC.														

GUINEE-BISSAU - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Mars	Déc.	Déc.	Mars	Déc.	Sept.	Juin	Déc.	Sept.	Juin	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	15 355,5	26 901,2	33 552,7	35 676,4	34 161,5	37 206,5	35 536,8	55 833,2	47 376,0	51 225,1		
Avoirs extérieurs bruts	23 035,3	40 423,6	47 071,4	49 101,3	47 611,2	51 625,6	48 758,5	69 474,1	60 918,0	64 451,9		
Engagements extérieurs	7 679,8	13 522,4	13 518,7	13 424,9	13 449,7	14 419,1	13 221,7	13 640,9	13 542,0	13 226,8		
Créances sur l' Etat	13 081,3	20 391,5	20 391,5	20 357,0	20 322,8	20 288,1	20 253,9	20 219,3	20 185,1	20 213,7		
Créances sur les banques											69,5	76,5
Créances sur les établissements financiers												
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>28 436,8</b>	<b>47 292,7</b>	<b>53 944,2</b>	<b>56 033,4</b>	<b>54 484,3</b>	<b>57 494,6</b>	<b>55 790,7</b>	<b>76 052,5</b>	<b>67 630,6</b>	<b>71 515,3</b>		
Circulation fiduciaire	24 033,1	42 567,7	44 244,5	53 726,6	50 443,6	53 053,8	54 376,8	72 335,0	64 439,4	70 223,2		
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	2 993,8	963,2	3 638,5	233,2	2 717,6	3 741,5	1 221,5	1 699,2	350,2	492,0		
Dépôts des banques (y compris encaisses)	770,5	5 046,2	3 397,0	2 855,7	2 397,7	2 284,7	1 655,2	2 919,2	4 167,6	2 076,7		
Autres dépôts	757,7	317,5	272,1	194,0	186,7	220,5	246,5	8 050,6	160,4	228,1		
Autres postes nets	-118,3	-1 601,9	2 392,1	-976,1	-1 261,3	-1 805,9	-1 709,3	-1 035,3	-1 487,0	-1 504,7		
Source : BCEAO.												









**UMOA - SITUATION DES BANQUES**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	92 244,2	143 885,6	217 304,5	179 624,7	152 955,8	161 441,3	272 108,0	193 993,1	170 915,3	253 767,5		
Avoirs extérieurs bruts	522 985,5	481 062,3	525 310,7	499 691,9	453 996,9	488 047,4	534 925,1	492 540,7	480 522,9	507 644,1		
Engagements extérieurs	-430 741,3	-337 176,7	-308 006,2	-320 067,2	-301 041,1	-326 606,1	-262 817,1	-298 547,6	-309 607,6	253 876,6		
Réserves	198 340,2	279 537,6	317 032,3	363 055,3	345 566,8	391 629,9	547 224,8	584 472,0	598 839,6	533 809,4		
Créances sur les Etats	805 326,0	698 616,0	691 103,0	667 704,0	693 133,0	704 608,0	702 966,0	728 816,0	694 770,0	719 001,0		
Créances sur l'économie	2 407 458,4	2 664 928,2	2 627 914,5	2 652 275,2	2 616 577,4	2 834 759,9	2 677 166,0	2 751 928,7	2 793 287,8	3 010 059,0		
Crédits à court terme	1 577 361,3	1 790 388,0	1 746 513,4	1 749 214,5	1 713 798,1	1 931 767,5	1 777 921,8	1 850 051,7	1 906 684,8	2 109 649,8		
Crédits de campagne	91 306,0	88 894,0	121 883,4	127 690,0	106 239,5	149 770,0	162 518,0	201 177,0	160 235,0	181 459,1		
Crédits ordinaires	1 486 055,3	1 701 494,0	1 624 630,0	1 621 524,5	1 607 558,6	1 781 997,5	1 615 403,8	1 648 874,7	1 746 449,8	1 928 190,7		
Crédit à moyen terme	730 487,1	772 176,2	777 057,2	792 064,3	789 016,9	789 536,0	784 548,8	784 057,6	775 084,6	780 426,8		
Crédits à long terme	99 610,0	102 364,0	104 343,9	110 996,4	113 762,4	113 456,4	114 695,4	117 819,4	111 518,4	119 982,4		
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>3 503 368,8</b>	<b>3 786 967,4</b>	<b>3 853 354,3</b>	<b>3 862 659,2</b>	<b>3 808 233,0</b>	<b>4 092 439,1</b>	<b>4 199 464,8</b>	<b>4 259 209,8</b>	<b>4 257 812,7</b>	<b>4 516 636,9</b>		
Dépôts des particuliers et des entreprises	2 471 310,4	2 646 197,6	2 750 211,1	2 757 848,3	2 735 355,3	2 862 659,0	3 003 319,9	3 115 197,1	3 161 105,1	3 295 446,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	233 754,0	185 307,0	191 390,0	185 226,0	180 073,0	199 573,0	189 503,0	180 291,0	185 185,0	200 140,0		
- à vue	114 867,0	85 248,0	96 145,0	89 521,0	81 243,0	93 857,0	100 160,0	94 760,0	90 700,0	109 092,0		
- à terme	118 887,0	100 059,0	95 245,0	95 705,0	98 830,0	105 716,0	89 343,0	85 531,0	94 485,0	91 048,0		
Particuliers et entreprises privées	2 237 556,4	2 460 890,6	2 558 821,1	2 572 622,3	2 555 282,3	2 663 086,0	2 813 816,9	2 934 906,1	2 975 920,1	3 095 306,0		
- à vue	1 190 281,2	1 292 833,0	1 312 880,2	1 318 024,0	1 280 360,2	1 395 200,0	1 452 011,8	1 531 201,5	1 496 564,2	1 578 759,6		
- à terme	1 047 275,2	1 168 057,6	1 245 940,9	1 254 598,3	1 274 922,1	1 267 886,0	1 361 805,1	1 403 704,6	1 479 355,9	1 516 546,4		
Dépôts des Etats	606 270,8	706 370,2	722 752,4	731 985,3	753 827,2	764 961,3	773 731,1	744 668,1	743 168,8	777 647,5		
Crédits de la Banque Centrale	113 684,0	96 001,0	31 893,0	17 858,0	13 952,0	43 574,0	4 575,0	3 254,0	3 676,0	15 934,0		
Autres postes nets	312 103,6	338 398,6	348 497,8	354 967,6	305 098,5	421 244,8	417 838,8	396 090,6	349 862,8	427 609,4		
Fonds propres	388 268,9	441 938,3	459 184,9	486 359,1	490 265,9	505 601,5	514 009,2	530 942,1	536 894,1	553 577,1		
Pertes	15 913,0	24 080,2	24 518,7	23 513,3	30 409,5	31 757,0	29 281,7	24 821,5	25 140,5	26 233,5		
* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO.												

**BENIN - SITUATION DES BANQUES**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	95 738,0	88 880,0	86 823,0	87 826,0	82 900,0	104 726,0	106 964,0	99 816,0	114 371,0	107 242,0		
Avoirs extérieurs bruts	165 793,0	151 028,0	157 773,0	161 102,0	154 409,0	178 433,0	154 846,0	152 218,0	158 051,0	170 004,0		
Engagements extérieurs	-70 055,0	-62 148,0	-70 950,0	-73 276,0	-71 509,0	-73 707,0	-47 882,0	-52 402,0	-43 680,0	62 762,0		
Réserves	16 517,0	37 110,0	33 125,0	49 217,0	64 207,0	77 028,0	81 316,0	56 956,0	57 365,0	86 329,0		
Créances sur les Etats	25 855,0	25 804,0	24 678,0	24 073,0	21 280,0	23 052,0	22 598,0	23 039,0	20 235,0	20 626,0		
Créances sur l'économie	161 655,0	194 030,0	200 344,0	192 843,0	174 324,0	192 837,0	182 169,0	209 626,0	206 596,0	222 228,0		
Crédits à court terme	115 077,0	123 353,0	134 517,0	122 061,0	108 480,0	125 412,0	115 829,0	141 514,0	139 469,0	157 671,0		
Crédits de campagne	2 331,0	513,0	11 547,0	12 717,0	8 327,0	2 402,0	18 883,0	30 210,0	18 017,0	19 790,0		
Crédits ordinaires	112 746,0	122 840,0	122 970,0	109 344,0	100 153,0	123 010,0	96 946,0	111 304,0	121 452,0	137 881,0		
Crédit à moyen terme	45 650,0	69 367,0	64 380,0	69 274,0	64 213,0	65 470,0	64 485,0	66 172,0	65 215,0	62 271,0		
Crédits à long terme	928,0	1 310,0	1 447,0	1 508,0	1 631,0	1 955,0	1 855,0	1 940,0	1 912,0	2 286,0		
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>299 765,0</b>	<b>345 824,0</b>	<b>344 970,0</b>	<b>353 959,0</b>	<b>342 711,0</b>	<b>397 643,0</b>	<b>393 047,0</b>	<b>389 437,0</b>	<b>398 567,0</b>	<b>436 425,0</b>		
Dépôts des particuliers et des entreprises	216 143,0	261 558,0	264 609,0	264 105,0	260 958,0	304 124,0	293 383,0	285 444,0	283 579,0	324 955,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	58 522,0	63 674,0	57 793,0	57 151,0	56 166,0	62 321,0	53 435,0	52 183,0	57 812,0	58 165,0		
- à vue	12 768,0	25 851,0	14 914,0	11 780,0	13 739,0	14 968,0	15 809,0	16 870,0	18 857,0	21 413,0		
- à terme	45 754,0	37 823,0	42 879,0	45 371,0	42 427,0	47 353,0	37 626,0	35 313,0	38 955,0	36 752,0		
Particuliers et entreprises privées	157 621,0	197 884,0	206 816,0	206 954,0	204 792,0	241 803,0	239 948,0	233 261,0	225 767,0	266 790,0		
- à vue	93 152,0	121 116,0	122 484,0	123 731,0	118 418,0	152 386,0	143 630,0	134 166,0	128 581,0	170 272,0		
- à terme	64 469,0	76 768,0	84 332,0	83 223,0	86 374,0	89 417,0	96 318,0	99 095,0	97 186,0	96 518,0		
Dépôts des Etats	74 375,0	79 389,0	77 245,0	81 625,0	84 228,0	84 498,0	95 118,0	96 616,0	102 538,0	94 996,0		
Crédits de la Banque Centrale												
Autres postes nets	9 247,0	4 877,0	3 116,0	8 229,0	-2 475,0	9 021,0	4 546,0	7 377,0	12 450,0	16 474,0		
Fonds propres	31 334,0	35 239,0	35 739,0	37 493,0	37 390,0	44 558,0	44 038,0	46 533,0	48 221,0	47 879,0		
Pertes		2 303,0	5 628,0	1 015,0	3 186,0	1 185,0	433,0	750,0	1 138,0	1 169,0		

\* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO.

**BURKINA - SITUATION DES BANQUES**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	71 877,0	71 701,0	67 718,0	57 563,0	61 993,0	51 617,0	72 371,0	67 776,0	99 276,0	57 440,0		
Avoirs extérieurs bruts	156 361,0	153 413,0	140 409,0	137 998,0	125 756,0	140 529,0	137 043,0	125 058,0	164 245,0	126 965,0		
Engagements extérieurs	-84 484,0	-81 712,0	-72 691,0	-80 435,0	-63 763,0	-88 912,0	-64 672,0	-57 282,0	-64 969,0	69 525,0		
Réserves	16 263,0	21 216,0	28 452,0	21 856,0	23 816,0	35 415,0	40 392,0	34 340,0	31 686,0	30 081,4		
Créances sur les Etats	25 310,0	23 989,0	19 626,0	20 690,0	18 477,0	14 967,0	17 371,0	18 169,0	18 482,0	20 570,0		
Créances sur l'économie	185 612,0	217 639,0	228 655,0	216 799,0	230 446,0	247 910,0	261 089,0	260 426,0	264 731,0	293 629,3		
Crédits à court terme	139 474,0	162 771,0	174 242,0	162 577,0	167 605,0	179 302,0	189 013,0	189 682,0	193 012,0	220 752,3		
Crédits de campagne	16 336,0	28 500,0	40 000,0	35 000,0	25 435,5	38 273,0	55 000,0	55 000,0	36 000,0	47 591,1		
Crédits ordinaires	123 138,0	134 271,0	134 242,0	127 577,0	142 169,5	141 029,0	134 013,0	134 682,0	157 012,0	173 161,2		
Crédit à moyen terme	43 532,0	52 563,0	52 380,0	52 135,0	60 310,0	65 779,0	69 145,0	67 660,0	68 930,0	69 788,0		
Crédits à long terme	2 606,0	2 305,0	2 033,0	2 087,0	2 531,0	2 829,0	2 931,0	3 084,0	2 789,0	3 089,0		
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>299 062,0</b>	<b>334 545,0</b>	<b>344 451,0</b>	<b>316 908,0</b>	<b>334 732,0</b>	<b>349 909,0</b>	<b>391 223,0</b>	<b>380 711,0</b>	<b>414 175,0</b>	<b>401 720,7</b>		
Dépôts des particuliers et des entreprises	215 966,0	239 431,0	259 736,0	244 788,0	262 157,0	267 379,0	299 656,0	301 062,0	334 700,0	305 492,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	39 328,0	33 789,0	29 818,0	26 762,0	37 113,0	49 437,0	42 236,0	42 529,0	45 767,0	49 045,0		
- à vue	14 086,0	9 697,0	13 652,0	11 286,0	19 927,0	22 399,0	20 096,0	18 185,0	20 261,0	23 767,0		
- à terme	25 242,0	24 092,0	16 166,0	15 476,0	17 186,0	27 038,0	22 140,0	24 344,0	25 506,0	25 278,0		
Particuliers et entreprises privées	176 638,0	205 642,0	229 918,0	218 026,0	225 044,0	217 942,0	257 420,0	258 533,0	288 933,0	256 447,0		
- à vue	93 282,0	105 361,0	119 632,0	106 004,0	110 731,0	113 286,0	136 420,0	133 139,0	124 538,0	129 122,0		
- à terme	83 356,0	100 281,0	110 286,0	112 022,0	114 313,0	104 656,0	121 000,0	125 394,0	164 395,0	127 325,0		
Dépôts des Etats	60 524,0	55 148,0	57 585,0	52 052,0	54 625,0	57 143,0	58 428,0	54 407,0	57 144,0	74 047,0		
Crédits de la Banque Centrale	3 915,0	10 979,0	2 000,0			3 250,0	2 000,0					
Autres postes nets	18 657,0	28 987,0	25 130,0	20 068,0	17 950,0	22 137,0	31 139,0	25 242,0	22 331,0	22 181,7		
Fonds propres	38 452,0	42 446,0	42 576,0	44 641,0	44 924,0	45 235,0	46 249,0	48 182,0	48 170,0	46 494,0		
Pertes	160,0	2 821,0	984,0	416,0	1 092,0	1 100,0	1 720,0		42,0			

\* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO.

**COTE D'IVOIRE - SITUATION DES BANQUES**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	-24 682,0	-38 719,0	24 066,0	-35 011,0	-31 521,0	-91 918,0	34 495,0	7 251,0	-10 010,0	66 510,0		
Avoirs extérieurs bruts	229 778,0	178 342,0	237 049,0	185 870,0	167 156,0	165 473,0	217 797,0	212 228,0	182 894,0	228 066,0		
Engagements extérieurs	-254 460,0	-217 061,0	-212 983,0	-220 881,0	-198 677,0	-257 391,0	-183 302,0	-204 977,0	-192 904,0	161 556,0		
Réserves	60 701,0	64 399,0	102 769,0	123 796,0	80 910,0	96 135,0	157 691,0	224 005,0	235 506,0	106 408,0		
Créances sur les Etats	382 763,0	325 403,0	326 408,0	303 412,0	300 538,0	302 453,0	317 573,0	307 539,0	300 063,0	292 845,0		
Créances sur l'économie	1 084 525,0	1 126 728,0	1 007 315,0	1 037 048,0	1 007 351,0	1 192 255,0	1 010 001,0	1 040 801,0	1 072 790,0	1 192 336,0		
Crédits à court terme	702 776,0	771 976,0	654 568,0	673 330,0	660 616,0	861 406,0	685 836,0	735 890,0	773 600,0	887 836,0		
Crédits de campagne	51 531,0	39 326,0	22 959,0	29 266,0	22 718,0	92 938,0	38 609,0	43 401,0	49 050,0	112 891,0		
Crédits ordinaires	651 245,0	732 650,0	631 609,0	644 064,0	637 898,0	768 468,0	647 227,0	692 489,0	724 550,0	774 945,0		
Crédit à moyen terme	328 875,0	301 390,0	298 311,0	303 312,0	288 539,0	274 327,0	267 130,0	254 884,0	250 753,0	253 568,0		
Crédits à long terme	52 874,0	53 362,0	54 436,0	60 406,0	58 196,0	56 522,0	57 035,0	50 027,0	48 437,0	50 932,0		
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>1 503 307,0</b>	<b>1 477 811,0</b>	<b>1 460 558,0</b>	<b>1 429 245,0</b>	<b>1 357 278,0</b>	<b>1 498 925,0</b>	<b>1 519 760,0</b>	<b>1 579 596,0</b>	<b>1 598 349,0</b>	<b>1 658 099,0</b>		
Dépôts des particuliers et des entreprises	1 058 090,0	1 020 134,0	1 028 727,0	1 020 992,0	976 611,0	1 027 327,0	1 075 730,0	1 194 629,0	1 210 262,0	1 219 802,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	68 696,0	37 033,0	44 464,0	38 714,0	32 626,0	26 604,0	26 499,0	27 062,0	26 932,0	22 491,0		
- à vue	51 195,0	21 768,0	29 946,0	26 175,0	15 905,0	17 951,0	17 074,0	18 954,0	16 679,0	13 637,0		
- à terme	17 501,0	15 265,0	14 518,0	12 539,0	16 721,0	8 653,0	9 425,0	8 108,0	10 253,0	8 854,0		
Particuliers et entreprises privées	989 394,0	983 101,0	984 263,0	982 278,0	943 985,0	1 000 723,0	1 049 231,0	1 167 567,0	1 183 330,0	1 197 311,0		
- à vue	525 528,0	508 170,0	471 319,0	473 043,0	430 632,0	489 947,0	503 014,0	589 993,0	583 558,0	558 284,0		
- à terme	463 866,0	474 931,0	512 944,0	509 235,0	513 353,0	510 776,0	546 217,0	577 574,0	599 772,0	639 027,0		
Dépôts des Etats	234 359,0	266 694,0	274 585,0	269 286,0	276 289,0	287 622,0	289 538,0	266 053,0	270 765,0	262 324,0		
Crédits de la Banque Centrale	91 011,0	79 232,0	19 613,0	14 620,0	9 135,0	36 969,0	137,0	1 315,0	14 695,0			
Autres postes nets	119 847,0	111 751,0	137 633,0	124 347,0	95 243,0	147 007,0	154 355,0	118 914,0	116 007,0	161 278,0		
Fonds propres	132 961,0	157 110,0	165 805,0	171 834,0	170 807,0	176 782,0	186 012,0	180 988,0	181 327,0	190 977,0		
Pertes	571,0	1 586,0	1 808,0	3 038,0	6 294,0	8 348,0	8 003,0	73,0	144,0			

\* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO.

**GUINEE-BISSAU - SITUATION DES BANQUES**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	-1 762,8	-5 067,2	-6 376,2	-4 571,0	-5 023,1	-5 694,4	-4 616,6	-3 093,1	-3 493,2	-2 970,1		
Avoirs extérieurs bruts	5 707,5	5 952,5	3 580,0	3 606,2	3 958,9	2 849,7	4 064,5	5 346,5	4 943,4	5 469,5		
Engagements extérieurs	-7 470,3	-11 019,7	-9 956,2	-8 177,2	-8 982,0	-8 544,1	-8 681,1	-8 439,6	-8 436,6	8 439,6		
Réserves	3 700,2	6 256,3	3 845,7	2 811,0	3 084,2	2 396,9	1 640,4	2 642,3	4 248,9	1 667,2		
Créances sur les Etats	1,0											
Créances sur l'économie	11 863,4	4 488,2	7 543,5	6 886,2	6 106,4	4 435,9	5 317,0	4 439,7	4 091,8	4 210,7		
Crédits à court terme	11 726,3	3 948,0	5 881,4	5 062,5	4 067,1	3 779,5	3 889,8	3 170,7	2 881,8	3 028,5		
Crédits de campagne												
Crédits ordinaires	11 726,3	3 948,0	5 881,4	5 062,5	4 067,1	3 779,5	3 889,8	3 170,7	2 881,8	3 028,5		
Crédit à moyen terme	137,1	540,2	1 591,2	1 652,3	1 881,9	499,0	1 269,8	1 111,6	1 052,6	1 024,8		
Crédits à long terme			70,9	171,4	157,4	157,4	157,4	157,4	157,4	157,4		
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>13 801,8</b>	<b>5 677,3</b>	<b>5 013,0</b>	<b>5 126,2</b>	<b>4 167,5</b>	<b>1 138,4</b>	<b>2 340,8</b>	<b>3 988,9</b>	<b>4 847,5</b>	<b>2 907,8</b>		
Dépôts des particuliers et des entreprises	13 394,4	19 501,6	17 143,1	20 044,3	19 151,4	17 055,0	15 838,9	15 400,1	16 752,1	15 905,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*												
- à vue												
- à terme												
Particuliers et entreprises privées	13 394,4	19 501,6	17 143,1	20 044,3	19 151,4	17 055,0	15 838,9	15 400,1	16 752,1	15 905,0		
- à vue	12 445,2	18 558,0	16 158,2	18 741,0	17 754,3	16 261,0	14 677,8	13 988,5	15 440,2	14 622,6		
- à terme	949,2	943,6	984,9	1 303,3	1 397,1	794,0	1 161,1	1 411,6	1 311,9	1 282,4		
Dépôts des Etats	1 067,8	919,2	925,4	1 303,3	1 284,2	1 144,3	1 143,1	1 146,1	1 146,8	1 155,5		
Crédits de la Banque Centrale												
Autres postes nets	-660,4	-14 743,5	-13 055,5	-16 221,4	-16 268,1	-17 060,9	-14 641,2	-12 557,3	-13 051,4	-14 152,7		
Fonds propres	2 677,9	3 724,3	9 425,9	9 464,1	9 910,9	8 790,5	9 176,2	13 386,1	13 386,1	13 386,1		
Pertes	5 199,0	13 885,2	15 447,7	17 656,3	18 998,5	20 122,0	17 809,7	22 276,5	22 276,5	22 276,5		

\* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO.

**MALI - SITUATION DES BANQUES**

	1999				2000				2001				2002			
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	
	Millions de francs CFA															
Avoirs extérieurs nets	18 751,0	42 697,0	70 334,0	87 228,0	76 311,0	82 685,0	65 165,0	42 005,0	47 054,0	46 710,0						
Avoirs extérieurs bruts	76 155,0	98 796,0	119 816,0	138 948,0	132 235,0	145 159,0	127 760,0	125 222,0	109 244,0	118 756,0						
Engagements extérieurs	-57 404,0	-56 099,0	-49 482,0	-51 720,0	-55 924,0	-62 474,0	-62 595,0	-83 217,0	-62 190,0	72 046,0						
Réserves	47 652,0	70 738,0	48 154,0	67 473,0	60 532,0	59 189,0	83 559,0	96 111,0	82 794,0	99 747,0						
Créances sur les États	13 967,0	17 845,0	19 059,0	17 932,0	18 423,0	27 714,0	24 039,0	23 620,0	21 843,0	23 281,0						
Créances sur l'économie	286 522,0	283 626,0	304 997,0	280 860,0	289 439,0	342 180,0	363 355,0	363 407,0	355 410,0	412 191,0						
Crédits à court terme	209 472,0	213 396,0	230 736,0	208 373,0	208 833,0	257 130,0	275 812,0	260 265,0	255 710,0	307 408,0						
Crédits de campagne	15 682,0	18 572,0	1 339,0	1 813,0	1 917,0	10 047,0	32 090,0	50 716,0	40 153,0							
Crédits ordinaires	193 790,0	194 824,0	229 397,0	206 560,0	206 916,0	247 083,0	243 722,0	209 549,0	215 557,0	307 408,0						
Crédit à moyen terme	68 574,0	61 881,0	65 417,0	63 002,0	66 296,0	70 385,0	72 620,0	78 392,0	77 623,0	78 922,0						
Crédits à long terme	8 476,0	8 349,0	8 844,0	9 485,0	14 310,0	14 665,0	14 923,0	24 750,0	22 077,0	25 861,0						
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>366 892,0</b>	<b>414 906,0</b>	<b>442 544,0</b>	<b>453 493,0</b>	<b>444 705,0</b>	<b>511 768,0</b>	<b>536 118,0</b>	<b>525 143,0</b>	<b>507 101,0</b>	<b>581 929,0</b>						
Dépôts des particuliers et des entreprises	240 941,0	259 736,0	297 882,0	305 136,0	296 002,0	307 847,0	337 719,0	317 430,0	315 362,0	375 250,0						
Sociétés d'Etat et EPIC*	29 079,0	17 420,0	22 250,0	25 010,0	21 150,0	27 342,0	21 799,0	20 445,0	21 094,0	26 555,0						
- à vue	20 258,0	8 528,0	12 843,0	13 967,0	11 043,0	20 320,0	14 693,0	14 208,0	12 801,0	19 862,0						
- à terme	8 821,0	8 892,0	9 407,0	11 043,0	10 107,0	7 022,0	7 106,0	6 237,0	8 293,0	6 693,0						
Particuliers et entreprises privées	211 862,0	242 316,0	275 632,0	280 126,0	274 852,0	280 505,0	315 920,0	296 985,0	294 268,0	348 695,0						
- à vue	122 039,0	135 129,0	174 096,0	176 489,0	158 545,0	177 555,0	202 450,0	191 964,0	179 047,0	218 391,0						
- à terme	89 823,0	107 187,0	101 536,0	103 637,0	116 307,0	102 950,0	113 470,0	105 021,0	115 221,0	130 304,0						
Dépôts des Etats	102 304,0	129 849,0	122 868,0	129 141,0	132 152,0	159 231,0	150 906,0	146 829,0	136 311,0	158 461,0						
Crédits de la Banque Centrale			38,0		1 612,0											
Autres postes nets	23 647,0	25 321,0	21 756,0	19 216,0	14 939,0	44 690,0	47 493,0	60 884,0	55 428,0	48 218,0						
Fonds propres	49 590,0	53 485,0	53 400,0	55 939,0	59 067,0	59 105,0	59 942,0	60 968,0	64 007,0	68 835,0						
Pertes	2 392,0	2 420,0				75,0		757,0	508,0							

\* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO.

**NIGER - SITUATION DES BANQUES**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	3 064,0	-3 746,0	-770,0	1 750,0	-1 346,0	13 353,0	9 039,0	18 384,0	20 834,0	13 879,0		
Avoirs extérieurs bruts	28 860,0	26 428,0	29 736,0	30 795,0	29 157,0	39 946,0	32 210,0	37 750,0	38 991,0	30 253,0		
Engagements extérieurs	-25 796,0	-30 174,0	-30 506,0	-29 045,0	-30 503,0	-26 593,0	-23 171,0	-19 366,0	-18 157,0	16 374,0		
Réserves	8 804,0	10 529,0	8 878,0	13 071,0	12 885,0	15 238,0	19 557,0	19 066,0	15 808,0	22 072,0		
Créances sur les Etats	12 126,0	11 303,0	9 975,0	10 442,0	13 489,0	10 697,0	10 188,0	10 678,0	10 562,0	10 408,0		
Créances sur l'économie	47 718,0	68 626,0	69 057,0	70 043,0	67 995,0	66 011,0	68 091,0	64 839,0	70 395,0	75 803,0		
Crédits à court terme	35 048,0	56 168,0	56 021,0	57 212,0	55 586,0	53 275,0	54 008,0	52 470,0	57 682,0	62 706,0		
Crédits de campagne	95,0							30,0	22,0	16,0		
Crédits ordinaires	34 953,0	56 168,0	56 021,0	57 212,0	55 586,0	53 275,0	54 008,0	52 440,0	57 660,0	62 690,0		
Crédit à moyen terme	10 500,0	10 116,0	10 716,0	10 570,0	10 170,0	10 558,0	11 516,0	10 002,0	10 476,0	10 880,0		
Crédits à long terme	2 170,0	2 342,0	2 320,0	2 261,0	2 239,0	2 178,0	2 567,0	2 367,0	2 237,0	2 217,0		
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>71 712,0</b>	<b>86 712,0</b>	<b>87 140,0</b>	<b>95 306,0</b>	<b>93 023,0</b>	<b>105 299,0</b>	<b>106 875,0</b>	<b>112 967,0</b>	<b>117 599,0</b>	<b>122 162,0</b>		
Dépôts des particuliers et des entreprises	57 740,0	69 196,0	71 568,0	77 854,0	77 568,0	85 146,0	82 385,0	90 169,0	92 548,0	95 027,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	3 474,0	4 333,0	3 449,0	3 660,0	3 340,0	3 352,0	3 052,0	2 557,0	3 365,0	3 144,0		
- à vue	2 182,0	2 343,0	1 256,0	2 117,0	1 610,0	2 021,0	2 074,0	1 596,0	2 131,0	2 051,0		
- à terme	1 292,0	1 990,0	2 193,0	1 543,0	1 730,0	1 331,0	978,0	961,0	1 234,0	1 093,0		
Particuliers et entreprises privées	54 266,0	64 863,0	68 119,0	74 194,0	74 228,0	81 794,0	79 333,0	87 612,0	89 183,0	91 883,0		
- à vue	31 795,0	39 823,0	38 301,0	41 630,0	39 857,0	50 392,0	44 500,0	49 233,0	50 057,0	52 444,0		
- à terme	22 471,0	25 040,0	29 818,0	32 564,0	34 371,0	31 402,0	34 833,0	38 379,0	39 126,0	39 439,0		
Dépôts des Etats	8 803,0	11 635,0	12 742,0	10 607,0	8 578,0	11 981,0	14 099,0	13 626,0	14 292,0	13 542,0		
Crédits de la Banque Centrale	1 212,0	1 212,0	1 213,0	1 212,0	1 212,0	1 217,0	1 217,0	1 239,0	1 239,0	1 239,0		
Autres postes nets	3 957,0	4 669,0	1 617,0	5 633,0	5 665,0	6 955,0	9 174,0	7 933,0	9 520,0	12 354,0		
Fonds propres	21 214,0	25 039,0	25 215,0	25 927,0	25 951,0	26 063,0	26 290,0	26 635,0	26 700,0	26 617,0		
Pertes	632,0	257,0	307,0	439,0	173,0	92,0	72,0	117,0	72,0	146,0		

\* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO.

**SENEGAL - SITUATION DES BANQUES**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	90 352,0	94 328,0	73 673,0	66 759,0	67 979,0	102 911,0	104 580,0	102 829,0	74 841,0	159 127,0		
Avoirs extérieurs bruts	168 613,0	155 618,0	139 528,0	129 690,0	139 149,0	178 543,0	182 825,0	186 339,0	164 235,0	226 182,0		
Engagements extérieurs	-78 261,0	-61 290,0	-65 855,0	-62 931,0	-71 170,0	-75 632,0	-78 245,0	-83 510,0	-89 394,0	67 055,0		
Réserves	35 743,0	55 870,3	82 513,6	69 417,3	88 125,6	93 425,0	138 806,4	125 511,7	146 094,7	153 791,8		
Créances sur les Etats	110 631,0	94 030,0	86 289,0	84 441,0	109 317,0	101 819,0	81 659,0	78 912,0	62 287,0	60 556,0		
Créances sur l'économie	483 012,0	622 198,0	671 155,0	703 962,0	698 881,0	651 783,0	660 394,0	672 918,0	689 688,0	682 004,0		
Crédits à court terme	290 769,0	390 585,0	425 225,0	449 547,0	435 690,0	381 928,0	392 436,0	403 239,0	422 945,0	403 634,0		
Crédits de campagne	1 732,0		43 713,4	47 608,0	46 844,0	5 001,0	16 650,0	20 820,0	16 189,0	879,0		
Crédits ordinaires	289 037,0	390 585,0	381 511,6	401 939,0	388 846,0	376 927,0	375 786,0	382 419,0	406 756,0	402 755,0		
Crédit à moyen terme	162 570,0	200 450,0	214 208,0	222 932,0	232 019,0	238 195,0	236 257,0	237 693,0	236 146,0	246 201,0		
Crédits à long terme	29 673,0	31 163,0	31 722,0	31 483,0	31 172,0	31 660,0	31 701,0	31 986,0	30 597,0	32 169,0		
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>719 738,0</b>	<b>866 426,3</b>	<b>913 630,6</b>	<b>924 579,3</b>	<b>964 302,6</b>	<b>949 938,0</b>	<b>985 439,4</b>	<b>980 170,7</b>	<b>972 910,7</b>	<b>1 055 478,8</b>		
Dépôts des particuliers et des entreprises	529 600,0	613 286,0	644 785,0	649 389,0	668 292,0	679 517,0	727 110,0	733 139,0	737 677,0	775 542,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	25 389,0	18 843,0	26 235,0	21 953,0	16 906,0	18 131,0	30 100,0	24 195,0	19 446,0	25 289,0		
- à vue	9 052,0	11 600,0	19 104,0	15 382,0	13 387,0	10 910,0	23 189,0	18 570,0	13 623,0	17 016,0		
- à terme	16 337,0	7 243,0	7 131,0	6 571,0	3 519,0	7 221,0	6 911,0	5 625,0	5 823,0	8 273,0		
Particuliers et entreprises privées	504 211,0	594 443,0	618 550,0	627 436,0	651 386,0	661 386,0	697 010,0	708 944,0	718 231,0	750 253,0		
- à vue	246 851,0	276 164,0	280 479,0	284 482,0	312 256,0	304 660,0	322 664,0	333 258,0	336 125,0	349 643,0		
- à terme	257 360,0	318 279,0	338 071,0	342 954,0	339 130,0	356 726,0	374 346,0	375 686,0	382 106,0	400 610,0		
Dépôts des Etats	97 566,0	136 486,0	153 060,0	165 036,0	173 720,0	143 779,0	145 072,0	143 299,0	140 496,0	143 511,0		
Crédits de la Banque Centrale	12 555,0	2 025,0	6 723,0									
Autres postes nets	80 017,0	114 629,3	109 062,6	110 154,3	122 290,6	126 642,0	113 257,4	103 732,7	94 737,7	136 425,8		
Fonds propres	78 861,0	90 967,0	92 325,0	106 316,0	107 549,0	110 342,0	107 702,0	119 516,0	120 362,0	124 305,0		
Pertes	451,0		291,0	801,0	449,0	124,0	132,0	262,0	253,0	226,0		

\* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO.

**TOGO - SITUATION DES BANQUES**

	2000			2001			2002				
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	-2 636,0	11 620,0	11 559,0	10 812,0	17 871,0	18 659,0	25 273,0	16 998,0	17 448,0	18 946,0	
Avoirs extérieurs bruts	39 190,0	57 387,0	56 931,0	62 102,0	66 906,0	64 889,0	63 600,0	61 381,0	64 542,0	64 816,0	
Engagements extérieurs	-41 826,0	-45 767,0	-45 372,0	-51 290,0	-49 035,0	-46 230,0	-38 327,0	-44 383,0	-47 094,0	45 870,0	
Réserves	8 960,0	13 419,0	9 295,0	15 414,0	12 007,0	12 803,0	24 263,0	25 840,0	25 334,0	33 713,0	
Créances sur les Etats	14 062,0	10 820,0	10 888,0	9 583,0	8 379,0	7 946,0	7 355,0	7 723,0	7 294,0	6 640,0	
Créances sur l'économie	146 551,0	147 593,0	138 848,0	143 834,0	142 035,0	137 348,0	126 750,0	135 472,0	129 586,0	127 657,0	
Crédits à court terme	73 019,0	68 191,0	65 323,0	71 052,0	72 921,0	69 535,0	61 098,0	63 821,0	61 385,0	66 614,0	
Crédits de campagne	3 599,0	1 983,0	2 325,0	1 286,0	998,0	1 109,0	1 286,0	1 000,0	804,0	292,0	
Crédits ordinaires	69 420,0	66 208,0	62 998,0	69 766,0	71 923,0	68 426,0	59 812,0	62 821,0	60 581,0	66 322,0	
Crédit à moyen terme	70 649,0	75 869,0	70 054,0	69 187,0	65 588,0	64 323,0	62 126,0	68 143,0	64 889,0	57 772,0	
Crédits à long terme	2 883,0	3 533,0	3 471,0	3 595,0	3 526,0	3 490,0	3 526,0	3 508,0	3 312,0	3 271,0	
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>166 937,0</b>	<b>183 452,0</b>	<b>170 590,0</b>	<b>179 643,0</b>	<b>180 292,0</b>	<b>176 756,0</b>	<b>183 641,0</b>	<b>186 033,0</b>	<b>179 662,0</b>	<b>186 956,0</b>	
Dépôts des particuliers et des entreprises	129 993,0	147 775,0	148 682,0	157 398,0	157 263,0	151 271,0	159 019,0	163 647,0	160 850,0	168 505,0	
Sociétés d'Etat et EPIC*	9 266,0	10 215,0	7 381,0	11 976,0	12 772,0	12 386,0	12 382,0	11 320,0	10 769,0	15 451,0	
- à vue	5 326,0	5 461,0	4 430,0	8 814,0	5 632,0	5 288,0	7 225,0	6 377,0	6 348,0	11 346,0	
- à terme	3 940,0	4 754,0	2 951,0	3 162,0	7 140,0	7 098,0	5 157,0	4 943,0	4 421,0	4 105,0	
Particuliers et entreprises privées	120 727,0	137 560,0	141 301,0	145 422,0	144 491,0	138 885,0	146 637,0	152 327,0	150 081,0	153 054,0	
- à vue	55 746,0	72 932,0	73 332,0	75 762,0	74 814,0	67 720,0	72 177,0	71 183,0	69 843,0	71 013,0	
- à terme	64 981,0	64 628,0	67 969,0	69 660,0	69 677,0	71 165,0	74 460,0	81 144,0	80 238,0	82 041,0	
Dépôts des Etats	20 596,0	17 179,0	16 384,0	15 318,0	15 031,0	15 128,0	16 134,0	18 717,0	17 805,0	18 105,0	
Crédits de la Banque Centrale	4 991,0	2 553,0	2 306,0	2 026,0	1 993,0	2 138,0	1 221,0	2 015,0	1 122,0		
Autres postes nets	11 357,0	15 945,0	3 218,0	4 901,0	6 005,0	8 219,0	7 267,0	1 654,0	-115,0	346,0	
Fonds propres	33 179,0	33 928,0	34 699,0	34 745,0	34 667,0	34 726,0	34 600,0	34 734,0	34 721,0	35 084,0	
Pertes	6 508,0	808,0	53,0	148,0	217,0	803,0	1 092,0	586,0	707,0	2 416,0	

\* : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO.

**UMOA - POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Créances sur la Banque Centrale	327 783,2	252 495,4	255 583,1	252 696,9	250 437,7	341 309,3	309 089,4	378 594,5	397 700,0	388 704,8		
Billets et monnaies	14 942,5	15 287,7	17 208,7	17 014,3	16 561,8	15 434,8	23 126,0	20 263,3	18 963,8	11 801,2		
Dépôts à la Banque Centrale	312 840,7	237 207,7	238 374,4	235 682,6	233 875,9	325 874,5	285 963,4	358 331,2	378 736,2	376 903,6		
Dépôts dans les banques	606 270,8	706 370,2	722 752,4	731 985,3	753 827,2	764 961,3	773 731,1	744 668,1	743 168,8	777 647,5		
Dépôts	606 270,8	706 370,2	722 752,4	731 985,3	753 827,2	764 961,3	773 731,1	744 668,1	743 168,8	777 647,5		
Autres												
Obligations cautionnées	27 957,1	17 516,2	20 672,2	26 738,3	26 640,8	26 995,2	26 179,9	26 396,6	27 228,7	23 102,4		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>962 011,1</b>	<b>976 381,8</b>	<b>999 007,7</b>	<b>1 011 420,5</b>	<b>1 030 905,7</b>	<b>1 133 265,8</b>	<b>1 109 000,4</b>	<b>1 149 659,2</b>	<b>1 168 097,5</b>	<b>1 189 454,7</b>		
Concours de la Banque Centrale	1 236 054,3	1 168 167,6	1 168 779,8	1 101 489,1	1 146 689,7	1 202 593,3	1 201 333,3	1 198 959,7	1 212 903,9	1 188 534,4		
Escompte d'obligations cautionnées												
Concours article 16	377 299,0	331 936,0	320 900,0	285 982,0	320 101,0	388 845,8	395 217,8	363 528,8	379 512,8	389 751,8		
Compte courant postal	1,2	1,6	2,1	0,9	1,4	1,5	1,0	1,1	1,3	2,3		
Titres d'Etat	30 626,2	29 397,0	31 142,9	31 108,3	30 320,1	30 285,5	27 997,2	27 962,6	24 924,1	24 889,6		
Concours du FMI	828 127,9	806 833,0	816 734,8	784 397,9	796 267,2	783 460,5	778 117,3	807 467,2	808 465,7	773 890,7		
Concours des banques	805 326,0	698 616,0	691 103,0	667 704,0	693 133,0	704 608,0	702 966,0	728 816,0	694 770,0	719 001,0		
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	18 772,1	23 423,5	20 305,3	21 285,2	22 940,2	23 571,2	28 612,7	28 806,6	23 014,2	22 461,2		
Dépôts en CNE	23 753,5	27 386,1	29 681,4	30 899,8	31 015,1	30 702,8	32 682,4	34 167,7	34 176,6	34 115,7		
Autres Concours	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6		
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>2 142 970,5</b>	<b>1 976 657,8</b>	<b>1 968 934,1</b>	<b>1 880 442,7</b>	<b>1 952 842,6</b>	<b>2 020 539,9</b>	<b>2 024 659,0</b>	<b>2 049 814,6</b>	<b>2 023 929,3</b>	<b>2 023 176,9</b>		
<b>POSITION NETTE</b>	<b>1 180 959,4</b>	<b>1 000 276,0</b>	<b>969 926,4</b>	<b>869 022,2</b>	<b>921 936,9</b>	<b>887 274,1</b>	<b>915 658,6</b>	<b>900 155,4</b>	<b>855 831,8</b>	<b>833 722,2</b>		

Source : BCEAO.

**BENIN - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Créances sur la Banque Centrale	70 776,6	64 787,9	82 443,3	88 734,1	96 928,0	111 307,6	108 874,2	124 261,5	114 733,1	88 540,5		
Billets et monnaies	1 699,0	3 421,8	4 615,5	3 622,2	3 580,5	2 079,2	3 352,2	3 208,5	3 747,1	1 723,4		
Dépôts à la Banque Centrale	69 077,6	61 366,1	77 827,8	85 111,9	93 347,5	109 228,4	105 522,0	121 053,0	110 986,0	86 817,1		
Dépôts dans les banques	74 375,0	79 389,0	77 245,0	81 625,0	84 228,0	84 498,0	95 118,0	96 616,0	102 538,0	94 996,0		
Dépôts	74 375,0	79 389,0	77 245,0	81 625,0	84 228,0	84 498,0	95 118,0	96 616,0	102 538,0	94 996,0		
Autres												
Obligations cautionnées												
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>145 151,6</b>	<b>144 176,9</b>	<b>159 688,3</b>	<b>170 359,1</b>	<b>181 156,0</b>	<b>195 805,6</b>	<b>203 992,2</b>	<b>220 877,5</b>	<b>217 271,1</b>	<b>183 536,5</b>		
Concours de la Banque Centrale	52 725,8	52 804,3	53 611,2	52 170,6	48 696,0	51 121,8	48 065,7	46 655,5	47 119,3	45 546,4		
Escompte d'obligations cautionnées												
Concours article 16												
Compte courant postal												
Titres d'Etat	1 300,0	1 150,0	1 150,0	1 150,0	1 050,0	1 050,0	800,0	800,0	650,0	650,0		
Concours du FMI	52 725,8	51 504,3	52 461,2	51 020,6	47 646,0	50 071,8	47 265,7	45 855,5	46 469,3	44 896,4		
Concours des banques	25 855,0	25 804,0	24 678,0	24 073,0	21 280,0	23 052,0	22 598,0	23 039,0	20 235,0	20 626,0		
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	5 198,1	6 148,3	6 527,3	7 194,3	8 454,7	8 582,6	8 229,8	7 909,5	7 618,3	6 988,1		
Dépôts en CNE												
Autres Concours												
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>83 778,9</b>	<b>84 756,6</b>	<b>84 816,5</b>	<b>83 437,9</b>	<b>78 430,7</b>	<b>82 756,4</b>	<b>78 893,5</b>	<b>77 604,0</b>	<b>74 972,6</b>	<b>73 160,5</b>		
<b>POSITION NETTE</b>	<b>-61 372,7</b>	<b>-59 420,3</b>	<b>-74 871,8</b>	<b>-86 921,2</b>	<b>-102 725,3</b>	<b>-113 049,2</b>	<b>-125 098,7</b>	<b>-143 273,5</b>	<b>-142 298,5</b>	<b>-110 376,0</b>		

Source : BCEAO.

**BURKINA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.										
	44 913,4	22 159,1	21 607,1	19 071,7	20 373,2	41 760,0	48 326,7	62 739,9	56 394,6	79 933,9		
Créances sur la Banque Centrale	2 334,9	1 726,4	1 125,5	1 476,2	1 708,6	1 717,9	2 138,2	1 831,6	2 257,3	1 579,6		
Billets et monnaies	42 578,5	20 432,7	20 481,6	17 595,5	18 664,6	40 042,1	46 188,5	60 908,3	54 137,3	78 354,3		
Dépôts à la Banque Centrale	60 524,0	55 148,0	57 585,0	52 052,0	54 625,0	57 143,0	58 428,0	54 407,0	57 144,0	74 047,0		
Dépôts dans les banques	60 524,0	55 148,0	57 585,0	52 052,0	54 625,0	57 143,0	58 428,0	54 407,0	57 144,0	74 047,0		
Dépôts												
Autres												
Obligations cautionnées	506,1	319,4	79,9	447,5	664,2	567,0	530,2	569,6	794,3	854,7		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>105 943,5</b>	<b>77 626,5</b>	<b>79 272,0</b>	<b>71 571,2</b>	<b>75 662,4</b>	<b>99 470,0</b>	<b>107 284,9</b>	<b>117 716,5</b>	<b>114 332,9</b>	<b>154 835,6</b>		
Concours de la Banque Centrale		104 382,0	108 040,1	98 780,6	109 704,1	110 686,4	109 976,0	34 438,3	110 788,7	112 508,5		
Escompte d'obligations cautionnées												
Concours article 16	34 687,0	36 000,0	35 788,0	29 207,0	35 479,0	34 438,0	34 438,0		34 438,0	34 438,0		
Compte courant postal	0,4		0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	34 438,0	0,3	0,9		
Titres d'Etat								0,3				
Concours du FMI	68 985,8	68 382,0	72 251,8	69 573,4	74 224,8	76 248,1	75 537,6		76 350,4	78 069,6		
Concours des banques	25 310,0	23 989,0	19 626,0	20 690,0	18 477,0	14 967,0	17 371,0	77 585,0	18 482,0	20 570,0		
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2 183,8	6 362,3	2 723,5	2 753,9	2 257,5	1 906,4	2 246,1	18 169,0	2 370,1	2 549,9		
Dépôts en CNE	23 753,5	27 386,1	29 681,4	30 899,8	31 015,1	30 702,8	32 682,4	2 603,3	34 176,6	34 115,7		
Autres Concours	0,0							34 167,7				
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>154 920,5</b>	<b>162 119,4</b>	<b>160 071,0</b>	<b>153 124,3</b>	<b>161 453,7</b>	<b>158 262,8</b>	<b>162 275,5</b>	<b>166 963,3</b>	<b>165 817,4</b>	<b>169 744,1</b>		
<b>POSITION NETTE</b>	<b>48 977,0</b>	<b>84 492,9</b>	<b>80 799,0</b>	<b>81 553,1</b>	<b>85 791,3</b>	<b>58 792,8</b>	<b>54 990,6</b>	<b>49 246,8</b>	<b>51 484,5</b>	<b>14 908,5</b>		

Source : BCEAO.

**COTE D'IVOIRE - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Créances sur la Banque Centrale	55 722,0	39 311,7	39 655,0	47 254,2	39 618,0	40 806,3	33 054,2	66 566,0	34 718,9	44 176,8		
Billets et monnaies	1 284,8	2 353,2	2 710,8	3 321,7	2 690,6	2 074,2	5 799,1	3 469,0	4 098,5	2 453,8		
Dépôts à la Banque Centrale	54 437,2	36 958,5	36 944,2	43 932,5	36 927,4	38 732,1	27 255,1	63 097,0	30 620,4	41 723,0		
Dépôts dans les banques	234 359,0	266 694,0	274 585,0	269 286,0	276 289,0	287 622,0	289 538,0	266 053,0	270 765,0	262 324,0		
Dépôts	234 359,0	266 694,0	274 585,0	269 286,0	276 289,0	287 622,0	289 538,0	266 053,0	270 765,0	262 324,0		
Autres												
Obligations cautionnées	18 737,0	13 157,8	16 008,2	18 765,3	19 933,8	21 215,2	19 174,2	19 332,5	19 707,3	16 307,4		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>308 818,0</b>	<b>319 163,5</b>	<b>330 248,2</b>	<b>335 305,5</b>	<b>335 840,8</b>	<b>349 643,5</b>	<b>341 766,4</b>	<b>351 951,5</b>	<b>325 191,2</b>	<b>322 808,2</b>		
Concours de la Banque Centrale	596 434,5	538 284,9	506 647,8	481 948,1	495 506,1	491 111,4	495 131,4	499 191,8	522 095,1	497 610,2		
Escompte d'obligations cautionnées												
Concours article 16	232 022,0	199 329,0	173 640,0	162 558,0	182 014,0	194 780,0	204 448,0	174 674,0	203 575,0	199 814,0		
Compte courant postal	0,3	0,5	0,5	0,3	0,4	0,1	0,2	0,5	0,5	0,7		
Titres d'Etat	13 418,4	11 466,2	10 315,0	10 315,0	9 213,8	9 213,8	8 362,6	8 362,6	7 161,3	7 161,3		
Concours du FMI	350 993,8	327 489,2	322 692,3	309 074,8	304 277,9	287 117,5	282 320,6	316 155,2	311 358,3	290 634,2		
Concours des banques	382 763,0	325 403,0	326 408,0	303 412,0	300 538,0	302 453,0	317 573,0	307 539,0	300 063,0	292 845,0		
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2 802,9	3 574,1	3 994,9	3 574,1	3 600,0	3 600,0	5 758,5	5 299,6	3 828,6	4 672,3		
Dépôts en CNE												
Autres Concours												
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>982 000,4</b>	<b>867 262,0</b>	<b>837 050,7</b>	<b>788 934,2</b>	<b>799 644,1</b>	<b>797 164,4</b>	<b>818 462,9</b>	<b>812 030,4</b>	<b>825 986,7</b>	<b>795 127,5</b>		
<b>POSITION NETTE</b>	<b>673 182,4</b>	<b>548 098,5</b>	<b>506 802,5</b>	<b>453 628,7</b>	<b>463 803,3</b>	<b>447 520,9</b>	<b>476 696,5</b>	<b>460 078,9</b>	<b>500 795,5</b>	<b>472 319,3</b>		

Source : BCEAO.



**MALI - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Créances sur la Banque Centrale	41 252,0	33 466,6	30 947,8	15 081,1	10 541,0	17 166,6	22 140,9	12 072,4	30 510,2	17 835,1		
Billets et monnaies	7 525,0	5 792,0	6 010,9	6 089,3	6 067,6	7 161,4	8 719,2	8 134,5	5 854,5	2 913,0		
Dépôts à la Banque Centrale	33 727,0	27 674,6	24 936,9	8 991,8	4 473,4	10 005,2	13 421,7	3 937,9	24 655,7	14 922,1		
Dépôts dans les banques	102 304,0	129 849,0	122 868,0	129 141,0	132 152,0	159 231,0	150 906,0	146 829,0	136 311,0	158 461,0		
Dépôts	102 304,0	129 849,0	122 868,0	129 141,0	132 152,0	159 231,0	150 906,0	146 829,0	136 311,0	158 461,0		
Autres												
Obligations cautionnées	5 100,0	875,0	1 200,6	1 250,0	1 456,2	1 280,7	1 638,8	1 375,3	1 044,3	31,5		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>148 656,0</b>	<b>164 190,6</b>	<b>155 016,4</b>	<b>145 472,1</b>	<b>144 149,2</b>	<b>177 678,3</b>	<b>174 685,7</b>	<b>160 276,7</b>	<b>167 865,5</b>	<b>176 327,6</b>		
Concours de la Banque Centrale	112 866,1	108 896,2	106 814,9	102 721,8	111 252,8	135 929,1	133 597,5	127 955,8	131 733,3	125 270,4		
Escompte d'obligations cautionnées												
Concours article 16						23 234,8	23 234,8	23 234,8	23 234,8	23 234,8		
Compte courant postal												
Titres d'Etat	3 650,0	3 000,0	2 850,0	2 850,0	2 600,0	2 600,0	2 200,0	2 200,0	1 900,0	1 900,0		
Concours du FMI	109 216,1	105 896,2	103 964,9	99 871,8	108 652,8	110 094,3	108 162,7	102 521,0	106 598,5	100 135,6		
Concours des banques	13 967,0	17 845,0	19 059,0	17 932,0	18 423,0	27 714,0	24 039,0	23 620,0	21 843,0	23 281,0		
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises												
Dépôts en CNE												
Autres Concours												
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>126 833,1</b>	<b>126 741,2</b>	<b>125 873,9</b>	<b>120 653,8</b>	<b>129 675,8</b>	<b>163 643,1</b>	<b>157 636,5</b>	<b>151 575,8</b>	<b>153 576,3</b>	<b>148 551,4</b>		
<b>POSITION NETTE</b>	<b>-21 822,9</b>	<b>-37 449,4</b>	<b>-29 142,5</b>	<b>-24 818,3</b>	<b>-14 473,4</b>	<b>-14 035,2</b>	<b>-17 049,2</b>	<b>-8 700,9</b>	<b>-14 289,2</b>	<b>-27 776,2</b>		

Source : BCEAO.

**NIGER - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Créances sur la Banque Centrale	4 138,1	30 423,9	35 710,3	25 504,0	28 797,8	38 002,9	35 951,6	31 574,6	46 129,2	45 219,4		
Billets et monnaies	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9
Dépôts à la Banque Centrale	3 739,2	30 025,0	35 311,4	25 105,1	28 398,9	37 604,0	35 552,7	31 175,7	45 730,3	44 820,5		
Dépôts dans les banques	8 803,0	11 635,0	12 742,0	10 607,0	8 578,0	11 981,0	14 099,0	13 626,0	14 292,0	13 542,0		
Dépôts Autres	8 803,0	11 635,0	12 742,0	10 607,0	8 578,0	11 981,0	14 099,0	13 626,0	14 292,0	13 542,0		
Obligations cautionnées												
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>12 941,1</b>	<b>42 058,9</b>	<b>48 452,3</b>	<b>36 111,0</b>	<b>37 375,8</b>	<b>49 983,9</b>	<b>50 050,6</b>	<b>45 200,6</b>	<b>60 421,2</b>	<b>58 761,4</b>		
Concours de la Banque Centrale	69 485,1	79 941,9	75 367,7	75 774,7	85 964,7	85 626,0	94 749,1	93 690,4	93 185,5	99 684,8		
Escompte d'obligations cautionnées												
Concours article 16	30 435,0	33 561,0	29 038,0	29 445,0	31 801,0	32 184,0	33 415,0	33 078,0	25 872,0	33 093,0		
Compte courant postal												
Titres d'Etat	18,1	565,9	514,7	514,7	463,5	463,5	412,3	412,3	361,1	361,1		
Concours du FMI	39 032,0	45 815,0	45 815,0	45 815,0	53 700,2	52 978,5	60 921,8	60 200,1	66 952,4	66 230,7		
Concours des banques	12 126,0	11 303,0	9 975,0	10 442,0	13 489,0	10 697,0	10 188,0	10 678,0	10 562,0	10 408,0		
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2 902,8	1 552,4	1 564,6	1 527,6	2 482,1	1 642,2	2 227,2	1 929,8	1 694,8	1 732,0		
Dépôts en CNE												
Autres Concours												
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>84 513,9</b>	<b>92 797,3</b>	<b>86 907,3</b>	<b>87 744,3</b>	<b>101 935,8</b>	<b>97 965,2</b>	<b>107 164,3</b>	<b>106 298,2</b>	<b>105 442,3</b>	<b>111 824,8</b>		
<b>POSITION NETTE</b>	<b>71 572,8</b>	<b>50 738,4</b>	<b>38 455,0</b>	<b>51 633,3</b>	<b>64 560,0</b>	<b>47 981,3</b>	<b>57 113,7</b>	<b>61 097,6</b>	<b>45 021,1</b>	<b>53 063,4</b>		

Source : BCEAO.

**SENEGAL - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT**

	1999			2000			2001			2002					
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA														
Créances sur la Banque Centrale	104 634,1	55 393,9	39 069,3	52 659,4	46 732,0	79 922,5	51 385,6	73 058,5	106 987,9	104 099,0					
Billets et monnaies	1 695,5	1 558,6	2 153,3	1 926,0	2 035,5	1 803,2	2 620,1	3 142,6	2 479,3	2 585,8					
Dépôts à la Banque Centrale	102 938,6	53 835,3	36 916,0	50 733,4	44 696,5	78 119,3	48 765,5	69 915,9	104 508,6	101 513,2					
Dépôts dans les banques	97 566,0	136 486,0	153 060,0	165 036,0	173 720,0	143 779,0	145 072,0	143 299,0	140 496,0	143 511,0					
Dépôts	97 566,0	136 486,0	153 060,0	165 036,0	173 720,0	143 779,0	145 072,0	143 299,0	140 496,0	143 511,0					
Autres															
Obligations cautionnées	3 146,4	2 914,9	3 237,1	6 075,5	4 479,0	3 682,3	4 075,0	4 844,9	5 346,6	5 584,1					
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>205 346,5</b>	<b>194 794,8</b>	<b>195 366,4</b>	<b>223 770,9</b>	<b>224 931,0</b>	<b>227 383,8</b>	<b>200 532,6</b>	<b>221 202,4</b>	<b>252 830,5</b>	<b>253 194,1</b>					
Concours de la Banque Centrale	219 990,0	196 534,9	227 151,4	205 901,2	209 054,7	241 891,4	237 246,1	240 596,1	232 273,2	232 966,3					
Escompte d'obligations cautionnées															
Concours article 16	60 747,0	37 903,0	53 216,0	39 421,0	42 951,0	73 549,0	72 446,0	71 501,0	68 742,0	73 546,0					
Compte courant postal	0,2	0,8	1,0	0,1	0,4	0,8	0,1	0,5	0,2	0,4					
Titres d'Etat	5 150,0	4 500,0	8 000,0	8 000,0	8 900,0	8 900,0	8 400,0	8 400,0	7 250,0	7 250,0					
Concours du FMI	154 092,8	154 131,1	165 934,4	158 480,1	157 203,3	159 441,6	156 400,0	160 694,6	156 281,0	152 169,9					
Concours des banques	110 631,0	94 030,0	86 289,0	84 441,0	109 317,0	101 819,0	81 659,0	78 912,0	62 287,0	60 556,0					
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	4 173,6	4 384,3	4 526,6	4 695,7	4 662,3	6 557,8	8 415,5	9 325,0	6 216,8	5 259,8					
Dépôts en CNE															
Autres Concours	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6					
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>393 859,2</b>	<b>354 013,8</b>	<b>377 031,6</b>	<b>354 102,5</b>	<b>382 098,6</b>	<b>409 332,8</b>	<b>386 385,2</b>	<b>387 897,7</b>	<b>359 841,6</b>	<b>357 846,7</b>					
<b>POSITION NETTE</b>	<b>188 512,7</b>	<b>159 219,0</b>	<b>181 665,2</b>	<b>130 331,6</b>	<b>157 167,6</b>	<b>181 949,0</b>	<b>185 852,6</b>	<b>166 695,3</b>	<b>107 011,1</b>	<b>104 652,6</b>					

Source : BCEAO.

**TOGO - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT**

	1999			2000			2001			2002				
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA														
Créances sur la Banque Centrale	3 353,2	3 313,8	5 187,1	4 159,2	4 730,1	8 601,9	8 134,7	6 622,4	7 875,9	8 408,1	8 134,7	6 622,4	7 875,9	8 408,1
Billets et monnaies	4,4	36,8	193,8	180,0	80,1	200,0	98,3	78,2	128,2	146,7	98,3	78,2	128,2	146,7
Dépôts à la Banque Centrale	3 348,8	3 277,0	4 993,3	3 979,2	4 650,0	8 401,9	8 036,4	6 544,2	7 747,7	8 261,4	8 036,4	6 544,2	7 747,7	8 261,4
Dépôts dans les banques	20 596,0	17 179,0	16 384,0	15 318,0	15 031,0	15 128,0	16 134,0	18 717,0	17 805,0	18 105,0	16 134,0	18 717,0	17 805,0	18 105,0
Dépôts	20 596,0	17 179,0	16 384,0	15 318,0	15 031,0	15 128,0	16 134,0	18 717,0	17 805,0	18 105,0	16 134,0	18 717,0	17 805,0	18 105,0
Autres														
Obligations cautionnées	467,6	249,1	146,4	200,0	107,6	250,0	318,2	274,3	336,2	324,7	318,2	274,3	336,2	324,7
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>24 416,8</b>	<b>20 741,9</b>	<b>21 717,5</b>	<b>19 677,2</b>	<b>19 868,7</b>	<b>23 979,9</b>	<b>24 586,9</b>	<b>25 613,7</b>	<b>26 017,1</b>	<b>26 837,8</b>	<b>24 586,9</b>	<b>25 613,7</b>	<b>26 017,1</b>	<b>26 837,8</b>
Concours de la Banque Centrale	67 798,3	66 931,9	66 037,2	63 835,1	66 188,5	65 939,3	62 313,6	58 627,5	55 523,7	54 734,1	62 313,6	58 627,5	55 523,7	54 734,1
Escompte d'obligations cautionnées														
Concours article 16	18 461,0	22 609,0	21 966,0	22 817,0	25 322,0	28 126,0	24 702,0	24 069,0	21 117,0	22 800,0	24 702,0	24 069,0	21 117,0	22 800,0
Compte courant postal	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Titres d'Etat	2 027,7	2 374,6	2 122,9	2 122,9	1 971,3	1 971,3	1 769,6	1 769,6	1 617,8	1 617,8	1 769,6	1 769,6	1 617,8	1 617,8
Concours du FMI	47 309,3	41 948,0	41 948,0	38 894,9	38 894,9	35 841,7	35 841,7	32 788,6	32 788,6	30 316,0	35 841,7	32 788,6	32 788,6	30 316,0
Concours des banques	14 062,0	10 820,0	10 888,0	9 583,0	8 379,0	7 946,0	7 355,0	7 723,0	7 294,0	6 640,0	7 355,0	7 723,0	7 294,0	6 640,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	1 510,9	1 402,1	1 343,4	1 539,6	1 483,6	1 282,0	1 735,6	1 739,4	1 285,6	1 259,1	1 735,6	1 739,4	1 285,6	1 259,1
Dépôts en CNE														
Autres Concours														
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>83 371,2</b>	<b>79 154,0</b>	<b>78 268,6</b>	<b>74 957,7</b>	<b>76 051,1</b>	<b>75 167,3</b>	<b>71 404,2</b>	<b>68 089,9</b>	<b>64 103,3</b>	<b>62 633,2</b>	<b>71 404,2</b>	<b>68 089,9</b>	<b>64 103,3</b>	<b>62 633,2</b>
<b>POSITION NETTE</b>	<b>58 954,4</b>	<b>58 412,1</b>	<b>56 551,1</b>	<b>55 280,5</b>	<b>56 182,4</b>	<b>51 187,4</b>	<b>46 817,3</b>	<b>42 476,2</b>	<b>38 086,2</b>	<b>35 795,4</b>	<b>46 817,3</b>	<b>42 476,2</b>	<b>38 086,2</b>	<b>35 795,4</b>

Source : BCEAO.

**UMOA - EPARGNE INTERIEURE**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Sept.	Juin	Mars	Sept.	Juin	Déc.
Millions de francs CFA												
Dépôts dans les banques	1 041 588,2	1 163 968,6	1 240 835,9	1 250 716,3	1 270 746,1	1 263 564,0	1 361 664,1	1 403 704,6	1 472 488,9	1 507 249,4		
Dépôts à terme	485 465,8	557 962,7	617 445,0	606 467,4	617 954,1	584 991,8	656 396,6	673 748,0	729 535,5	731 658,2		
Comptes à régime spécial	109 852,2	606 005,9	623 390,9	644 248,9	652 792,0	678 572,2	705 267,5	729 956,6	742 953,4	775 591,2		
Comptes sur livret	23 219,3	532 195,0	547 462,5	565 780,0	573 282,6	595 786,4	619 224,9	640 901,9	652 313,1	680 969,1		
Comptes d'épargne logement	86 632,9	47 833,3	49 205,5	50 851,9	51 526,2	53 607,2	55 716,1	57 666,6	58 693,3	61 271,7		
Autres comptes d'épargne		25 977,6	26 722,9	27 617,0	27 983,2	29 178,6	30 326,5	31 388,1	31 947,0	33 350,4		
Dépôts en caisse d'épargne	94 313,4	102 432,6	50 027,4	52 292,7	52 854,4	110 568,9	110 568,9	110 568,9	110 568,9	112 273,9		
<b>TOTAL</b>	<b>1 135 901,6</b>	<b>1 266 401,2</b>	<b>1 290 863,3</b>	<b>1 303 009,0</b>	<b>1 323 600,5</b>	<b>1 374 132,9</b>	<b>1 472 233,0</b>	<b>1 514 273,5</b>	<b>1 583 057,8</b>	<b>1 619 523,3</b>		
<b>EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)</b>	<b>28,5</b>	<b>29,8</b>	<b>29,6</b>	<b>30,0</b>	<b>31,1</b>	<b>29,0</b>	<b>29,7</b>	<b>30,5</b>	<b>32,0</b>	<b>29,6</b>		
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.												
Source : BCEAO.												

**BENIN - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Dépôts dans les banques	64 469,0	76 768,0	84 332,0	83 223,0	86 374,0	89 417,0	96 318,0	99 095,0	97 186,0	96 518,0		
Dépôts à terme	37 758,0	46 030,0	52 021,0	47 481,0	50 884,0	52 182,0	56 885,0	57 976,0	55 687,0	52 917,0		
Comptes à régime spécial	26 711,0	30 738,0	32 311,0	35 742,0	35 490,0	37 235,0	39 433,0	41 119,0	41 499,0	43 601,0		
Comptes sur livret	25 989,8	29 908,1	31 438,6	34 777,0	34 531,8	32 692,3	34 622,2	36 102,5	36 436,1	38 281,7		
Comptes d'épargne logement	507,5	584,0	613,9	679,1	674,3	2 941,6	3 115,2	3 248,4	3 278,4	3 444,5		
Autres comptes d'épargne	213,7	245,9	258,5	286,0	283,9	1 601,1	1 695,6	1 768,1	1 784,5	1 874,8		
Dépôts en caisse d'épargne	16 167,3	17 917,4	20 346,0	21 392,9	21 839,3	22 846,0	22 846,0	22 846,0	22 846,0	24 551,0		
<b>TOTAL</b>	<b>80 636,3</b>	<b>94 685,4</b>	<b>104 678,0</b>	<b>104 615,9</b>	<b>108 213,3</b>	<b>112 263,0</b>	<b>119 164,0</b>	<b>121 941,0</b>	<b>120 032,0</b>	<b>121 069,0</b>		
<b>EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)</b>	<b>21,1</b>	<b>19,7</b>	<b>20,3</b>	<b>19,6</b>	<b>21,8</b>	<b>20,8</b>	<b>23,2</b>	<b>25,5</b>	<b>25,1</b>	<b>24,2</b>		

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.

Source : BCEAO.

**BURKINA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Dépôts dans les banques	83 356,0	100 281,0	110 286,0	112 022,0	114 313,0	104 656,0	121 000,0	125 394,0	164 395,0	127 325,0		
Dépôts à terme	45 217,0	56 109,0	64 110,0	62 592,0	65 521,0	56 812,0	69 012,0	68 941,0	108 717,0	70 672,0		
Comptes à régime spécial	38 001,0	43 815,0	46 176,0	49 430,0	48 792,0	47 844,0	51 988,0	56 453,0	55 678,0	56 653,0		
Comptes sur livret	37 887,0	43 683,6	46 037,5	49 281,7	48 645,6	42 007,0	45 645,5	49 565,7	48 885,3	49 741,3		
Comptes d'épargne logement	114,0	131,4	138,5	148,3	146,4	3 779,7	4 107,1	4 459,8	4 398,6	4 475,6		
Autres comptes d'épargne						2 057,3	2 235,5	2 427,5	2 394,2	2 436,1		
Dépôts en caisse d'épargne	23 753,5	27 495,1	29 681,4	30 899,8	31 015,1	30 702,8	30 702,8	30 702,8	30 702,8	30 702,8		
<b>TOTAL</b>	<b>107 109,5</b>	<b>127 776,1</b>	<b>139 967,4</b>	<b>142 921,8</b>	<b>145 328,1</b>	<b>135 358,8</b>	<b>151 702,8</b>	<b>156 096,8</b>	<b>195 037,8</b>	<b>158 027,8</b>		
<b>EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)</b>	<b>27,5</b>	<b>30,8</b>	<b>32,5</b>	<b>34,2</b>	<b>34,5</b>	<b>31,9</b>	<b>33,6</b>	<b>36,3</b>	<b>43,0</b>	<b>36,7</b>		

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.

Source : BCEAO.

### COTE D'IVOIRE - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	1999			2000			2001			2002				
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Sept.	Juin	Mars	Sept.	Juin	Mars	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA													
Dépôts dans les banques	460 237,0	471 084,0	509 092,0	505 353,0	509 177,0	506 660,0	546 217,0	577 574,0	594 905,0	594 905,0	577 574,0	546 217,0	594 905,0	632 230,0
Dépôts à terme	220 149,0	239 647,0	271 210,0	264 675,0	273 223,0	260 597,0	289 103,0	315 305,0	332 746,0	332 746,0	315 305,0	289 103,0	332 746,0	353 428,0
Comptes à régime spécial	240 087,3	231 437,0	237 882,0	240 678,0	235 954,0	246 063,0	257 114,0	262 269,0	262 159,0	262 159,0	262 269,0	257 114,0	262 159,0	278 802,0
Comptes sur livret	206 475,0	199 035,7	204 578,4	206 983,0	202 920,4	216 043,3	225 746,1	230 272,2	230 175,6	230 175,6	230 272,2	225 746,1	230 175,6	244 788,2
Comptes d'épargne logement	13 685,0	13 191,9	13 559,3	13 718,7	13 449,4	19 439,0	20 312,0	20 719,3	20 710,6	20 710,6	20 719,3	20 312,0	20 710,6	22 025,4
Autres comptes d'épargne	19 927,3	19 209,3	19 744,3	19 976,3	19 584,2	10 580,7	11 055,9	11 277,6	11 272,8	11 272,8	11 277,6	11 055,9	11 272,8	11 988,5
Dépôts en caisse d'épargne	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0
<b>TOTAL</b>	<b>491 637,0</b>	<b>502 484,0</b>	<b>540 492,0</b>	<b>536 753,0</b>	<b>540 577,0</b>	<b>538 060,0</b>	<b>577 617,0</b>	<b>608 974,0</b>	<b>626 305,0</b>	<b>626 305,0</b>	<b>608 974,0</b>	<b>577 617,0</b>	<b>626 305,0</b>	<b>663 630,0</b>
<b>EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)</b>	<b>29,3</b>	<b>30,4</b>	<b>33,0</b>	<b>34,0</b>	<b>36,0</b>	<b>29,2</b>	<b>30,5</b>	<b>30,8</b>	<b>31,8</b>	<b>31,8</b>	<b>30,8</b>	<b>30,5</b>	<b>31,8</b>	<b>27,7</b>
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.														
Source : BCEAO.														

A.77

### GUINEE-BISSAU - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	1999			2000			2001			2002				
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Sept.	Juin	Mars	Sept.	Juin	Mars	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA													
Dépôts dans les banques	949,2	943,6	984,9	1 303,3	1 397,1	794,0	1 161,1	1 411,6	1 311,9	1 311,9	1 411,6	1 161,1	1 311,9	1 282,4
Dépôts à terme	943,8	939,7	981,0	1 132,4	1 325,1	691,8	949,6	1 046,0	1 103,5	1 103,5	1 046,0	949,6	1 103,5	1 089,2
Comptes à régime spécial	8,7	0,3	3,9	170,9	72,0	102,2	211,5	365,6	208,4	208,4	365,6	211,5	208,4	193,2
Comptes sur livret	8,7	0,3	3,9	170,9	72,0	89,7	185,7	321,0	183,0	183,0	321,0	185,7	183,0	91,0
Comptes d'épargne logement						8,1	16,7	28,9	16,5	16,5	28,9	16,7	16,5	169,6
Autres comptes d'épargne						4,4	9,1	15,7	9,0	9,0	15,7	9,1	9,0	15,3
Dépôts en caisse d'épargne														8,3
<b>TOTAL</b>	<b>949,2</b>	<b>943,6</b>	<b>984,9</b>	<b>1 303,3</b>	<b>1 397,1</b>	<b>794,0</b>	<b>1 161,1</b>	<b>1 411,6</b>	<b>1 311,9</b>	<b>1 311,9</b>	<b>1 411,6</b>	<b>1 161,1</b>	<b>1 311,9</b>	<b>1 290,7</b>
<b>EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)</b>	<b>2,5</b>	<b>1,5</b>	<b>1,6</b>	<b>1,8</b>	<b>2,0</b>	<b>1,1</b>	<b>1,6</b>	<b>1,5</b>						
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.														
Source : BCEAO.														



## SENEGAL - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	
	Millions de francs CFA											
Dépôts dans les banques	256 899,0	318 037,0	337 829,0	342 954,0	339 130,0	356 585,0	374 205,0	375 686,0	380 106,0	398 110,0		
Dépôts à terme	112 265,0	140 169,0	155 510,0	155 108,0	140 531,0	148 976,0	160 591,0	156 771,0	151 626,0	161 534,0		
Comptes à régime spécial	144 632,0	177 868,0	182 319,0	187 846,0	198 599,0	207 609,0	213 614,0	218 915,0	228 480,0	236 576,0		
Comptes sur livret	112 236,0	138 027,5	141 481,5	145 770,5	154 115,0	182 280,7	187 553,1	192 207,4	200 605,4	207 713,7		
Comptes d'épargne logement	29 503,3	36 283,1	37 191,0	38 318,5	40 512,0	16 401,1	16 875,5	17 294,3	18 049,9	18 689,5		
Autres comptes d'épargne	2 892,7	3 557,4	3 646,5	3 757,0	3 972,1	8 927,2	9 185,4	9 413,3	9 824,6	10 172,8		
Dépôts en caisse d'épargne	10 777,6	11 581,1	11 581,1	11 581,1	11 581,1	11 581,1	11 581,1	11 581,1	11 581,1	11 581,1		
<b>TOTAL</b>	<b>267 676,6</b>	<b>329 618,1</b>	<b>349 410,1</b>	<b>354 535,1</b>	<b>350 711,1</b>	<b>368 166,1</b>	<b>385 786,1</b>	<b>387 267,1</b>	<b>391 687,1</b>	<b>409 691,1</b>		
<b>EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)</b>	<b>37,5</b>	<b>41,7</b>	<b>40,9</b>	<b>42,2</b>	<b>41,2</b>	<b>40,7</b>	<b>39,4</b>	<b>41,1</b>	<b>41,9</b>	<b>42,1</b>		

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.

Source : BCEAO.

A.79

## TOGO - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	
	Millions de francs CFA											
Dépôts dans les banques	64 981,0	64 628,0	67 969,0	69 660,0	69 677,0	71 100,0	74 460,0	81 144,0	80 238,0	82 041,0		
Dépôts à terme	30 178,0	27 209,0	29 620,0	29 683,0	29 670,0	29 648,0	33 019,0	38 080,0	36 162,0	36 226,0		
Comptes à régime spécial	34 815,0	37 419,0	38 349,0	39 977,0	40 007,0	41 452,0	41 441,0	43 064,0	44 076,0	45 815,0		
Comptes sur livret	34 571,3	37 157,1	38 080,6	39 697,2	39 727,0	36 394,9	36 385,2	37 810,2	38 698,7	40 225,6		
Comptes d'épargne logement	34,8	37,4	38,3	40,0	40,0	3 274,7	3 273,8	3 402,1	3 482,0	3 619,4		
Autres comptes d'épargne	208,9	224,5	230,1	239,9	240,1	1 782,4	1 782,0	1 851,8	1 895,3	1 970,0		
Dépôts en caisse d'épargne	12 215,0	14 039,0	14 039,0	14 039,0	14 039,0	14 039,0	14 039,0	14 039,0	14 039,0	14 039,0		
<b>TOTAL</b>	<b>77 196,0</b>	<b>78 667,0</b>	<b>82 008,0</b>	<b>83 699,0</b>	<b>83 716,0</b>	<b>85 139,0</b>	<b>88 499,0</b>	<b>95 183,0</b>	<b>94 277,0</b>	<b>96 080,0</b>		
<b>EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)</b>	<b>36,1</b>	<b>31,9</b>	<b>33,3</b>	<b>33,2</b>	<b>35,2</b>	<b>35,5</b>	<b>35,5</b>	<b>37,5</b>	<b>38,0</b>	<b>41,0</b>		

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.

Source : BCEAO.

UMOA - BASE MONETAIRE

	2000				2001				2002					
	Déc.	Déc.	Mars	Jun	Sept.	Déc.	Mars	Jun	Sept.	Déc.	Mars	Jun	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA													
<b>Base monétaire</b>	<b>1 664 531,0</b>	<b>1 832 396,2</b>	<b>1 900 808,1</b>	<b>1 902 165,4</b>	<b>1 861 544,2</b>	<b>2 245 134,4</b>	<b>2 452 446,9</b>	<b>2 372 001,4</b>	<b>2 365 479,0</b>	<b>2 703 617,0</b>				
Circulation fiduciaire	1 361 154,8	1 464 644,2	1 480 917,9	1 442 802,3	1 357 166,5	1 704 427,2	1 700 605,3	1 642 651,5	1 593 030,2	2 012 969,3				
Réserves des banques	190 048,8	277 706,1	340 785,1	367 134,7	398 550,3	424 271,3	567 349,0	591 401,9	633 477,1	580 478,6				
Autres dépôts	113 327,4	90 045,9	79 105,1	92 228,4	105 827,4	116 435,9	184 492,6	137 948,0	138 971,7	110 169,1				
<b>Contrepartie de la base monétaire</b>	<b>1 664 531,0</b>	<b>1 832 396,2</b>	<b>1 900 808,1</b>	<b>1 902 165,4</b>	<b>1 861 544,2</b>	<b>2 245 134,4</b>	<b>2 452 446,9</b>	<b>2 372 001,4</b>	<b>2 365 479,0</b>	<b>2 703 617,0</b>				
Avoirs extérieurs nets	1 043 098,9	1 348 194,6	1 501 636,6	1 615 175,1	1 532 542,1	2 000 831,4	2 241 703,5	2 255 502,8	2 262 287,9	2 597 122,2				
Position nette du gouvernement	967 335,7	975 736,8	967 543,3	907 856,8	955 316,6	920 348,6	951 308,5	879 429,8	874 268,5	858 894,1				
Concours aux banques et établi. financiers	138 150,2	105 447,8	44 473,9	29 711,1	23 757,9	54 157,8	15 591,2	13 103,9	11 171,1	25 245,8				
Autres postes nets	-484 053,8	-596 983,0	-612 845,7	-650 577,6	-650 072,4	-730 203,4	-756 156,3	-776 035,1	-782 248,5	-777 645,1				
<b>Masse monétaire</b>	<b>3 988 318,2</b>	<b>4 251 697,3</b>	<b>4 360 095,8</b>	<b>4 345 064,0</b>	<b>4 252 304,5</b>	<b>4 737 796,1</b>	<b>4 949 712,9</b>	<b>4 958 770,9</b>	<b>4 950 297,8</b>	<b>5 475 161,3</b>				
<b>Multipliateur</b>	<b>2,4</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	<b>2,1</b>	<b>2,0</b>	<b>2,1</b>	<b>2,1</b>	<b>2,0</b>				
	Partage des encaisses (en %)													
Circulation fiduciaire	34,1	34,4	34,0	33,2	31,9	36,0	34,4	33,1	32,2	37,0				
Dépôts en banque	64,8	64,4	64,9	65,6	66,8	62,9	64,4	65,6	66,7	61,9				
Dépôts en CCP	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,4				
Dépôts en CNE	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,6	0,7	0,7	0,7	0,6				
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2				
(a) : rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.														
Source : BCEAO.														



**BURKINA - BASE MONETAIRE**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Sept.	Juin	Mars	Sept.	Juin	Déc.
Millions de francs CFA												
<b>Base monétaire</b>	<b>160 102,4</b>	<b>160 921,6</b>	<b>162 894,3</b>	<b>159 247,5</b>	<b>146 884,4</b>	<b>160 167,8</b>	<b>155 412,8</b>	<b>128 398,6</b>	<b>116 217,3</b>	<b>121 682,8</b>		
Circulation fiduciaire	142 594,0	136 643,9	133 503,5	132 876,5	119 289,4	120 585,0	111 034,2	84 416,0	74 602,5	83 206,6		
Réserves des banques	13 213,9	18 767,6	24 474,6	20 329,6	21 490,5	35 799,6	38 898,5	35 932,0	33 578,6	33 378,9		
Autres dépôts	4 294,5	5 510,1	4 916,2	6 041,4	6 104,5	3 783,2	5 480,1	8 050,6	8 036,2	5 097,3		
<b>Contrepartie de la base monétaire</b>	<b>160 102,4</b>	<b>160 921,6</b>	<b>162 894,3</b>	<b>159 247,5</b>	<b>146 884,4</b>	<b>160 167,8</b>	<b>155 412,8</b>	<b>128 398,6</b>	<b>116 217,3</b>	<b>121 682,8</b>		
Avoirs extérieurs nets	91 624,8	54 056,2	60 439,6	67 863,6	47 199,7	76 525,3	79 411,0	68 968,0	52 162,6	80 918,7		
Position nette du gouvernement	58 759,8	82 222,9	86 433,0	79 708,9	89 330,9	68 926,2	61 649,3	49 283,4	54 394,1	32 574,5		
Concours aux banques et établi. financiers	5 027,0	11 389,8	3 112,0	1 112,0	1 112,0	4 362,0	3 112,0	1 112,0	1 112,0	1 112,0		
Autres postes nets	4 690,8	13 252,7	12 909,7	10 563,0	9 241,8	10 354,3	11 240,5	9 035,2	8 548,6	7 077,6		
<b>Masse monétaire</b>	<b>388 791,8</b>	<b>415 333,4</b>	<b>430 560,6</b>	<b>417 359,6</b>	<b>420 823,5</b>	<b>424 356,6</b>	<b>451 098,8</b>	<b>430 299,6</b>	<b>453 885,4</b>	<b>430 461,5</b>		
<b>Multipliateur</b>	<b>2,4</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>2,9</b>	<b>2,6</b>	<b>2,9</b>	<b>3,4</b>	<b>3,9</b>	<b>3,5</b>		
Partage des encaisses (en %)												
Circulation fiduciaire	36,7	32,9	31,0	31,8	28,3	28,4	24,6	19,6	16,4	16,3		
Dépôts en banque	56,7	59,0	61,5	60,1	63,7	63,9	67,6	71,8	75,5	74,9		
Dépôts en CCP	0,6	1,5	0,6	0,7	0,5	0,4	0,5	0,6	0,5	0,6		
Dépôts en CNE	6,1	6,6	6,9	7,4	7,4	7,2	7,2	7,9	7,5	8,2		
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		

(a) : rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.

Source : BCEAO.

**COTE D'IVOIRE - BASE MONETAIRE**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Base monétaire</b>	<b>677 691,3</b>	<b>694 067,2</b>	<b>717 417,2</b>	<b>677 997,1</b>	<b>642 782,7</b>	<b>926 938,9</b>	<b>979 997,8</b>	<b>1 010 655,8</b>	<b>1 016 564,2</b>	<b>1 297 481,9</b>		
Circulation fiduciaire	616 521,8	623 979,1	604 410,4	544 376,1	513 677,2	774 673,3	735 846,2	740 444,4	735 481,5	1 146 743,6		
Réserves des banques	58 406,6	67 402,9	110 009,1	124 399,5	120 652,7	113 537,7	169 351,5	231 139,8	258 262,0	123 239,4		
Autres dépôts	2 762,9	2 685,2	2 997,7	9 221,5	8 452,8	38 727,9	74 800,1	39 071,6	22 820,7	27 498,9		
<b>Contrepartie de la base monétaire</b>	<b>677 691,3</b>	<b>694 067,2</b>	<b>717 417,2</b>	<b>677 997,1</b>	<b>642 782,7</b>	<b>926 938,9</b>	<b>979 997,8</b>	<b>1 010 655,8</b>	<b>1 016 564,2</b>	<b>1 297 481,9</b>		
Avoirs extérieurs nets	-3 191,0	32 565,2	158 798,8	164 422,0	108 215,9	371 636,7	445 031,9	516 356,5	476 651,6	778 108,1		
Position nette du gouvernement	540 712,5	498 973,2	466 992,8	434 693,9	455 888,1	450 305,1	462 077,2	432 625,8	487 376,2	453 433,4		
Concours aux banques et établi. financiers	114 017,2	87 968,0	30 963,9	25 095,1	19 179,9	46 445,8	9 432,2	8 964,9	8 373,6	22 545,3		
Autres postes nets	26 152,6	74 560,8	60 661,7	53 786,1	59 498,8	58 551,3	63 456,5	52 708,6	44 162,8	43 395,1		
<b>Masse monétaire</b>	<b>1 680 177,6</b>	<b>1 650 372,4</b>	<b>1 640 130,0</b>	<b>1 578 163,7</b>	<b>1 502 341,0</b>	<b>1 844 328,2</b>	<b>1 892 134,8</b>	<b>1 979 444,6</b>	<b>1 972 392,8</b>	<b>2 398 716,8</b>		
<b>Multiplicateur</b>	<b>2,5</b>	<b>2,4</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	<b>2,0</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>	<b>1,9</b>	<b>1,8</b>		
	Partage des encaisses (en %)											
Circulation fiduciaire	36,7	37,8	36,9	34,5	34,2	42,0	38,9	37,4	37,3	41,8		
Dépôts en banque	63,1	62,0	62,9	65,3	65,6	57,8	60,8	62,3	62,5	58,0		
Dépôts en CCP	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2		
Dépôts en CNE												
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1		

(a) : rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.

Source : BCEAO.

**GUINEE-BISSAU - BASE MONETAIRE**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Base monétaire</b>	<b>25 561,3</b>	<b>47 913,6</b>	<b>47 931,4</b>	<b>56 776,3</b>	<b>53 028,0</b>	<b>55 559,0</b>	<b>56 278,5</b>	<b>75 388,6</b>	<b>68 767,4</b>	<b>72 528,0</b>		
Circulation fiduciaire	24 033,1	44 244,5	42 567,7	53 726,6	50 443,6	53 053,8	54 376,8	72 335,0	64 439,4	70 223,2		
Réserves des banques	770,5	3 397,0	5 046,2	2 855,7	2 397,7	2 284,7	1 655,2	2 919,2	4 167,6	2 076,7		
Autres dépôts	757,7	272,1	317,5	194,0	186,7	220,5	246,5	134,4	160,4	228,1		
<b>Contrepartie de la base monétaire</b>	<b>25 561,3</b>	<b>47 913,6</b>	<b>47 931,4</b>	<b>56 776,3</b>	<b>53 028,0</b>	<b>55 559,0</b>	<b>56 278,5</b>	<b>75 388,6</b>	<b>68 767,4</b>	<b>72 528,0</b>		
Avoirs extérieurs nets	15 355,5	33 552,7	26 901,2	35 676,4	34 161,5	37 206,5	35 536,8	55 833,2	47 376,0	51 225,1		
Position nette du gouvernement	10 087,5	16 753,0	19 428,3	20 123,8	17 605,2	16 546,6	19 032,4	18 520,1	19 834,9	19 721,7		
Concours aux banques et établi. financiers									69,5	76,5		
Autres postes nets	118,3	-2 392,1	1 601,9	976,1	1 261,3	1 805,9	1 709,3	1 035,3	1 487,0	1 504,7		
<b>Masse monétaire</b>	<b>38 185,2</b>	<b>64 018,2</b>	<b>60 028,3</b>	<b>73 964,9</b>	<b>69 781,7</b>	<b>70 329,3</b>	<b>70 462,2</b>	<b>87 869,5</b>	<b>81 351,9</b>	<b>86 356,3</b>		
<b>Multiplieur</b>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>		
	Partage des encaisses (en %)											
Circulation fiduciaire	62,9	69,1	70,9	72,6	72,3	75,4	77,2	82,3	79,2	81,3		
Dépôts en banque	37,1	30,9	29,1	27,4	27,7	24,6	22,8	17,7	20,8	18,7		
Dépôts en CCP												
Dépôts en CNE												
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,2	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1		
(a) : rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO.												

**MALI - BASE MONETAIRE**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Sept.	Juin	Mars	Sept.	Juin	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Base monétaire</b>	<b>173 437,5</b>	<b>220 234,5</b>	<b>203 640,4</b>	<b>215 858,9</b>	<b>220 779,6</b>	<b>245 180,0</b>	<b>303 788,5</b>	<b>331 146,2</b>	<b>310 701,0</b>	<b>359 321,4</b>		
Circulation fiduciaire	123 688,7	148 136,7	144 636,5	148 156,0	154 858,4	179 048,2	212 572,1	235 883,8	218 588,0	247 483,1		
Réserves des banques	49 381,8	71 487,6	58 672,0	67 349,5	65 660,2	65 781,9	90 803,4	94 804,8	91 706,4	111 479,2		
Autres dépôts	367,0	610,2	331,9	353,4	261,0	349,9	413,0	457,6	406,6	359,1		
<b>Contrepartie de la base monétaire</b>	<b>173 437,5</b>	<b>220 234,5</b>	<b>203 640,4</b>	<b>215 858,9</b>	<b>220 779,6</b>	<b>245 180,0</b>	<b>303 788,5</b>	<b>331 146,2</b>	<b>310 701,0</b>	<b>359 321,4</b>		
Avoirs extérieurs nets	94 542,6	124 971,5	106 429,4	110 550,6	102 569,8	115 416,6	177 298,6	201 799,5	196 404,0	239 288,9		
Position nette du gouvernement	71 614,1	75 429,6	75 867,1	87 640,7	100 711,8	118 762,5	111 456,6	115 883,4	101 223,1	107 435,3		
Concours aux banques et établi. financiers												
Autres postes nets	7 280,8	19 833,4	21 343,9	17 667,6	17 498,0	11 000,9	15 033,3	13 463,3	13 073,9	12 597,2		
<b>Masse monétaire</b>	<b>364 996,7</b>	<b>408 482,9</b>	<b>442 850,4</b>	<b>453 645,4</b>	<b>451 121,4</b>	<b>487 245,1</b>	<b>550 704,1</b>	<b>553 771,4</b>	<b>534 356,6</b>	<b>623 092,2</b>		
<b>Multiplieur</b>	<b>2,1</b>	<b>1,9</b>	<b>2,2</b>	<b>2,1</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>1,8</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>		
	Partage des encaisses (en %)											
Circulation fiduciaire	33,9	36,3	32,7	32,7	34,3	36,7	38,6	42,6	40,9	38,4		
Dépôts en banque	66,1	63,7	67,3	67,3	65,7	63,3	61,4	57,4	59,1	61,6		
Dépôts en CCP												
Dépôts en CNE												
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3		
(a) : rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO.												

**NIGER - BASE MONETAIRE**

	1999			2000			2001			2002		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Base monétaire</b>	<b>42 956,7</b>	<b>44 615,2</b>	<b>39 214,2</b>	<b>41 192,8</b>	<b>49 725,3</b>	<b>66 829,7</b>	<b>66 614,2</b>	<b>61 336,7</b>	<b>55 758,4</b>	<b>63 165,4</b>		
Circulation fiduciaire	34 118,5	32 157,9	27 174,2	26 156,7	37 119,3	49 830,3	45 928,1	41 961,1	39 291,4	39 256,9		
Réserves des banques	8 302,6	12 210,0	11 696,3	14 703,7	12 283,2	16 617,3	20 255,1	19 125,8	16 177,0	23 517,4		
Autres dépôts	535,6	247,3	343,7	332,4	322,8	382,1	431,0	249,8	290,0	391,1		
<b>Contrepartie de la base monétaire</b>	<b>42 956,7</b>	<b>44 615,2</b>	<b>39 214,2</b>	<b>41 192,8</b>	<b>49 725,3</b>	<b>66 829,7</b>	<b>66 614,2</b>	<b>61 336,7</b>	<b>55 758,4</b>	<b>63 165,4</b>		
Avoirs extérieurs nets	-25 817,8	-6 497,1	-9 398,5	-17 570,9	-15 535,7	10 931,4	283,6	-6 561,9	3 279,4	1 548,4		
Position nette du gouvernement	65 347,0	49 518,0	39 657,4	50 270,7	57 166,9	47 623,1	58 797,5	62 115,8	47 056,3	54 465,4		
Concours aux banques et établi. financiers	1 212,0	1 212,0	1 212,0	1 212,0	1 212,0	1 212,0	1 212,0	1 212,0	1 212,0	1 212,0		
Autres postes nets	2 215,5	382,3	7 743,3	7 281,0	6 882,1	7 063,2	6 321,1	4 570,8	4 210,7	5 939,6		
<b>Masse monétaire</b>	<b>95 296,9</b>	<b>103 153,6</b>	<b>100 650,5</b>	<b>105 870,7</b>	<b>117 492,2</b>	<b>137 000,6</b>	<b>130 971,3</b>	<b>134 309,7</b>	<b>133 824,2</b>	<b>136 407,0</b>		
<b>Multiplieur</b>	<b>2,2</b>	<b>2,3</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>2,4</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2,2</b>	<b>2,4</b>	<b>2,2</b>		
	Partage des encaisses (en %)											
Circulation fiduciaire	35,8	31,2	27,0	24,7	31,6	36,4	35,1	31,2	29,4	36,0		
Dépôts en banque	61,2	67,3	71,4	73,9	66,3	62,4	63,2	67,3	69,4	62,9		
Dépôts en CCP	3,0	1,5	1,6	1,4	2,1	1,2	1,7	1,4	1,3	1,1		
Dépôts en CNE												
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2		
(a) : rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO.												

**SENEGAL - BASE MONETAIRE**

	1999			2000			2001			2002				
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA														
<b>Base monétaire</b>	<b>216 047,8</b>	<b>228 625,9</b>	<b>287 800,1</b>	<b>256 371,1</b>	<b>268 053,2</b>	<b>312 521,6</b>	<b>383 391,7</b>	<b>325 512,2</b>	<b>337 750,5</b>	<b>343 896,5</b>				
Circulation fiduciaire	179 702,2	172 038,2	204 364,8	185 394,9	176 957,7	217 775,5	243 471,2	199 272,6	191 011,0	191 933,7				
Réserves des banques	35 743,5	55 870,3	82 513,6	69 417,4	90 225,6	93 435,6	138 806,4	125 511,7	146 094,8	151 277,2				
Autres dépôts	602,1	717,4	921,7	1 558,8	869,9	1 310,5	1 114,1	727,9	644,7	685,6				
<b>Contrepartie de la base monétaire</b>	<b>216 047,8</b>	<b>228 625,9</b>	<b>287 800,1</b>	<b>256 371,1</b>	<b>268 053,2</b>	<b>312 521,6</b>	<b>383 391,7</b>	<b>325 512,2</b>	<b>337 750,5</b>	<b>343 896,5</b>				
Avoirs extérieurs nets	13 565,7	-5 616,3	2 937,1	17 116,5	19 995,7	66 671,2	116 570,6	77 683,2	133 458,5	137 677,0				
Position nette du gouvernement	174 420,5	201 205,6	247 146,7	212 306,4	221 387,3	221 033,5	244 925,1	226 602,2	184 349,9	187 931,9				
Concours aux banques et établi. financiers	12 555,0	2 025,0	6 723,0											
Autres postes nets	15 506,6	31 011,6	30 993,3	26 948,2	26 670,2	24 816,9	21 896,0	21 226,8	19 942,1	18 287,6				
<b>Masse monétaire</b>	<b>714 077,9</b>	<b>790 425,9</b>	<b>854 598,1</b>	<b>841 038,4</b>	<b>850 781,9</b>	<b>905 160,8</b>	<b>980 110,8</b>	<b>942 464,5</b>	<b>935 549,5</b>	<b>973 421,1</b>				
<b>Multiplieur</b>	<b>3,3</b>	<b>3,5</b>	<b>3,0</b>	<b>3,3</b>	<b>3,2</b>	<b>2,9</b>	<b>2,6</b>	<b>2,9</b>	<b>2,8</b>	<b>2,8</b>				
Partage des encaisses (en %)														
Circulation fiduciaire	25,2	21,8	23,9	22,0	20,8	24,1	24,8	21,1	20,4	19,8				
Dépôts en banque	74,2	77,7	75,6	77,4	78,7	75,2	74,3	77,9	78,9	79,6				
Dépôts en CCP	0,6	0,6	0,5	0,6	0,5	0,7	0,9	1,0	0,7	0,5				
Dépôts en CNE														
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2				
(a) : rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.														
Source : BCEAO.														

**TOGO - BASE MONETAIRE**

	1999			2000			2001			2002				
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA														
<b>Base monétaire</b>	<b>90 695,3</b>	<b>109 739,8</b>	<b>105 215,3</b>	<b>108 830,3</b>	<b>90 533,4</b>	<b>102 344,1</b>	<b>113 295,7</b>	<b>113 309,1</b>	<b>109 724,4</b>	<b>101 792,5</b>				
Circulation fiduciaire	79 883,9	96 064,7	95 077,4	91 520,9	77 802,4	85 668,5	87 104,2	86 284,2	83 847,2	63 202,7				
Réserves des banques	8 457,2	12 363,8	9 078,8	15 769,9	11 182,2	14 979,8	24 449,8	25 008,4	23 701,7	37 562,9				
Autres dépôts	2 354,2	1 311,3	1 059,1	1 539,5	1 548,8	1 695,8	1 741,7	2 016,5	2 175,5	1 026,9				
<b>Contrepartie de la base monétaire</b>	<b>90 695,3</b>	<b>109 739,8</b>	<b>105 215,3</b>	<b>108 830,3</b>	<b>90 533,4</b>	<b>102 344,1</b>	<b>113 295,7</b>	<b>113 309,1</b>	<b>109 724,4</b>	<b>101 792,5</b>				
Avoirs extérieurs nets	17 871,3	34 216,0	33 411,9	39 811,5	19 638,3	36 183,1	50 772,4	50 864,7	56 409,8	50 358,8				
Position nette du gouvernement	64 445,1	63 618,1	60 850,1	59 675,9	61 458,4	57 337,4	54 178,9	52 005,1	47 647,8	46 326,0				
Concours aux banques et établi. financiers	5 339,0	2 853,0	2 463,0	2 292,0	2 254,0	2 138,0	1 835,0	1 815,0	404,0	300,0				
Autres postes nets	3 039,9	9 052,7	8 490,3	7 050,9	7 182,7	6 685,6	6 509,4	8 624,3	5 262,8	4 807,7				
<b>Masse monétaire</b>	<b>213 742,0</b>	<b>246 553,1</b>	<b>246 161,9</b>	<b>251 998,0</b>	<b>238 097,8</b>	<b>239 917,3</b>	<b>249 600,5</b>	<b>253 687,1</b>	<b>248 158,3</b>	<b>233 993,7</b>				
<b>Multiplieur</b>	<b>2,4</b>	<b>2,2</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	<b>2,6</b>	<b>2,3</b>	<b>2,2</b>	<b>2,2</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>				
Partage des encaisses (en %)														
Circulation fiduciaire	37,4	39,0	38,6	36,3	32,7	35,7	34,9	34,0	33,8	29,8				
Dépôts en banque	61,9	60,5	60,8	63,1	66,7	63,8	64,4	65,3	65,7	69,6				
Dépôts en CCP	0,7	0,6	0,5	0,6	0,6	0,5	0,7	0,7	0,5	0,6				
Dépôts en CNE														
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2				
(a) : rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.														
Source : BCEAO.														

UMOA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2000				2001				2002			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>82 333</b>	<b>74 287</b>	<b>79 338</b>	<b>87 794</b>	<b>95 395</b>	<b>79 463</b>	<b>65 266</b>	<b>80 968</b>	<b>83 526</b>	<b>123 409</b>	<b>98 743</b>	<b>118 263</b>
- Agriculture, chasse	63 435	55 024	58 187	67 599	76 410	61 957	44 820	59 884	60 982	100 531	75 763	99 696
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	18 898	19 263	21 151	20 195	18 985	17 506	20 446	21 084	22 544	22 878	22 980	18 567
<b>Industries extractives</b>	<b>31 272</b>	<b>34 619</b>	<b>23 869</b>	<b>26 504</b>	<b>30 658</b>	<b>42 337</b>	<b>35 211</b>	<b>26 414</b>	<b>26 033</b>	<b>13 326</b>	<b>11 162</b>	<b>12 974</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	482	6 855	772	350	347	5 089	252	186	187	115	78	751
- Autres	30 790	27 764	23 097	26 154	30 311	37 248	34 959	26 228	25 846	13 211	11 084	12 223
<b>Industries manufacturières</b>	<b>272 962</b>	<b>333 814</b>	<b>358 780</b>	<b>350 052</b>	<b>342 689</b>	<b>385 169</b>	<b>413 126</b>	<b>391 751</b>	<b>415 755</b>	<b>440 081</b>	<b>464 837</b>	<b>489 557</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	79 876	101 088	105 590	92 084	89 927	115 943	123 618	120 413	125 350	143 754	145 888	153 494
- Textiles, habillement, cuir	31 359	33 801	35 745	37 156	35 016	32 108	31 780	34 186	34 541	38 277	38 569	34 007
- Industries chimiques	77 532	93 126	122 557	114 376	117 988	130 010	142 408	116 883	146 311	154 213	165 255	175 161
- Autres	84 195	105 799	94 888	106 436	99 758	107 108	115 320	120 269	109 553	103 837	115 125	126 895
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>36 323</b>	<b>36 732</b>	<b>39 200</b>	<b>63 568</b>	<b>32 193</b>	<b>36 504</b>	<b>34 768</b>	<b>35 405</b>	<b>32 029</b>	<b>36 103</b>	<b>44 105</b>	<b>51 106</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>70 112</b>	<b>72 003</b>	<b>74 561</b>	<b>77 673</b>	<b>74 537</b>	<b>80 591</b>	<b>82 979</b>	<b>83 323</b>	<b>89 039</b>	<b>86 684</b>	<b>89 735</b>	<b>94 619</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>680 398</b>	<b>700 404</b>	<b>687 153</b>	<b>774 357</b>	<b>807 033</b>	<b>835 712</b>	<b>794 882</b>	<b>831 849</b>	<b>776 135</b>	<b>790 224</b>	<b>804 538</b>	<b>912 935</b>
- Commerce de gros	532 322	539 047	528 564	662 199	638 376	654 556	617 003	658 867	603 037	618 325	625 130	732 971
- Commerce de détail	137 830	153 424	151 878	144 881	161 813	174 306	169 934	164 484	164 568	163 251	170 592	171 032
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	10 246	7 933	6 711	7 277	6 844	6 850	7 945	8 498	8 530	8 648	8 816	8 932
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>96 195</b>	<b>101 873</b>	<b>108 116</b>	<b>93 038</b>	<b>87 378</b>	<b>99 936</b>	<b>112 725</b>	<b>119 536</b>	<b>118 913</b>	<b>127 432</b>	<b>142 479</b>	<b>117 872</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>50 344</b>	<b>51 389</b>	<b>57 783</b>	<b>53 871</b>	<b>51 977</b>	<b>49 237</b>	<b>56 440</b>	<b>62 617</b>	<b>63 161</b>	<b>65 958</b>	<b>75 832</b>	<b>84 374</b>
- Etablissements financiers, assurances	16 314	17 119	24 160	19 807	18 047	14 440	15 431	16 297	17 506	25 037	26 590	32 565
- Affaires immobilières, service aux entreprises	34 030	34 270	33 623	34 143	33 930	34 797	41 009	46 320	45 655	40 921	49 242	51 809
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>168 408</b>	<b>148 061</b>	<b>152 020</b>	<b>158 338</b>	<b>175 889</b>	<b>160 487</b>	<b>180 629</b>	<b>181 072</b>	<b>177 106</b>	<b>190 310</b>	<b>205 481</b>	<b>180 620</b>
- Services divers fournis à la collectivité	19 162	19 302	20 519	11 951	13 334	14 805	15 627	17 145	25 383	33 644	43 193	22 723
- Prêts aux particuliers	35 566	36 572	32 526	31 154	37 368	41 488	37 191	40 727	38 570	39 064	42 469	42 512
- Autres	113 680	92 187	98 975	115 233	125 187	104 194	127 811	123 200	113 153	117 602	119 819	115 385
<b>TOTAL</b>	<b>1 488 347</b>	<b>1 553 182</b>	<b>1 580 820</b>	<b>1 685 274</b>	<b>1 697 749</b>	<b>1 769 436</b>	<b>1 776 026</b>	<b>1 812 935</b>	<b>1 781 697</b>	<b>1 873 527</b>	<b>1 936 912</b>	<b>2 062 320</b>

Source : BCEAO.

**BENIN - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME**

Secteurs d'activités	2000					2001					2002					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA															
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	1 771	2 673	2 508	3 631	2 560	3 666	3 319	4 111	4 500	5 170	6 978	6 182				
- Agriculture, chasse	1 386	2 168	2 058	3 224	2 141	3 078	2 845	3 820	4 274	5 030	6 849	6 015				
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	385	505	450	407	419	588	474	291	226	140	129	167				
<b>Industries extractives</b>	427	430	445	465	521	505	562	581	17	2	2	1				
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
- Autres	427	430	445	465	521	505	562	581	17	2	2	1				
<b>Industries manufacturières</b>	9 979	9 716	7 922	13 477	14 978	8 628	7 089	14 738	16 281	21 991	14 007	13 904				
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 739	1 930	1 667	2 486	2 617	1 702	2 403	1 694	5 902	8 283	2 432	3 559				
- Textiles, habillement, cuir	3 882	3 718	2 364	4 211	6 560	1 590	651	6 864	6 442	9 354	6 283	5 556				
- Industries chimiques	303	439	272	134	557	811	697	548	624	987	1 019	839				
- Autres	4 055	3 629	3 619	6 646	5 244	4 225	3 338	5 632	3 313	3 367	4 273	3 950				
<b>Electricité, gaz, eau</b>	73	78	59	162	227	1 145	236	1 730	1 375	1 920	1 357	427				
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	4 025	4 126	4 514	4 130	5 056	5 031	4 814	5 477	5 107	4 974	4 959	5 151				
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	57 128	69 822	57 932	61 693	73 697	68 118	63 355	51 573	54 694	60 758	70 358	73 669				
- Commerce de gros	48 100	60 316	49 347	49 175	61 500	54 199	50 805	38 052	41 695	48 370	56 957	58 645				
- Commerce de détail	8 599	9 076	8 455	12 343	11 956	13 728	12 351	13 371	12 843	12 239	13 261	14 881				
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	429	430	130	175	241	191	199	150	156	149	140	143				
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	1 551	2 652	1 589	1 732	1 357	8 093	8 628	8 352	8 149	8 487	8 427	7 697				
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	1 226	1 937	3 234	2 741	1 772	1 249	1 187	1 137	1 619	1 974	1 513	1 750				
- Etablissements financiers, assurances	148	771	1 538	658	674	568	472	499	917	1 270	726	645				
- Affaires immobilières, services aux entreprises	1 078	1 166	1 696	2 083	1 098	681	715	638	702	704	787	1 105				
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	43 380	32 423	31 246	33 050	36 279	20 598	22 510	26 261	20 246	28 278	31 887	33 657				
- Services divers fournis à la collectivité	553	985	317	396	788	927	956	716	732	734	537	1 355				
- Prêts aux particuliers	3 123	1 822	945	117	3 242	3 435	1 684	1 483	1 792	2 349	2 654	2 245				
- Autres	39 704	29 616	29 984	32 537	32 249	16 236	19 870	24 062	17 722	25 195	28 696	30 057				
<b>TOTAL</b>	<b>119 560</b>	<b>123 657</b>	<b>109 449</b>	<b>121 081</b>	<b>136 447</b>	<b>117 033</b>	<b>111 700</b>	<b>113 960</b>	<b>111 988</b>	<b>133 554</b>	<b>139 488</b>	<b>142 438</b>				

Source : BCEAO.

**BURKINA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME**

Secteurs d'activités	2000				2001				2002			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>7 991</b>	<b>7 767</b>	<b>7 653</b>	<b>7 378</b>	<b>7 959</b>	<b>3 152</b>	<b>3 072</b>	<b>2 627</b>	<b>7 341</b>	<b>1 614</b>	<b>8 267</b>	<b>9 342</b>
- Agriculture, chasse	7 991	7 767	7 653	7 378	7 959	3 152	3 072	2 627	7 341	1 614	8 267	9 342
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Industries extractives</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>358</b>	<b>224</b>	<b>251</b>	<b>299</b>	<b>290</b>	<b>235</b>	<b>239</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	2	6	2	2	-	358	224	251	299	290	235	239
<b>Industries manufacturières</b>	<b>9 609</b>	<b>12 353</b>	<b>12 994</b>	<b>15 841</b>	<b>18 415</b>	<b>19 056</b>	<b>19 151</b>	<b>17 847</b>	<b>20 209</b>	<b>18 690</b>	<b>20 578</b>	<b>24 298</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 638	5 946	6 503	7 022	9 336	8 159	10 078	7 800	10 566	9 176	9 773	11 473
- Textiles, habillement, cuir	33	360	568	1 096	1 503	2 296	2 254	1 513	2 245	2 288	2 478	2 697
- Industries chimiques	976	1 060	1 390	2 890	2 893	1 125	1 610	1 867	1 757	1 863	2 257	2 729
- Autres	3 962	4 987	4 533	4 833	4 683	7 476	5 209	6 667	5 641	5 363	6 070	7 399
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>500</b>	<b>509</b>	<b>557</b>	<b>474</b>	<b>62</b>	<b>1 067</b>	<b>1 142</b>	<b>1 320</b>	<b>1 950</b>	<b>627</b>	<b>2 346</b>	<b>4 391</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>4 936</b>	<b>4 109</b>	<b>4 804</b>	<b>6 157</b>	<b>7 563</b>	<b>10 257</b>	<b>12 113</b>	<b>12 192</b>	<b>14 589</b>	<b>15 290</b>	<b>15 584</b>	<b>18 592</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>52 400</b>	<b>53 831</b>	<b>37 708</b>	<b>51 508</b>	<b>77 470</b>	<b>81 508</b>	<b>73 985</b>	<b>83 705</b>	<b>99 434</b>	<b>103 125</b>	<b>89 531</b>	<b>115 842</b>
- Commerce de gros	47 221	47 452	32 656	45 275	65 296	66 897	54 761	65 627	80 371	83 471	61 217	89 987
- Commerce de détail	5 055	6 249	4 962	5 926	11 878	13 989	18 695	17 343	18 437	19 390	27 567	25 184
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	124	130	90	307	296	622	529	735	626	264	747	671
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>1 303</b>	<b>4 569</b>	<b>3 200</b>	<b>4 454</b>	<b>4 507</b>	<b>6 997</b>	<b>12 438</b>	<b>13 179</b>	<b>8 297</b>	<b>9 016</b>	<b>8 669</b>	<b>9 915</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>569</b>	<b>751</b>	<b>847</b>	<b>796</b>	<b>1 009</b>	<b>999</b>	<b>1 467</b>	<b>1 507</b>	<b>2 281</b>	<b>1 241</b>	<b>2 348</b>	<b>1 912</b>
- Etablissements financiers, assurances	21	250	394	279	200	222	286	157	491	146	132	91
- Affaires immobilières, services aux entreprises	548	501	453	517	809	777	1 181	1 350	1 790	1 095	2 216	1 821
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>17 563</b>	<b>13 847</b>	<b>14 361</b>	<b>14 796</b>	<b>14 936</b>	<b>16 998</b>	<b>12 295</b>	<b>12 134</b>	<b>13 426</b>	<b>15 736</b>	<b>17 484</b>	<b>16 119</b>
- Services divers fournis à la collectivité	145	203	149	241	257	1 201	491	760	2 864	2 876	2 290	1 707
- Prêts aux particuliers	3 544	4 121	4 677	3 912	3 929	5 177	4 444	4 893	4 758	4 262	6 547	6 943
- Autres	13 874	9 523	9 535	10 643	10 750	10 620	7 360	6 481	5 804	8 598	8 647	7 469
<b>TOTAL</b>	<b>94 873</b>	<b>97 742</b>	<b>82 126</b>	<b>101 406</b>	<b>131 921</b>	<b>140 392</b>	<b>135 887</b>	<b>144 762</b>	<b>167 826</b>	<b>165 629</b>	<b>165 042</b>	<b>200 650</b>

Source : BCEAO.

**COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME**

Secteurs d'activités	2000				2001				2002			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>22 418</b>	<b>18 784</b>	<b>23 493</b>	<b>27 282</b>	<b>20 660</b>	<b>22 955</b>	<b>21 579</b>	<b>22 029</b>	<b>25 625</b>	<b>30 849</b>	<b>34 832</b>	<b>28 205</b>
- Agriculture, chasse	13 207	9 873	11 579	15 751	11 390	15 122	12 871	12 897	16 775	21 396	25 045	22 437
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	9 211	8 911	11 914	11 531	9 270	7 833	8 708	9 132	8 850	9 453	9 787	5 768
<b>Industries extractives</b>	<b>1 319</b>	<b>1 467</b>	<b>715</b>	<b>600</b>	<b>364</b>	<b>5 102</b>	<b>285</b>	<b>260</b>	<b>291</b>	<b>284</b>	<b>224</b>	<b>148</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	482	818	435	350	347	5 089	252	186	187	115	78	39
- Autres	837	649	280	250	17	13	33	74	104	169	146	109
<b>Industries manufacturières</b>	<b>133 380</b>	<b>175 829</b>	<b>184 856</b>	<b>161 068</b>	<b>156 523</b>	<b>178 475</b>	<b>198 302</b>	<b>183 521</b>	<b>192 204</b>	<b>222 283</b>	<b>225 320</b>	<b>254 380</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	46 060	62 947	69 009	50 761	47 015	70 689	79 196	77 311	76 432	97 805	105 896	109 258
- Textiles, habillement, cuir	8 606	8 900	12 278	10 183	9 202	10 204	12 376	10 268	9 664	10 046	11 928	8 665
- Industries chimiques	35 581	45 283	54 818	50 526	49 458	49 789	58 664	47 643	60 969	67 324	60 612	87 184
- Autres	43 133	58 699	48 751	49 598	50 848	47 793	48 066	48 299	45 139	47 108	46 884	49 273
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>17 174</b>	<b>12 186</b>	<b>13 452</b>	<b>28 001</b>	<b>3 589</b>	<b>3 172</b>	<b>5 334</b>	<b>4 046</b>	<b>3 081</b>	<b>7 606</b>	<b>5 750</b>	<b>10 979</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>15 625</b>	<b>15 658</b>	<b>17 023</b>	<b>16 727</b>	<b>13 355</b>	<b>13 781</b>	<b>12 818</b>	<b>11 435</b>	<b>7 591</b>	<b>10 876</b>	<b>11 044</b>	<b>13 238</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>228 127</b>	<b>219 748</b>	<b>234 382</b>	<b>306 281</b>	<b>252 979</b>	<b>259 459</b>	<b>245 878</b>	<b>339 313</b>	<b>276 203</b>	<b>273 507</b>	<b>298 979</b>	<b>378 588</b>
- Commerce de gros	198 393	182 792	197 797	278 876	221 024	229 178	218 819	312 579	246 492	244 143	268 968	351 451
- Commerce de détail	27 291	35 549	35 401	26 260	30 732	29 125	25 841	25 452	28 424	27 813	28 682	25 831
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 443	1 407	1 184	1 145	1 223	1 156	1 218	1 282	1 287	1 551	1 329	1 306
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>55 834</b>	<b>52 631</b>	<b>61 072</b>	<b>47 836</b>	<b>45 322</b>	<b>45 708</b>	<b>49 041</b>	<b>56 108</b>	<b>58 068</b>	<b>57 529</b>	<b>62 192</b>	<b>51 428</b>
<b>Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises</b>	<b>12 907</b>	<b>14 121</b>	<b>18 695</b>	<b>14 809</b>	<b>13 851</b>	<b>11 863</b>	<b>16 199</b>	<b>19 387</b>	<b>18 377</b>	<b>25 851</b>	<b>27 785</b>	<b>31 949</b>
- Etablissements financiers, assurances	3 318	3 805	9 699	5 311	3 898	2 144	2 010	2 473	2 077	9 904	10 523	13 330
- Affaires immobilières, services aux entreprises	9 589	10 316	8 996	9 498	9 953	9 719	14 189	16 914	16 300	15 947	17 262	18 619
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>34 011</b>	<b>27 743</b>	<b>30 044</b>	<b>29 639</b>	<b>30 871</b>	<b>31 160</b>	<b>46 907</b>	<b>41 608</b>	<b>53 912</b>	<b>57 219</b>	<b>63 774</b>	<b>37 596</b>
- Services divers fournis à la collectivité	3 867	4 217	5 223	5 290	5 927	6 498	6 612	7 032	13 503	22 865	31 763	11 665
- Prêts aux particuliers	9 767	10 414	8 703	8 832	11 117	11 959	10 233	8 123	10 907	10 484	10 751	10 540
- Autres	20 377	13 112	16 118	15 517	13 827	12 703	30 062	26 453	29 502	23 870	21 260	15 391
<b>TOTAL</b>	<b>520 795</b>	<b>538 167</b>	<b>583 732</b>	<b>632 243</b>	<b>537 514</b>	<b>571 675</b>	<b>596 343</b>	<b>677 707</b>	<b>635 352</b>	<b>686 004</b>	<b>729 900</b>	<b>806 511</b>

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2000				2001				2002			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Agriculture, chasse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Industries extractives</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Industries manufacturières</b>	<b>1 042</b>	<b>879</b>	<b>1 035</b>	<b>979</b>	<b>983</b>	<b>1 182</b>	<b>880</b>	<b>893</b>	<b>880</b>	<b>880</b>	<b>1 003</b>	<b>1 003</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	985	839	1 003	947	951	1 157	860	873	860	860	968	968
- Textiles, habillement, cuir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Industries chimiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	57	40	32	32	32	25	20	20	20	20	35	35
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>40</b>	<b>18</b>										
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>145</b>	<b>121</b>	<b>125</b>	<b>127</b>	<b>128</b>	<b>129</b>	<b>129</b>	<b>122</b>	<b>122</b>	<b>122</b>	<b>159</b>	<b>146</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>6 228</b>	<b>6 226</b>	<b>5 451</b>	<b>5 419</b>	<b>5 762</b>	<b>6 110</b>	<b>5 251</b>	<b>4 929</b>	<b>5 019</b>	<b>5 013</b>	<b>6 033</b>	<b>6 149</b>
- Commerce de gros	5 368	5 774	5 029	5 014	5 364	5 711	5 150	4 848	4 944	4 948	5 721	5 847
- Commerce de détail	860	452	422	405	398	399	101	81	75	65	299	289
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	13
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, service aux entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>267</b>	<b>266</b>	<b>278</b>	<b>274</b>	<b>281</b>	<b>288</b>	<b>274</b>	<b>280</b>	<b>286</b>	<b>286</b>	<b>414</b>	<b>402</b>
- Services divers fournis à la collectivité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4
- Prêts aux particuliers	267	266	278	274	281	288	274	280	286	286	399	387
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	11
<b>TOTAL</b>	<b>7 722</b>	<b>7 510</b>	<b>6 907</b>	<b>6 817</b>	<b>7 172</b>	<b>7 727</b>	<b>6 552</b>	<b>6 242</b>	<b>6 325</b>	<b>6 319</b>	<b>7 627</b>	<b>7 718</b>

Source : BCEAO.

MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2000				2001				2002			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>33 862</b>	<b>27 691</b>	<b>29 737</b>	<b>33 867</b>	<b>47 606</b>	<b>32 988</b>	<b>18 384</b>	<b>32 725</b>	<b>24 935</b>	<b>66 980</b>	<b>30 437</b>	<b>56 419</b>
- Agriculture, chasse	33 862	27 691	29 737	33 867	47 606	32 988	18 384	32 725	24 935	66 980	30 437	56 419
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Industries extractives</b>	<b>4 891</b>	<b>3 729</b>	<b>1 086</b>	<b>379</b>	<b>838</b>	<b>782</b>	<b>1 174</b>	<b>1 622</b>	<b>1 645</b>	<b>1 913</b>	<b>1 305</b>	<b>1 038</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	4 891	3 729	1 086	379	838	782	1 174	1 622	1 645	1 913	1 305	1 038
<b>Industries manufacturières</b>	<b>19 723</b>	<b>20 721</b>	<b>18 943</b>	<b>21 712</b>	<b>18 965</b>	<b>19 415</b>	<b>20 345</b>	<b>20 053</b>	<b>15 856</b>	<b>14 788</b>	<b>17 033</b>	<b>15 646</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	7 850	8 519	8 594	10 774	9 212	9 575	8 943	8 987	6 100	5 375	6 501	6 066
- Textiles, habillement, cuir	2 324	2 299	1 523	1 574	1 543	1 542	1 524	749	774	774	770	545
- Industries chimiques	2 601	2 482	2 021	1 826	2 520	2 418	3 196	3 129	2 424	3 159	4 379	3 478
- Autres	6 948	7 421	6 805	7 538	5 690	5 880	6 682	7 188	6 558	5 480	5 383	5 557
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>1 058</b>	<b>2 359</b>	<b>2 628</b>	<b>11 146</b>	<b>10 046</b>	<b>10 833</b>	<b>10 718</b>	<b>12 074</b>	<b>11 384</b>	<b>11 545</b>	<b>15 693</b>	<b>15 128</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>5 746</b>	<b>5 334</b>	<b>4 526</b>	<b>5 948</b>	<b>4 880</b>	<b>5 436</b>	<b>6 425</b>	<b>8 021</b>	<b>9 786</b>	<b>7 266</b>	<b>7 963</b>	<b>7 103</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>66 068</b>	<b>63 180</b>	<b>61 916</b>	<b>57 491</b>	<b>68 406</b>	<b>76 310</b>	<b>71 670</b>	<b>78 878</b>	<b>75 562</b>	<b>74 769</b>	<b>72 457</b>	<b>83 178</b>
- Commerce de gros	47 276	43 702	40 636	38 188	45 185	47 334	49 778	53 811	50 389	52 348	50 433	57 461
- Commerce de détail	17 300	17 992	20 530	18 837	22 922	28 696	21 534	24 319	23 988	21 231	21 169	24 950
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 492	1 486	750	466	299	280	358	748	1 185	1 190	855	767
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>6 196</b>	<b>6 249</b>	<b>6 701</b>	<b>7 025</b>	<b>6 647</b>	<b>9 102</b>	<b>10 092</b>	<b>10 107</b>	<b>12 568</b>	<b>10 524</b>	<b>12 130</b>	<b>15 641</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>4 702</b>	<b>2 233</b>	<b>4 061</b>	<b>4 189</b>	<b>4 554</b>	<b>3 438</b>	<b>4 925</b>	<b>7 505</b>	<b>8 885</b>	<b>5 376</b>	<b>8 800</b>	<b>12 013</b>
- Etablissements financiers, assurances	1 916	909	1 582	1 903	2 192	948	1 924	2 570	3 294	2 878	4 456	7 403
- Affaires immobilières, services aux entreprises	2 786	1 324	2 479	2 286	2 362	2 490	3 001	4 935	5 591	2 498	4 344	4 610
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>9 401</b>	<b>9 712</b>	<b>8 657</b>	<b>8 668</b>	<b>10 417</b>	<b>11 033</b>	<b>13 794</b>	<b>18 114</b>	<b>11 336</b>	<b>11 407</b>	<b>12 592</b>	<b>12 439</b>
- Services divers fournis à la collectivité	1 339	1 574	1 645	1 798	2 071	1 697	3 119	3 462	2 945	2 631	2 838	2 769
- Prêts aux particuliers	2 982	3 129	1 527	1 345	1 924	1 820	2 182	7 781	1 925	2 258	2 129	2 005
- Autres	5 080	5 009	5 485	5 525	6 422	7 516	8 493	6 871	6 466	6 518	7 625	7 665
<b>TOTAL</b>	<b>151 647</b>	<b>141 208</b>	<b>138 255</b>	<b>150 425</b>	<b>172 359</b>	<b>169 337</b>	<b>157 527</b>	<b>189 099</b>	<b>171 957</b>	<b>204 568</b>	<b>178 410</b>	<b>218 605</b>

Source : BCEAO.

**NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME**

Secteurs d'activités	2000				2001				2002			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>928</b>	<b>968</b>	<b>926</b>	<b>1 105</b>	<b>892</b>	<b>873</b>	<b>962</b>	<b>1 040</b>	<b>983</b>	<b>186</b>	<b>193</b>	<b>410</b>
- Agriculture, chasse	928	968	926	1 105	862	873	962	1 040	983	186	193	410
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Industries extractives</b>	<b>4 710</b>	<b>6 718</b>	<b>945</b>	<b>1 476</b>	<b>743</b>	<b>4 862</b>	<b>5 607</b>	<b>626</b>	<b>1 138</b>	<b>811</b>	<b>269</b>	<b>1 178</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	-	681	608	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	4 710	6 037	337	1 476	743	4 862	5 607	626	1 138	811	269	1 178
<b>Industries manufacturières</b>	<b>3 748</b>	<b>4 033</b>	<b>4 298</b>	<b>4 967</b>	<b>5 467</b>	<b>4 255</b>	<b>4 852</b>	<b>5 453</b>	<b>3 540</b>	<b>1 878</b>	<b>2 225</b>	<b>2 500</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 062	2 089	2 116	2 518	2 394	1 778	1 969	2 176	2 144	997	890	1 303
- Textiles, habillement, cuir	172	146	175	157	157	157	157	157	157	54	39	39
- Industries chimiques	775	1 051	1 196	1 498	2 175	1 562	1 642	1 658	551	573	560	356
- Autres	739	747	811	794	741	758	1 084	1 462	688	254	736	802
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>2 139</b>	<b>2 236</b>	<b>2 679</b>	<b>2 731</b>	<b>3 221</b>	<b>3 370</b>	<b>3 592</b>	<b>2 743</b>	<b>4 790</b>	<b>1 869</b>	<b>6 423</b>	<b>6 968</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>4 759</b>	<b>4 902</b>	<b>5 587</b>	<b>5 214</b>	<b>5 114</b>	<b>5 770</b>	<b>5 843</b>	<b>5 944</b>	<b>6 664</b>	<b>4 770</b>	<b>5 848</b>	<b>5 963</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>35 178</b>	<b>37 189</b>	<b>36 733</b>	<b>41 720</b>	<b>43 425</b>	<b>42 535</b>	<b>39 883</b>	<b>40 099</b>	<b>38 480</b>	<b>31 783</b>	<b>32 940</b>	<b>34 136</b>
- Commerce de gros	23 373	25 482	25 388	29 612	32 073	31 447	28 154	27 938	26 790	25 180	26 072	27 210
- Commerce de détail	11 705	11 526	11 110	11 838	11 128	10 781	11 395	11 753	11 353	6 297	6 546	6 708
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	100	181	235	270	224	307	334	408	337	306	322	218
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>3 422</b>	<b>3 880</b>	<b>3 776</b>	<b>3 391</b>	<b>3 165</b>	<b>3 014</b>	<b>2 618</b>	<b>2 589</b>	<b>2 868</b>	<b>2 012</b>	<b>2 255</b>	<b>2 456</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>2 482</b>	<b>2 459</b>	<b>2 037</b>	<b>1 477</b>	<b>1 328</b>	<b>1 534</b>	<b>1 989</b>	<b>2 936</b>	<b>1 690</b>	<b>1 315</b>	<b>2 286</b>	<b>2 455</b>
- Etablissements financiers, assurances	200	295	116	87	150	120	54	402	825	838	839	1 054
- Affaires immobilières, services aux entreprises	2 282	2 164	1 921	1 390	1 178	1 414	1 935	2 534	865	477	1 447	1 401
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>9 162</b>	<b>8 352</b>	<b>8 593</b>	<b>10 293</b>	<b>11 263</b>	<b>12 604</b>	<b>12 271</b>	<b>12 984</b>	<b>13 477</b>	<b>16 274</b>	<b>15 588</b>	<b>14 915</b>
- Services divers fournis à la collectivité	394	386	184	221	199	254	274	260	188	273	209	184
- Prêts aux particuliers	1 495	1 144	1 129	1 097	1 407	1 962	1 933	1 724	1 654	2 043	2 687	2 295
- Autres	7 273	6 822	7 280	8 975	9 657	10 388	10 064	11 000	11 635	13 958	12 692	12 436
<b>TOTAL</b>	<b>66 528</b>	<b>70 737</b>	<b>65 574</b>	<b>72 374</b>	<b>74 588</b>	<b>78 817</b>	<b>77 617</b>	<b>74 414</b>	<b>73 630</b>	<b>60 898</b>	<b>68 027</b>	<b>70 981</b>

Source : BCEAO.

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2000				2001				2002			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>14 845</b>	<b>15 921</b>	<b>14 550</b>	<b>14 100</b>	<b>15 210</b>	<b>15 247</b>	<b>17 420</b>	<b>17 888</b>	<b>19 689</b>	<b>18 213</b>	<b>17 657</b>	<b>17 298</b>
- Agriculture, chasse	5 571	6 095	5 785	5 863	5 932	6 179	6 182	6 253	6 245	4 951	4 618	4 691
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	9 274	9 826	8 765	8 237	9 278	9 068	11 238	11 635	13 444	13 262	13 039	12 607
<b>Industries extractives</b>	<b>2 381</b>	<b>1 823</b>	<b>1 854</b>	<b>2 425</b>	<b>2 436</b>	<b>2 681</b>	<b>2 961</b>	<b>3 131</b>	<b>2 824</b>	<b>2 247</b>	<b>2 192</b>	<b>3 362</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	712
- Autres	2 381	1 823	1 854	2 425	2 436	2 681	2 961	3 131	2 824	2 247	2 192	2 650
<b>Industries manufacturières</b>	<b>87 683</b>	<b>101 161</b>	<b>120 391</b>	<b>123 117</b>	<b>118 457</b>	<b>145 921</b>	<b>154 957</b>	<b>139 714</b>	<b>155 253</b>	<b>149 018</b>	<b>175 228</b>	<b>167 360</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	15 949	18 063	15 821	16 720	17 156	20 514	18 660	20 264	19 367	18 385	17 845	18 543
- Textiles, habillement, cuir	13 744	16 036	16 404	16 454	13 750	13 965	12 631	11 933	12 515	12 683	14 118	13 887
- Industries chimiques	34 324	39 950	60 180	56 328	58 660	72 892	74 931	60 551	78 894	79 283	95 422	79 635
- Autres	23 666	27 112	27 977	33 615	28 891	38 550	48 735	46 966	44 477	38 667	47 843	55 295
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>14 943</b>	<b>18 096</b>	<b>19 558</b>	<b>20 575</b>	<b>15 030</b>	<b>16 690</b>	<b>12 887</b>	<b>11 960</b>	<b>8 735</b>	<b>11 740</b>	<b>10 309</b>	<b>11 087</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>31 515</b>	<b>34 611</b>	<b>34 128</b>	<b>35 653</b>	<b>34 793</b>	<b>37 259</b>	<b>36 831</b>	<b>37 104</b>	<b>42 295</b>	<b>40 138</b>	<b>40 432</b>	<b>40 180</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>191 315</b>	<b>203 180</b>	<b>206 605</b>	<b>209 564</b>	<b>245 700</b>	<b>255 106</b>	<b>249 056</b>	<b>195 390</b>	<b>190 469</b>	<b>190 562</b>	<b>190 332</b>	<b>178 683</b>
- Commerce de gros	149 183	159 879	164 715	165 401	200 052	208 925	201 252	145 705	141 790	139 269	136 053	124 124
- Commerce de détail	36 976	39 534	38 097	39 691	41 526	42 281	42 943	44 644	43 888	46 179	48 938	48 817
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	5 156	3 767	3 793	4 472	4 122	3 900	4 861	5 041	4 791	5 114	5 341	5 742
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>21 758</b>	<b>25 518</b>	<b>24 976</b>	<b>24 865</b>	<b>22 685</b>	<b>23 239</b>	<b>25 706</b>	<b>24 901</b>	<b>24 069</b>	<b>36 268</b>	<b>45 138</b>	<b>27 408</b>
<b>Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises</b>	<b>27 612</b>	<b>28 350</b>	<b>27 520</b>	<b>28 279</b>	<b>28 115</b>	<b>28 994</b>	<b>29 492</b>	<b>28 942</b>	<b>29 504</b>	<b>29 378</b>	<b>32 313</b>	<b>33 784</b>
- Etablissements financiers, assurances	10 296	10 388	10 211	10 788	10 120	10 064	10 286	9 778	9 834	9 932	9 851	9 972
- Affaires immobilières, service aux entreprises	17 316	17 962	17 309	17 491	17 995	18 930	19 206	19 164	19 670	19 446	22 462	23 812
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>51 675</b>	<b>52 213</b>	<b>55 557</b>	<b>57 672</b>	<b>68 249</b>	<b>64 351</b>	<b>68 873</b>	<b>66 099</b>	<b>61 141</b>	<b>57 856</b>	<b>60 536</b>	<b>62 361</b>
- Services divers fournis à la collectivité	3 082	3 132	4 136	2 764	3 074	3 185	3 274	3 848	4 089	3 265	4 561	4 198
- Prêts aux particuliers	13 174	13 860	13 707	14 018	14 007	15 454	14 698	14 827	15 873	15 987	15 881	16 717
- Autres	35 419	35 221	37 714	40 890	51 168	45 712	50 901	47 424	41 179	38 604	40 094	41 446
<b>TOTAL</b>	<b>443 727</b>	<b>480 873</b>	<b>505 139</b>	<b>516 250</b>	<b>550 675</b>	<b>589 488</b>	<b>598 183</b>	<b>525 129</b>	<b>533 979</b>	<b>535 420</b>	<b>574 137</b>	<b>541 523</b>

Source : BCEAO.

TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2000				2001				2002			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>518</b>	<b>483</b>	<b>471</b>	<b>431</b>	<b>538</b>	<b>582</b>	<b>530</b>	<b>548</b>	<b>453</b>	<b>397</b>	<b>379</b>	<b>407</b>
- Agriculture, chasse	490	462	449	411	520	565	504	522	429	374	354	382
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	28	21	22	20	18	17	26	26	24	23	25	25
<b>Industries extractives</b>	<b>17 542</b>	<b>20 446</b>	<b>18 822</b>	<b>21 157</b>	<b>25 756</b>	<b>28 047</b>	<b>24 398</b>	<b>19 943</b>	<b>19 819</b>	<b>7 779</b>	<b>6 935</b>	<b>7 008</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	17 542	20 446	18 822	21 157	25 756	28 047	24 398	19 943	19 819	7 779	6 935	7 008
<b>Industries manufacturières</b>	<b>7 798</b>	<b>9 122</b>	<b>8 341</b>	<b>8 891</b>	<b>8 901</b>	<b>8 237</b>	<b>7 550</b>	<b>9 532</b>	<b>11 532</b>	<b>10 553</b>	<b>9 443</b>	<b>10 466</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	593	755	877	856	1 246	2 369	1 509	1 308	3 979	2 873	1 583	2 324
- Textiles, habillement, cuir	2 598	2 342	2 433	3 481	2 301	2 354	2 187	2 702	2 744	3 078	2 953	2 618
- Industries chimiques	2 972	2 861	2 680	1 174	1 725	1 413	1 668	1 487	1 092	1 024	1 006	940
- Autres	1 635	3 164	2 351	3 380	3 629	2 101	2 186	4 035	3 717	3 578	3 901	4 584
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>396</b>	<b>1 250</b>	<b>267</b>	<b>461</b>	<b>-</b>	<b>209</b>	<b>841</b>	<b>1 514</b>	<b>696</b>	<b>778</b>	<b>2 209</b>	<b>2 108</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>3 361</b>	<b>3 142</b>	<b>3 854</b>	<b>3 717</b>	<b>3 648</b>	<b>2 928</b>	<b>4 006</b>	<b>3 028</b>	<b>2 885</b>	<b>3 248</b>	<b>3 746</b>	<b>4 246</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>43 954</b>	<b>47 228</b>	<b>46 426</b>	<b>40 681</b>	<b>39 594</b>	<b>46 566</b>	<b>45 804</b>	<b>38 065</b>	<b>36 274</b>	<b>50 707</b>	<b>43 907</b>	<b>42 690</b>
- Commerce de gros	13 408	13 650	12 996	10 658	7 882	10 865	8 284	10 307	10 566	20 596	19 708	18 246
- Commerce de détail	30 044	33 046	32 901	29 581	31 273	35 307	37 074	27 624	25 560	30 037	24 130	24 372
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	502	532	529	442	439	394	446	134	148	74	69	72
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>6 131</b>	<b>6 374</b>	<b>6 802</b>	<b>3 735</b>	<b>3 695</b>	<b>3 783</b>	<b>4 202</b>	<b>4 300</b>	<b>4 894</b>	<b>3 596</b>	<b>3 668</b>	<b>3 327</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>846</b>	<b>1 538</b>	<b>1 389</b>	<b>1 659</b>	<b>1 348</b>	<b>1 160</b>	<b>1 181</b>	<b>1 203</b>	<b>805</b>	<b>823</b>	<b>787</b>	<b>511</b>
- Etablissements financiers, assurances	415	701	620	781	392	374	399	418	68	69	63	70
- Affaires immobilières, service aux entreprises	431	837	769	878	956	786	782	785	737	754	724	441
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>2 949</b>	<b>3 505</b>	<b>3 284</b>	<b>3 946</b>	<b>3 593</b>	<b>3 455</b>	<b>3 705</b>	<b>3 489</b>	<b>3 282</b>	<b>3 254</b>	<b>3 206</b>	<b>3 131</b>
- Services divers fournis à la collectivité	709	666	668	1 241	1 018	1 043	901	1 067	1 062	1 000	991	841
- Prêts aux particuliers	1 214	1 816	1 560	1 559	1 461	1 393	1 743	1 616	1 375	1 395	1 421	1 380
- Autres	1 026	1 023	1 056	1 146	1 114	1 019	1 061	806	845	859	794	910
<b>TOTAL</b>	<b>83 495</b>	<b>93 088</b>	<b>89 656</b>	<b>84 678</b>	<b>87 073</b>	<b>94 967</b>	<b>92 217</b>	<b>81 622</b>	<b>80 640</b>	<b>81 135</b>	<b>74 280</b>	<b>73 894</b>

Source : BCEAO.

**UMOA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES**

Secteurs d'activités	2000				2001				2002			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>33 717</b>	<b>29 786</b>	<b>33 421</b>	<b>29 547</b>	<b>30 769</b>	<b>30 691</b>	<b>33 588</b>	<b>31 849</b>	<b>27 974</b>	<b>27 861</b>	<b>28 483</b>	<b>71 891</b>
- Agriculture, chasse	25 560	21 569	23 201	20 831	22 208	23 007	24 528	22 624	19 276	20 320	20 398	63 877
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	8 157	8 217	10 220	8 716	8 561	7 684	9 060	9 225	8 698	7 541	8 085	8 014
<b>Industries extractives</b>	<b>20 444</b>	<b>18 651</b>	<b>14 310</b>	<b>14 002</b>	<b>12 557</b>	<b>13 222</b>	<b>14 754</b>	<b>13 516</b>	<b>13 069</b>	<b>27 802</b>	<b>25 788</b>	<b>25 946</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	6 009	6 957	3 564	3 850	3 015	6 524	5 938	5 191	5 053	4 426	4 070	3 351
- Autres	14 435	11 694	10 746	10 152	9 542	6 698	8 816	8 325	8 016	23 376	21 718	22 595
<b>Industries manufacturières</b>	<b>158 377</b>	<b>152 672</b>	<b>170 702</b>	<b>173 415</b>	<b>179 554</b>	<b>167 203</b>	<b>166 163</b>	<b>189 363</b>	<b>168 375</b>	<b>164 731</b>	<b>159 572</b>	<b>157 094</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	64 347	61 647	70 716	76 575	73 450	76 915	74 221	76 071	69 515	68 048	63 073	60 798
- Textiles, habillement, cuir	16 143	12 154	12 278	11 309	14 346	11 853	9 184	11 162	9 966	9 432	9 455	10 948
- Industries chimiques	42 824	43 614	38 994	41 737	44 364	40 039	42 106	56 350	43 882	44 251	46 738	48 603
- Autres	35 063	35 257	48 714	43 794	47 394	38 396	40 652	45 780	45 012	43 000	40 306	36 745
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>50 425</b>	<b>47 197</b>	<b>49 192</b>	<b>48 440</b>	<b>45 189</b>	<b>48 565</b>	<b>43 621</b>	<b>45 077</b>	<b>40 390</b>	<b>34 387</b>	<b>34 014</b>	<b>33 153</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>18 886</b>	<b>18 787</b>	<b>18 235</b>	<b>18 180</b>	<b>17 336</b>	<b>15 056</b>	<b>15 415</b>	<b>19 069</b>	<b>17 545</b>	<b>17 186</b>	<b>15 495</b>	<b>15 977</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>141 123</b>	<b>131 580</b>	<b>146 498</b>	<b>161 165</b>	<b>166 554</b>	<b>167 978</b>	<b>171 387</b>	<b>210 735</b>	<b>146 151</b>	<b>132 423</b>	<b>131 811</b>	<b>131 479</b>
- Commerce de gros	98 784	91 356	98 876	108 196	109 775	116 042	118 682	152 551	95 657	84 585	79 329	81 739
- Commerce de détail	26 911	26 245	30 466	36 151	39 996	35 260	35 721	40 586	33 403	31 659	35 964	34 142
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	15 428	13 979	17 156	16 818	16 783	16 676	16 984	17 598	17 091	16 179	16 518	15 598
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>73 543</b>	<b>68 576</b>	<b>69 507</b>	<b>79 291</b>	<b>79 655</b>	<b>86 238</b>	<b>84 879</b>	<b>86 347</b>	<b>80 439</b>	<b>79 922</b>	<b>83 046</b>	<b>88 604</b>
<b>Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises</b>	<b>23 121</b>	<b>24 997</b>	<b>25 455</b>	<b>46 041</b>	<b>44 194</b>	<b>46 601</b>	<b>45 448</b>	<b>47 644</b>	<b>47 276</b>	<b>51 087</b>	<b>48 810</b>	<b>56 869</b>
- Etablissements financiers, assurances	4 372	3 537	3 718	3 378	3 094	2 351	3 832	2 814	2 536	6 880	6 224	4 090
- Affaires immobilières, service aux entreprises	18 749	21 460	21 737	42 663	41 100	44 250	41 616	44 830	44 740	44 207	42 586	52 779
<b>Services fournis à la collec, serv. soc. et pers.</b>	<b>269 614</b>	<b>264 357</b>	<b>262 739</b>	<b>240 252</b>	<b>234 622</b>	<b>227 539</b>	<b>204 599</b>	<b>227 314</b>	<b>215 754</b>	<b>220 749</b>	<b>207 479</b>	<b>201 627</b>
- Services divers fournis à la collectivité	102 197	96 996	93 928	79 406	74 784	70 403	66 036	63 024	59 844	55 839	51 860	46 597
- Prêts aux particuliers	49 589	51 537	48 993	49 750	49 402	55 033	49 932	51 331	52 813	55 250	54 672	58 410
- Autres	117 828	115 824	119 818	111 096	110 436	102 103	88 631	112 959	103 097	109 660	100 947	96 618
<b>TOTAL</b>	<b>789 250</b>	<b>756 603</b>	<b>790 059</b>	<b>810 333</b>	<b>810 430</b>	<b>803 093</b>	<b>779 854</b>	<b>870 914</b>	<b>756 973</b>	<b>756 148</b>	<b>734 498</b>	<b>782 640</b>

Source : BCEAO.

**BENIN - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES**

Secteurs d'activités	2000				2001				2002			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>2 429</b>	<b>2 459</b>	<b>2 601</b>	<b>2 427</b>	<b>2 704</b>	<b>2 060</b>	<b>2 378</b>	<b>2 459</b>	<b>2 453</b>	<b>1 533</b>	<b>1 271</b>	<b>1 927</b>
- Agriculture, chasse	2 275	2 324	2 479	2 318	2 608	1 979	2 311	2 407	2 416	1 512	1 266	1 927
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	154	135	122	109	96	81	67	52	37	21	5	-
<b>Industries extractives</b>	<b>251</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>209</b>	<b>208</b>	<b>208</b>	<b>207</b>	<b>207</b>	<b>706</b>	<b>705</b>	<b>602</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	251	-	-	10	209	208	208	207	207	706	705	602
<b>Industries manufacturières</b>	<b>5 613</b>	<b>4 790</b>	<b>4 052</b>	<b>4 352</b>	<b>4 059</b>	<b>2 314</b>	<b>2 548</b>	<b>3 092</b>	<b>5 152</b>	<b>5 450</b>	<b>5 797</b>	<b>6 709</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 572	2 512	1 936	2 390	2 339	794	642	587	1 785	1 639	2 284	2 139
- Textiles, habillement, cuir	798	405	405	274	273	136	136	-	-	-	-	1 374
- Industries chimiques	386	101	91	81	70	59	48	36	25	160	-	-
- Autres	1 857	1 772	1 620	1 607	1 377	1 325	1 722	2 469	3 342	3 651	3 513	3 196
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>31</b>	<b>30</b>	<b>35</b>	<b>27</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>63</b>	<b>73</b>	<b>57</b>	<b>43</b>	<b>27</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>4 567</b>	<b>2 868</b>	<b>3 195</b>	<b>5 207</b>	<b>4 920</b>	<b>4 803</b>	<b>4 654</b>	<b>5 300</b>	<b>5 000</b>	<b>5 706</b>	<b>5 303</b>	<b>4 214</b>
- Commerce de gros	1 862	678	899	2 984	2 820	2 657	2 411	2 845	2 645	3 025	2 846	1 781
- Commerce de détail	1 395	878	754	732	709	802	972	1 209	1 193	1 597	1 451	1 677
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 310	1 312	1 542	1 491	1 391	1 344	1 271	1 246	1 162	1 084	1 006	756
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>1 609</b>	<b>1 111</b>	<b>1 014</b>	<b>914</b>	<b>903</b>	<b>5 572</b>	<b>5 029</b>	<b>5 167</b>	<b>4 602</b>	<b>3 939</b>	<b>3 772</b>	<b>2 774</b>
<b>Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises</b>	<b>581</b>	<b>467</b>	<b>452</b>	<b>20 413</b>	<b>20 012</b>	<b>19 507</b>	<b>16 835</b>	<b>18 656</b>	<b>18 752</b>	<b>15 604</b>	<b>15 781</b>	<b>15 496</b>
- Etablissements financiers, assurances	144	133	129	125	120	205	197	188	229	216	204	127
- Affaires immobilières, services aux entreprises	437	334	323	20 288	19 892	19 302	16 638	18 468	18 523	15 388	15 577	15 369
<b>Services fournis à la collec., serv. Soc. et pers.</b>	<b>20 881</b>	<b>20 780</b>	<b>26 639</b>	<b>15 005</b>	<b>12 998</b>	<b>9 555</b>	<b>8 791</b>	<b>8 290</b>	<b>7 536</b>	<b>7 721</b>	<b>6 622</b>	<b>6 430</b>
- Services divers fournis à la collectivité	3 926	2 561	2 230	1 996	1 289	1 195	744	1 667	1 581	1 814	1 799	861
- Prêts aux particuliers	1 484	1 232	1 221	1 706	1 751	1 875	1 705	1 621	1 960	1 695	1 583	1 439
- Autres	15 471	16 987	23 188	11 303	9 958	6 485	6 342	5 002	3 995	4 212	3 240	4 130
<b>TOTAL</b>	<b>35 962</b>	<b>32 505</b>	<b>37 988</b>	<b>48 355</b>	<b>45 805</b>	<b>44 034</b>	<b>40 457</b>	<b>43 234</b>	<b>43 775</b>	<b>40 716</b>	<b>39 294</b>	<b>38 179</b>

Source : BCEAO.

**BURKINA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES**

Secteurs d'activités	2000				2001				2002			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>2 417</b>	<b>2 239</b>	<b>2 453</b>	<b>1 964</b>	<b>1 721</b>	<b>1 253</b>	<b>889</b>	<b>633</b>	<b>862</b>	<b>363</b>	<b>661</b>	<b>775</b>
- Agriculture, chasse	2 417	2 239	2 453	1 964	1 721	1 253	889	633	862	363	661	775
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Industries extractives</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Industries manufacturières</b>	<b>7 271</b>	<b>9 057</b>	<b>9 245</b>	<b>10 620</b>	<b>10 827</b>	<b>11 878</b>	<b>8 358</b>	<b>7 098</b>	<b>8 743</b>	<b>8 067</b>	<b>7 196</b>	<b>9 283</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	5 568	7 686	7 320	8 321	8 698	9 670	6 425	4 098	5 985	5 264	4 997	6 446
- Textiles, habillement, cuir	252	4	4	238	223	195	173	934	944	801	826	1 252
- Industries chimiques	359	340	1 098	1 053	1 050	867	744	1 040	707	648	589	527
- Autres	1 092	1 027	823	1 008	856	1 146	1 016	1 026	1 107	1 354	784	1 058
<b>Electricité, gaz, eau</b>	-	-	-	-	-	-	-	<b>1 129</b>	-	<b>1 250</b>	-	<b>938</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>95</b>	<b>90</b>	<b>192</b>	<b>164</b>	<b>228</b>	<b>493</b>	<b>287</b>	<b>3 371</b>	<b>4 508</b>	<b>5 228</b>	<b>3 663</b>	<b>3 461</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>8 705</b>	<b>8 903</b>	<b>10 857</b>	<b>7 754</b>	<b>8 894</b>	<b>8 821</b>	<b>11 579</b>	<b>14 398</b>	<b>16 088</b>	<b>17 148</b>	<b>14 877</b>	<b>14 140</b>
- Commerce de gros	6 904	7 117	9 202	6 597	5 661	6 781	8 539	10 015	11 481	12 554	8 471	9 834
- Commerce de détail	1 407	1 309	1 198	781	2 802	1 652	2 723	3 962	4 437	4 232	6 268	4 081
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	394	477	457	376	431	388	317	421	170	362	138	225
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>10 398</b>	<b>6 652</b>	<b>8 496</b>	<b>11 163</b>	<b>10 607</b>	<b>10 820</b>	<b>7 772</b>	<b>8 883</b>	<b>9 209</b>	<b>9 120</b>	<b>9 968</b>	<b>9 760</b>
- Commerce de gros	6 904	7 117	9 202	6 597	5 661	6 781	8 539	10 015	11 481	12 554	8 471	9 834
- Commerce de détail	1 407	1 309	1 198	781	2 802	1 652	2 723	3 962	4 437	4 232	6 268	4 081
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	394	477	457	376	431	388	317	421	170	362	138	225
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>1 670</b>	<b>2 190</b>	<b>2 112</b>	<b>2 000</b>	<b>1 933</b>	<b>1 921</b>	<b>1 862</b>	<b>1 805</b>	<b>1 895</b>	<b>2 757</b>	<b>1 992</b>	<b>3 092</b>
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	1 670	2 190	2 112	2 000	1 933	1 921	1 862	1 805	1 895	2 757	1 992	3 092
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>18 294</b>	<b>14 783</b>	<b>12 257</b>	<b>6 567</b>	<b>8 287</b>	<b>6 255</b>	<b>7 418</b>	<b>5 792</b>	<b>6 381</b>	<b>7 660</b>	<b>7 634</b>	<b>7 259</b>
- Services divers fournis à la collectivité	259	316	272	212	326	333	82	649	785	767	727	729
- Prêts aux particuliers	4 647	3 272	2 820	3 020	3 359	4 153	4 839	3 855	4 576	4 977	4 724	4 744
- Autres	13 388	11 195	9 165	3 335	4 602	1 769	2 497	1 288	1 020	1 916	2 183	1 786
<b>TOTAL</b>	<b>48 850</b>	<b>43 914</b>	<b>45 612</b>	<b>40 232</b>	<b>42 497</b>	<b>41 441</b>	<b>38 165</b>	<b>43 109</b>	<b>47 686</b>	<b>51 593</b>	<b>45 991</b>	<b>48 708</b>

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	2000			2001			2002					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>7 196</b>	<b>7 050</b>	<b>7 218</b>	<b>6 653</b>	<b>7 746</b>	<b>10 661</b>	<b>11 504</b>	<b>11 347</b>	<b>12 092</b>	<b>10 667</b>	<b>10 189</b>	<b>7 332</b>
- Agriculture, chasse	6 518	6 306	5 977	5 464	7 083	10 002	10 844	9 809	10 695	10 159	9 712	6 886
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	678	744	1 241	1 189	663	659	660	1 538	1 397	508	477	446
<b>Industries extractives</b>	<b>7 311</b>	<b>8 501</b>	<b>4 690</b>	<b>4 864</b>	<b>3 901</b>	<b>7 306</b>	<b>6 598</b>	<b>5 682</b>	<b>5 460</b>	<b>4 745</b>	<b>4 202</b>	<b>3 450</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	-	6 957	-	3 850	3 015	6 524	5 938	5 191	5 053	4 426	4 070	3 351
- Autres	7 311	1 544	4 690	1 014	886	782	660	491	407	319	132	99
<b>Industries manufacturières</b>	<b>62 834</b>	<b>57 581</b>	<b>66 239</b>	<b>71 171</b>	<b>65 912</b>	<b>65 829</b>	<b>69 924</b>	<b>93 127</b>	<b>67 524</b>	<b>63 716</b>	<b>66 071</b>	<b>59 429</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	32 833	8 427	37 646	43 132	40 673	45 283	44 809	49 791	41 164	38 719	38 511	35 514
- Textiles, habillement, cuir	3 718	3 434	3 516	3 161	2 594	3 257	3 041	4 221	3 171	2 826	2 741	2 389
- Industries chimiques	14 109	13 687	12 906	12 655	11 616	7 563	10 021	23 322	9 474	10 077	12 094	9 138
- Autres	12 174	12 033	12 171	12 223	11 029	9 726	12 053	15 793	13 715	12 094	12 725	12 388
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>22 791</b>	<b>22 906</b>	<b>21 690</b>	<b>21 322</b>	<b>20 574</b>	<b>21 189</b>	<b>20 449</b>	<b>22 019</b>	<b>18 847</b>	<b>13 852</b>	<b>17 521</b>	<b>13 622</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>2 580</b>	<b>2 671</b>	<b>1 902</b>	<b>2 045</b>	<b>1 924</b>	<b>2 012</b>	<b>1 956</b>	<b>2 788</b>	<b>1 532</b>	<b>1 450</b>	<b>1 572</b>	<b>1 386</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>64 556</b>	<b>63 587</b>	<b>70 909</b>	<b>73 822</b>	<b>76 546</b>	<b>81 303</b>	<b>79 958</b>	<b>112 631</b>	<b>47 149</b>	<b>34 868</b>	<b>35 720</b>	<b>28 227</b>
- Commerce de gros	58 584	56 893	62 433	67 566	68 776	76 008	75 079	103 951	43 819	32 044	32 936	25 762
- Commerce de détail	4 250	5 197	6 948	4 808	6 380	3 976	3 551	7 420	2 420	1 820	1 950	1 646
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 722	1 497	1 528	1 448	1 390	1 319	1 328	1 260	910	1 004	834	819
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>44 565</b>	<b>44 571</b>	<b>42 110</b>	<b>47 170</b>	<b>49 635</b>	<b>52 451</b>	<b>54 277</b>	<b>53 346</b>	<b>46 263</b>	<b>43 853</b>	<b>40 031</b>	<b>40 349</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>4 728</b>	<b>4 358</b>	<b>4 990</b>	<b>4 641</b>	<b>4 391</b>	<b>6 240</b>	<b>6 641</b>	<b>5 707</b>	<b>4 995</b>	<b>8 748</b>	<b>7 884</b>	<b>11 440</b>
- Etablissements financiers, assurances	2 530	1 994	2 222	1 888	1 612	1 596	2 370	1 364	1 281	5 427	4 887	2 705
- Affaires immobilières, services aux entreprises	2 198	2 364	2 768	2 753	2 779	4 644	4 271	4 343	3 714	3 321	2 997	8 735
<b>Services fournis à la collec., serv. soc. et pers.</b>	<b>165 830</b>	<b>164 358</b>	<b>156 858</b>	<b>150 941</b>	<b>145 193</b>	<b>145 524</b>	<b>123 691</b>	<b>143 240</b>	<b>135 873</b>	<b>126 650</b>	<b>116 604</b>	<b>120 005</b>
- Services divers fournis à la collectivité	85 216	81 271	77 170	73 616	69 247	65 012	61 083	56 939	53 918	49 709	45 341	41 160
- Prêts aux particuliers	6 126	9 343	6 083	5 802	5 659	10 586	6 476	7 877	7 052	6 901	7 374	8 011
- Autres	74 493	73 744	73 605	71 523	70 287	69 926	56 132	78 424	74 903	70 040	63 889	70 834
<b>TOTAL</b>	<b>382 391</b>	<b>375 583</b>	<b>376 606</b>	<b>382 629</b>	<b>375 822</b>	<b>392 515</b>	<b>374 998</b>	<b>449 887</b>	<b>339 735</b>	<b>308 549</b>	<b>299 794</b>	<b>285 240</b>

Source : BCEAO.

**GUINEE-BISSAU - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES**

Secteurs d'activités	2000				2001				2002			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23	21
- Agriculture, chasse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23	21
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Industries extractives</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Industries manufacturières</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Textiles, habillement, cuir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Industries chimiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Electricité, gaz, eau</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	113	98
- Commerce de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	57	43
- Commerce de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	56	55
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, service aux entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	122	115
- Services divers fournis à la collectivité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Prêts aux particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	122	115
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	258	234

Source : BCEAO.

MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	2000				2001				2002			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>12 146</b>	<b>8 435</b>	<b>9 969</b>	<b>9 530</b>	<b>9 221</b>	<b>8 387</b>	<b>9 173</b>	<b>8 532</b>	<b>3 580</b>	<b>6 227</b>	<b>6 773</b>	<b>52 539</b>
- Agriculture, chasse	12 124	8 413	9 947	9 508	9 199	8 365	9 151	8 510	3 558	6 205	6 751	52 517
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
<b>Industries extractives</b>	<b>160</b>	<b>160</b>	<b>159</b>	<b>159</b>	<b>151</b>	<b>3</b>	<b>157</b>	<b>157</b>	<b>156</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>155</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	160	160	159	159	151	3	157	157	156	155	155	155
<b>Industries manufacturières</b>	<b>12 061</b>	<b>11 395</b>	<b>13 193</b>	<b>13 370</b>	<b>13 736</b>	<b>13 426</b>	<b>13 790</b>	<b>13 574</b>	<b>12 837</b>	<b>11 974</b>	<b>11 122</b>	<b>9 870</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	7 653	7 183	7 414	7 511	6 692	6 563	7 358	7 217	6 707	6 002	5 565	5 011
- Textiles, habillement, cuir	2 152	2 153	2 295	2 151	2 287	2 150	2 148	2 150	2 149	2 149	2 152	2 143
- Industries chimiques	513	295	586	851	998	1 077	1 170	1 046	936	820	775	608
- Autres	1 743	1 764	2 898	2 857	3 759	3 636	3 114	3 161	3 045	3 003	2 630	2 108
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>4 099</b>	<b>791</b>	<b>3 655</b>	<b>3 504</b>	<b>3 910</b>	<b>3 274</b>	<b>900</b>	<b>786</b>	<b>683</b>	<b>657</b>	<b>632</b>	<b>593</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>3 094</b>	<b>3 196</b>	<b>3 238</b>	<b>3 212</b>	<b>3 031</b>	<b>2 583</b>	<b>2 414</b>	<b>2 451</b>	<b>1 531</b>	<b>1 438</b>	<b>1 267</b>	<b>1 099</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>7 613</b>	<b>7 259</b>	<b>6 933</b>	<b>6 699</b>	<b>8 430</b>	<b>5 640</b>	<b>8 159</b>	<b>13 378</b>	<b>14 458</b>	<b>14 556</b>	<b>15 227</b>	<b>19 110</b>
- Commerce de gros	4 089	3 914	3 773	3 590	5 071	2 522	4 180	7 624	8 850	10 089	9 404	14 332
- Commerce de détail	2 610	2 436	2 333	2 295	2 582	2 317	2 313	3 001	2 845	2 741	3 346	2 459
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	914	909	827	814	777	801	1 666	2 753	2 763	1 726	2 477	2 319
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>2 194</b>	<b>1 711</b>	<b>2 429</b>	<b>2 694</b>	<b>2 955</b>	<b>2 983</b>	<b>2 758</b>	<b>2 501</b>	<b>2 409</b>	<b>2 460</b>	<b>2 571</b>	<b>2 022</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>1 831</b>	<b>1 532</b>	<b>1 434</b>	<b>1 437</b>	<b>1 499</b>	<b>652</b>	<b>1 371</b>	<b>2 261</b>	<b>1 982</b>	<b>4 287</b>	<b>3 341</b>	<b>4 146</b>
- Etablissements financiers, assurances	1 264	1 264	1 175	1 175	1 175	368	1 079	1 079	849	1 064	961	961
- Affaires immobilières, services aux entreprises	567	268	259	262	324	284	292	1 182	1 133	3 223	2 380	3 185
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>6 377</b>	<b>5 625</b>	<b>5 560</b>	<b>5 467</b>	<b>5 671</b>	<b>6 169</b>	<b>6 826</b>	<b>7 858</b>	<b>6 354</b>	<b>8 253</b>	<b>7 937</b>	<b>8 076</b>
- Services divers fournis à la collectivité	755	711	666	450	589	654	601	555	410	464	415	365
- Prêts aux particuliers	4 373	3 906	4 065	4 060	4 226	4 294	4 683	4 727	4 182	5 295	5 137	5 554
- Autres	1 249	1 008	829	957	856	1 221	1 542	2 576	1 762	2 494	2 385	2 157
<b>TOTAL</b>	<b>49 575</b>	<b>40 104</b>	<b>46 570</b>	<b>46 072</b>	<b>48 604</b>	<b>43 117</b>	<b>45 548</b>	<b>51 498</b>	<b>43 990</b>	<b>50 007</b>	<b>49 025</b>	<b>97 610</b>

Source : BCEAO.

**NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES**

Secteurs d'activités	2000				2001				2002			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	-	-	-	-	-	-	-	<b>38</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>34</b>	<b>35</b>
- Agriculture, chasse	-	-	-	-	-	-	-	38	37	37	34	35
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Industries extractives</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Industries manufacturières</b>	<b>375</b>	<b>771</b>	<b>748</b>	<b>708</b>	<b>681</b>	<b>568</b>	<b>587</b>	<b>567</b>	<b>880</b>	<b>499</b>	<b>398</b>	<b>413</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	86	86	86	86	86	-	40	38	37	35	32	30
- Textiles, habillement, cuir	5	5	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Industries chimiques	13	130	120	112	107	109	98	85	79	65	-	47
- Autres	271	550	537	510	488	459	449	444	764	399	366	336
<b>Electricité, gaz, eau</b>	-	-	<b>76</b>	<b>71</b>	<b>67</b>	<b>61</b>	<b>55</b>	<b>46</b>	<b>42</b>	<b>35</b>	<b>26</b>	<b>18</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>222</b>	<b>198</b>	<b>182</b>	<b>309</b>	<b>314</b>	<b>296</b>	<b>363</b>	<b>413</b>	<b>375</b>	<b>328</b>	<b>253</b>	<b>574</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>2 159</b>	<b>2 565</b>	<b>2 581</b>	<b>2 336</b>	<b>2 215</b>	<b>2 405</b>	<b>2 445</b>	<b>2 342</b>	<b>1 748</b>	<b>1 346</b>	<b>1 651</b>	<b>1 822</b>
- Commerce de gros	1 438	1 793	1 797	1 615	1 603	1 420	1 328	1 205	815	723	739	820
- Commerce de détail	280	346	362	329	234	616	764	806	616	323	609	690
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	441	426	422	392	378	369	353	331	317	300	303	312
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>491</b>	<b>459</b>	<b>786</b>	<b>1 113</b>	<b>1 078</b>	<b>828</b>	<b>1 111</b>	<b>849</b>	<b>1 115</b>	<b>1 089</b>	<b>931</b>	<b>1 015</b>
<b>Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises</b>	<b>40</b>	<b>61</b>	<b>109</b>	<b>103</b>	<b>120</b>	<b>111</b>	<b>118</b>	<b>107</b>	<b>189</b>	<b>206</b>	<b>183</b>	<b>309</b>
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	129
- Affaires immobilières, services aux entreprises	40	61	109	103	120	111	118	107	189	206	183	180
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>4 763</b>	<b>4 870</b>	<b>4 529</b>	<b>4 784</b>	<b>5 605</b>	<b>5 623</b>	<b>5 696</b>	<b>6 038</b>	<b>6 729</b>	<b>7 100</b>	<b>6 916</b>	<b>8 019</b>
- Services divers fournis à la collectivité	492	425	406	370	347	341	319	348	367	370	318	312
- Prêts aux particuliers	2 886	2 502	2 494	2 604	2 661	2 817	2 777	2 658	3 012	2 720	2 470	2 477
- Autres	1 385	1 943	1 929	1 810	2 597	2 465	2 600	3 032	3 350	4 010	4 128	5 230
<b>TOTAL</b>	<b>8 050</b>	<b>8 924</b>	<b>9 011</b>	<b>9 424</b>	<b>10 080</b>	<b>9 892</b>	<b>10 375</b>	<b>10 400</b>	<b>11 115</b>	<b>10 640</b>	<b>10 392</b>	<b>12 205</b>

Sources : BCEAO.

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	2000				2001				2002			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>9 212</b>	<b>9 191</b>	<b>10 807</b>	<b>8 548</b>	<b>9 066</b>	<b>8 123</b>	<b>9 436</b>	<b>8 730</b>	<b>8 857</b>	<b>8 951</b>	<b>9 456</b>	<b>9 190</b>
- Agriculture, chasse	2 011	2 042	2 117	1 367	1 409	1 297	1 235	1 131	1 170	1 465	1 421	1 656
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	7 201	7 149	8 690	7 181	7 657	6 826	8 201	7 599	7 687	7 486	8 035	7 534
<b>Industries extractives</b>	<b>2 736</b>	<b>3 815</b>	<b>3 679</b>	<b>3 487</b>	<b>3 239</b>	<b>3 245</b>	<b>3 020</b>	<b>2 799</b>	<b>2 575</b>	<b>3 704</b>	<b>2 865</b>	<b>3 878</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	2 736	3 815	3 679	3 487	3 239	3 245	3 020	2 799	2 575	3 704	2 865	3 878
<b>Industries manufacturières</b>	<b>58 973</b>	<b>58 992</b>	<b>67 236</b>	<b>62 196</b>	<b>74 022</b>	<b>62 942</b>	<b>60 608</b>	<b>62 171</b>	<b>63 621</b>	<b>63 358</b>	<b>58 895</b>	<b>61 386</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	10 496	10 843	11 623	10 719	10 926	10 893	11 473	11 107	11 013	13 432	8 811	8 992
- Textiles, habillement, cuir	7 404	4 864	4 780	4 776	7 707	4 855	2 136	2 477	2 383	2 345	2 482	2 540
- Industries chimiques	25 630	27 378	22 305	23 135	27 468	26 901	26 706	27 617	29 348	28 731	29 641	34 588
- Autres	15 443	15 907	28 528	23 566	27 921	20 293	20 293	20 970	20 877	18 850	17 961	15 266
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>23 406</b>	<b>23 371</b>	<b>23 742</b>	<b>23 514</b>	<b>20 609</b>	<b>24 016</b>	<b>21 736</b>	<b>20 667</b>	<b>20 410</b>	<b>18 217</b>	<b>15 515</b>	<b>17 696</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>11 644</b>	<b>11 173</b>	<b>11 434</b>	<b>11 157</b>	<b>10 677</b>	<b>8 655</b>	<b>9 418</b>	<b>9 189</b>	<b>8 575</b>	<b>7 800</b>	<b>7 883</b>	<b>8 761</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>40 759</b>	<b>35 291</b>	<b>41 202</b>	<b>43 247</b>	<b>43 618</b>	<b>44 764</b>	<b>43 921</b>	<b>42 759</b>	<b>45 285</b>	<b>42 373</b>	<b>42 809</b>	<b>46 884</b>
- Commerce de gros	21 419	17 052	17 579	19 422	19 798	20 864	21 110	20 978	22 275	19 944	18 808	22 675
- Commerce de détail	9 307	9 444	11 711	12 079	11 967	11 965	11 435	10 824	11 761	11 281	12 791	13 614
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	10 033	8 795	11 912	11 746	11 853	11 935	11 376	10 957	11 249	11 148	11 210	10 595
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>5 809</b>	<b>6 126</b>	<b>7 121</b>	<b>7 767</b>	<b>6 476</b>	<b>6 259</b>	<b>7 396</b>	<b>9 486</b>	<b>10 005</b>	<b>12 738</b>	<b>19 558</b>	<b>26 645</b>
<b>Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises</b>	<b>13 292</b>	<b>15 992</b>	<b>15 855</b>	<b>16 960</b>	<b>15 745</b>	<b>17 668</b>	<b>18 100</b>	<b>18 630</b>	<b>18 994</b>	<b>19 026</b>	<b>19 150</b>	<b>21 882</b>
- Etablissements financiers, assurances	139	136	132	129	125	121	117	113	109	105	100	95
- Affaires immobilières, service aux entreprises	13 153	15 856	15 723	16 831	15 620	17 547	17 983	18 517	18 885	18 921	19 050	21 787
<b>Services fournis à la collec., serv. soc. et pers.</b>	<b>44 436</b>	<b>44 738</b>	<b>47 941</b>	<b>49 027</b>	<b>48 298</b>	<b>47 194</b>	<b>44 780</b>	<b>48 652</b>	<b>45 624</b>	<b>56 132</b>	<b>54 661</b>	<b>44 951</b>
- Services divers fournis à la collectivité	9 937	9 941	10 215	2 099	2 291	2 070	2 131	2 232	2 242	2 190	2 039	2 017
- Prêts aux particuliers	22 015	22 976	24 219	24 934	24 006	24 871	22 880	23 974	25 503	27 183	27 034	30 060
- Autres	12 484	11 821	13 507	21 994	22 001	2 274	19 769	22 446	17 879	26 759	25 588	12 874
<b>TOTAL</b>	<b>210 267</b>	<b>208 689</b>	<b>229 017</b>	<b>225 903</b>	<b>231 750</b>	<b>222 866</b>	<b>218 415</b>	<b>223 083</b>	<b>223 946</b>	<b>232 299</b>	<b>230 792</b>	<b>241 273</b>

Sources : BCEAO.



## UMOA - DECOMPOSITION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Coupures	31/12/98	31/12/99	31/12/00	31/12/01	31/12/02
Millions de francs CFA					
<b>Billets</b>	<b>1 328 285</b>	<b>1 409 837</b>	<b>1 503 138</b>	<b>1 775 354</b>	<b>2 082 629</b>
10 000	724 878	801 681	866 509	1 127 166	1 017 453
5 000	412 700	416 015	443 992	453 940	836 571
2 500	27 080	20 142	8 102	7 433	3 408
1 000	112 796	120 509	125 563	127 334	146 805
500	50 831	51 490	58 973	59 481	78 392
<b>Pièces</b>	<b>52 992</b>	<b>56 520</b>	<b>59 380</b>	<b>61 808</b>	<b>63 778</b>
250	5 959	5 945	5 917	6 014	6 114
100	25 210	27 365	29 106	30 461	31 360
50	9 438	10 211	10 802	11 324	11 856
25	4 789	5 115	5 419	5 687	5 937
10	4 650	4 852	5 031	5 166	5 296
5	2 946	3 032	3 105	3 156	3 215
<b>Autres</b>	<b>2 327</b>	<b>2 322</b>	<b>2 322</b>	<b>2 321</b>	<b>2 320</b>
<b>Total</b>	<b>1 383 604</b>	<b>1 468 679</b>	<b>1 564 841</b>	<b>1 839 483</b>	<b>2 148 727</b>

**UMOA - MOUVEMENT DES BILLETS ENTRE AGENCES**

<b>Exercice 2000</b>									
Agences d'émission									
<b>Agences de retrait</b>	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Guinée-Bissau	<b>Total des entrées</b>
Millions de francs CFA									
Bénin	-	74 440	177 918	40 021	58 673	9 945	53 816	41	<b>414 856</b>
Burkina	3 755	-	85 272	12 938	4 159	1 142	4 268	1	<b>111 534</b>
Côte d'Ivoire	2 895	8 149	-	22 101	431	6 004	718	6	<b>40 302</b>
Mali	1 065	7 264	69 771	-	335	4 606	1 709	3 934	<b>88 683</b>
Niger	8 403	4 961	5 245	514	-	829	553	1	<b>30 504</b>
Sénégal	3 125	6 120	33 055	29 809	1 824	-	1 704	54 542	<b>130 179</b>
Togo	18 588	23 483	44 448	7 095	5 156	2 769	-	4	<b>101 542</b>
Guinée-Bissau	-	-	307	276	-	1 248	-	-	<b>1 830</b>
<b>Total des sorties</b>	<b>47 829</b>	<b>124 417</b>	<b>416 015</b>	<b>112 754</b>	<b>70 578</b>	<b>26 542</b>	<b>62 769</b>	<b>58 528</b>	<b>919 431</b>

<b>Exercice 2001</b>									
Agences d'émission									
<b>Agences de retrait</b>	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Guinée-Bissau	<b>Total des entrées</b>
Millions de francs CFA									
Bénin	-	1 262	1 895	232	14 556	13	20 033	-	<b>37 991</b>
Burkina	926	-	46 858	9 139	5 591	2 570	883	454	<b>66 422</b>
Côte d'Ivoire	50 369	26 332	-	19 203	6 740	2 121	10 755	2 145	<b>117 664</b>
Mali	3 124	23 267	86 866	-	4 969	11 139	2 444	3 291	<b>135 100</b>
Niger	31 329	8 622	26 821	7 000	-	428	15 835	-	<b>90 035</b>
Sénégal	3 628	6 459	32 251	31 557	2 721	-	2 010	50 709	<b>129 334</b>
Togo	69 671	26 297	30 241	8 727	10 378	1 015	-	-	<b>146 328</b>
Guinée-Bissau	-	81	232	150	-	4 542	-	-	<b>5 004</b>
<b>Total des sorties</b>	<b>159 045</b>	<b>92 320</b>	<b>225 163</b>	<b>76 008</b>	<b>44 955</b>	<b>21 828</b>	<b>51 960</b>	<b>56 599</b>	<b>727 878</b>

<b>Exercice 2002</b>									
Agences d'émission									
<b>Agences de retrait</b>	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Guinée-Bissau	<b>Total des entrées</b>
Millions de francs CFA									
Bénin	-	13 789	65 502	7 155	29 847	807	23 572	1 847	<b>142 518</b>
Burkina	2 384	-	22 374	6 753	4 332	1 154	1 495	421	<b>38 913</b>
Côte d'Ivoire	1 100	12 761	-	23 700	568	6 015	920	197	<b>45 262</b>
Mali	1 952	16 262	58 384	-	7 566	6 268	2 207	1 154	<b>93 792</b>
Niger	18 503	4 819	22 653	2 311	-	2 112	526	754	<b>51 678</b>
Sénégal	4 010	3 784	17 906	28 286	1 658	-	832	16 103	<b>72 580</b>
Togo	1 594	12 438	47 660	-	6 432	2 526	-	5	<b>70 654</b>
Guinée-Bissau	136	121	531	571	70	2 504	-	-	<b>3 933</b>
<b>Total des sorties</b>	<b>29 679</b>	<b>63 975</b>	<b>235 011</b>	<b>68 776</b>	<b>50 472</b>	<b>21 385</b>	<b>29 551</b>	<b>20 481</b>	<b>519 329</b>

Source : BCEAO.

## UMOA - MOUVEMENTS DE BILLETS ET PIÈCES AUX GUICHETS DE LA BCEAO

Coupures	Prélèvements		Versements	
	31/12/2001	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2002
Milliers de signes monétaires				
<b>Billets</b>	<b>662 394</b>	<b>862 512</b>	<b>638 224</b>	<b>754 274</b>
10 000	287 214	302 366	261 698	310 757
5 000	195 183	293 765	191 085	220 640
2 500	4 470	585	5 025	2 370
1 000	90 010	126 119	91 355	110 152
500	85 517	139 677	89 061	110 355
<b>Pièces</b>	<b>64 742</b>	<b>59 257</b>	<b>8 994</b>	<b>6 519</b>
250	954	799	569	444
100	15 371	11 219	2 116	1 686
50	11 732	12 017	2 162	2 198
25	11 807	10 772	2 058	1 280
10	13 849	12 949	1 286	816
5	9 684	10 203	733	71
1	1 345	1 298	70	24
<b>Total</b>	<b>727 136</b>	<b>921 769</b>	<b>647 218</b>	<b>760 793</b>
Millions de francs CFA				
<b>Billets</b>	<b>3 992 000</b>	<b>4 689 907</b>	<b>3 720 857</b>	<b>4 382 019</b>
10 000	2 872 144	3 023 663	2 616 981	3 107 566
5 000	975 913	1 468 823	955 427	1 103 199
2 500	11 174	1 463	12 563	5 925
1 000	90 010	126 119	91 355	110 152
500	42 759	69 839	44 531	55 177
<b>Pièces</b>	<b>2 846</b>	<b>2 373</b>	<b>532</b>	<b>432</b>
5 000	1	-	2	2
250	239	200	142	111
100	1 537	1 122	212	169
50	587	601	108	110
25	295	269	51	32
10	138	129	13	8
5	48	51	4	-
1	1	1	-	-
<b>Total</b>	<b>3 994 846</b>	<b>4 692 280</b>	<b>3 721 389</b>	<b>4 382 451</b>

---

**Imprimerie de la BCEAO**  
BP 3108 - Dakar - Sénégal

---